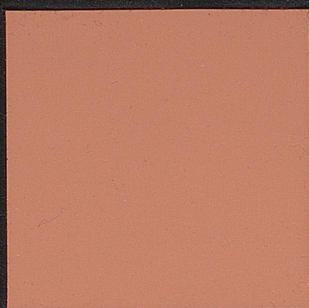
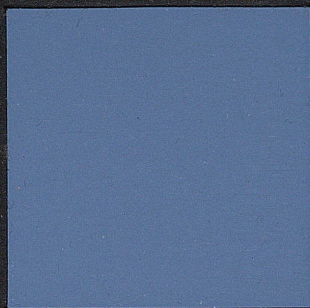
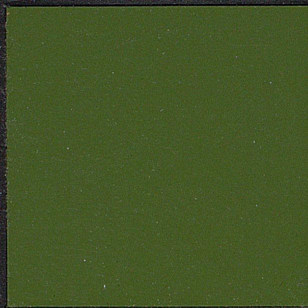
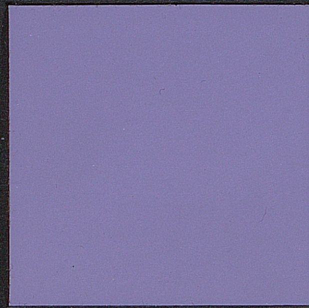
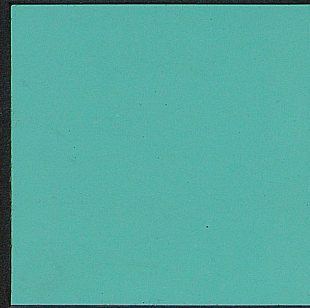
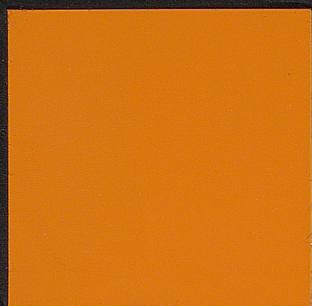
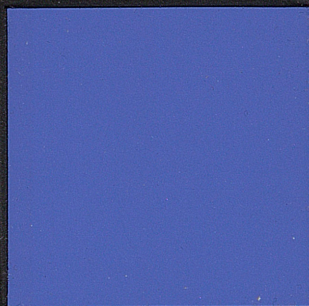
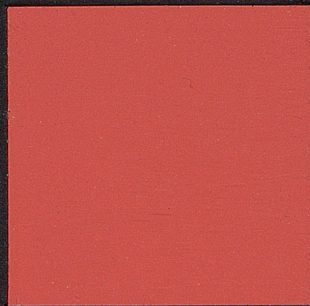
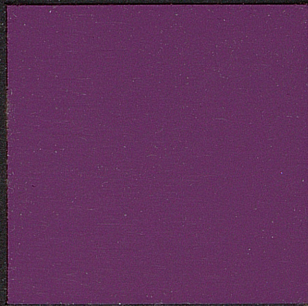
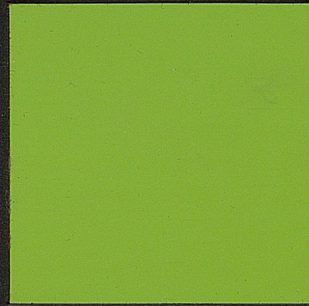
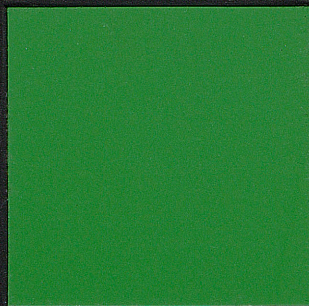
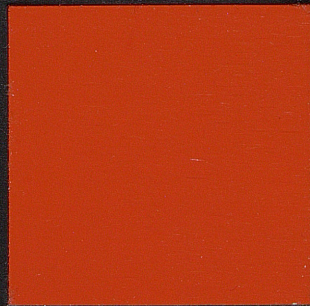
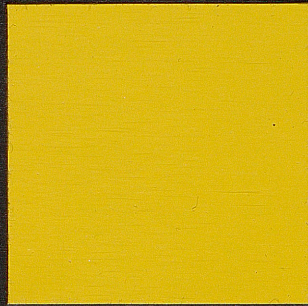
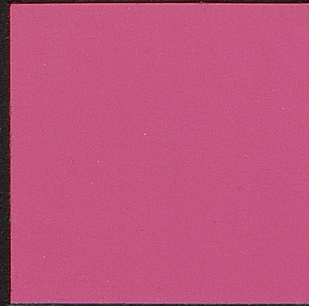
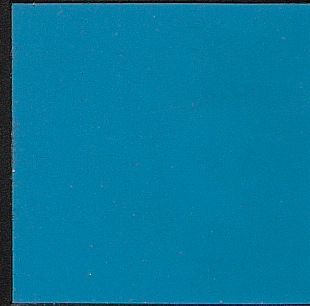
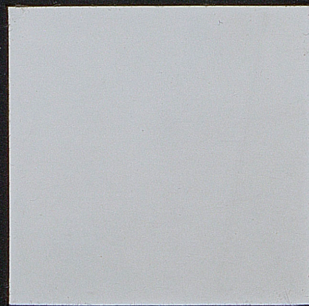
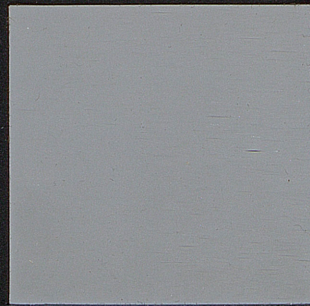
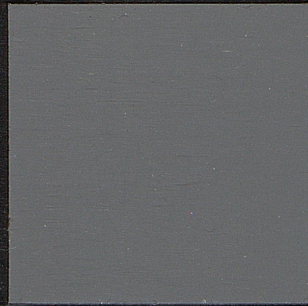
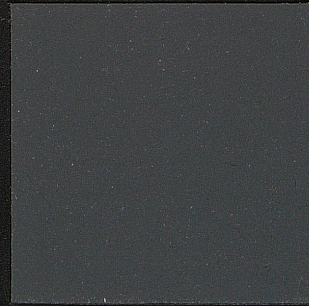
colorchecker CLASSIC


x·rite

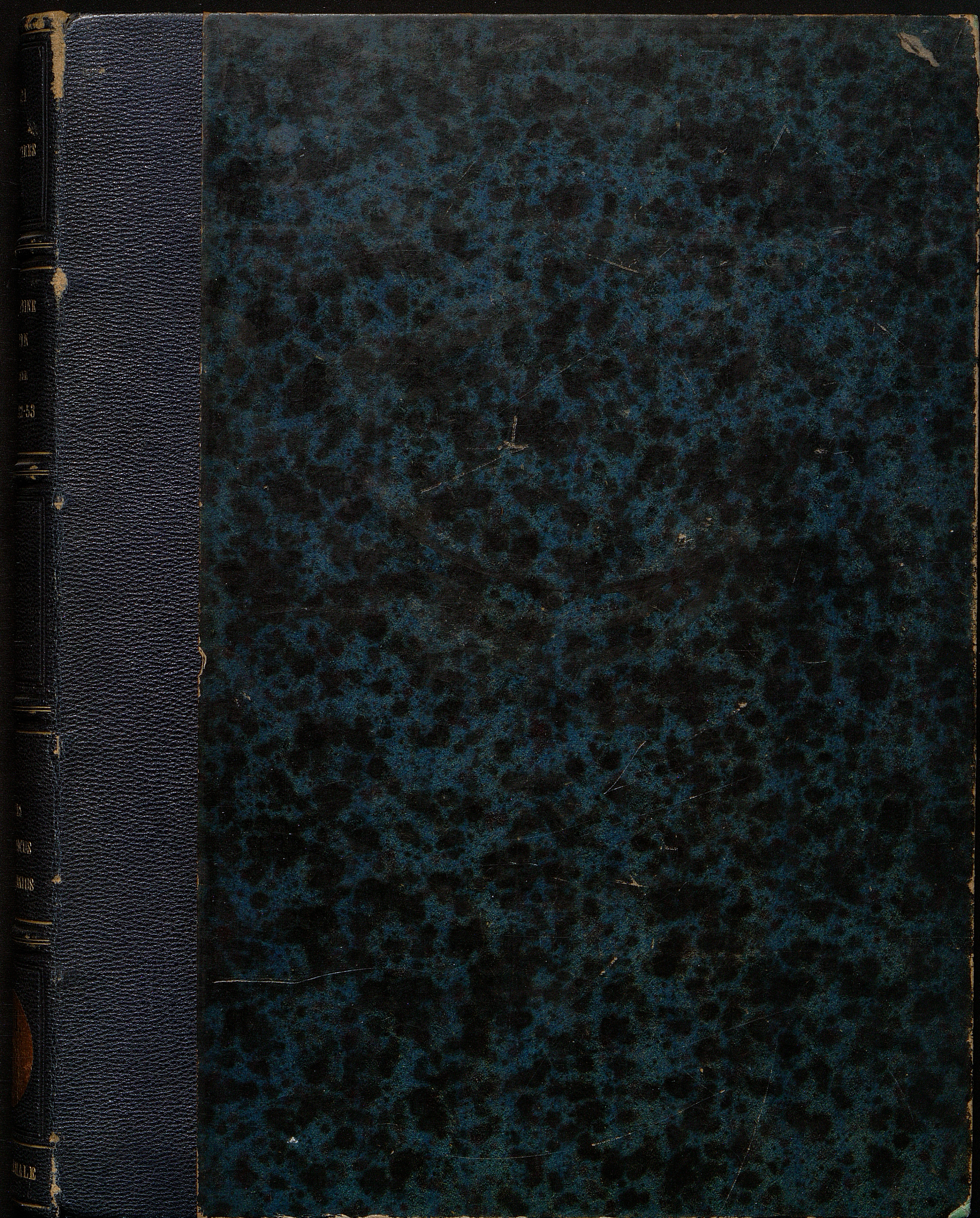
mm

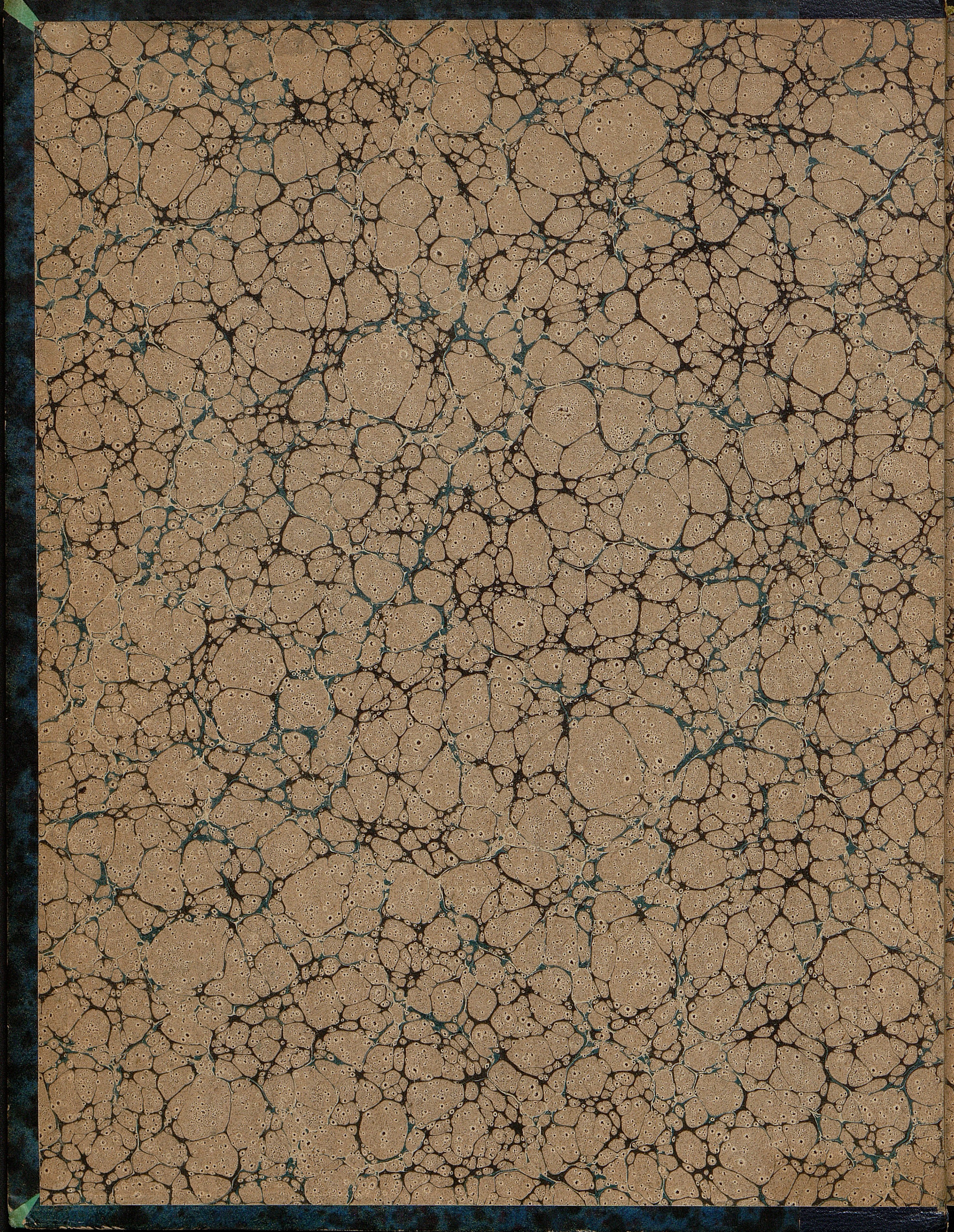
FACULTÉ
DES LETTRES

POÉSIE LATINE
M. PATIN
PROFESSEUR
ANNÉE 1852-53

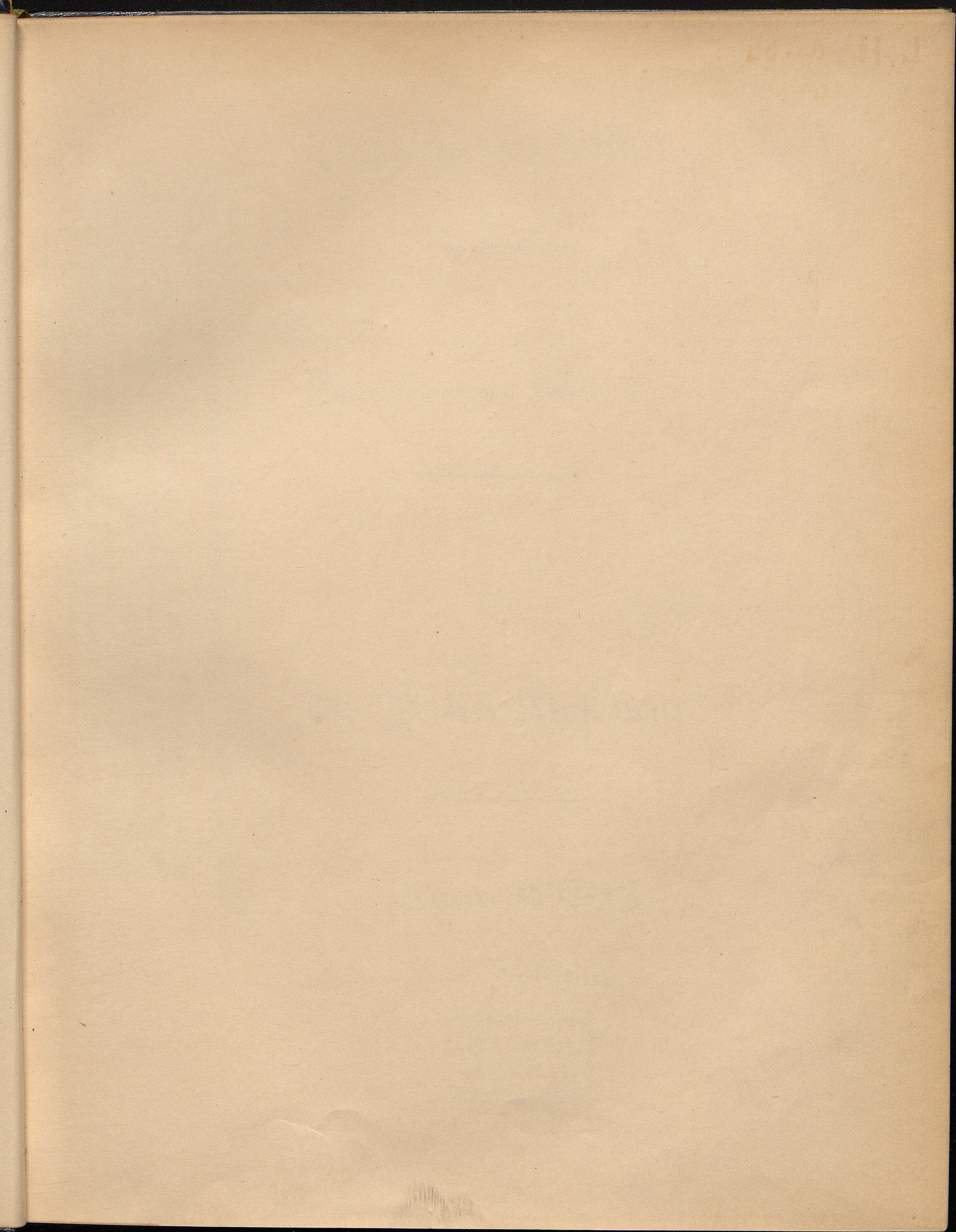
I
ORIGINES
L. ANDRONICUS
NEVIUS. ENNIUS











- **Cours de poésie latine d'Henri Patin**, 1852-53 : rédactions des élèves transcrites avec les notes du professeur

«nous suivions certains cours, mais à tour de rôle nous devions reproduire la leçon, dont la rédaction était ensuite soumise au professeur, révisée et corrigée par lui, puis confiée par M. Jacquinet à un copiste patenté, qui en faisait une expédition très soignée, avec reproduction de la note que le professeur avait inscrite sur la rédaction. Ces copies étaient ensuite réunies, reliées et déposées à la Bibliothèque de l'Ecole» (Bailly, *Souvenirs d'enfance et de première jeunesse*, p. 30).

Rédactions des élèves transcrites avec les notes du professeur.

Faculté des Lettres.

Cours de poésie latine.

Mr Patin, Professeur.

Année 1852-53.

1er Volume.





Le cours a été rédigé par
M. M.

Aderer
Anthoine
Bazin
De Benazé
Carriot
Charles
Cornet.
Henry
Heuzey
Hubert
Grenier
Guillemot
Jarry
Klipffel
Lachelier
Lhenon.

Elèves de seconde année.

Origines de la poésie latine.

Livius Andronicus.

Névius.

Ennius.

1re leçon.

Introduction
à l'histoire
de la Poésie latine.

Introduction
à l'histoire de la poésie latine

L'histoire de la poésie et de la littérature tout entière* chez les Romains jusqu'au Siècle d'Auguste, présente deux grandes époques. La première commence avec Rome elle-même et comprend un espace de 500 ans, pendant lesquels nous ne rencontrons que quelques essais grossiers dans un idiôme encore barbare et informe ; la seconde commence vers le temps des guerres puniques et se prolonge pendant près de 200 ans ; elle voit se produire une foule de chefs-d'œuvre** qui font encore aujourd'hui l'admiration de la postérité.

Dans les 500 premières années de son existence Rome était tout entière à la guerre, et dans les courts intervalles de la paix,*** les procès du forum occupaient ses citoyens. La tache de ce peuple romain qui dès son origine s'était promis l'empire du monde, était bien rude : il avait à se constituer au dedans, à détruire ou à soumettre à ses lois les peuplades qui l'entouraient, à vaincre les terribles Samnites, à pousser ses conquêtes jusqu'aux extrémités de l'Italie et en Sicile, d'où il chassa Pyrrhus au commencement

* ces deux époques forment une division très marquée à l'égard de la poésie, mais moins peut-être pour le reste de la littérature

** Il serait plus exact de dire une foule d'essais en tous genres, parmi lesquels quelques ....

*** le travail des champs et

du second siècle avant l'ère chrétienne.× Rome avait donc peu de temps à donner aux choses de l'esprit; d'ailleurs, il faut le dire, l'inclination aux lettres lui manquait; son génie la portait du autre côté. Les Grecs avaient eu aussi de grandes guerres à soutenir, et cependant ce fut au plus fort même de leur lutte contre les Perses×× que la poésie et l'histoire produisirent chez eux quelques-unes de leurs plus belles œuvres.

Cicéron parcourant l'histoire des premiers siècles de la République romaine, trouve bien de temps en temps quelques hommes doués d'un talent naturel de parole, mais point d'orateurs véritables. Un seul poète pourrait être cité; c'est Appius Claudius Caecus, si fameux par son discours contre Pyrrhus, et qui composa un livre de sentences morales.

La poésie alors était une œuvre collective et anonyme, et ce qui marque surtout combien elle jouissait de peu de crédit, c'est l'humble nom donné aux poètes. Ils s'appelaient Scribae et leurs ouvrages Scriptura. L'instrument qui servait à ces scribes était le vers saturnin. Si dédaigneusement caractérisé par Horace: horridus ille defluxit numerus Saturnius.

× Ici il aurait fallu rappeler la première guerre punique par laquelle se termine cette première époque.

×× et de la guerre du Péloponnèse, sans parler de leurs troubles civils.

Quand aux productions de ces premiers temps de l'éveil du génie romain, c'est encore Horace qui nous dira ce qu'elles étaient:

Sic fautor veterum, ut tabulas peccare vetantes
Quas bisquinque viri sanxerunt, foedera regum
Cum Gabiis vel cum rigidis aequata Sabinis;
Pontificum libros, antiqua volumina vatum,
Dictitet Albano musas in monte locutas.

Ce qu'Horace reproche ici à des critiques malveillants, nous, historiens de la littérature, nous sommes pour ainsi dire obligés de le faire, et d'exhumer avec le plus grand soin tous les débris de l'ancienne poésie latine, quelque grossiers qu'ils nous puissent paraître. Cette recherche nous montre que Rome dans ces premiers temps possédait:

× Sortes de

Des prières ~~et des~~ litanies
Des oracles rédigés après coup au nom de la Divinité.
D'autres oracles, ceux de la Sagesse humaine, résumés dans les Sentences.
Des formules législatives, à qui leur précision et un certain rhythme faisaient donner le nom de Carmina.
Des chants récités à la table des patriciens.
Des chants de triomphe.
Des complaintes funéraires appelées Naeniae.
Des inscriptions triomphales [ou religieuses ?]

III

Des épitaphes.

En somme nous trouvons alors à Rome qqs vestiges de poésie lyrique et didactique. L'épopée n'était pas encore connue des Romains ; ils faisaient de grandes choses, mais ils n'avaient point de poè[tes] pour les chanter. Rome s'avisa aussi du théâtre, du moins de quelque chose qui pouvait y condui[re] nous voulons parler de la poésie fescennine. Ce qu'était cette agreste poésie, Horace nous l'apprend

Agricolae prisci, fortes parvoque beati
Condita post frumenta, levantes tempore festo
Corpus et ipsum animum spe finis dura ferentem,
Cum sociis operum, et pueris et conjuge fida,
Tellurem porco, Silvanum lacte piabant,
Floribus et vino Genium memorem brevis aevi.
Fescennina per hunc inventa licentia morem
Versibus alternis opprobria rustica fudit.

A ce grossier dialogue, dont parle Horace, furen[t] mêlées vers 391 des formes scéniques× et on se trouv[a] ainsi amené au drame×× ~~satirique, qui contribua~~ sans doute à faire naître plus tard la Satire prop[re]ment dite, toujours revendiquée par les Romain[s] comme une production indigène (« Satira tota no[stra] est » Quintilien)

Telle fut la première des deux époques que no[us]

× Empruntées des Etrusques
×× primitif appelé Satura, satire. Le souvenir, la tradition du même dialogue contribuèrent sans doute.

avons déterminées précédemment. L'imagination romaine y sommeille encore, quoique déjà certaines ébauches soient produites et quelques genres essayés. C'est un crépuscule bien plutôt qu'une aurore, et pour dissiper les ténèbres qui couvrent encore une partie du Latium il faudra le soleil de la Grèce (Stellas exortus uti aetherius Sol, pour employer une magnifique image de Lucrèce.)
Omnes — Restinxit

On se plaint quelquefois que la renaissance du 15e siècle soit venue arrêter dans son développement spontané la littérature originale de la France, et l'on ne songe pas que dans un espace de près de 600 ans, cette littérature, livrée à elle seule, avait à peine produit quelques essais dans certains genres légers; il fallut l'inspiration des muses grecques pour éveiller complètement le génie de la France.

Les Romains avaient aussi besoin d'un guide pour leur montrer la route que depuis longtemps ils cherchaient vainement; ils le trouvèrent également dans la Grèce. Une fois mise en contact avec la civilisation grecque, la civilisation inférieure des Romains devait inévitablement avoir le dessous. Caton le Censeur le sentait bien, et cette invasion de Rome par les idées grecques l'effrayait. (Dans Tite-Live, Discours pour la loi Oppia.) Un poète

de la fin du VIe Siècle Porc. Licinius marque la date précise de cette transformation qui nous occu

(Aulu-Gelle Liv. 17. ch. 21.)

Poenico bello secundo Musa pinnato gradu
Intulit se bellicosam in Romuli gentem feram.

Horace n'est pas moins explicite à ce Sujet:

Graecia capta ferum victorem cepit et artes
Intulit agresti Latio

C'est cette prise de possession de Rome par la Gr qui constitue la 2e époque de la littérature latine avant Auguste.

La poésie alors n'est plus une oeuvre collective comme autrefois: ses représentants ont des noms pr qui sont demeurés illustres. De plus, leur rôle ga en importance; ils sont chargés le plus souvent de l'éducation des jeunes patriciens, et par là exercen une grande influence sur la Société romaine.
Ils font l'éducation de la langue elle-même, lui enseignant de nouveaux mots, de nouveaux tours.
Ils remplacent le vers Saturnin par de nouveaux mè sur le patron de la versification grecque.
Ils créent pour Rome la littérature qui lui man par l'introduction des genres imaginés par les Grecs

Trois hommes contribuent surtout à la révolut dont nous venons d'indiquer l'époque et le caractè Ce sont des Grecs ou des Campaniens, Livius Andron

Naevius, Ennius.

Livius Andronicus.

Livius Andronicus était originaire de Tarente et fut fait prisonnier lors de la prise de cette ville par les Romains. Acheté par Livius Salinator, il éleva les enfants de ce patricien, et en récompense de ses services reçut la liberté avec le nom de Livius. Le premier à Rome, vers l'an 239 av. J.C., il fit jouer des pièces régulières tant tragiques que comiques ; On n'y connaissait jusque là que les[×] farces grossières, appelées Atellanes et empruntées des Osques. Livius inaugura aussi l'épopée à Rome, par une traduction [très fidèle][××] de l'Odyssée, que longtemps après, Horace écrivait encore sous la dictée de son rude maître Orbilius. Le premier essai de la poésie latine dans le genre de l'Ode est également dû à Livius ; c'était un hymne composé vers l'an 208 av. J. Ch. et destiné à être chanté par les jeunes Romaines. Tite-Live rapporte ce fait, mais il s'abstient malheureusement de citer les vers mêmes du vieux poète.

+ les drames appelés Satires et

×× On n'en sait trop rien. C'était une fidélité, en tous cas bien rude, et par là bien loin du modèle.

Naevius.

Comme son prédécesseur, Naevius fit des tragédies et des Comédies, mais ses pièces avaient un caractère plus romain, ~~et furent appelées~~[×××] fabulae praetextatae (Trag.) fabulae togatae (Com.), par opposition aux pièces dont le sujet était grec, fabulae crepidatae (Trag.) et fabulae palliatae (Com.). Joignant à l'imitation de Ménandre celle d'Aristophane,

××× Quelques unes sont du nombre assez borné de celles qu'on a appelées

Naevius se permit de lancer des traits satiriques contre les premiers personnages de l'état, les Métellus & les Scipions : il expia sa hardiesse par la prison et l'exil, malgré les tribuns & Plaute qui réclama en vain pour son confrère. Naevius porta le langage familier des Romains à un haut degré de vivacité et d'élégance ; enfin quand on songe que par lui Rome s'éleva jusqu'à la poésie épique, que Virgile daigna plus d'une fois faire des emprunts à son poème sur la première guerre contre Carthage et que du temps d'Horace les vers de Naevius étaient encore dans toutes les mémoires, on est presque tenté de ne pas voir d'exagération* dans cette épitaphe, que le poète favori du peuple de Rome s'était composée lui-même :

> Mortales immortales flere si foret fas,
> Flerent divae Camoenae Naevium poetam
> Itaque postquam est Orcino traditus thesauro
> Oblitae sunt Romae loquier latinâ linguâ

(Aulu-Gelle I. Ch. 24)

* L'épitaphe semble relever surtout chez Naevius l'élégance indigène de son style et c'est à ce titre qu'elle a été rappelée par opposition au langage graeco-latin introduit de son temps déjà et après particulièrement par Ennius

Ennius.

Ennius est né à Rudies près de Tarente : c'est encore un Grec. Caton l'ancien devina son génie quand il servait dans les légions en Sardaigne, et l'amena à Rome, où il composa ses nombreux ouvrages et acheva sa vie dans l'amitié des Scipions.

Naevius s'était encore servi du vers Saturnin en le perfectionnant. Ennius introduisit dans la poésie latine l'hexamètre ou le long vers comme il l'appelle. Il se félicite de cette innovation : Nos ausi reserare fores et dédaigne les poëtes ses prédécesseurs qui chantaient dans le vieux rythme :

« Versibu' quos olim Fauni vatesque canebant ».

* Ceci est un peu écourté : Les ouvrages d'Ennius et particulièrement ses Annales trop peu caractérisés — enfin on ne marque pas ce qui est important dans cette annonce générale, la révolution qui fait succéder à l'universalité de ces premiers poëtes, les vocations plus restreintes, plus spéciales de ceux qui les suivent.

Presque tous les genres furent cultivés par Ennius, l'épopée, la tragédie, la comédie, la poésie didactique et la satire proprement dite, qui apparaît alors pour la première fois, et dont l'ancienne comédie d'Athènes et la poésie fescennine de Rome avaient pu donner l'idée. Les Romains appelaient Ennius **leur Homère**, et en effet comme ce dernier, il est le père et la souche commune des poëtes qui le suivirent, mais là se borne pour la postérité la ressemblance*. Suivons maintenant cette descendance d'Ennius.

Pacuvius – Accius

* Pacuvius n'est-il pas aussi un peu du VIe ?

** mêler éclectiquement leurs modèles, à y....

Dans la tragédie se distinguent surtout Pacuvius et Accius tous deux du 7e siècle*. Dans leurs nombreux ouvrages, ils imitent les Grecs surtout Euripide, le plus récent, le plus séduisant par ses beautés et ses défauts, et par là même le plus facile à reproduire. D'abord simples traducteurs ils se hasardent bientôt à introduire** quelques changements ; enfin ils s'élèvent

jusqu'à des conceptions originales. Tel était Brutus d'Accius, pièce durable, que Cicéron c[ite] souvent, et que le second Brutus avait l'intent[ion] de faire représenter pendant les jeux de sa prétur[e]. [Ainsi donc] chez Pacuvius et chez Accius la tragédie est déjà pleine d'élévation.

Spirat tragicum satis et feliciter audet

Elle ne se hasarde pas sans gloire dans de[s] sujets romains; mais malheureusement elle pa[rle] une langue encore imparfaite et qui disparaîtra bientôt; et quand la langue latine, enfin fixée, pourrait faire entendre sur la scène d'immortels accents, il est trop tard pour la tragédie et la comédie; le théâtre appartient tout entier à la pantomime.

Plaute - Térence.

Dans la comédie, l'œuvre d'Ennius est contin[uée] par de nombreux disciples. Les plus illustres sont Plaute et Térence; le premier, libre, plein de force comique et d'une pétulante gaîté; le second touchant et exquis dans l'expression des sentiments. Le genre comique le plus cultivé est ce[lui] de la fabula palliata: l'exemple de Naevius avait averti les poètes non seulement de s'interd[ire] la personnalité, mais même de ne toucher

* On y touche au VIIe Siècle plus directement, dans la fabula togata d'Afranius, particulièrement.

qui indirectement aux mœurs et aux vices des Romains.*

Plus tard, quand la comédie s'épuise, l'atellane autrefois improvisée est écrite en vers. L. Pomponius s'illustre dans ce genre. Le mime qui dans l'origine n'était qu'un intermède, devient aussi vers ce temps le spectacle principal. Les poètes les plus célèbres dans ce genre agrandi sont Labérius et Publius Syrus qui tous deux ont place dans la vie de César.

Lucilius

La satire vient en aide à la comédie devenue trop timide. Ce que celle-ci n'osait plus livrer au ridicule, le chevalier Lucilius entreprit de le flétrir, sûr que son rang le mettait à l'abri de la loi des XII Tables. Son ouvrage composé de 30 livres de satires*, presque entièrement perdues, renfermait la censure la plus véhémente des vices du temps. Horace a parfaitement caractérisé ce poète avec ses beautés et ses défauts.

* c'est à dire 30 Satires.

** La citation n'est pas suffisante pour être caractéristique. d'autres vers développent cet Urbem. Cela comprenait primores populi, populumq. tributim: il sle peignent arrachant tous les masques, nitidus qua quisque etc.

sale multo**
Urbem defricuit . . . . . .
Nam fuit hoc vitiosus: in hora saepe ducentos
Ut magnum versus dictabat, stans pede in uno;
Cum flueret lutulentus, erat quod tollere velles;
Garrulus, atque piger scribendi ferre laborem.

Plus tard la satire de Lucilius avec moins d'abandon négligé dans le style, avec plus d'enjouement et de

gond, deviendra sous Auguste la Satire d'Horace

Au VIIe Siècle, Ennius a des Continuateurs illustres dans l'épopée. Quelques poëtes, dans des sujets plus particuliers, semblent continuer ses An d'autres tirent de la mythologie× le sujet de leurs ch Varron d'Atace célèbre d'après Apollonius de Rho les exploits de Jason, Catulle les noces de Pelée e de Thétis. Le petit recueil de ce dernier occupe un place considérable dans la littérature latine; a Catulle commencent véritablement l'ode et l'élé chez les Romains. Ses pièces badines ou épigra matiques sont des monuments qui doivent dur toujours, enfin la Didon même de Virgile n'a point fait oublier l'Ariane du poëte de Vérone.×

× des poëmes myth. des Grecs,

Varron d'Atace — parmi eux

Catulle.

×× un peu de désordre — Ariane devrait être rappelée à propos de l'Epopée — puis devrait venir la poësie mêlée — fort en usage alors, mais ici se produisant par des monuments, enfin les genres à peu près nouveaux — L'Ode, L'Elégie

Lucrèce.

Ennius avait composé sous le nom de Praecep un poëme didactique ou gnomique comme celui d'Appius Claudius, et un poëme philosophique in tulé Epicharme. Lucrèce reprend des mains d'En la poésie philosophique; il s'inspire des doctrine d'Epicure et de la poësie d'Empédocle; et sa profo sympathie pour les misères humaines,××× lui inspi son poëme sur la Nature des choses; cette œuvr si originale, pleine d'une éloquence souvent subl et de l'imagination la plus brillante. Après Lucrèce, il ne manque plus à la poésie latine que

××× ajoutez son enthousiasme pour la triste philosophie qu'il en croit le remède.

des formes un peu plus précises, un goût plus sûr, une élégance, une harmonie plus continues, c'est ce qu'elle recevra d'Horace et de Virgile.

Là s'arrête la carrière que nous devons parcourir, c'est à dire le jour où meurt Lucrèce et où Virgile prend la robe virile; coïncidence fameuse qui a fait dire à un critique anglais, traduct. de Lucrèce (Creech) que par une sorte de métempsychose, la poésie latine avait passé du génie de Lucrèce dans celui du poète de Mantoue, et était ainsi arrivée à sa perfection.

Résumé.

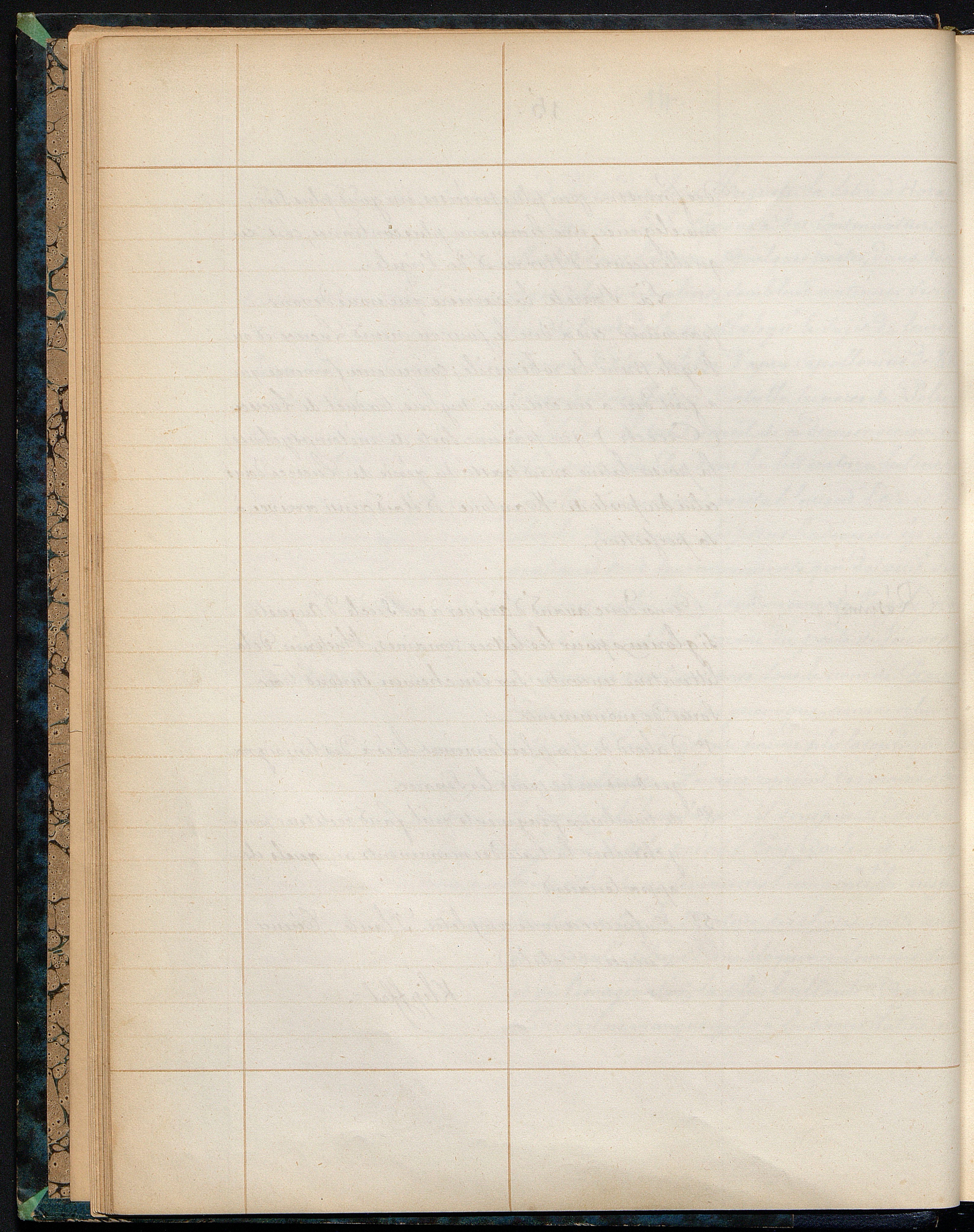
Ainsi donc avant d'arriver à ce siècle d'Auguste si glorieux pour les lettres romaines, l'historien de la littérature rencontre sur son chemin surtout trois sortes de monuments :

1°. d'abord de simples souvenirs liés à des témoignages dont on ne peut les séparer.

2°. de nombreux fragments qu'il faut restituer pour y chercher la trace des monuments auxquels ils appartenaient.

3°. Enfin des œuvres complètes. Plaute, Térence, Lucrèce, Catulle.

Klipffel.



2e leçon.

Origines de la Poésie latine.

Chant des frères Arvales.

Origines de la Poésie. – Chant des frères Arvales.

L'histoire de la poésie latine avant Auguste se divise, avons nous dit, en deux époques; l'une comprenant cinq cents années, l'autre deux cents. Ces époques, inégales en durée, ne le sont pas moins en intérêt. De la première il ne nous reste que des souvenirs confus; la seconde, au contraire, est très riche en œuvres, qui nous sont parvenues soit complètes, soit par fragments plus ou moins longs.

Rome, pendant les cinq premiers siècles, paraît occupée tout entière par les travaux champêtres, les affaires d'argent, la politique et la guerre. Elle suit en cela les instincts tout pratiques de sa nature. Cicéron dans cette première époque découvre à peine q. q^s hommes éloquents, mais point d'orateurs: il ne faut pas espérer davantage d'y trouver des poètes. La poésie alors n'est qu'une rédaction, Scriptura, œuvre anonyme et collective, ayant pour tout instrument cet « horridus numerus Saturnius » si méprisé d'Horace.

Il faut voir dans les poètes du grand siècle la peinture de ces premiers Romains livrés exclusivement aux occupations journalières de la campagne ou de la ville. Rappelons-nous ces beaux vers

des géorgiques de Virgile. (II, 513 et suiv.)
Agricola incurvo terram dimovit aratro:
Hinc anni labor; hinc patriam parvosque nepo
Sustinet, hinc armenta boum meritosque juvenco
Le poète va de saison en saison, nous montrant
les travaux qui remplissent chacune d'elles, et
le bonheur qui suit ces travaux. Puis, rattac
la grandeur de Rome à cette vie laborieuse, q
a formé des hommes pour la conquête du mon
il termine ainsi:
Hanc vitam veteres olim coluere Sabini;
Hanc Remus et frater; sic fortis Etruria crevi
Scilicet, et rerum facta est pulcherrima Roma,
Septemque una sibi muro circumdedit arces.
Horace, un autre éloquent témoin de ces temps
reculés, oppose dans un charmant tableau le g
intéressé des premiers Romains aux goûts si change
mais si favorables aux arts, du peuple grec:
Ut primum positis nugari graecia bellis
Coepit, et in vitium fortunâ labier aequâ,
Nunc athletarum studiis, nunc arsit equorum
Marmoris aut eboris fabros aut aeris amavi
Suspendit pictâ vultum mentemque tabella
Nunc tibicinibus, nunc est gavisa tragoedis.
Romae dulce diu fuit et solemne, reclusâ

Mane domo vigilare, clienti promere jura,
Cautos nominibus rectis expendere nummos,
Majores audire, minori dicere per quæ
Crescere res posset, minui damnosa libido (Ep. II, 1. v. 93)
Le même parallèle de la raison Romaine et de l'imagination grecque se retrouve dans l'épître aux Pisons, v. 323.

Graiis ingenium, Graiis dedit ore rotundo
Musa loqui, praeter laudem nullius avaris.
Romani pueri longis rationibus assem
Discunt in partes centum diducere. « Dicat
Filius Albini: si de quincunce remota est
Uncia, quid superat? Poteras dixisse? – Triens. – Eu!
Rem poteris servare tuam. Redit uncia: quid fit? –
Semis. » An, hæc animos ærugo et cura peculi
Quum semel imbuerit, speramus carmina fingi
Posse linenda cedro et lævi servanda cupresso?

Le Docteur Creutzer (E. II, p. 450) remarque que cette vie d'action et de calcul était consacrée à Rome par la manière dont on employait le premier jour de l'année, partout ailleurs donné aux charmes du repos et aux devoirs de l'amitié. « Quelque solennel que fût le premier jour de l'an, les Romains ne voulaient pas qu'il se passât dans l'inaction. » Ovide nous dit la même chose au

début de ses *Fastes* (liv. 1, v. 166) : Comme
s'étonnait de ne pas voir les tribunaux vag
le premier jour de l'an, il en a demandé la ca
à Janus, et Janus lui a répondu.

Tempora commisi nascentia rebus agendis,
Totus ab auspicio ne foret annus iners.
Quisque suas artes ob idem delibat agendo
Nec plus quam solitum testificatur op

Tels étaient les Romains dans la vie privé
L'histoire nous dit assez leur vie politique et
guerrière. Comment s'étonner après cela d
rôle subalterne des poëtes dans une parei
société?

Ce n'étaient pas des poëtes; c'étaient, n
l'avons déjà dit, des rédacteurs, *Scribae*. Le
grammairien Festus nous l'apprend: « Les an
dit-il, appelaient du nom de Scribes les
copistes et les poëtes — *Scribas proprio nomine
antiqui et librarios et poetas vocabant* »(p.
Nous voyons dans le même passage de Festu
qu'au temps de Livius Andronicus ce nom
leur était encore conservé: Livius Andronicu
ayant composé un hymne religieux à l'épo
de la seconde guerre punique, fut comblé
d'honneurs par les Romains, et l'on éleva d

sur le Mont Aventin un temple à Minerve, « in quâ liceret scribis histrionibusque consistere, ac dona ponere in honorem Livii. » Ainsi, quels que soient les honneurs décernés à Livius dans une circonstance toute particulière, voilà les poètes désignés d'un nom peu relevé, et confondus avec les histrions, comme ils l'étaient tout à l'heure avec les copistes. On ne voit pas qu'au temps même d'Ennius la condition des poètes fut beaucoup plus honorée. Nous lisons dans les Tusculanes (1re l. ch. 2) que Caton l'ancien plaidant contre M. Fulvius Nobilior, lui reprocha comme une chose déshonorante d'avoir emmené des poètes avec lui dans sa province. Or quels étaient les poètes auxquels Caton fesait allusion? C'était avant tout Ennius, que lui même avait naguère distingué en Espagne, et dont il avait fait la fortune; Ennius, un poète si grand pour son temps, et surtout un poète si fier, au dire de Cicéron: « Quare suo jure noster ille Ennius sanctos appellat poëtas, quod quasi Deorum aliquo dono atque munere commendati nobis esse videantur » (Cic. Pro Archiâ, 8). Aulu Gelle (XI, ch. 2.) nous a conservé un autre passage de Caton où les poètes sont appelés des intrigants[x]: « Poeticae artis honos

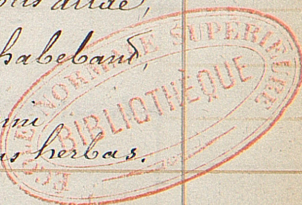
[x] des parasites, des flatteurs.

non erat. Si qui in eâ re studebat aut sese ad convivia applicabat, grassator vocabatur ». Enfin, nous voyons encore au commencement du 7e siècle de Rome, Térence employer l'humble mot de scriptura pour désigner ses charmants ouvrages. Au premier vers du prologue des Adelphes, il se plaint des attaques injustes de ses ennemis: « Postquam poeta sensit scripturam suam ab iniquis observari, &tc... » De même dans le second prologue de l'Hécyre (v. 5); il réclame le droit de faire rester au théâtre telle pièce proscrite à sa naissance, et d'empêcher qu'elle ne meure avec l'auteur: « ne cum poëta scriptura evanesceret ». Témoignages bien significatifs assurément, et qui prouvent combien la poésie, longtemps mal cultivée à Rome, demeura longtemps aussi mal honorée!

Quelque idée que nous puissions nous former après cela du prosaïsme des Romains pendant les cinq premiers siècles de leur histoire, si pleins d'ailleurs de si grandes choses, quelque pauvre qu'ait été pendant tout ce temps leur poésie, en cette poésie a-t-elle existé: et il était impossible qu'elle n'existât pas. Cinq siècles sans aucune poésie seraient dans la vie d'un peuple

un fait contraire à toute vérité, contraire aux lois mêmes du développement de l'humanité. La poésie n'est pas en effet quelque chose de fortuit, mais q. q. chose de nécessaire, que nous apportons avec nous dans le monde, que l'on trouve partout où il y a des hommes réunis en corps de nation; avec l'organisation même la plus grossière, avec les mœurs les plus sauvages. Aristote (Poét. ch. IV) nous dit que la poésie a pour causes deux dispositions également naturelles à l'homme: le goût de l'imitation et le goût du rythme. Viennent les circonstances, et cette faculté poétique que nous avons en nous se produira d'elle même. Lucrèce nous fait assister au premier éveil de cette faculté poétique, v. 1318 et suiv. du Ve livre. Dans ce morceau magnifique, où règne un perpétuel contraste entre les riantes images de la nature sensible et les traits rudes des mœurs sauvages, on voit le poète se transporter en imagination aux temps primitifs du monde, et se faire par son admiration contemporain des faits qu'il représente. Détachons q. q^s vers:

Saepe itaque inter se, prostrati gramine molli,
Propter aquae rivum, sub ramis arboris altae,
Non magnis opibus jucunde corpora habebant,
Praesertim quum tempestas ridebat, et anni
Tempora pingebant viridantes floribus herbas.





Tum joca, tum sermo, tum dulces esse cachinn
Consuerant: Agrestis enim tum musa vigeba
Tum caput atque humeros plexis redimire coro
Floribus, et foliis, lascivia læta monebat:
Atque extra numerum procedere, membra moventes
Duriter, et duro terram pede pellere matrem:
Unde oriebantur risus, dulcesque cachinni,
Omnia quod nova tum magis haec et mira vige
Et vigilantibus hinc aderant solatia somno,
Ducere multimodis voces, et flectere cantu
Et supera calamos unco percurrere labro
Unde etiam vigiles nunc haec accepta tuentu
Et numeris servare genus didicere; neque hilo
Majore interea capiunt dulcedine fructum,
Quam silvestre genus capiebat terrigenarum.

Tibulle, après Lucrèce, nous retrace ces premiers
besoins et ces premiers divertissements de l'esp
en q.qs vers où l'on trouve, à défaut du génie
Lucrèce, le charme d'un style toujours pur.

Agricola assiduo primum satiatus aratro
Cantavit certo rustica verba pede;
Et satur arenti primum est modulatus av
Carmen, ut ornatos diceret ante deos.
Agricola et minio suffusus, Bacche, rubenti
Primus inexperta duxit ab arte choros (El.
v.

Les vers de Tibulle sont déjà plus précis que ceux de Lucrèce : ils indiquent une mesure, certa verba pede. De plus, Lucrèce faisait naître la poésie uniquement des loisirs champêtres : Tibulle à cette première influence en ajoute une autre, celle du sentiment religieux, dont n'avait pas dû se souvenir le poète Epicurien. La même chose se trouve dans un double passage de Virgile et d'Horace, bien plus précis encore que Tibulle sur cet intéressant sujet. Avec les vers de Virgile et d'Horace nous n'assistons plus seulement aux origines de la poésie en général, mais particulièrement aux origines de la poésie Romaine. Virgile (Georg. II v. 385) nous montre les Ausoniens fêtant Bacchus par des rires, par des chants, par des vers grossiers, se couvrant la figure de masques d'écorce, suspendant aux arbres les objets de leur culte :

Nec non Ausonii, Trojâ gens missa coloni,
Versibus incomptis ludunt risuque soluto ;
Oraque corticibus sumunt horrenda cavatis ;
Et te, Bacche, vocant per carmina læta, tibique
Oscilla ex altâ suspendunt mollia pinu.

Horace en dit encore plus : il donne un nom à ces vers « Versus incompti » dont parlait Virgile et le nom de poésie Fescennine est prononcé. La poésie Fescennine c'est le commencement de la Satire et le

commencement du drame ;

Agricolae prisci, fortes parvoque beati
Condita post frumenta, levantes tempore festo
Corpus, et ipsum animum spe finis dura ferentem
Cum sociis operum pueris et conjuge fidā,
Tellurem porco, Sylvanum lacte piabant,
Floribus et vino genium memorem brevis aevi.
Fescennina per hunc inventa licentia morem
Versibus alternis opprobria rustica fudit (Ep. II, 1, v. 139)

La poésie naquit donc à Rome de l'agriculture et de la religion. Le cours de l'année rustique était marqué chez les Romains par toutes sortes de fêtes : chacune de ces fêtes devait être une occasion de poésie. Une entre autres, la fête de L'ambarvale, celle assurement qui compte le plus dans les souvenirs littéraires.

La fête de l'ambarvale, appelée aussi arvorum lustratio, arvorum purgatio, était célébrée par chaque chef de famille dans son champ. On promenait trois fois à l'entour des victimes dont le sang répandu devait appeler la fécondité sur la terre, et détourner les fléaux. Cette procession était accompagnée de chants et de danses. Les allusions à cette cérémonie sont fréquentes dans Virgile : « Quum faciam vitulā pro frugibus, ipse

venito » (Egl. III, v. 77) « Et quum lustrabimus agros » (Egl. V, v. 75) – Et encore, ce tableau ravissant des Géorgiques, qui nous montre tout l'ensemble de la fête.

Imprimis venerare deos, atque annua magnæ
Sacra refer Cereri, lætis operatus in herbis,
Extremæ sub casum hiemis, jam vere sereno.
Tum pingues agni et tunc mollissima vina;
Tunc somni dulces, densæque in montibus umbrae.
Cuncta tibi Cererem pubes agrestis adoret:
Cui tu lacte favos et miti dilue Baccho,
Terque novas circum felix eat hostia fruges;
Omnis quam chorus et socii comitentur ovantes,
Et Cererem clamore vocent in tecta. Neque ante
Falcem maturis quisquam supponat aristis,
Quam Cereri, torta redimitus tempora quercu,
Det motus incompositos et carmina dicat (G. I. v. 338.)

Tibulle a fait aussi, à l'occasion de cette cérémonie, une élégie intitulée Ambarvalia, que l'on peut regarder comme un petit chef-d'œuvre de composition. Elle s'ouvre avec la fête elle-même, au point du jour, et se termine avant la nuit. Tibulle y fait d'abord l'office du héraut qui convoque les assistants; puis, du prêtre qui implore les Dieux; enfin, il est le poète célébrant le repos universel de ce jour, les bienfaits de la vie champêtre, et

exprimant les sentiments de joie et de reconnaissance des hommes. La prière de Tibulle peut nous donner une idée des prières usitées dans ces fêtes antiques, quoique celles-ci fussent beaucoup moins élégantes, comme on le voit dans les formules que Caton nous en a conservées (ch.
Voici comment s'exprime Tibulle:

Di patrii, purgamus agros, purgamus agrestes;
Vos mala de nostris pellite limitibus,
Neu seges eludat messem fallacibus herbis,
Neu timeat celeres tardior agna lupos.
Tunc nitidus plenis confisus rusticus agris
Ingeret ardenti grandia ligna foco,
Turbaque vernarum, saturi bona signa coloni,
Ludet, et ex virgis exstruet ante casas (El. II. 1.

Cette prière a été imitée par Ovide, au premier li
des *Fastes* v. 567, et développée par lui avec son abandon ordinaire.

A ce culte privé de *l'ambarvale* répondaient dans le culte public des rites célébrés par un collège spécial. Ce Collège, *collegium fratrum arvalium*, était très ancien. Pline nous dit (liv. XVIII, 2) que l'existence en remontait jusqu'à Romulus.* Acca Laurentia, et l'un d'eux étant venu à mourir, Romulus ne dédaig

* Il se composa d'abord des 12 fils de la nourrice de Romulus, Acca ....

pas de le remplacer. On comprend qu'un collège qui se vantait d'avoir en un pareil fondateur et un pareil membre ait conservé à Rome une très grande influence. Il compta dans son sein beaucoup d'illustres personnages. Parmi les actes nombreux qui nous sont restés de cette confrérie, les uns nous donnent la liste des citoyens assistant aux fêtes; les autres se rapportent à la nomination de tel ou tel empereur ou prince au rang des fratres. On peut voir dans la collection d'Orelli (E. I p. 388) une inscription où le titre de frère est conféré à Antonin le Pieux. Nous avons dans notre musée des antiques les deux bustes d'Antonin et de Lucius Verus en costume de frères Arvales. Pline d'ailleurs nous décrit ce costume: c'était une couronne d'épis, la plus ancienne couronne de Rome, ajoute Pline; des bandelettes blanches servant à rattacher cette couronne; et, par dessus, un grand voile blanc. Ces prêtres avaient, pour la célébration de leur culte, des formules de prières qui remontaient aux plus anciens temps. Quelque chose nous en a été transmis par une inscription découverte en 1778 dans les fondations de la sacristie de St Pierre de Rome. Cette inscription date du règne d'Hélagabale, et atteste la transmission de ce rituel invariable

4

pendant toute la durée de la République et de l'Emp.
On y raconte que les prêtres, après avoir fermé le
temple, la robe retroussée, les livres du culte dan
les mains, se mettaient à chanter en dansant
les paroles suivantes.

Enos lases juvate, Enos lases juvate, Enos lases
Juvate, neve luærve marma sins incurrere in
Pleores, neve luærve marma sins incurrere in
Pleores, neve luærve marma sins incurrere in
Pleores. Satur furere mars limen, sale sta
Berber, satur furere mars limen, sale sta
Berber, satur furere mars limen, sale sta berber
Semunis alterni advocapit cunctos, Semunis altern
Advocapit cunctos, Semunis alterni advocapit cun
tos, Enos marmor juvato, enos marmor juvato
Enos marmor juvato; Triumpe, Triumpe, Triump
Triumpe, Triumpe.

Autant qu'on peut distinguer quelque chose dan
ce curieux et bizarre monument, il y a là des
invocations aux dieux Lares, à Mars, qui, par
parenthèse, est invoqué de même dans les prièr
rappelées par Caton l'ancien, et enfin à des
dieux inférieurs désignés sous le nom de Sem
ce qui équivaut à Semones ou Semihomines. Ces
invocations répétées trois fois chacune donnent

ce chant une forme analogue à nos Litanies catholiques. Il est probable aussi que cette triple répétition répondait à un triple mouvement dans la danse, tripudiatio. Nous avons perdu aujourd'hui la mesure de ces vers, et les tentatives qu'on a faites pour la reconstituer sont au moins téméraires. Quel est d'ailleurs le caractère de ce monument? À coup sûr on n'y trouve pas la liberté d'un chant lyrique, mais bien plutôt la rudité d'une formule, d'un texte de prière consacrée. C'est plus tard seulement, c'est dans un siècle de civilisation développée, de culture d'esprit, que la poésie de la campagne inspira les hommes comme Virgile, Horace, Tibulle ou Ovide: et ces poètes seront des hommes de la ville, avides de se reporter par l'imagination à une vie plus voisine de la nature. Mais à l'époque qui nous occupe, les vrais pâtres, les vrais laboureurs sont loin de la poésie des Bucoliques et des Géorgiques: leurs œuvres se réduisent à de rudes chansons, à de sèches prières, production grossière d'une inspiration primitive.

On peut consulter sur le chant des frères Arvales:
Marini Atti e monumenti dei fratelli Arvali 2 vol.

in 4°, 1795.
Orelli. Recueil d'inscriptions (E. I. p. 388.)
Egger Latini Sermonis vetustioris reliquiae
Hermann (Elementa doctrinae metricae) qui a es[sayé]
d'appliquer à ce vieux monument la mesure du v[ers]
Saturnin
Lanzi. célèbre antiquaire Italien, qui le premier a
tenté de donner une traduction du texte (Sagg[io]
di lingua etrusca)
M. Klausen. Bonn 1836 (De carmine fratrum arvalium)
M. Ed. Duméril Poésie populaire latine antérieure [au]
XIIe Siècle p. 103 sqq.
M. W. Korssen., Berlin 1846
(Origines poesis romanae, p. 86 sqq.

A. Hubert

3e leçon.

Chant des prêtres Saliens.

Du Chant des Saliens

Malgré les conjectures hardies du Savant Hermann, nous ne pouvons encore affirmer sans restriction que les prières des Arvales fussent en vers. Il n'en est pas de même de celles des Saliens. Varron les appelle « prima verba poetica. » — Cicéron dit : « Nihil est tam cognatum mentibus nostris quam numeri atque voces ; quorum illa summa vis carminibus est aptior et cantibus, non neglecta, ut mihi videtur, a Numâ, rege doctissimo, majoribus que nostris, ut epularum solemnium fides ac tibiæ Saliorumque versus indicant. » — Quintilien est encore plus précis : « Versus quoque Saliorum habent carmen ; » et Diomède va jusqu'à parler d'un pied qui était employé dans ces vers : « Numam Pompilium, divinitate præditum, hunc pedem (Spondeum) pontificium appellasse memorant, cum Salios juniores, æquis gressibus circulantes ; induceret spondeo melo Deos placare indigetes. »

Ling. lat. l. 7. ch. 3.

Orat. l. 3. ch. 51.

Inst. Orat. L. 1. Ch. 10.

Diom. l. 3. ch. 5.

Mais si tous les auteurs anciens sont d'accord à reconnaître que les chants des Saliens avaient un rhythme et une métrique, tous ne sont pas du même avis en ce qui concerne l'origine de ce collège de Prêtres. Denys d'Halicarnasse, remarquant que leurs prières accompagnées de danses, ont

Ant. Rom. L. 2. ch. 70.

un caractère à la fois religieux et guerrier, les compare aux Corybantes et aux Curètes de la Crète; il disserte à ce propos sur l'étymologie de Curetes qui est Κοῦροι, jeunes gens, et celle de Saliens, Salio, Salire, Condir. Plusieurs savants ont partagé son opinion. — Servius commentant le vers 285 du 8e livre de l'Enéide:

Tum Salii ad cantus, incensa altaria circum

prétend que des monuments antiques attribuent la fondation du collège des Saliens à Salius, arcadien compagnon d'Evandre: « E veteribus monumentis constat, Saliorum auctorem fuisse Salium Arcadem, qui in Italiam cum Evandro venerat. » Selon Macrobe, il y avait des Saliens à Tibur, à Tusculum, à Veïes avant qu'il y en eût à Rome, où Numa n'aurait fait que les introduire, sans les créer lui-même. — D'autres veulent qu'il y ait eu un premier collège de ces prêtres sous Romulus, que Numa en ait institué un second. — C'est à Numa que Plutarque et Ovide font honneur de l'institution primitive: nous nous rangerons à leur avis; nous allons résumer le récit que fait l'auteur des Fastes.

De violents coups de tonnerre, suivis de désast

Saturn. L. 3. ch. 12.

?

Plut. Numa. ch. 13 &.
Ovid. Fast. l. 3. v. 285.

terribles, effrayaient depuis longtemps les Romains et leur roi. Numa consulte Égérie ; la nymphe lui apprend que Faunus et Picus, divinités du Latium, connaissent les moyens de conjurer la foudre. Mais ils ne révèleront leur secret que s'ils sont adroitement enchaînés. Le roi se cache donc dans le bois sacré où se trouve la fontaine de Picus et de Faunus. Ceux-ci arrivent pour se désaltérer à la source ; ils trouvent les coupes pleines de vin qu'ont disposées auprès les serviteurs de Numa, et s'enivrent. Surpris et enchaînés, comme Protée par le Berger Aristée, ils promettent de faire descendre Jupiter de l'Olympe, par un art que le poète n'indique pas, se retranchant sur un scrupule religieux. Le roi des Dieux arrive en effet ; elicitur, d'où son surnom d'Elicius. La terre tremble sous son poids.

Constat aventinae tremuisse cacumina sylvae

Terraque subsedit pondere pressa Jovis

Numa d'abord effrayé, reprend bientôt son calme habituel ; « comment détourner de nous les coups de ta foudre » demande-t-il à Jupiter. — » Coupe une tête » répond le Dieu — « une tête d'oignon. » — « Une tête d'homme. » — « l'extrémité de ses cheveux. » — « Il me faut une âme — » « Une âme de poisson. »

Jupiter se mit à rire, et satisfait des réponses du

roi, promet de lui donner le lendemain un gag
éternel de sa protection.

Numa rentre à Rome et raconte son entrev
avec le maître des Dieux et des mortels. Le peu
montre quelque incrédulité et veut attendre
l'événement. « Soyez donc ici, dit le roi, dem
dès l'aurore. »

Le jour paraît ; une assemblée immense se re
devant le palais de Numa. Celui-ci s'avan
et adresse sa prière à Jupiter. Alors retentiss
dans le ciel serein, trois coups de foudre précé
d'éclairs et un bouclier, légèrement balancé p
les vents, descend au milieu de la foule étonnée

Ecce levi scutum versatum leviter aurâ
Decidit : (1)

Ses bords sont coupés et arrondis de telle sorte
qu'on n'y voit aucun angle. Numa lui donn
le nom d'Ancile. Pour empêcher qu'on ne
dérobât ce présent d'un Dieu, il commande
à un habile artiste, Mamurius, de faire on
boucliers semblables, et la garde des douze
Anciles est confiée aux Saliens.

On s'est mis bien en peine pour trouver
l'étymologie de ce mot : Ancile. Juba le fait v
de ἄγκυλος ; Plutarque de ἀγκύλιον, et, dan

(1) Lucain explique d'une manière bien
différente la chute du bouclier :
« Illud in extremâ forsan longeque remotâ
Prodigium tellure fuit : delapsaque cœlo
Arma timent gentes, hominumque erepta lacertis
a Superis demissa putant. Sic illa profecto
Sacrifico cecidere Numae, quae lecta juventus
Patricia cervice movet : spoliaverat Auster
Aut Boreas populos, ancilia nostra ferentes.

Numa C. 14

son incertitude, il ajoute : « Le premier ancile pourrait bien avoir reçu son nom de sa chute d'en haut (ἀνέκαθεν), ou de la guérison des malades, ἄκεσις ; car d'après lui, le gage de la clémence divine fut accordé à Rome à la suite d'une peste ; ou de la fin de la sécheresse (αὐχμῶν λύσις), ou de la suspension du fléau (ἀνάσχεσις). Voilà ce qu'on peut dire si l'on tient à ce que ce mot dérive du grec. » — Les grammairiens latins lui donnent pour racines am (ἀμφὶ) et cæsum (cædere, tailler). Varron adopte une étymologie à peu près pareille : ancisu, et Festus pense comme lui.

Il y a aussi diverses opinions sur ce Mamurius Veturius qui fit les onze boucliers semblables à l'ancile sacré. Ovide parle de lui comme d'un artiste très renommé, et il nous apprend en outre que Mamurius demanda, pour récompense de son travail, l'honneur d'être nommé à jamais dans les chants des Saliens. Son nom se trouvant également dans les prières des Arvales, certains commentateurs pensent que ce pourrait bien être le Dieu Mars. Enfin Varron croit que Mamurius Veturius n'est autre chose que Memoria Vetus : « Meminisse a memoria, quum quid remanset in mente indeque rursus movetur, quæ a manendo ut manimoria poterit esse dicta.

Ling. lat. L. 6. c 45.

Ita que Salii quod cantant, memuri veturi, significa[nt] veterem memoriam. » Pour nous, nous resterons touj[ours] attachés à la légende d'Ovide, dont nous préfé[re]rons aussi l'étymologie du mot Ancile :

Jd (scutum) que Ancile vocat (numa) quod ab omni parte[...]
Quemque notes oculis, angulus omnis abest.

Deux vers du même poète résument avec préc[ision] et élégance, l'origine du nom des Saliens, leur costume, leurs chants :

Ovid. Fast. loc. cit.

Jam dederat (numa) Saliis, (a saltu nomina ducunt)
Armaque, et ad certos verba canenda modos.

Ce fut donc Numa qui donna aux Saliens, c[es] prêtres danseurs, et leurs vers et leur habillement. Les vers nous sont maintenant presque totalem[ent] inconnus ; quant à l'habillement, il est décri[t] par Plutarque avec beaucoup de soin : « Au mo[is] de Mars, dit-il, les Saliens portent en procession les boucliers sacrés dans les rues de Rome,[1] vêtu[s] d'une tunique de pourpre, de larges baudriers d'air[ain], un casque d'airain sur la tête, et faisant retenti[r] les boucliers en les frappant du plat de leurs cou[rtes] épées. » D'autres parlent d'une mitre, au lieu du casque d'airain. « Leur danse, continue Plutarq[ue], consiste surtout dans le mouvement des pieds ; c[e] sont des pas gracieux et variés, des tours et des retou[rs]

Numa. Ch. 13.

(1) Ils les portaient à leur cou.
Et Salius laeto portans Ancilia collo.
(Luc. Ph. L. 1er v. 584)

C. f. Creutzer - Guigniaut, relig. de l'Antiq. T. IV, 1e part. p. 158 2e partie, Planche XCV nos 359, 360.

rapides et cadencés qu'ils exécutent avec autant de rapidité que de vigueur. » Cela s'accorde bien avec ce que nous lisons dans d'autres écrivains : — Virgile dit que Vulcain avait ciselé sur le bouclier d'Enée :

En. ch. 8 v. 663.

Hinc exsultantes Salios, nudosque Lupercos
Lanigerosque apices, et lapsa ancilia cœlo.

Od. L. 4. Od. 2. v. 25.

Horace renvoie Vénus auprès de Paulus Maximus qui élèvera à la déesse une statue autour de laquelle :

..... Bis pueri die
Numen cum teneris virginibus....
Laudantes, pede candido
In morem Salium ter quatient humum.

Ep. 15 ad Lucil.

Sénèque recommande à son ami Lucilius, entr'autres exercices, « Saltus, vel ille qui corpus in altum levat, vel ille qui in longum mittit, vel ille, ut ita dicam, saliaris, aut, ut contumeliosius dicam, fullonius. » Or les foulons étaient les ouvriers qui blanchissaient les toges en les foulant aux pieds. — Selon Servius, il y a un chœur de jeunes gens et un chœur de vieillards.

Serv. Comm. de l'En. l. 8. v. 287.

Selon d'autres, ceux-ci chantent, ceux-là dansent.

La corporation des Saliens se recrute parmi les patriciens et les personnages les plus importants de Rome. Nous voyons dans Tite-Live que Publius Scipion en fit partie. « Stativa deinde ad Hellespontum aliquandiu habuerunt (Romani), quia

T. L. liv. 37. ch. 33.

dies forte, quibus ancilia moventur, religiosi ad ita-
inciderant : iidem dies P. Scipionem propiore etiam
religione, quia Salius erat, disjunxerant ab exercitu
causa que et is ipse morae erat, dum consequerentur
Jul. Cap. Vie de M. Aur. ch. 41.
Julius Capitolinus rapporte que Marc Aurèle voul
aussi être Salien et qu'il s'occupa avec beaucoup de
de cette charge honorifique.

Le siège de la corporation Salienne était au Mont Pa
sur lequel s'élevait le temple de Mars d'où partait
procession. Il y avait un président, præsul ; un
chantre, Vates ; un inspecteur général, magister. La
même hiérarchie fut transportée dans les autres
collèges institués par les rois successeurs de Num
« Novum (Saliorum) numerum Hostilius addi
(adaupit ?) ; nam duo sunt genera Saliorum, sicu
in Saliaribus Carminibus invenitur, Collini et
Serv. Comm. En. L. 8. v. 285.
Quirinales a Numa instituti, ab Hostilio vero
Pavorii et Pallorii instituti » Ce texte nous mont
bien que l'on comptait plusieurs collèges de Salien
mais Servius se trompe sans doute en attribuant
Numa la fondation des Collini et des Quirinales.

La fête des Saliens revenait tous les ans
aux Kalendes de Mars. D'après les uns, elle du
trente jours ; d'après d'autres quatorze seulement.
prêtres faisaient des processions dans les divi

quartiers de Rome, où ils s'arrêtaient à des mansiones ou reposoirs. Chacune de ces promenades était suivie d'un banquet où régnaient l'abondance et la joie. Horace y fait allusion dans une ode bien connue:

Hor. Lib. 1 Ode 37

> Nunc est bibendum, nunc pede libero
> Pulsanda tellus; nunc Saliaribus
> Ornare pulvinar Deorum
> Tempus erat dapibus, sodales.

et ailleurs encore:

Lib. 2. Od. 14.

> Absumet heres Cæcuba dignior
> Servata centum clavibus, et mero
> Tinget pavimentum superbis
> Pontificum potiore cœnis.

A l'origine, c'était Hercule qu'on honorait dans les fêtes saliennes:

Virg. En. l. 8. v 287

> Hic juvenum chorus, ille senum qui carmine laudes
> Herculeas et facta ferunt, ut prima novercae &

Avec le temps, le culte changea, et Mars succéda à Hercule: " Urbe autem condita, ad gradivum Martem eos (Salios) posteà choros, Numa, ut opinor, transtulit, Romanæ gentis auctorem. " Peut-être ce qui nous paraît une transformation, n'en est-il pas une en réalité.

Serv. En. loc. cit.

Certains auteurs, entr'autres Macrobe et Varron, disent qu'Hercule et Mars étaient, aux yeux des prêtres, à peu

Mac. L. 3. ch. 12.

3

près le même Dieu. On appelait Mars Ἄλλος ou Ἡρακλῆς.[x] Puis, comme la fête des Saliens se rencontrait avec d'autres fêtes, on invoqua encore d'autres divinités, mais cependant jamais Vénus, déesse inconnue au temps des rois.

[x] titre d'une des ménippées de Varron

Macr. L. 1. ch. 12.

Le Culte et les prières des Saliens ont un caractère astronomique et rural. Les douze boucliers, à ce qu'on pense, représentent les douze mois de l'année. Mars est le Dieu qui ouvre le printemps, préside au renouvellement de la nature et veille sur les fruits de la terre. Le mois auquel il donne son nom étant aussi celui où les Romains entrent en campagne, Mars est encore considéré comme le Dieu de la guerre, et peu à peu on n'honora plus en lui que la divinité des combats. Mais il ne faut pas s'étonner des attributions différentes qu'il eut dans l'origine. N'est-il pas la divinité par excellence pour les Romains dont il a fondé la ville? N'est-ce pas lui aussi qui, sous le nom de Mars Forensis, préside aux affaires civiles et aux contestations du forum?

Serv. Comm. En. l. 8 v. 3.

Outre les invocations à Mars, nous savons que dans les prières des Saliens il y avait des chants en l'honneur d'autres Dieux ou déesses: a... Deos singulos versus ficti a nominibus eorum appellabantur, ut Janvarii, Junonii, Minervii...

Paul Diacr. Epis. Festi.

Am. lib. 2 c 83.

Paul Diacr. Epit Festi

Symm. Epist. l. 3. Ep. 44.

des vœux pour le peuple Romain tout entier et même pour les citoyens illustres. Nous avons parlé déjà de Mamurius Veturius. Tacite nous dit que les amis ou les flatteurs de Germanicus firent décréter que son nom serait répété dans les prières des Saliens: „Honores, ut quis amore in Germanicum aut ingenio validus, reperti, decretique; ut nomen ejus Saliari carmine caneretur.“ &. On appelait axamenta, de axare, assare i.e nominare, les chants composés à la gloire des grands hommes: „Axamenta dicebantur Saliaria Carmina, quia Saliis sacerdotibus cantabantur in universos homines composita.“ Scaliger et Vossius croient que axamenta vient de axilus, tablettes: nous préférons l'explication de Paul Diacre qui est aussi celle de Festus.

Les textes de ces prières se conservèrent, avec les mots anciens, pendant toute la durée de l'empire. Symmaque s'adressant à un de ses amis qui goutait fort l'antiquité: „In prisca verba redeamus, „ dit-il „, quibus Salii canunt, augures avem consulunt, et decemviri tabulas condiderunt.“ Le temps employé ici pour les chants Saliens, canunt, et pour les augures, avem consulunt, contraste avec le parfait qui désigne les travaux des Decemvirs, condiderunt tabulas. Il n'est cependant pas probable que

les textes des prières Saliennes fussent exactement les mêmes au temps de Symmaque, que sous [les] successeurs de Numa. M. Egger, dans [son] livre intitulé « Vetustioris Latini Sermonis reliquiae selectae » conjecture, et avec raison qu'ils subirent quelques rajeunissement. Sans doute les additions qu'on y fit, lorsqu'on vou[lut] introduire les noms et les louanges des personn[ages] célèbres, n'étaient pas dans une langue sembla[ble] à celle des premiers Saliens.

Malgré ces modifications, la langue de ce co[llège] de prêtres était la plus ancienne de Rome: Den[ys] d'Halicarnasse appelle leurs chants πατρίους τινὰς ὕμνους, preuve certaine qu'au temps des [...] ils n'étaient pas obsurs pour la foule.

Ils devinrent dans la suite, inintelligi[bles] non seulement pour elle, mais pour les prê[tres] eux mêmes. « Saliorum carmina, » dit spirituellement Quintilien, « Vix sacerdotibu[s] suis satis intellecta. » Cela tenait à ce qu'on les apprenait par cœur, sans s'attacher à en comprendre exactement le sens. Marc-Aurè[le] praesul, vates et magister du collège des Sali[ens] « Carmina cuncta didicerat », rapporte Jules Capitolin; et, bien qu'il fût très scrupuleu[x]

Inst. Or. l. 1. ch. 6.

Marc Aur. Vit. Ch. 41.

à remplir religieusement ses fonctions, il récitait les prières saliennes sans savoir ce qu'il disait.

Pourtant, de savants commentateurs avaient essayé d'éclaircir ces textes devenus énigmatiques. Lucius Ælius Stilo, maître de Varron; Verrius Flaccus, abrégé par Festus et Paul Diacre, s'étaient donné mille peines pour en interpréter le sens grammatical. Les Archéologues les avaient étudiés aussi au point de vue des Antiquités. Tous ces travaux, tous ces efforts n'aboutirent à rien et le mot *Saliaris* était comme synonyme de *Obscurus*.

Sid. Apoll. Lett. l. 8 Ep. 16.

On se rappelle à ce propos les vers piquants d'Horace:

Jam Saliare Numae carmen qui laudat, et illud
Quod mecum ignorat, solus vult scire videri &
(Epist. II, 1, 86)

Le poète critique finement ceux qui veulent paraître savoir seuls ce qu'ils ignorent avec tout le monde, c. à d. les chants des Saliens. Remarquons en même temps qu'Horace, ainsi qu'Ovide, rapporte à Numa l'institution de ce collège sacerdotal.

Les vers du satirique latin doivent laisser à penser aux modernes, qui, souvent, sont moins timides qu'il ne faudrait.

Nil intentatum critici liquêre...

Quelques mots leur suffisent pour reconstruire une inscription mutilée; et pour une de leurs conjectures

qui est plausible, il y en a vingt qui sont a
moins subtiles et forcées. Il n'est rien non plu
qu'ils ne prétendent expliquer et commenter.
« Bien des choses anciennes, dit M. Hermann, »
sont mieux comprises par les modernes que par
anciens ; » et il tâche de saisir le sens du frag
qui nous reste des chants saliens : a Cozeulodoize
omnia verò ad patula coemisse jamcusianos
duo misceruses dux ianus ve vet pos melium
recum.... » A coup sûr, une pareille hardi
a de quoi nous éblouir. Mais ne vaut-il par
mieux s'abstenir de tous ces raffinements où
perd l'intelligence du lecteur et quelque fo
celle du commentateur ? Si l'on a pu donne
une traduction satisfaisante du chant des fr
Arvales, ce n'est pas une raison pour qu'on
parvienne au même résultat en ce qui conc
les deux ou trois lignes que Varron nous a tran
mises des chants des chants des Saliens. ×

Ling. Lat. L. 7. ch. 26.

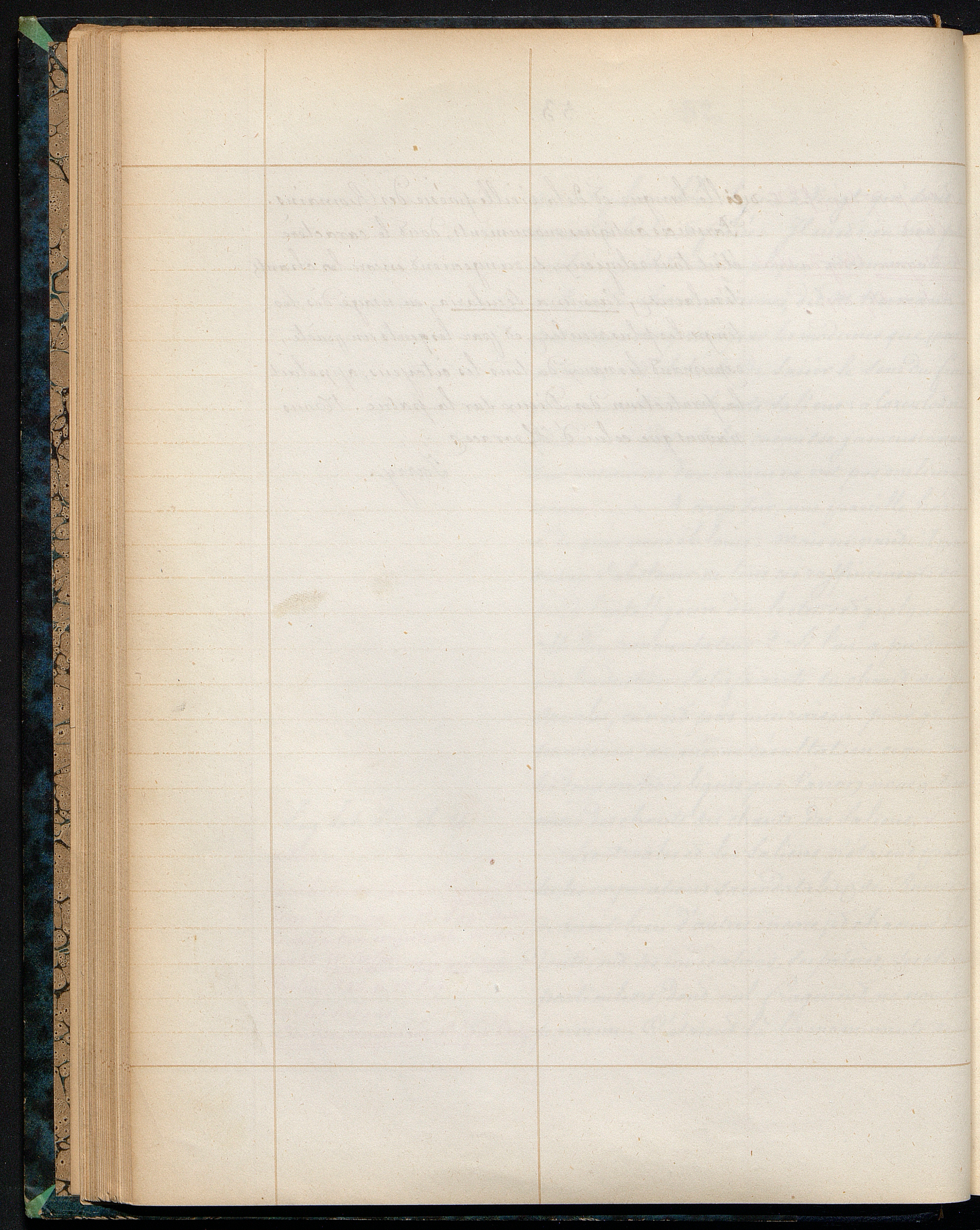
× Voir :
pour les textes Saliens, Egger. Lat. serm. vet. relig. p. 72 sqq. pour l'explication conjecturale de ces textes, W. Corssen orig. poes. rom. Berlin, 1846, p. 15 sqq.
— Sur les Saliens
Creutzer-Guigniaut Relig. de l'Antiq.

Les Arvales et les Saliens n'étaient pas l
seules corporations sacerdotales de Rome. Il
en avait bien d'autres encore, et chacune, sa
doute, eut ses invocations, ses prières, ses chan
particuliers, dont nul fragment ne nous est
parvenu. C'étaient là les monuments de la

t. 11, 1re p. p. 507 sqq. (cf. t. II, 2e p. p. 649)
— Ch. Magnin Orig. du theat. mod. t. 1, p. 247 sqq.

vieille langue et de la vieille poésie des Romains. Parmi ces antiques monuments, dont le caractère était tout religieux, se rangeaient encore les chants Séculaires, Carmina Secularia, en usage dès les temps les plus reculés, et par lesquels un poète, exprimant les voeux de tous les citoyens, appelait la protection des Dieux sur la patrie. Nous n'avons que celui d'Horace.

Jarry.



4e [illegible]

[illegible]

4e leçon.

Des oracles à Rome.

Des Oracles.

Les oracles mêmes des Dieux viennent naturellement après les chants que les collèges des prêtres faisaient entendre en leur honneur; et comme ils étaient rendus en vers ils doivent avoir une place dans l'étude de la poésie latine. Cicéron dans son livre sur la Divination dit que ces révélations d'en haut commencèrent à être écrites en prose vers le temps qui précéda Pyrrhus. Mais pourquoi la forme poétique et la mesure avaient-elles paru jusque là indispensables? Plutarque nous en donne plusieurs raisons dans son traité intitulé: Pourquoi la Pythie ne rend-elle plus ses oracles en vers? Et Fontenelle les a toutes résumées dans son spirituel ouvrage sur les Oracles.* D'abord dans ces temps primitifs les vers étaient la langue naturelle de tous ceux qui s'adressaient au public. Il fallait bien aussi qu'Apollon, le dieu de la poésie, s'exprimât dans la langue des poëtes; enfin cette forme convenait mieux à l'enthousiasme prophétique, et laissait une trace plus profonde dans le souvenir.

*2e dissert. ch. 5.

Les Oracles qui étaient en Grèce tant en honneur

n'étaient pas moins consultés et révérés par
populations italiotes et en particulier par les
Romains. En Italie, comme en Grèce ces oracles on
leur légende et leur histoire. Parlons d'abord de
légende. En Italie, avant que l'influence grecq
n'eût effacé ces premières traditions, elle était tou
nationale: ces premiers prophètes étaient bien de
dieux du Sol. Nous voyons d'abord Picus, fils de
Saturne, et Faunus fils de Picus qu'Ovide me
scène au troisième livre de ses *Fastes*: et dans ce
partie de l'*Enéide* où Virgile a ressuscité avec to
d'érudition et de poésie tout à la fois les ancienne
fables du Latium (liv. VII, v. 81) Latinus consu
les oracles de Faunus son père. Canens, fille d
Janus et femme de Picus, Fauna, femme de Fau
prédisent également l'avenir et sont à la fois des
divinités champêtres et des divinités prophétique
Leurs noms mêmes témoignent de leur rôle; Can
vient certainement de Canere, et Faunus se rapp
de la racine qui a formé en grec φημι, en latin fa
nom qu'on donnait aussi à ce dieu. Les oracles fure
sans doute rendus dans cet antique mètre Saturni
convenait à des descendants de Saturne. Enni
désigne positivement ce rythme grossier comm
celui des anciens Faunes.

et *fatuus*

Versibus quos olim vates, Faunique canebant.
Horace lui-même regarde Faunus comme le protecteur des poëtes et lui attribue son salut lorsqu'il faillit être écrasé sous un arbre.

Nisi Faunus ictum levasset
Mercurialium custos virorum.

Lucrèce (IV, 582) lorsqu'il cherche à expliquer le phénomène naturel de l'écho, et qu'il se plait à décrire les croyances populaires qui courent à ce sujet dans les campagnes, oublie la tradition de la nymphe grecque: et dans des vers d'une admirable richesse il peint ces Faunes dont les rires, les jeux, et les nocturnes ébats troublent le profond silence des bois.

.... et Faunos esse loquuntur
Quorum noctivago strepitu, ludoque jocanti
Adfirmant vulgo taciturna silentia rumpi.

Puis, continuant sa description, il nous montre Pan qui agite sur sa tête sa couronne de pin et par les sons de sa flute étonne au loin les habitants des campagnes.

Et genus agricolum late sentiscere, quum Pan
Pinea semiferi capitis velamina quassans
Unco saepe labro calamos percurrit hiantes,
Fistula sylvestrem ne cesset fundere Musam.

C'est sans doute à des divinités du même genre qu'il faut attribuer ces voix mystérieuses qui se

firent entendre souvent à Rome dans les gra
circonstances. Cicéron dans son de Divination
curieux traité où son frère Quintus défend cont
lui la cause des devins et des Oracles, dit forme
ment que c'étaient des Faunes qui les faisai
entendre. « Saepe etiam in praeliis Fauni aud
et in rebus turbidis voces veridicae mitti videntur
Ce passage est au livre I ch. 45 et 44 ; un aut
analogue, se trouve au second livre chap. 3. Tit
Live rapporte à ce sujet un fait fort curieux. Peu
de temps avant l'invasion des Gaulois on enten
la nuit une voix qui présageait ce malheur. Le
sénat qui d'abord n'en avait pas tenu compte, fi
dès que la paix fut rétablie élever sur la voie
nouvelle un temple au Dieu Aïus Locutius.
Expiandae etiam vocis nocturnae, quae nuntia
cladis, ante bellum Gallicum audita neglectaq
esset, mentio illata, jussumque templum in
Via Aio Locutio fieri. » (V. 50 ch. 1, 31 11, 7.)
avec un grand plaisir qu'on se trouve au mi
de cette mythologie toute romaine, bientôt corr
par le plus bizarre mélange avec celle de la Gr
Les Muses du Mont Parnasse ou de la Piérie
sont pas encore venues en Italie, mais les tribu
italiotes ont leurs Camenae, appelées encore

Casmenæ ou Carmenæ, qui plustard ne firent plus qu'un avec les Neuf sœurs, et maintenant encore sont un synonyme commode dans les Gradus. C'étaient, avant cette confusion, des divinités des eaux, des fées des fontaines, douées de l'esprit prophétique. Nous voyons le Grec Ennius au commencement de ses annales latines, les appeler indifféremment Muses ou Casmènes.

Musae, quae pedibus vastum pulsatis Olympum,
Musae, quas memorant Casmenas esse Latini.

Leur nom se rapproche facilement de Canere et de Carmen. Tite Live est le premier à ranger parmi ces déesses la nymphe Egérie, épouse et conseillère mystérieuse du roi Numa, et dit qu'il consacra aux Camènes le bois témoin de leurs entretiens (I. 21) Fontenelle dans son livre des Oracles (II. 5.) a comme on voit grand tort de s'étonner qu'un fleuve rende des oracles; c'était l'habitude des divinités des eaux. C'est aussi le moment de parler de cette nymphe Carmenta qui avait une grande place dans le culte des Romains. Vers le temps de la guerre de Troie, le roi Evandre amena en Italie une colonie de Pélasges Arcadiens, et il était conduit dans cette expédition par Carmenta, nymphe douée de l'intelligence des choses futures. C'était selon les uns

la femme, selon les autres la mère d'Evandre. E
rendait des oracles en vers, son nom le prouve, soit qu'
vienne de Carmen ou de Carens mente. Plutarque
en parle dans sa vie de Romulus, au chapitre
et quand Ovide arrive dans ses Fastes aux Carmen
qui se célébraient deux fois l'an, il s'arrête longtemp
sur cette curieuse tradition. Quand les vaisseaux
Arcadiens remontent enfin le Tibre, cette femme
inspirée

Quæ simul ætherios animo conceperat ignes
Ore dabat pleno carmina vera Dei.

s'élance à la poupe, les cheveux en désordre,
mains tournées vers la rive droite et vers les
collines où Rome s'élèvera plus tard ; puis el
salue les dieux de ces contrées, ces Camènes
protectrices des eaux, et son chant semble
brer d'avance le lien qui unira la mythologie de
Grèce à celle de Rome.

Dii que petitorum, dixit, salvete locorum
Tu que novos cœlo terra datura deos!
Fluminaque, et fontes, quibus utitur hospita tellus
Et Nemorum divae, Naïadumque chori!

Puis elle prédit la grandeur future de Rome en
beaux vers, mais qui sont trop inspirés de Virgile
Fallor? an hi fient ingentia mœnia colles

Juraque ab hac terra cætera terra petêt?
Montibus his olim totus promittitur orbis:
Quis tantum fati credat habere locum!

Et toute cette grande prédiction finit par l'éloge de Livia Augusta. Carmenta, entre autres honneurs qu'elle recevait à Rome, avait donné son nom à l'une des portes de la ville qui s'appelait Porte Carmentale. Tite-Live au livre 1 chapitre 7 de son histoire dit en parlant de Carmenta qu'elle fut antérieure à la fameuse sibylle de Cumes. « Carmentam, quam fatiloquam ante adventum Sibyllae gentes miratae sunt. » Cette citation met en scène un nouveau personnage prophétique, bien connu d'ailleurs par le sixième livre de l'Enéide. Nous sommes ici moitié sur le terrain de la légende, moitié sur celui de l'histoire. Pour ce qui est de la légende, Virgile nous instruit mieux que personne; c'est lui qui nous parle de cette roche Eubéenne percée de cent ouvertures, de ce temple d'Apollon et d'Hécate: et en faisant promettre par Enée un sanctuaire et des gardiens pour les livres de la sibylle, il ne fait que louer un projet exécuté par Auguste qui fit construire le temple d'Apollon Palatin. On voit encore que la sibylle inscrivait tantôt ses oracles sur des feuilles d'arbre, tantôt les prononçait oralement.

Foliis ne carmina manda,
Ne turbata volent rapidis ludibria ventis:
Ipsa canas, oro.

Ces paroles d'Enée nous montrent encore que ces prophéties étaient bien écrites dans le langage de la poésie.

Mais quittons la fable pour venir à l'histoire. Une femme qui s'est fait entendre en plusieurs temps et en plusieurs lieux vient trouver Tarquin avec neuf volumes d'oracles et lui propose de les acheter. Tarquin refuse d'en donner le prix qu'elle demande; elle en livre trois aux flammes; sur un second refus elle en brûle trois autres; enfin Tarquin achète les trois qui restent pour le prix qu'on lui demandait de tous les autres. On trouve cette anecdote dans Denys d'Halicarnasse IV. 62, dans Pline XIII. et dans Aulu Gelle I. 19. Tarquin confie ces livres sibyllins à deux magistrats, nommés pour cela duumviri. En l'an 387 la garde en fut désormais confiée à des decemviri choisis moitié dans les patriciens, moitié dans les plébéiens. Sylla porta leur nombre à quinze, et César à seize. Ces livres furent souvent consultés dans les grandes circonstances et les prédictions étaient toujours d'accord avec la politique; cela s'appelait: adire libros sibyllinos

Sat. 1, 17

×Macrobe nous raconte que Cornélius Rufus ayant fait établir par l'interprétation d'anciennes prédictions les jeux Apollinaires, fut surnommé Sibylla. Ce nom contracté est devenu sous la forme de Sylla la dénomination d'une branche bien célèbre de la gens Cornelia. L'aristocratie avait donc sous sa main et faisait connaître au peuple, quand cela était utile, et ces antiques prophéties de la Sibylle, et les décisions des augures, et quelquefois même des oracles qu'on avait été chercher à Delphes, et que les scribes avaient traduits en vers latins. Deux de ces scribes traducteurs d'oracles nous sont connus, les frères Marcius et Publicius; les autres sont anonymes. Fontenelle n'a donc pas sujet de dire dans son livre qui embrasse à tort l'époque impériale seulement, que les Romains méprisaient assez les oracles (2e dissert. ch. V.) Au contraire la gloire du sanctuaire grec de Delphes était venue à Rome: et les Romains envoyèrent plus d'une ambassade à la célèbre Pythie. Rien n'est plus intéressant que ces premiers rapports entre les Grecs et les Romains. Nous voyons sous Tarquin le Superbe le célèbre Brutus faire partie d'une de ces missions à Delphes.× On trouve au 16e chapitre du 5e livre de Tite-Live un oracle d'autant plus curieux qu'on reconnaît évidemment dans la

× Liv. 1, 56.

prose de l'historien les traces de l'ancienne forme
poétique, le vers est seulement rompu et le sty
un peu rajeuni. Hermann dans son traité de la
métrique a même rendu, autant que possible, à c
anciens vers leur rythme et leur mesure.) Voici
toutefois le fait dont il est question. Pendant le
siège de Veies un vieil haruspice étrusque avai
predit que Veies serait prise dès que les Romain
auraient déchargé du surcroit de ses eaux le la
albain enflé subitement. Amené devant le Sén
il répéta son assertion, et les députés envoyés à Del
rapportèrent la même réponse. C'est cette répon
que Tite Live nous conserve: « Romane, aqu
Albanam cave lacu contineri, cave in mare
manare suo flumine sinas; emissam per ag
rigabis, dissipatamque rivis extingues. Tum tu
audax hostium muris, memor quod per tot anno
obsides urbem, ex ea tibi his, quae nunc panduntur
fatis victoriam datam. Bello perfecto, donum am
victor ad mea templa portato; sacraque patria q
omissa cura est instaurata, ut assolet, facito. » O
ne retrouve dans ces lignes un tour archaïque
surtout les premières lueurs d'expression poétique
que nous rencontrions dans ces œuvres primitiv
La même tradition est répétée par Cicéron: De

Divinatione I 44 et II. 32. Et M. de Bonstetten dans un voyage[x] curieux à d'autres titres dit avoir visité les lieux où ce phénomène de la crue des eaux s'était passé.[xx] Ainsi les oracles prenaient l'intérêt des propriétaires patriciens voisins du lac Albain, et faisaient dépendre la victoire de l'irrigation de leurs terres. Les autres oracles ont été rendus dans un temps plus rapproché; mais pour augmenter leur autorité, on les faisait remonter au Ve siècle ou même plus haut. En 535, comme il est dit au XXIIe livre de Tite-Live, ch. 57, et au XXIIIe, chapitre 11, Quintus Fabius Pictor envoyé à Delphes, revient la couronne de laurier sur la tête, selon les rites sacrés, et après avoir indiqué les sacrifices nouveaux qu'il fallait instituer, termine par ces mots où l'on reconnaît encore le style antique dans la prose plus élégante de Tite Live: « Si ita facitis, Romani, vestræ res meliores facilioresque erunt; magisque ex sententia respublica vestra vobis procedet, victoriaque duelli populi Romani erit. Pythio Apollini, republica vestra bene gesta servataque, lucris meritis donum mittote, deque prædâ, manubiis, spoliisque honorem habetote: lasciviam a vobis prohibetote. » Cet oracle se termine comme le premier par la demande d'un présent. M. Michelet dans les notes de son histoire romaine a donné la traduction de ces prédictions.

[x] Voyage dans le Latium p. 363. – C'est un voyage littéraire sur le théâtre des six derniers livres de l'Enéide

[xx] Il les décrit et explique l'intention tout administrative de l'oracle.

C'est ainsi que ces antiques Carmina des ora[teurs]
peuvent avoir une place dans les origines de la po[ésie]
latine.

L. Heuzey

5e Leçon

Les mystères à Rome

Drame liturgique

5e leçon.

Des oracles à Rome.

Poésie Gnomique.

Des Oracles à Rome. Poésie gnomique.

Nous sommes arrivés aux temps historiques de Rome, à cette époque où les livres Sibyllins et les divinations des auspices étrusques servaient à l'aristocratie romaine de moyens de gouvernement. Mais il ne faut pas croire, comme l'a avancé Fontenelle dans son histoire des oracles, que tout autre mode de prophétie ait été méprisé à Rome. Nous voyons au contraire l'oracle de Delphes consulté à plusieurs reprises et du temps même des Rois, puisque, sous Tarquin, Brutus accompagna les fils du Roi dans une visite célèbre rendue à Delphes, pour consulter cet oracle que Tite-Live appelle à cette occasion, « maxime inclutum in terris oraculum. » C'est là un des plus antiques liens de Rome avec la Grèce.

Liv. 1, 56.

D'ailleurs, il y eut de bonne heure à Rome des devins indigènes et qu'on peut déjà appeler Vates. Ici, nous trouvons enfin des noms propres historiques. C'est d'abord le nom de Marcius, porté par deux frères de noble famille que Cicéron compare aux enfants devins de Priam.

Cicér. De Divinat. 1, 40.

« Quid Asiae rex Priamus, nonne et Helenum filium et Cassandram filiam divinantes habebat, alterum

	auguriis, alteram mentis incitatione et permo
	divinâ? Quo in genere Marcios quosdam fra
	nobili loco natos apud majores nostros fuisse scrip
	videmus. »
Cicer. De Divinat. II, 55.	Cicéron cite encore un certain Publicius.
	Mais il distingue deux sortes de divination:
	qui s'appuie sur un art et sur des signes extérieu
	l'autre qui repose sur la seule inspiration:
	« Iis igitur assentior qui duo genera divinationu
	esse dixerunt, unum quod particeps esset artis, al
Cicer. Ibid. 1, 18.	quod arte careret. » Et Cicéron atteste que cer
1, 2.	prédictions n'étaient pas sans crédit: il rappo
	même un exemple, peu s'en faut contemporain
	lorsque dans la guerre octavienne, au temps de la
	entre Marius et Sylla, on crut devoir écouter le
	prédictions d'un certain Cornelius Culléolus, q
	remontaient sans doute à une époque antérieure,
	inconnue aujourd'hui.
L'an de Rome, 666.	« Ex quo genere saepe hariolorum etiam et vat
Ibid. 1, 2.	furibundas praedictiones, ut Octaviano bello, Co
	Culleoli, audiendas putaverunt. » Ce Culléolus ét
	de la classe des devins qui ne connaissaient que
	l'inspiration.
	On voit par cet exemple que Lucain ne s'est
	trop éloigné de la vérité historique, en supposan

au temps de la seconde guerre civile, une dame romaine qui prophétise.

Luc. Phars. 1, 676.

« Talis et attonitam rapitur matrona per urbem,
Vocibus his promens urgentem pectora Phoebum. »

Seulement peut-être le rôle que Lucain prête ici à cette matrone s'écarte-t-il un peu de cette modestie qu'Horace exprime ainsi :

Hor. ad Pisones. 232.

« Ut festis matrona moveri jussa diebus
Intererit satyris paulum pudibunda protervis. »

On peut d'ailleurs reprocher à la prédiction de cette romaine de n'être guère qu'un tableau géographique de la guerre civile : sans doute la forme de la prophétie s'y trouve, mais non cet esprit prophétique qu'il est si difficile de faire revivre, et que Virgile cependant a si heureusement reproduit au sixième livre de l'Enéide. Lucain, à cet égard, reste même loin du vieux Marcius dont il faut citer l'oracle en rendant compte des événements curieux qui y donnèrent lieu.

La lecture de Tite-Live prouve incontestablement qu'il y avait dans Rome une lutte continuelle entre la religion officielle, sauvegardée par le Sénat et une foule de superstitions populaires ou d'origine étrangère qui prétendaient aussi se produire ouvertement, surtout dans les époques de désastres. C'est ainsi qu'à la suite

Liv. IV. 30 An de Rome 324.

d'une peste, on trouve cette décision publique :

« Datum inde negotium aedilibus ut animadver
ne qui nisi romani dii, neu quo alio more, quam
patrio colerentur. »
Plus tard, ce sont les succès d'Annibal qui donn
naissance à de nouvelles témérités religieuses.

Liv. XXV, 1.

« Non jam in secreto modo atque intra parietes c
lebantur Romani ritus, sed in publico etiam
foro Capitolioque mulierum turba erat nec sa
cantium, nec precantium Deos patrio more. Sa
culi ac vates ceperant hominum mentes: quo
numerum auxit publica plebs, ex incultis di
bello infestisque agris, egestate et metu in urbem com
sa, et quaestus ex alieno errore facilis, quem velut
concessae artis usu exercebant. » D'autres passa
de Tite-Live prouvent encore que plusieurs p
sonnes trouvaient leur profit à répandre ces
titions. Cette fois, les édiles et les magistrats m
cipaux nommés triumviri capitales eurent ordre d
sévir contre l'introduction des rites nouveaux, m
leur autorité fut méconnue, et il fallut qu'un d
du préteur Urbain Atilius intervînt pour qu'on l
livrât tous ces rituels, tous les recueils d'oracles qu
entretenaient l'effervescence superstitieuse du p

Liv. XXV, 1.

« Is edixit, ut, quicumque libros vaticinios pre
nes que aut artem sacrificandi conscriptam habe

eos libros omnes litterasque ad se ante Kalendas Apriles deferred, neu quis in publico sacrove loco, novo aut externo ritu sacrificaret. »

Liv. XXXIX, 16.

Plus tard, la répression des Bacchanales longuement racontée par Tite-Live donna lieu dans Rome à des scènes violentes.

566 A. J. C.

Enfin, cette espèce de persécution contre les religions nouvelles qui tendaient à s'introduire dans l'ancien culte, persista sous les Empereurs. On voit Auguste brûler plus de 2000 livres d'oracles qui n'avaient point été autorisés par les lois, et choisir même parmi les livres sibyllins ceux qu'il doit conserver et placer sous la protection de la statue d'Apollon, et sous la garde des Quindécemvirs.

Suét. Aug. 30

Tibère, à son exemple, s'oppose à l'introduction d'un nouveau livre sibyllin et reproche aux auteurs de cette [proposition leur] étourderie et leur ignorance des anciens usages. « Misit litteras Cesar, modice tribunum increpans ignarum antiqui moris ob juventam &c. »

Tac. Ann. VI, 12.

Mais pour en revenir à Marcius, ce fut le préteur Cornélius Rufus, successeur de M. Atilius, qui découvrit ses prédictions, un peu après la défaite de Cannes. Ce désastre était prédit dans la première partie de l'oracle de Marcius; la seconde partie promettait aux Romains que leurs ennemis seraient chassés d'Italie, si l'on instituait des jeux en l'honneur d'Apollon. Les

Chefs du gouvernement avaient un double motif pour forger de pareils oracles ; d'une part, puisque la dé[faite] de Cannes avait été annoncée, il ne restait plus qu'à en prendre son parti, en reconnaissant que c'avait [été] un malheur inévitable, puisqu'on avait livré la ba[tail]le contre la volonté des Dieux ; d'autre part, une voie [était] ouverte à l'espérance, et le devin dont la première p[rédic]tion était justifiée d'avance, gagnait par la une gr[ande] autorité pour la seconde aux yeux du peuple. Voici [le] texte du premier oracle : « Amnem, Trojugena, Can[nam], Romane, fuge : ne te alienigenæ cogant in campo Diomedis conserere manum. Sed neque credes tu m[ihi], donec compleris sanguine campum, multaque m[illia] occisa tua deferat amnis in pontum magnum ex [terra] frugifera : piscibus atque avibus ferisque quæ in[co]lunt terras, iis fiat esca caro tua ; nam mihi ita Jupiter fatus est. » Ce n'est là sans doute qu'une [sorte] de traduction du texte primitif, qu'Hermann a [essayé] de restituer tant pour la langue que pour le mètre. Il était impossible que ce monument grossier d'une époque assez barbare trouvât place dans l'œuvre si châtiée de Tite Live sans être retouché; à travers le style soigné de Tite-Live, on voit enco[re] les traces de l'antiquité du modèle. Il est remarq[uable] que c'est là le premier monument romain où se

Liv. XXV, 12.

trouve le souvenir de la Grèce, la bataille de Cannes se livrera dans le champ de Diomède; puis, dans cet antique fragment où la poésie semble faire sa première apparition à Rome, il faut remarquer la description presque homérique de ce fleuve que le devin appelle du nom de Canne, et qui est sans doute l'Aufidus. Le Simoïs est décrit à peu près de même

Hom. Il. XII, 22.

dans Homère. Ce ne sont plus là des formules: c'est déjà de la poésie.

Καὶ Σιμόεις, ὅθι πολλὰ βοάγρια καὶ τρυφάλειαι
Κάππεσον ἐν κονίῃσι, καὶ ἡμιθέων γένος ἀνδρῶν

Virg. Enéid. I, 100.

Virgile aussi a dit:

« Ubi tot Simois correpta sub undis
Scuta virûm galeasque et fortia corpora volvit. »

En. XI, 225

La tradition relative à Diomède a été aussi recueillie par Virgile, dans son Enéide.

Il n'est pas non plus sans intérêt de rechercher quel parti a pu tirer de la prédiction de Marcius, le poète Silius Italicus, si fidèle à suivre la trace de Tite Live, et qui a tant besoin de suppléer par ses recherches dans l'antiquité à l'inspiration qui lui manque. Il peint l'Aufidus par la même image que Marcius. Junon se complaisant à l'avance dans la prévision du désastre de Cannes s'exprime ainsi:

Sil. Ital. Punica. 1, 50.

« Dum Cannas tumulum Hesperiae campumque cruore

Ausonio mersum sublimis Iapyga cernam;
Te que Vadi dubium coeuntibus, Aufide, ripis
Per clypeos galeasque virum caesosque per artus
Vix iter Adriaci rumpentem ad littora ponti. »

Sil. Ital. I, 125 — Et plus loin le souvenir de Diomède:
« Aetolos late consterni milite campos. »

Ibid. VIII, 479. — Ailleurs les deux traits se trouvent réunis:
« Sanguineis timidus ponto miscebitur undis
Aufidus et rubros impellet in aequora fluctus;
Damnatoque deum quondam per carmina camp
Aetolae rursus Teucris pugnabitis umbrae. »
Ce passage renferme une allusion directe aux pré
tions sinistres dont Cannes avait été l'objet. Elle
encore plus précise dans le suivant:

Ibid. IX, 56. — « Haec olim vates, haec te praesaga tuosque
Vulgavit terris proavorum aetate furores,
Jamque alter tibi, nec perplexo carmine coram
Fata cano vates: sistis ni crastina signa.
. . . .
nec Graio posthac Diomede ferentur
Sed te, si perstas, insignes consule campi. »

Ibid. X, 319. — Ainsi parle Paul-Emile à Varron, espérant en
le détourner de livrer la bataille.
Enfin, un dernier passage de Silius semble
encore inspiré par la première prédiction de Ma

Quand au second oracle de ce personnage, celui qui avait pour objet de relever les courages par l'espérance, le texte en était plus embarrassé, de l'aveu même de Tite-Live; peut-être aussi nous est-il arrivé moins altéré par l'historien latin, car il a un air plus antique. « Tum alterum carmen recitatum non eo tantum obscurius quia incertiora futura praeteritis sunt, sed perplexius etiam scripturae genere. » Voici ce texte:

Liv. Ibid. (XXV, 12.)

« Hostem, romani, si expellere vultis, vomicamque quae gentium venit longe, Apollini vovendos censeo ludos, qui quotannis comiter Apollini fiant, cum populus dederit ex publico partem, privati uti conferant pro se suisque. Iis ludis faciendis praeerit praetor, is qui jus populo plebique dabit summum. Decemviri graeco ritu hostiis sacra faciant. Haec si recte faxitis, gaudebitis semper, fietque res vestra melior. Nam is divus extinguet perduelles vestros qui vestros campos pascunt placide. »

Ce texte, cité par Tite-Live, se retrouve dans Macrobe avec quelques variantes peu importantes.

Macr. Saturn. I, 17.

La première phrase de ce texte présente une Métaphore, la première que nous puissions signaler dans les restes de la poésie primitive de Rome. Elle est rude, et même repoussante. Il ne faut pas s'en étonner

si l'on songe à la date de ce débris et surtout
l'on se rappelle qu'à des époques beaucoup p
délicates, la même figure a reparu. Quintilien
blâme, mais ce n'est point dans l'oracle de Marci
qu'il la relève, c'est dans un ancien orateur qui
primait ainsi : « Persecuisti reipublicae vomicas.
Auguste lui-même employait le même terme
peindre les plaies que faisait à sa famille la con
de ses enfants.

Quintil. VIII, 6 § 15.

Suét. Aug. 65.

Du reste, le style de ces oracles dut être entière
défiguré par Tite Live, puisque quelques mots
Cn. Marcius, cités par Festus ne présentent au
sens. On voit seulement que le mot negumat
est expliqué par ce grammairien, ou par Verri
Flaccus qu'il abrège, dans le sens de negate.

Conformément au second oracle, les jeux Apol
furent établis, et nous aurons plusieurs fois oc
d'en reparler. Le préteur Cornélius, l'un des Dec
reçut à la même époque le nom de Sibylla, qui
devint plus tard celui de Sylla, comme nous l'ap
Macrobe

Macr. Sat. 1, 17.

On voit donc qu'il existait à Rome des recue
d'oracles d'origine diverse, qui tous n'étaient pa
autorisés par la religion officielle : c'est là ce
qu'Horace appelle «

Hor. Ep. II, 1, v. 26.

Annosa volumina vatum.

Après les formules religieuses, après les oracles qui commandent au nom de la sagesse divine, vient naturellement un autre genre de poésie, celle qui commande ou qui conseille au nom de la sagesse humaine, la poésie didactique, ou, dans sa forme la plus simple, la poésie gnomique. Lucrèce s'attendrissant sur les incertitudes de l'homme qui erre dans le chemin de la vie avait dit :

Lucr. II, 10

« Errare atque viam palantes quaerere vitae ».

Horace a repris cette expression.

Hor. ad Pisones, 404.

« Dictae per carmina sortes,

Et vitae monstrata via est. »

Ainsi, il réunit dans un même vers ce que nous rapprochons ici, les oracles des Dieux et les préceptes des hommes. Ailleurs encore, il compare la voix du chœur tragique, sage et prévoyant, à la voix même de la Pythie.

Ibid. 216 = 220.

« Sic etiam fidibus voces crevere severis,

Et tulit eloquium insolitum facundia praeceps,

Utiliumque sagax rerum et divina futuri

Sortilegis non discrepuit sententia Delphis. »

Outre ces exemples qui nous permettent de passer de la poésie des Oracles à la poésie des préceptes, il est certain que quelques personnages réunissaient ce double

caractère de devin et de poète gnomique, et Cn. M[illegible]
est du nombre.

Ce genre de poésie, essentiellement pratique con[illegible]
nait bien au génie des vieux romains; et dans l'or[illegible]
grossière de la poésie latine, il était naturel qu'elle
produisît par pensées détachées; Marcius paraît a[illegible]
rédigé sous une forme métrique des préceptes utiles. O[illegible]
trouve un débris de cette antique poésie gnomique de
Marcius dans un grammairien du 4e S. de l'ère c[illegible]
tienne, Flavius Mallius Théodorus, qui cite ce t[illegible]
assez ingénieux:

V. Hermann. Elementa metrica p. 638. « Postremus loquaris, primus taceas. »

C'est là le plus ancien débris de ce genre.

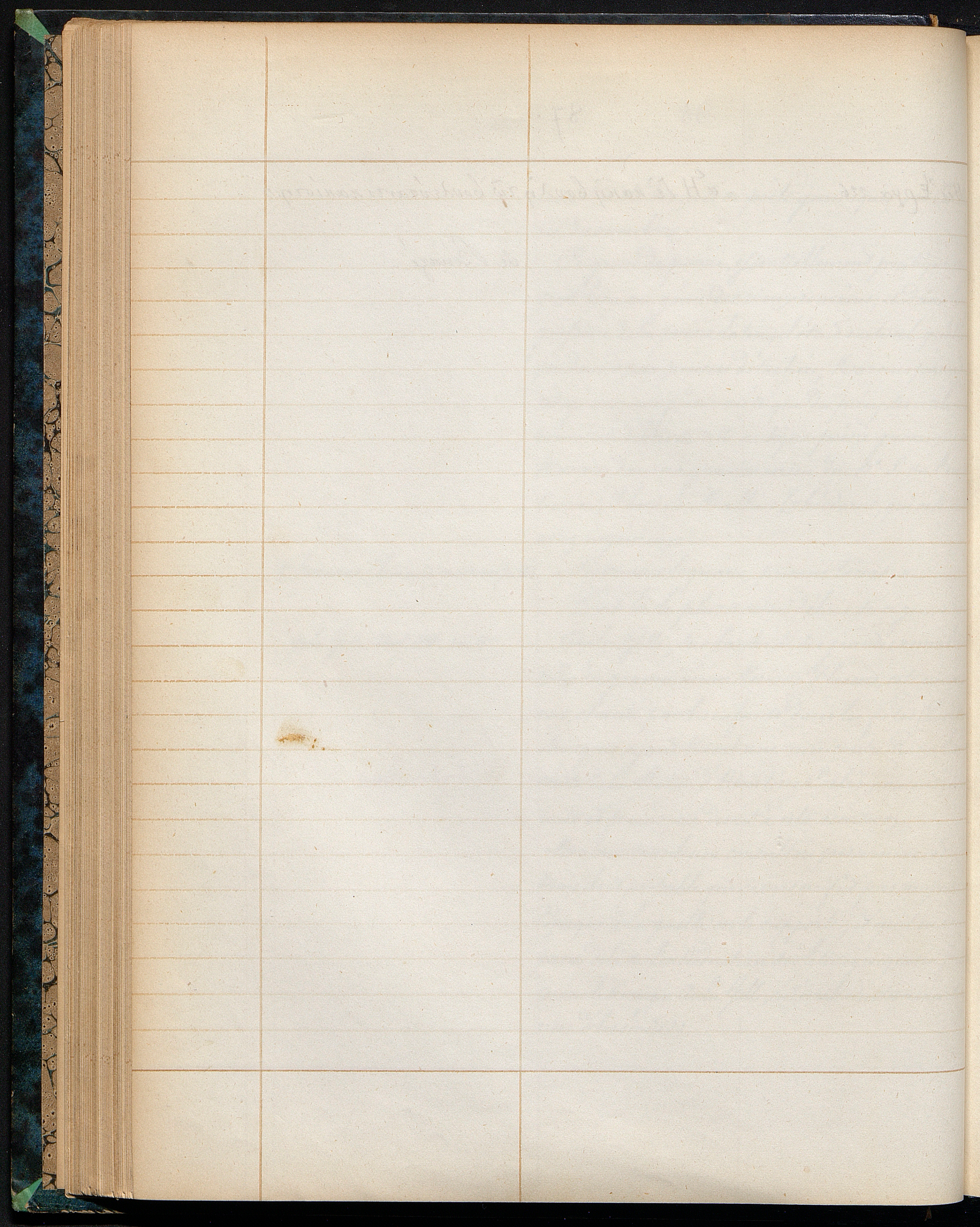
Aulu-Gelle Noct. Att. IV. 5. Aulu-Gelle, sur l'autorité des grandes annales e[illegible]
celles du grammairien Verrius Flaccus, cite un au[illegible]
vers, chanté par les enfants [dans les fêtes]. Les Aru[illegible]
étrusques ayant tramé une ruse contre Rome lors [illegible]
chute de la statue d'Horatius Coclès, avaient été d[illegible]
verts et punis; on disait à cette occasion.

insuffisant

Malum consilium consultori pessimum est.
Mais il est probable que ce vers ne fut pas composé à
l'époque à laquelle on le rapporte; et qu'il ne rem[illegible]
pas au delà de l'introduction des lettres grecques en Itali[illegible]
Comme le remarque Aulu-Gelle, c'est une traduction exacte [illegible]
vers d'Hésiode:

Hés. Ἔργα, 226. « Ἡ δὲ κακὴ βουλὴ τῷ βουλεύσαντι κακίστη. »

de Bénazé.



6e leçon.

De la poésie gnomique, ou didactique.

Ce qu'il y avait de poétique dans l'ancienne législation romaine.

Commencements de la poésie didactique à Rome. Ce qu'il y avait de poétique dans l'ancienne législation romaine.

En passant en revue les premiers essais de la muse chez les Romains, nous avons laissé déjà la poésie des hymnes et celle des oracles pour nous occuper de la poésie didactique.

Ce dernier genre convenait mieux aux anciens Romains, hommes positifs avant tout, et s'accommodant moins volontiers d'une pièce de longue haleine que d'un conseil pratique ou d'un précepte de morale rapidement exprimé. La poésie gnomique dut faire fortune à Rome. Nous avons fait connaître déjà les plus anciens monuments qui nous en soient parvenus; ce sont deux maximes; l'une est attribuée au devin Marcius:

Postremus loquaris, primus taceas;

l'autre semble la traduction de ce vers d'Hésiode,

ἡ δὲ κακὴ βουλὴ τῷ βουλεύσαντι κακίστη

c'est à dire:

Malum consilium, consultori pessimum est.

Il nous reste un troisième débris à citer: c'est dans Horace que nous le trouvons. Un jour

qu'il faisait la guerre au goût des Romains pour les affaires d'argent, il les raillait ainsi leur âpreté :

Epist. lib. 1. Epist. 1, 52.

O cives, cives, quaerenda pecunia primum est, Virtus post nummos. Haec Janus summus ab imo Perdocet, haec recinunt juvenes dictata senesque, Laevo suspensi loculos tabulamque lacerto.

Les vers sont charmants. Voilà le quartier de Janus transformé en une sorte d'école où vieillards et jeunes gens viennent apprendre l'art de faire leur fortune. Ce tableau spirituel n'est pas simplement un jeu de l'imagination du poète, nous en retrouvons les principaux traits dans un passage de Cicéron.

de officiis II, 25.

« Mais pour ce qui regarde l'argent, dit-il, les moyens de se le procurer, de le placer, de s'en servir, on en apprendra beaucoup plus de ces hommes de bien qui se tiennent vers le milieu des portiques de Janus que de tous les philosophes. »

Sed toto hoc de genere, de quaerenda, de collocanda pecunia, etiam de utenda commodius a quibusdam optimis viris ad medium Janum sedentibus, quam ab ullis philosophis ulla in schola disputatur.

Revenons à Horace. Au conseil donné par les hommes d'argent, il se plaît à opposer l'ancien

leçon de la sagesse.

Est animus tibi, sunt mores et lingua fides que;
Si quadringentis sex, septem millia desunt,
Plebs eris. At pueri ludentes: Rex eris, aiunt,
Si recte facies. Hic murus aheneus esto,
Nil conscire sibi, nulla pallescere culpa.
Roscia, dic sodes, melior lex, an puerorum
Nænia, quæ regnum recte facientibus offert,
Et maribus Curiis et decantata Camillis?

Epist. lib. 1, epist. 1. 52. sqq.

Rex eris, aiunt, si recte facies. Voilà sans doute une maxime des anciens temps, devenue assez populaire pour être répétée dans les chansons des enfants. On croit y reconnaître un précepte de la vieille poésie gnomique, que le poète a pris plaisir à développer. Un scholiaste d'Horace, Porphyrion, a reconstruit ainsi le vers primitif:

Rex erit qui recte faciet, qui non faciet non erit.

On pourrait comparer à Hésiode les anciens poètes didactiques de Rome; car à côté des oracles de la sagesse humaine, ils ont aussi donné des préceptes pour les travaux de la campagne. Si, par exemple, nous ouvrons Festus, aux mots Flaminius Camillus, nous y lisons:

« Les Romains d'autrefois appelaient les jeunes gens
« Camilles, comme on le voit dans un ancien vers où

« un père donne à son fils des préceptes sur l'agri-
« ture: poussière l'hiver, boue au printemps, t'ann-
« cend, mon fils, une abondante récolte. »

Festus au mot Flaminius Camillus.

Alii dicunt omnes pueros ab antiquis appellatos, sicut habetur in antiquo carmine, cum pater filio de agri cultura praeciperet: Hiberno pulvere, verno luto grandia farra, Camille, metes.

Y a-t-il dans ce précepte un mètre quelcon-
Nous ne saurions le dire, mais du moins de-
vons y reconnaitre un tour poétique; Herman
(Elementa doctrinae metricae p. 639) se refu-
a y voir un vers; M. Corssen (origines de la p-
latine p. 160) est d'un avis contraire, et il a-
lui l'autorité de Macrobe qui s'exprime ai-

Satur. V. 20.

In libro etiam vetustissimorum carminum qui ante omnia quae a latinis scripta sunt, con-tus ferebatur: Hiberno pulvere, verno luto gra- farra, Camille, metes.

Virgile qui savait unir une science profo- au génie poétique a donné le même conseil a- laboureur.

Georg. 1. 100.

Humida solstitia atque hiemes orate serena Agricolae, hiberno laetissima pulvere farra Laetus ager.

C'est donc à tort que Pline l'ancien n'a voulu voir dans ces vers charmants qu'un jeu d'imagination, une pure invention du poete. Voici ses paroles.

Hist. natur. XVII. 2.

Ergo qui dixit hiemes serenas optandas, non pro arboribus vota fecit, nec per solstitia imbres vitibus conducunt. Hiberno quidem pulvere laetiores fieri messes, luxuriantis ingenii fertilitate dictum est. Le reproche est spirituellement tourné; mais il porte à faux.

Au Ve siècle de Rome nous trouvons un monument plus important de la poésie gnomique, un ouvrage composé par Appius Claudius Caecus.

C'était un grand personnage qu'Appius Claudius Caecus. Il avait exercé les fonctions de consul de censeur et d'interrex; on lui devait une des plus grandes voies romaines. Appelé à jouer un rôle important dans l'état, il avait toujours, comme tous les Appius, conservé l'orgueil inflexible d'un patricien. Cicéron n'en parle jamais sans admiration. Citons ses propres paroles.

Tusculan. V. 38.

Appium quidem veterem illum qui coecus annos multos fuit, et ex magistratibus, et ex rebus gestis intelligimus in illo suo casu, nec privato, nec publico muneri defuisse.

Il en fait un éloge semblable dans son traité

de la vieillesse (ch. 6) Dans le Brutus le pr
nom d'orateur que Cicéron prononce, est celui d'
pius Claudius Cœcus:

Brut. 14

Possumus Appium Claudium suspicari dis
tum, quia senatum jam jam inclinatum a
Pyrrhi pace revocaverit.

On sait en effet que le vieil Appius Claudi
tout aveugle qu'il était, se fit transporter da
le sénat et parvint à faire rejeter les avance
du Roi d'Epire. Plutarque a rapporté le disc
qu'il prononça (Vie de Pyrrhus, 22) ou pour
mieux dire, il l'a arrangé à sa façon. Le poè
Ennius dans ses annales (liv VI) avait repré
té la délibération du Sénat, et rappelé la
harangue d'Appius, mais il n'en reste malh
reusement que deux vers conservés par Cicéro

De senect. 6.

Ad Appii Claudii senectutem accedebat eti
ut cœcus esset, tamen is quum sententia senat
inclinaret ad pacem cum Pyrrho fœdusque fa
dum, non dubitavit dicere illa quæ versibus pers
tus est Ennius:

Quo vobis mentes, rectæ quæ stare solebant
Ante hac, dementes sese flexere viai?

Mais c'est comme poète et non comme orateur
qu'Appius Claudius appartient à notre sujet

Il avait en effet composé un poème assez semblable au recueil des gnomiques grecs, un livre de sentences et de maximes, à l'imitation des vers dorés de Pythagore. C'est là du moins ce que Cicéron semble indiquer dans ce passage des Tusculanes.

Tuscul. IV. 2.

Mihi quidem etiam Appii Caeci carmen, quod valde Panaetius laudat epistola quadam, quae est ad Q. Tuberonem, Pythagoreum videtur.

Le poème d'Appius Claudius a été cité encore sous le nom de Sententiae par Priscien (VIII. 792), par Festus au mot Stuprum, et par Nonius au mot Rabula.

Nous avons encore un témoignage important à invoquer. Ce sont les lettres adressées à César sous le titre de ordinanda republica, et où l'on croit reconnaître l'énergie et la concision de Salluste, à qui il est assez généralement attribué. La seconde commence par une allusion au poème d'Appius, et même par une citation :

Sallust. de Ordin. Rep. II. 1

Pro vero antea obtinebat regna atque imperia fortunam dono dare, item alia quae per mortales avide cupiuntur; quia et apud indignos saepe erant, quasi per lubidinem data, neque cuiquam incorrupta permanserant. Sed res docuit id verum esse quod in carminibus Appius ait, Fabrum esse quemque

fortunae; atque in te maxume, qui tantum alios
praegressus es, uti prius defessi sint homines laud
facta tua, quam tu laude digna faciundo.

Chacun est l'ouvrier de sa fortune. On voit p
cette maxime quel était le caractère de l'ouvrage
d'Appius Claudius Caecus, et comment il mérit
le titre de Pythagorique (pythagoreum) que l
lui avait donné. On pourrait y rattacher encore
certains débris de maximes qu'on trouve dans N
et dans Priscien, mais ce ne sont malheureusem
que des mots épars, dont on ne peut former une
phrase.

En résumé, ce fut le soin de s'adresser aux dieux
des hymnes, de les faire parler par des oracles, de
guider les hommes dans la route de la vie, qui de
bonne heure donna aux Romains l'idée de la po
lyrique et de la poésie didactique. Aux lois mora
de la poésie gnomique confinent les lois proprement
dites. On connaît l'amateur d'Horace, épris de
l'antiquité jusqu'à faire ses délices des annales
pontifes et des lois des douze tables.

Epist. II, 1. 23.

Sic fautor veterum, ut tabulas peccare vetantes
Quas bis quinque viri sanxerunt, foedera regum
vel Gabiis vel cum rigidis aequata Sabinis,
Pontificum libros, annosa volumina vatum

Dicites Albano musas in monte locutas.

Il n'était pourtant pas déraisonnable de chercher quelques traces de poésie dans ces vieux monuments de la langue latine. Peut-être Horace s'est-il montré railleur un peu sévère.

Les Romains firent d'abord des lois très simples et très courtes, qui probablement n'étaient point écrites. On les exprimait par quelques formules brèves et concises qui en fissent autant de proverbes faciles à retenir. Cette supposition n'a rien d'invraisemblable, surtout si l'on songe que Solon lui-même avait eu l'intention de mettre ses lois en vers. Plutarque cite même le début de cette législation poétique.

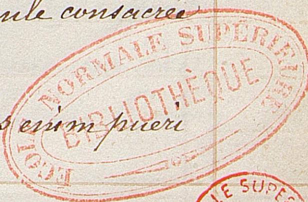
Vie de Solon, 3.

πρῶτα μὲν εὐχώμεσθα Διὶ Κρονίδῃ βασιλῆϊ
θεσμοῖς τοῖς δε τύχην ἀγαθὴν καὶ κῦδος ὀπάσσαι.

Les Romains ont fait quelque chose d'analogue. L'espèce de moule dans lequel on jetait le texte des lois pour les rendre plus aisées à retenir, s'appelait Carmen. On désignait de même toutes les formules judiciaires, tous les actes consacrés de la procédure. Ainsi dans son traité des lois, Cicéron rappelle qu'il apprenait autrefois avec tous les jeunes Romains le texte des lois des Douze tables, comme une sorte de formule consacrée (ut carmen necessarium)

De legib. II, 23.

Nostis quæ sequuntur: discebamus enim pueri





XII, ut carmen necessarium, quas jam nemo disci

Dans son plaidoyer pour Muréna, Cicéron se m
avec esprit de tous ces embarras de la procédure, qu
cependant il respectait assez volontiers. Mais le
besoin de la cause lui faisait alors tenir un autre la
Citons ce passage; nous y retrouverons encore le m
de Carmen employé dans le sens indiqué plus h

Pro Murena, XII.

Quum hoc fieri bellissime posset: fundus Sabin
meus est, imo meus: deinde judicium; noluerunt.
Fundus, inquit, qui est in agro qui Sabinus vocat
satis verbose; cedo; quid postea? Eum ego ex j
Quiritium meum esse aio. Quid tum? Inde i
ego te ex jure manu consertum voco. Quid huic
loquaciter litigioso responderet ille, unde petebat
non habebat. Transit idem jureconsultus, tibicin
latini modo: unde tu me, inquit, ex jure manu con
tum vocasti inde ibi ego te revoco. Prætor interea,
pulchrum se ac beatum putaret, atque aliquid
sponte sua loqueretur, ei quoque carmen comp
tum est, quum cæteris rebus absurdum, tum
in illo: suis utrisque superstitibus præsentib
istam viam dico: inite viam.

Tite-Live se sert du même mot pour désigne
texte de la loi à laquelle Horace, meurtrier de
sœur, devait satisfaire. Il y avait, dit-il,

Tite Live 1, 26. — loi d'une formule effrayante. « Lex horrendi carminis erat. »

Tite-Live applique ce mot non seulement aux lois intérieures de Rome, mais aux formes diplomatiques des traités et aux paroles prononcées par les féciaux. C'est ainsi, par exemple, qu'il désigne le traité conclu avant le combat des Horaces et des Curiaces;

id 1, 24. — Pater patratus ad jus jurandum fit foedus, multis que id verbis, quae longo effata carmine, non operae est referre peragit.

Ailleurs, il rappelle de même la déclaration de guerre d'Ancus Martius aux Latins:

id. 1, 32. — … hac paucis verbis carminis concipiendi que juris jurandi mutatis peragit.

Ainsi donc les formes judiciaires, les lois intérieures de Rome, les formes diplomatiques des traités se désignaient du nom général de Carmen.

Il est fâcheux que nous n'ayons pas conservé l'ancienne législation de Rome, nous y aurions cherché des exemples de ces Carmina. M. Egger (Veteris sermonis latin. reliquiae p. 78 sqq.) a fait l'inventaire des débris des lois sacrées de l'an 260, et des lois des XII Tables de l'an 343. Il est difficile toutefois d'en extraire rien qui nous donne une idée assez nette des vieilles formules législatives. Cicéron

nous viendra mieux en aide. On sait que da[ns]
le deuxième et dans le troisième livre de son
traité de legibus, il s'occupe de refaire son c[ode]
religieux, politique et civil, en s'inspirant de
toutes les lois de l'ancienne Rome, sans toutef[ois]
les reproduire textuellement. Voici, du reste, [un]
passage où il exprime clairement son des[sein].

De legib. II, 7.

« Il y a, Quintus, de certains termes consac[rés]
« par les lois, et qui sans être aussi vieux qu[e ceux]
« des XII Tables et des lois sacrées, sont cepen[dant]
« un peu plus anciens que notre langage ac[tuel]
« et en ont plus d'autorité (Trad. de M. Ch.
Rémusat)

Sunt certa legum verba, Quinte, neque [tam]
prisca ut in veteribus XII sacratisque legib[us],
et tamen quo plus auctoritatis habeant, pa[ulo]
antiquiora quam hic sermo est. Eum mor[em]
igitur cum brevitate, si potero, consequar.

Empruntons à Cicéron deux ou trois de [ces]
maximes qui nous donneront une idée de[s]
formules appelées Carmina.

De leg. II, 8.

« Que l'on s'approche des dieux avec ch[asteté],
« qu'on y apporte une âme pieuse et qu'on é[carte]
« les richesses. Si quelqu'un fait autrement,
« lui même sera le vengeur. »

Ad divos adeunto caste; pietatem adhibento, opes amovento. Qui secus faxit, Deus ipse vindex erit.
— « Contre le parjure la peine des dieux est la mort, celle des hommes l'infamie. »
Perjurii pœna divina exitium, humana dedecus.
— « Que le pouvoir soit juste et que les citoyens y obéissent docilement et sans débat. »
Justa imperia sunto, iisque cives modeste ac sine recusatione parento.
— « Que le salut du peuple soit la suprême loi. »
Salus populi suprema lex esto.

De legib. II, 9

id. III, 3.

Ces quatre exemples sont suffisants pour nous faire comprendre le caractère du Carmen législatif. Nous pouvons voir qu'il ne s'éloignait pas beaucoup du ton de la poésie didactique.

Il ne manquait pas, d'ailleurs, d'expressions poétiques dans les vieilles lois de Rome. M. Egger (Reliquiae p. 96) nous en fournira un exemple emprunté aux lois des XII Tables. On croyait dans ce temps de superstition que certaines personnes pouvaient par des maléfices séduire la moisson d'autrui. Les sorts si redoutés encore aujourd'hui de quelques uns de nos paysans, remontent on le voit, à une haute antiquité. Les lois des XII Tables défendaient ces mauvaises pratiques, le texte n'était pas sans

4

quelque poésie
« Neve alienam segetem pellexeris
ne séduisez pas la moisson d'autrui.

Servius ad Eclog. VIII. 99.

Servius dans son commentaire sur Virgile à côté d
vers du poete:

Atque satas alio vidi traducere messes

a rappelé l'ancien texte si élégamment traduit da
les Bucoliques.

C'est ici le lieu de citer une anecdote célèbre rac
par Pline l'ancien. L'auteur nous introduit dan
vieilles mœurs de Rome, et nous peint la vie labo
des paysans du Latium, et leurs croyances superst
ses.

Plin. Nat. hist. XVIII. 8 § 3.

C. Furius Cresimus e servitute liberatus quum
parvo admodum agello largiores multo fructus p
peret, quam ex amplissimis vicinitas, in invidia
magna erat, ceu fruges alienas pelliceret venefi
Quamobrem a Sp. Albino curuli, die dicta, met
damnationem, quum in suffragium tribus oporte
ire, instrumentum rusticum omne in forum attul
adduxit familiam validam atque (ut ait Piso)
curatam ac vestitam, ferramenta egregie facta,
ligones, vomeres ponderosos, boves saturos. Poste
dixit: Veneficia mea, Quirites, haec sunt; nec
sum vobis ostendere, aut in forum adducere

brationes meas, vigiliasque et sudores. Omnium sententiis absolutus itaque est.

Rien n'est plus propre que ce beau récit à commenter le texte des douze tables.

La procédure même, aussi bien que les lois, était ainsi rédigée en formules. On l'accompagnait en outre d'une sorte de pantomime qui était nécessaire à la légalité. Les patriciens seuls connaissaient ces formules (carmina, concepta verba) qui réunies à la pantomime composaient les acta legitima. M. Michelet en a réuni les exemples principaux (hist. rom. t. 1. p. 328.)

1°. Dans les noces on donnait un anneau de fer, et à la réception de l'épouse dans la maison du mari, on lui livrait les clés; à sa sortie, en cas de répudiation, on les lui ôtait

2° Le gage se contractait en fermant le poing.

3° On dénonçait nouvel œuvre en lançant une pierre contre le mur indûment élevé.

4°. On formait le contrat de mandat en donnant la main, manu data.

5° Pour adir (accepter) une hérédité, l'héritier faisait claquer ses doigts; digitis crepabat.

6° On interrompait la prescription en cassant une petite branche d'arbre.

7° Pour prendre quelqu'un à témoin on lui disait : licet antestari ? S'il répondait lic on lui répliquait memento, en lui touchan bout de l'oreille.

8° Le père de famille émancipait son fils en lui donnant un soufflet.

9° On enchérissait à une vente en élevant doigt.

10° S'il s'agissait de la possession d'un fonds deux parties se saisissaient les mains, simul une espèce de combat, et allaient ensuite ch cher une motte du fonds litigieux, course à quelle on substitua dans la suite deux form l'une prononcée par le préteur (inite viam) et l'autre par un tiers (redite viam) qui la sup saient entreprise et terminée à l'audience.

11° Le débiteur qui faisait cession de ses biens à ses créanciers, ôtait et déposait anneau d'or.

12° Pour annoncer qu'on aliénait un es sans promettre de garantie, on l'exposait vente avec un chapeau sur la tête.

13° Lorsqu'on réclamait un meuble, on saisissait avec la main.

Hist. rom. T. 1. p. 327. — M. Michelet a ajouté à ces divers exem

une citation de Vico qui caractérise parfaitement
la procédure symbolique de l'ancienne Rome.
« Les hommes, dit Vico, (IV, 7.) étant alors
« naturellement poëtes, la première jurisprudence
« fut poétique ; par une suite de fictions, elle
« supposait que ce qui n'était pas fait l'était
« déjà, que ce qui était né était à naître, que le
« mort était vivant, et vice versa. Elle introduisait
« une foule de déguisements, de voiles qui ne
« couvraient rien, jura imaginaria, de droits
« traduits en fables par l'imagination. Elle
« faisait consister tout son mérite à trouver des
« fables assez heureusement imaginées pour sau-
« ver la gravité de la loi, et appliquer le droit au
« fait. Toutes les fictions de l'ancienne jurispru-
« dence furent donc des vérités sous le masque,
« et les formules dans lesquelles s'exprimaient
« les lois furent appelées Carmina, à cause de
« la mesure précise de leurs paroles auxquelles
« on ne pouvait ni ajouter ni retrancher. Ainsi
« tout l'ancien droit romain fut un poëme
« sérieux que les anciens Romains représen-
« taient sur le Forum, et l'ancienne jurispru-
« dence fut une poésie sévère. »

La littérature n'a pas dédaigné de reproduire

ces Scènes judiciaires. Plaute les a mises en
action dans plusieurs de ces comédies. Hora
dans la Satire du fâcheux nous fait assister
l'une de ces pantomimes légales que M. Mich
a signalées. Un ennuyeux personnage po
suit le poète à travers les rues de Rome, e
s'obstine à tout quitter pour demeurer ave
lui. Horace maudit sa mauvaise fortu
lorsqu'heureusement un passant vient le
débarasser de l'importun, en s'écriant:

Quo tu turpissime? magna
Inclamat voce; et, licet antestari? Ego ver
Oppono auriculam; rapit in jus; clamor utri
Undique concursus. Sic me servavit Apollo.
L'aventure est plaisante et spirituellemen
racontée. On voit qu'il y a à la fois plaisir / profi
suivre un guide comme Horace.

E. Carriot.

7e leçon

Ce qu'il y avait de poétique dans l'ancienne législation romaine.

Des chants qui accompagnaient les repas.

Ce qu'il y a de poétique dans les formules consacrées pour la conclusion des traités, les déclarations de guerre, et dans les lois des Romains.

Chants qui accompagnaient les repas.

1° Nous avons dit que la conclusion des traités et les déclarations de guerre étaient accompagnées de formules et de gestes consacrés; nous allons faire connaître les uns et les autres.

Voici, d'après Tite-Live, comment fut conclu le traité entre les Romains et les Albains, avant le combat des Horaces et des Curiaces. Il suffira de citer cet exemple, puisque tous les traités, dit l'historien, sont accompagnés des mêmes cérémonies; Fœdera alia aliis legibus, cæterum eodem modo omnia fiunt. C'est, ajoute-t-il le plus ancien dont on ait conservé les détails: nec ullius vetustior fœderis memoria est. Voici comment la scène est racontée.

Tite-Live I, 24.

Fecialis regem Tullum rogavit: Jubesne me, rex, cum patre patrato populi Albani fœdus ferire? Jubente rege, Sagmina, inquit, te rex, posco. Rex ait, Puram tollito. Fecialis ex arce graminis herbam puram attulit; postea regem ita rogavit: Rex, facisne me tu regem nuntium populi Romani Quiritium? Vasa comitesque meos? Rex respondit: Quod sine

fraude mea populique Romani Quiritium
facio. Fecialis erat M. Valerius; patrem pat
Sp. Fusium fecit, verbena caput capillosque ta
Pater patratus ad jusjurandum patrandum, id
sanciendum fit foedus; multisque id verbis qua
longo effata carmine non operæ est referre, per
Legibus deinde recitatis: Audi, inquit, Jupiter
audi pater patrate populi Albani, audi tu, po
Albanus: ut illa palam prima postrema ex
tabulis cerave recitata sunt, sine dolo malo, utiq
ea hic hodie rectissime intellecta sunt, illis legibus
lus Romanus prior non deficiet. Si prior defexit
consilio, dolo malo, tu illo die Jupiter populum Rom
sic ferito, ut ego hunc porcum hic hodie feriam; tan
que magis ferito, quanto magis potes pollesque. J
dixit, porcum saxo silice percussit. Sua item car
Albani, suumque jusjurandum per suum dicta
suosque sacerdotes peregerunt.

Au commencement du règne d'Ancus Martius
Latins s'étaient crus déliés de leurs serments, p
à son prédecesseur. Les députés envoyés par An
pour adresser les réclamations du peuple romain f
reçus avec mépris. Ancus résolut de faire la gue
et le premier la déclara dans des termes et av
des cérémonies qu'il emprunta à un ancien peup

Tite-Live I, 32.

appelé par Tite-Live, Aequicoli. Legatus ubi ad
fines eorum venid, unde res repetuntur, capite velato filo
(lanae velamen esd) Audi, Jupiter, inquid, audite fines
(cujuscumque gentis sund, nominad) audiad Fas. Ego
sum publicus nuntius populi Romani; juste pie que
legatus venio, verbis que meis fides sit. Peragit deinde
postulata. Inde Jovem testem facid: Si ego injuste
impie que illos homines, illas que res dedier nuntio
populi Romani mihi exposco, tum patriae compotem
me nunquam siris esse. Haec, cum fines suprascan-
dit; haec quicumque ei primus vir obvius fuerit; haec,
portam ingrediens; haec, forum ingressus, pauci
verbis carmina concipiendi que juris jurandi, muta-
tis, peragid. Si non deduntur quos exposcit, diebus
tribus ed triginta (tod enim solemnes sund) peractis,
bellum ita indicid: Audi, Jupiter, ed tu, Juno,
Quirine, dii que omnes cœlestes, vos que terrestres,
vos que inferni, audite. Ego vos testor populum
illum (quicumque esd nominad) injustum esse,
neque jus persolvere. Sed de istis rebus in patria
majores natu consulemus, quo pacto jus nostrum
adipiscamur. Cum his nuntius Romam ad consu-
lendum redid. Confestim rex his ferme verbis
Patres consulebat: « Quarum rerum, litium,
causarum condixit pater patratus populi

Romani Quiritium patri patrato priscorum
Latinorum, hominibus que priscis Latinis, qua[illegible]
dari, fieri, solvi oportuit, quas res nec dederunt,
fecerunt, nec solverunt, dic, inquit ei, quem
primum sententiam rogabat, quid censes? Tu[illegible]
puro pio que duello quaerendas censeo; itaque
consentio, conscisco que. Inde ordine alii roga[illegible]
tur; quando que pars major eorum qui ader[illegible]
in eamdem sententiam ibat, bellum erat con[illegible]
Fieri solitum ut fecialis hastam ferratam
sanguineam praeustam ad fines eorum fer[illegible]
et non minus tribus puberibus præsentibus[illegible]
Quod populi priscorum Latinorum homines que [illegible]
Latini adversus populum Romanum Quiri[illegible]
fecerunt, deliquerunt, quod populus Romanu[illegible]
Quiritium bellum cum priscis Latinis jussit,
senatusque populi Romani Quiritium censui[illegible]
consensit, conscivit, ut bellum cum priscis Latin[illegible]
fieret; ob eam rem ego populus que Romanu[illegible]
populis priscorum latinorum, hominibus que p[illegible]
Latinis, bellum indico facioque. Id ubi dixisset
hastam in fines eorum emittebat. Hoc tum m[illegible]
ab Latinis repetitae res, ac bellum indictum, m[illegible]
que eum posteri acceperunt.

Il y a certainement de la poésie dans ces cout[illegible]

Tite Live I, 19

il y en avait dans toute la vie du peuple romain; mais elle restait au fond des choses, et ne s'exprimait pas par la parole. C'est le caractère poétique de ces premiers siècles qui a porté l'historien Niebuhr, à voir dans le récit que Tite-Live fait du règne des rois, des débris d'anciennes épopées.

Il serait plus juste de dire que les lois, chez les Romains, ayant ce caractère poétique, on leur avait attribué, comme à d'autres choses, par ex. à l'art prophétique, une origine fabuleuse, les rattachant à l'intervention d'Egérie et même de Saturne.

Les lois même, par l'origine qu'on leur attribuait, et les formules précises dans lesquelles elles étaient renfermées appartenaient à la poésie. Virgile attribue leur établissement aux dieux, et le raconte par la bouche d'Evandre.

Enéide VIII. 314.

Haec nemora indigenae Fauni Nymphaeque tenebant,
Gensque virum truncis et duro robore nata;
Queis neque mos neque cultus erat, nec jungere tauros
Aut componere opes norant, aut parcere parto;
Sed rami atque asper victu venatus alebat.
Primus ab aethirio venit Saturnus Olympo,
Arma Jovis fugiens, et regnis exsul ademptis:
Is genus indocile ac dispersum montibus altis
Composuit, legesque dedit, Latiumque vocari
Maluit, hisquoniam latuisset tutus in oris.

Un peu plus tard, c'est aux Camènes que l'on fait remonter l'origine des lois. Egérie, nymphe de la forêt d'Aricie, est la conseillère de Numa, et lui dicte les lois qu'il impose aux Romains. Tite Live

a consacré cette histoire : « Qui (Numa) p
descendere ad animos sine aliquo commento m
culi non posset, simulat sibi cum dea Egeria c
gressus nocturnos esse ; ejus se monitu, quae a
tissima diis essent, sacra instituere &c^a » O
la retrouve aussi dans Denys d'Halicarna
dans Plutarque. Mais il vaut mieux ch
ce récit dans Ovide qui par la forme poéti
de son ouvrage se rapproche davantage de
études. Nous remarquerons qu'il appelle É
la femme de Numa :

Antiq. Rom. II. 60.
Vit. Num. VI.

Nympha, mone, nemori stagnoque operata
Nympha, Numae conjux, ad tua facta ve

Fastes III. 261.

Voici comme le poète raconte l'origine divine de
lois romaines :

Vallis aricinae sylva praecinctus opaca
Est lacus, antiqua rellijione sacer……
Defluit incerto lapidosus murmure rivus :
Saepe, sed exiguis haustibus, inde bibes.
Egeria est, quae praebet aquas, Dea grata Cam
Illa Numae conjux, consiliumque fuit.
Principio nimium promptos ad bella Quirites
Molliri placuit jure, deûmque metu.
Inde datae leges, ne firmior omnia posset :
Cœptaque sunt pure tradita sacra coli.

Exuitur feritas, armisque potentius aequum est;
Et cum cive pudet conseruisse manus.
Atque aliquis, modo trux, visa jam vertitur ara.
Vinaque dat tepidis salsaque farra focis.

Avant Ovide, d'autres poètes avaient parlé de l'origine des lois :

Satires I. 3. vers 111.

Jura inventa metu injusti fateare necesse est,
Tempora si fastos que velis evolvere mundi.

dit Horace. Ces fastes du monde, c'est l'histoire philosophique et poétique du monde que Lucrèce a racontée en si beaux vers :

Lucrèce V. 1135.

Ergo, regibus occisis, subversa jacebat
Pristina majestas soliorum, et sceptra superba ;
Et capitis summi praeclarum insigne cruentum
Sub pedibus volgi magnum lugebat honorem ;
Nam cupide conculcatur nimis ante metutum.
Res itaque ad summam faecem turbasque residit,
Imperium sibi quom ac summatum quisque petebat.
Inde magistratum partim docuere creare ;
Juraque constituere, ut vellent legibus uti.
Nam genus humanum, defessum vi colere aevum,
Ex inimicitiis languebat : quo magis ipsum
Sponte sua cecidit sub leges arctaque jura.

Ces deux poètes donnent aux lois une origine tout humaine ; ils s'éloignent du merveilleux et se rappro-

chend de la vérité sans y atteindre encore. La phi
phie platonicienne asseoit le droit sur des fondem
plus solides que les besoins matériels des Sociétés
ce sens, la fable d'Ovide est plus vraie que l'hi
Cicéron. De legib. 1. — de Lucrèce, car c'est Dieu même qui a mis dans
cœur de l'homme la notion du juste, dont les
positives ne sont que l'image et l'expression.

Il ne faut donc pas être si sévère qu'Horace
les amateurs de l'antiquité qui croyaient retrouv
dans les lois des douze tables l'inspiration des M

Sic fautor veterum, ut tabulas peccare vetan
Quas bis quinque viri sanxerunt . . . .
. . . .
Dictitet Albano musas in monte locutas.

C'était en effet une croyance assez répandue au
dans les vers des poètes romains. Et les lois ava
bien gardé quelque chose de cette origine; les fo
qui les renfermaient sans être poétiques, se rappro
cependant de la poésie par leur précision, leur
rité, et quelquefois l'énergie de leur style.

Chants dans les festins.

Cherchant de tous côtés, comme nous le fais
les occasions de poésie qui pouvaient se présente
Romains, nous ne négligerons pas |les chan

|celles qu'ils ont dû rencontrer

dans certaines circonstances de leur République; nous passerons en revue les chants......

qui se faisaient entendre ~~à leur table~~ [dans certains banquets solennels], ~~non plus que~~ [à la table des patriciens,] les chants ~~des~~ [qui accompagnaient les] triomphes, les complaintes funéraires, les épitaphes, les inscriptions triomphales et, [s'il y a lieu,] les relations épiques qui ne manquent à la naissance d'aucune Société. Nous passerons tous ces sujets en revue pour nous convaincre que si nous avons perdu les monuments de la poésie primitive de Rome, le génie romain n'était pas tellement stérile qu'il n'ait manifesté sa puissance dans quelques créations belles et poétiques, malgré la rudesse du temps où elles ont paru.

Tuscul. I, 2.

Ibid IV. 2.

L'existence de ces chants que l'on chantait après les [dans certains] repas est attestée par Caton l'ancien dont Cicéron nous a conservé le témoignage. « ..... est in Originibus, solitos esse in epulis canere convivas ad tibicinem de clarorum hominum virtutibus » Et ailleurs: « ..... gravissimus auctor in Originibus dixit Cato, morem apud majores hunc epularum fuisse, ut deinceps qui accubarent, canerent ad tibiam clarorum virorum laudes atque virtutes. Ex quo perspicuum est, et cantus tum fuisse rescriptos vocum sonis et carmina. Quanquam id quidem etiam XII tabulae declarant, condi jam tum solitum esse carmen: quod ne liceret fieri ad alterius injuriam lege sanxerant. Nec vero illud non erudito-

rum temporum argumentum est, quod et deorum pulvinaribus, et epulis magistratuum, fides praecinunt. » En effet cette loi des XII Tables, cet usage de chanter à table, dans les sacrifices, établissent assez évidemment l'existence de la poésie et de la p[oésie] lyrique à Rome. Enfin dans un autre dial[ogue], le Brutus, Cicéron revient encore une fois à c[e] témoignage de Caton : « Atque utinam exsta[rent] illa carmina, quae multis saeculis ante suam aetatem in epulis esse cantitata a singulis convivis de clarorum virorum laudibus, in Orig[inibus] scriptum reliquit Cato. » Tous ces textes qui [relatent] la ~~même idée~~ le même fait à peu près dans les mêmes termes nous donnent à penser qu'ils nous offr[ent] peut-être le texte véritable de Caton. Ainsi [il] est certain qu'après les repas, les convives tour [à] tour chantaient les louanges des grands hom[mes] et que la flute accompagnait ces chants. Il nous permet d'ajouter à cette autorité celle de Varron. On amenait, dit-il, dans les repas jeunes gens modestes pour chanter, avec ou [sans] accompagnement de la flute, d'anciens chan[ts] qui contenaient les louanges des ancêtres ; « in conviviis pueri modesti ut canerent carm[ina] antiqua in quibus inerant laudes majorum, »

Brutus XIX.

voce, vel tibicine. » On observera que ce texte présente une légère variante; ce ne sont pas tous les convives, mais des jeunes gens choisis qui font entendre ces chants. Il ne faut pas s'étonner de cette différence, l'usage a pu et dû varier; et un si mince désaccord n'affaiblit pas les témoignages de Caton et de Varron qui se confirment au contraire l'un par l'autre.

Quels étaient les repas accompagnés de ces chants patriotiques? Sans doute des repas solennels dans les familles des patriciens. Tant de pompe et de poésie ne pouvait convenir à la table frugale du petit peuple. Les expressions qu'emploie Cicéron, *Singuli convivæ*, *deinceps*, rapprochées d'un texte des XII Tables, ont fait penser que ces chants avaient leur place après les grandes funérailles. Il est dit dans cette loi:

De legib. II, 24.

Hæc præterea sunt in legibus de unctura, quibus servilis unctura tollitur, omnisque circumpotatio. On a pensé que c'était en passant ainsi la coupe de main en main qu'on chantait les louanges du mort et des grands hommes, et que les repas dont parle Caton étaient des repas funèbres. Peut-être aussi était-ce un chant consacré que tous les assistants ~~répétaient de mémoire~~ savaient et pouvaient continuer comme semblent l'indiquer les expressions *antiqua carmina* et *deinceps*;

Après un premier chant sur le mort que l'on honorait dans ces repas funèbres, venaient d'autres chants, où chaque convive, rappelait de même quelque grand homme de sa famille.

peut-être aussi après un premier chant d'usage, parents entonnaient-ils un chant particulier composé à la louange du mort et de ses ancêt[res]. Toutes ces opinions manquent de preuves soli[des]. Il faut les mentionner mais comme des conje[ctu]res.

Ces chants paraissent avoir été une insti[tu]tion du roi Numa, comme l'indique ce texte [de] Cicéron: « Numerorum illa summa vis car[mi]nibus est aptior et cantibus, non neglecta, u[t] mihi videtur, a Numa, rege doctissimo, majo[res]que nostri, ut epularum solemnium fides ac t[ibiae] saliorumque versus indicant. » Quintilien con[firme] cette opinion: « Sed veterum quoque romanoru[m] epulis fides ac tibias adhibere moris fuit. Versu[s] quoque saliorum habent carmen. Quæ quum omnia sint a Numa rege instituta, faciunt ma[nifes]tum, ne illis quidem qui rudes ac bellicosi viden[tur] curam musices quantam illa recipiebat aeta[s] defuisse. »

De Oratore III. 51.

Inst. Orat. I. 10 Chap. 20.

Cette poésie avait cessé d'être en usage long[temps] avant l'époque de Caton. « Non id agitur tempore, dit Cicéron dans les Tusculanes, [et] ajoute dans le Brutus: Atque utinam exsta[rent] illa carmina &c.... (Voir ce texte cité plus haut)

Tuscul. IV. 2.

?

Valère Maxime altère un peu le fait dont nous nous occupons. Suivant lui, c'étaient les plus âgés des convives qui dans des vers chantés au son de la flûte, célébraient les actions des anciens temps. « Majores natu in conviviis ad tibias egregia superiorum opera carmine comprehensa pangebant, quo ad ea imitanda juventutem alacriorem redderent. Quid hoc splendidius, quid etiam utilius certamine? pubertas canis suum honorem reddebat; defuncta virium cursu aetas ingredientes actuosam vitam favoris nutrimentis prosequebatur. Quas Athenas, quam scholam, quae alienigena studia huic domesticae disciplinae praetulerim? Inde oriebantur Camilli, Scipiones, Fabricii, Marcelli, Fabii; ac ne singula imperii nostri lumina simul percurrendo sim longior, inde, inquam, caeli clarissima pars divi fulserunt Caesares. » On voit que le moraliste qui cherche dans les temps anciens des leçons pour la jeunesse de son époque, n'a pas oublié d'ajouter à sa réflexion une flatterie de courtisan.

Valère Maxime II, 1. 10.

Horace évoque poétiquement ce souvenir dans l'intention de célébrer Auguste :

Virtute functos, more* patrum, duces,
Lydis remixto carmine tibiis

*Il faut détacher « more patrum » du vers dans lequel ces deux mots se trouvent enchassés, et les rapporter à Canemus qui termine la phrase. Autrement ils n'offriraient qu'un sens de peu de valeur.

Od. IV, 15.

Trojamque, et Anchisen, et almae
Progeniem Veneris canemus.

En ajoutant la strophe précédente, on retrouve tous les détails que Caton et Cicéron nous ont appris sur ces chants :

Nosque et profestis lucibus et sacris,
Inter jocosi munera Liberi,
Cum prole matronisque nostris,
Rite deos prius apprecati,

C'était dans les jours de fête, dans les festins des sacrifices, ou bien dans la famille, après un joyeux repas, qu'on faisait entendre ces chants patriotiques.

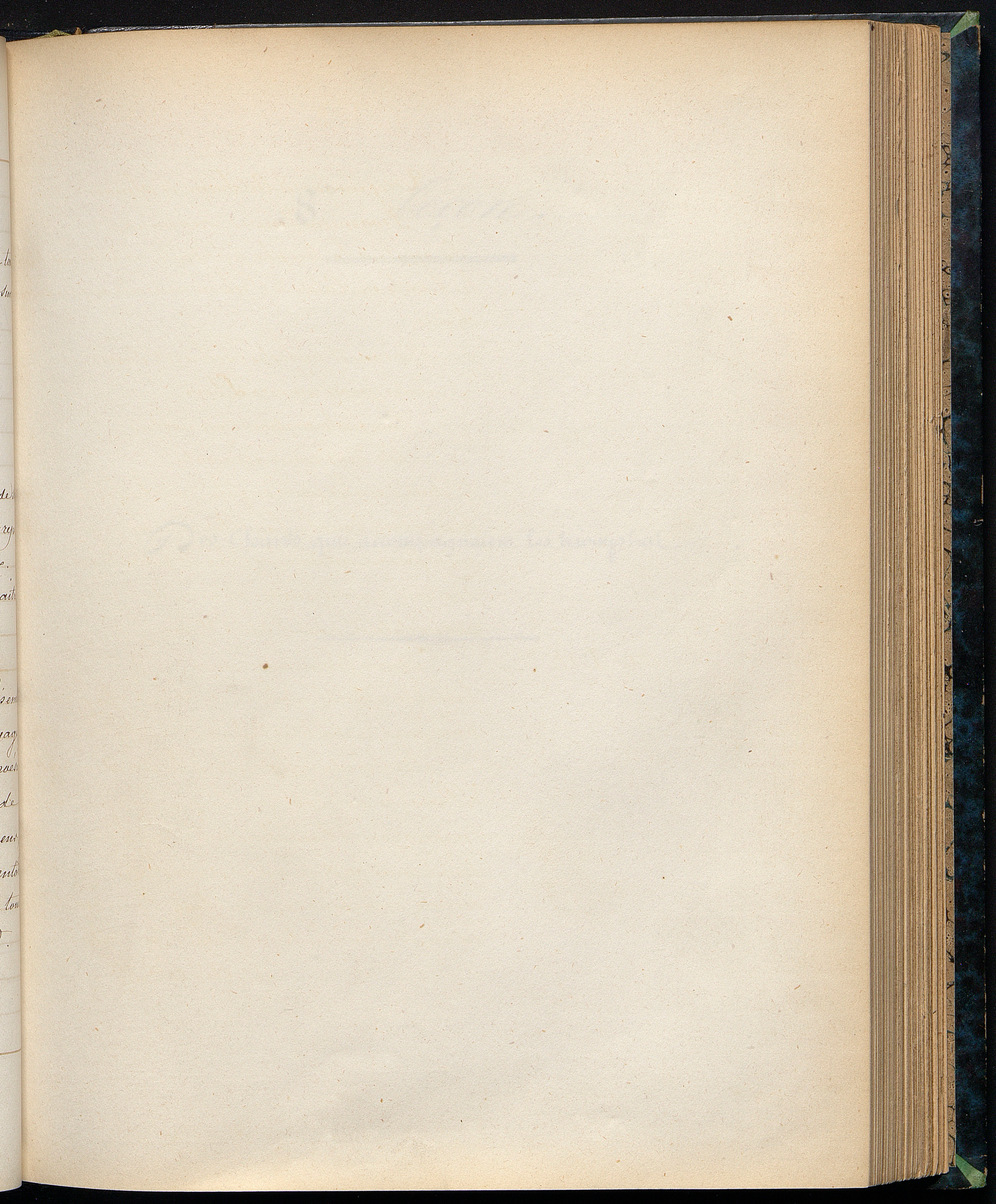
Ajoutons, pour terminer qu'on croit en reconnaître une imitation dans l'Ode d'Horace :

Ode I. 12. Quem virum aut heroa.... &a

Imitation affaiblie sans doute et tout à la fois embellie par le génie du poète et l'élégance de son langage.

Ces chants lyriques sont la première poésie de Rome ; là on trouve pour la première fois de l'inspiration. Rappelons qu'ils sont patriciens. Le peuple aura aussi sa poésie et nous verrons bientôt les chants fescennins exprimer toute l'énergie, toute la rudesse, toute la licence de la démocratie.

A. Aderer.



8e leçon.

Des Chants qui accompagnaient les triomphes.

De la poésie dans les triomphes.

Il était impossible que la poésie lyrique ne prît pas naissance au sein d'une époque si féconde en vertus publiques et guerrières. De là ces chants qui rappelaient les grands souvenirs de la cité, les grands hommes des temps passés. Dans ces éloges solennels répétés, ou improvisés à la table des patriciens, il y avait certainement quelque chose de poétique: là pouvait naître l'inspiration source de la poésie lyrique. A ces faibles commencements il faut rattacher encore les chants qui célébraient la gloire vivante, exposée à tous les yeux; nous voulons parler des chants de triomphe.

Ce mot de triomphe, (Triumphus ou Triumpus) n'est pas nouveau pour nous. Il se trouvait déjà dans le chant des frères Arvales qui se terminait par cette apostrophe cinq fois répetées:

« Io triumpe. »

A qui s'adressait-elle? peut être à la pompe même du triomphe: peut-être aussi à un Dieu Triumpus personnification de cette fête: c'est ce que semblent indiquer les médailles où le nom de ce Dieu est conservé.

Le mot lui même était la reproduction du g
Triumphus ou Triumpus est la forme latine d
Θρίαμβος surnom de Bacchus, hymne à Bac
pompe de Bacchus victorieux. — Par là le triom
lui-même se rattacherait aux cérémonies du culte
Bacchus. Telle était l'opinion de Varron. Da
son ouvrage sur la langue latine, il dit que les
soldats accompagnaient le général traversant la
ville pour aller au Capitole en criant : « Io triu
De là le mot de triomphe, qui, ajoute-t-il, a pu
venir du mot grec Θρίαμβος désignant la p
de Bacchus. Telle était encore l'opinion de P
l'ancien. Dans son histoire naturelle, il rappelle
que parmi tout ce que l'on doit à Bacchus. C'est
qui avait trouvé le triomphe, et la pompe de
retour après la conquête des Indes s'appelait Θρίαμ

Varron. De ling. lat. VI, 68.

Pline l'Anc. hist. n. VII, 56.

A quelle époque faut-il faire remonter l'im
tation de cette cérémonie et du mot qui la désign
Devons-nous rappeler le triomphe de Romulus
qui consacre à Jupiter les premières dépouilles
opimes remportées sur Acron ? Il est plus vrai
blable de faire remonter le premier triomphe pro
ment dit au règne de Tarquin l'Ancien dont le p
était grec. C'est à l'occasion du triomphe de
Tarquin l'Ancien que le mot de triomphare

fait sa première apparition dans l'histoire de Tite-Live. Quand il parle de Romulus il se sert d'un autre mot: (ovans, dans le sens de laetus, ovans duplici victoria) On peut en conclure que l'introduction du triomphe à Rome remonte à Tarquin l'Ancien, et peut être aussi l'importation de ce mot. A partir de cette époque nous le retrouverons continuellement dans Tite-Live.

Nous nous bornerons à ces détails historiques. Des ouvrages spéciaux fourniront tous les renseignements nécessaires à ceux qui voudront suivre la marche de cette imposante cérémonie. Contentons nous de rappeler un usage qui inspira de beaux vers à Lucain au début de la *Pharsale*: Les Romains n'accordaient pas le triomphe à la suite d'une guerre civile: C'est ce que rappelle le poëte dans un beau mouvement d'inspiration:

Cf. Adam. Antiq. Rom. Dezobry. Rome au Siècle d'Auguste. Lettre 72.

Quis furor, o cives, quae tanta licentia ferri
Gentibus invisis Latium praebere cruorem.
Cumque superba foret Babylon spolianda tropaeis
Ausoniis, umbraque erraret Crassus inulta,
Bella geri placuit nullos habitura triumphos!

Lucain. Phars. 1. v.7 etc.

Ce que nous devons rechercher c'est le rôle de la poésie dans cette solennité. Denys d'Halicarnasse décrivant le triomphe de Romulus parle de deux sortes de chants: C'était d'une part des

Antiq. Rom. II, 34.

hymnes en l'honneur des Dieux chantés par les soldats ; de l'autre, des vers improvisés par eux à la louange de leur général vainqueur. Mais il faut se défier du témoignage de cet historien. Selon sa coutume il décrit ce triomphe antique avec les souvenirs d'une époque plus rapprochée. Il faut rapprocher son témoignage, toujours suspect, des nombreux passages où Tite Live rappelle cet usage. Pendant les cinq premiers siècles de Rome il n'est rien se présente avec un même caractère de perpétuité : la diversité des circonstances y introduit seule q.ques variantes.

En l'année 296 L. Q. Cincinnatus triomphe des Eques : Écoutons le récit de Tite Live

L. III, c 29.

« .... Romae a Q. Fabio praefecto urbis senatus habitus triumphantem Quintium, quo veniebat agmine, urbem ingredi jussit : ducti ante currum hostium duces : militaria signa praelata secutus exercitus praeda onustus. instructae dicuntur fuisse ante omnium domos epulantesque cum carmine triumphali et solemnibus jocis, comissantium modo, currum secuti sunt. »

Les deux espèces de chants désignés dans

Denys d'Halicarnasse sont indiquées dans ce passage. Si nous passons maintenant au triomphe de Mamercus sur les Fidénates, nous trouvons le même détail sous une autre forme.

L. IV, c. 20.

« Omnibus locis re bene gesta, dictator senatus consulto, jussuque populi romani triumphans in urbem rediit. Longe maximum triumphi spectaculum fuit Cossus, spolia opima regis interfecti gerens : in eum milites carmina incondita, æquantes eum Romulo, canere. »

Nous y retrouvons encore l'indication d'une des idées qui faisaient la matière des chants de triomphe ; le parallèle avec Romulus.

En l'année 344, l'historien nous fait assister au triomphe de C. V. Potitius. Le consul avait levé une armée malgré l'opposition du tribun M. Mænius, et l'armée victorieuse avait été privée du butin : voici comme elle se venge au triomphe de Potitius.

IV, 53.

« .... Auctae inde plebis ac militum in consulem irae ; itaque, cum ex senatus consulto urbem ovans introïret, alternis inconditi versus militari licentiâ jactati, quibus consul increpitus, Mænii celebre nomen laudibus fuit, quum ad omnem mentionem tribuni favor circumstantis populi plausu que et assensu

2

cum vocibus militum certaret. Plus quae ea res, qu[illegible]
prope solennis militum lascivia in consulem, cu[illegible]
Patribus injecit. ... »

Il s'agit là d'un dialogue satirique en ver[s]
improvisés sans art, où l'on attaquait le consul p[our]
élever la gloire du tribun Mœnius.

En 345, c'est Camille qui triomphe des Ga[ulois].
Au milieu des saillies moqueuses des soldats, reten-
tissent les noms de second Romulus, sauveur [de la]
Patrie.

V, 49. « Dictator recuperata ex hostibus patria, tri[um]-
phans in urbem redit; interque jocos militares, [quos]
inconditos jaciunt, Romulus ac parens patriae
conditorque alter urbis haud vanis laudibus ap[pel]-
latur. »

Nous retrouvons q. que chose de semblable
dans la scène qui se passe au camp du dictateu[r]
T. Q. Pennus après la victoire de T. Manlius
Torquatus. Les soldats lui décernent une sorte de
triomphe.

VII, 10. « Romani alacres ab statione obviam mili[ti]
suo progressi, laudantes gratulantesque ad dicta[torem]
perducunt. Inter carminum prope modum incon[dita]
quædam militariter joculantes, Torquati cogno[men]
auditum, celebratum deinde posteris etiam fam[iliae]

que honori fuit. »

En 412 au triomphe de M. V. Corvus et de Cossus les soldats mêlent à leurs plaisanteries l'éloge de P. Decius qui s'est distingué dans la guerre contre les Samnites par un coup de main hardi.

VII, 38 « Consules ambo de Samnitibus triumpharunt, sequente Decio cum laude donisque; quum incondito militari joco, haud minus tribuni celebre nomen quam consulum esset. »

En 452 son fils se dévoue dans la guerre contre les Samnites réunis aux Etrusques et aux Gaulois et le nom de P. Decius retentit au triomphe de Q. Fabius Maximus.

X, 30. Celebrata inconditis carminibus militaribus non magis victoria Q. Fabii, quam mors praeclara P. Decii est; excitataque memoria parentis aequata eventu publico privatoque filii laudibus. »

De ces divers passages ressortent clairement trois choses:

1° L'usage de ces chants revenant tous les ans ou presque tous les ans accompagner le triomphe des généraux vainqueurs.

2° La coutume de rappeler la mémoire de Romulus ou celle des ancêtres du triomphateur (Decius)

3°. La forme de ces chants.

Denys d'Halicarnasse distingue nettement l'hymne aux Dieux des vers improvisés par les soldats. Mais il n'y a rien de tel dans Tite-Live. Chez lui tout se confond dans un seul et même dialogue qui par l'opposition des vers et quelquefois même des hémistiches détache la partie bouffonne de la louange sérieuse.

Le témoignage de Tite-Live est conforme aux débris qui nous sont parvenus de ces chants de triomphe. Ainsi Velleius Paterculus nous rappelle un vers d'une raillerie sanglante que les soldats répétaient au triomphe de Plancus et de Lépide. Tous deux avaient abandonné leurs frères dans les proscriptions. C'est à leur piété fraternelle que les soldats faisaient allusion par un jeu de mots que nous ne pouvons faire passer dans notre langue.

ap. Vell. Pat. II, 67.

« De Germanis non de Gallis duo triumphant consules »
(Germanis signifie tout à la fois : frères et Germains)

Il est probable que ce vers répondait à un autre d'un caractère tout sérieux où l'on rappelait la victoire des consuls sur les Gaulois.

Suétone dans sa vie de César, nous a conservé quelques uns des vers que les soldats répétaient derrière

son char de triomphe pendant ces fêtes célèbres qui durèrent plusieurs jours. C'étaient autant de railleries mordantes contre les mœurs dépravées de César.

Suétone, Vie de César, ch. 49.

« Galliam Caesar subegit....

Les soldats achevaient le vers

« .... Caesarem Nicomedes subegit. »

L'éloge reprenait :

« Ecce Caesar nunc triumphat qui subegit Gallias. »

Et les soldats de répondre :

– « Nicomedes non triumphat qui subegit Caesarem. »

Hist. natur. XIX, 41.

Pline l'ancien parlant quelque part d'une espèce de choux qu'il nomme « Lapsana » rappelle qu'au triomphe de César les soldats dans des vers semblables lui reprochaient de les avoir fait vivre de choux (« lapsana ») au camp de Dyrrachium. C'était une allusion à la parcimonie de César dans ses récompenses. L'allusion nous étonne aujourd'hui.

Ces dialogues où la satire répond ainsi à la louange du général, nous en trouvons l'idée dans Tite-Live. Ils étaient l'expression ~~innocente~~ de la joie des soldats ou de leur mécontentement. Quelquefois aux sarcasmes on substituait l'éloge d'un autre personnage ou celui de Romulus. On peut ~~beaucoup~~ conjecturer que beaucoup de surnoms facétieux furent prononcés pour la première fois dans ces triomphes : ainsi les

surnoms de Cursor de Cunctator donnés à Papirius et à Fabius. Nous savons que le surnom de Caligula fut donné par les Soldats au fils de Germanicus qui vivait dans leurs camps.

Cette espèce de dialogue moitié sérieux, moitié bouffon était la forme d'un genre de poésie que nous avons déjà nommé, la poésie fescennine passait ainsi des fêtes rustiques aux fêtes militaires.

D'où lui venait son nom? Peut-être de Fascinus, le Dieu malfaisant, le Dieu des sortilèges que l'on conjurait dans les fêtes rustiques. D'autres le font venir de Fescennia (Fescennium)[1] ville d'Etrurie ou de Campanie, où cet usage était né. Niebuhr d'après un vers du VIIe livre de l'Enéide place cette ville dans le pays des Falisques.

Qu'avait-on emprunté à Fescennies, l'idée du dialogue ou le mètre lui même? S'il faut en croire M. Magnin, nous distinguerons avec lui le vers fescennin du vers saturnin. Mais

(1) Servius. Comment. sur l'Enéide (L. VII, 695.) « Fescenninum oppidum est ubi nuptialia inventa carmina. Hi autem populi originem ducunt ab Athenis. » Virgile parle immédiatement après des Falisques, et c'est là ce qui explique l'opinion de Niebuhr.—

n'autorise une telle distinction. Dans la suite nous voyons le mot „fescennin„ devenir le synonime de « licencieux„ ou « satirique ». Il est donc probable que Rome ne dut à Fescennies que l'idée même de ce dialogue: aussi bien dans le vers de Catulle
« Nec diu taceat procax fescennina locutio „
Il ne s'agit pas d'un certain mètre, mais d'un genre de satire. Il fait allusion au dialogue fescennin; il caractérise certain genre de plaisanterie.

Une anecdote de Macrobe confirme ce que nous avons dit: Il raconte qu'Auguste avait fait des vers fescennins contre Pollion. Celui-ci ne répondit pas„:
„Je me tais, disait-il; il n'est pas facile d'écrire contre qui peut proscrire.„
« Ego taceo: non est enim facile in eum scribere qui potest proscribere.„

Macrobe. Saturn. II.

Evidemment il ne s'agit point là d'un certain mètre, mais de vers railleurs. Voilà ce qui explique le silence de Pollion. Nous croyons volontiers que les anciens Romains ne connaissaient d'autre mètre que l'horridus saturnius.

La poésie fescennine est la première ébauche de la satire et de la comédie. Ce dialogue est ~~la~~ une des formes particulière de la poésie bucolique (carmen amœbeum) Bon nombre d'épigrammes qu'on pourrait disposer en dialogues se rattachent encore

à ce genre de poésie. Ce qui la distingue, c'est le ton
plaisanterie et la forme du dialogue. Si nous
cherchons l'histoire nous la trouverons dans Virg
dans Horace, et surtout dans ce dernier.

Virgile nous rappelle le rôle de la poésie fescenn
dans les fêtes rustiques :

Georg. II, 385.

« Nec non Ausonii, Troja gens missa, coloni
Versibus incomptis ludunt risuque soluto,
Oraque corticibus sumunt horrenda cavatis :
Et te, Bacche, vocant per carmina læta, tibiq
Oscilla ex alta suspendunt mollia pinu.

Horace dans des vers charmants nous retra
la vie des anciens laboureurs.

Epitres II, 1, 139 et sq.

« Agricolæ prisci, fortes, parvoque beati,
Condita post frumenta, levantes tempore festo
Corpus et ipsum animum spe finis dura feren
Cum sociis operum, pueris, et conjuge fida,
Tellurem porco, Silvanum lacte piabant,
Floribus et vino Genium, memorem brevis æv
C'est par ce chemin qu'il nous amène à un vérit
chapitre d'histoire littéraire : Les vers suivants
l'histoire de la poésie fescennine.

« Fescennina per hunc inventa licentia morem
Versibus alternis opprobria rustica fudit :
Libertasque recurrentes accepta per annos

Lusit amabiliter, donec jam saevus apertam
In rabiem verti coepit jocus, et per honestas
Ire domos impune minax: doluere cruento
Dente lacessiti: fuit intactis quoque cura
Conditione super communi: quin etiam lex,
Poenaque lata, malo quae nollet carmine quemquam
Describi: vertere modum, formidine fustis,
Ad bene dicendum delectandumque redacti. »

Ces derniers vers demandent à être commentés par la législation romaine. Il s'agit de la répression juridique des excès de cette poésie primitive. C'est qu'en effet la loi des XII Tables punissait la Satire quand elle dépassait certaines bornes. Cicéron nous le rappelle dans les *Tusculanes*.

Tusc. IV, 2

« Quanquam id quidem XII Tabulae declarant, condi jam tum solitum esse carmen: quod ne liceret fieri ad alterius injuriam, lege sanxerant. »

Rep. IV. 10. ap. St Aug. De Civitate Dei. II. 9.

Cette loi, nous la retrouvons dans un fragment de la *République*, sous une forme de latinité plus récente.

« Nostrae, inquit, contra duodecim tabulae cum perpaucas res capite sanxissent, in his hanc quoque

---

Voici le texte de cette loi:
« Sei quei pipulod ocentasit, carmenve condidit, quod infamiam facit flagitiumve alterei, fuste feritod. »

4

Sanciendam putaverunt, si quis occentavisset, carmen condidisset, quod infamiam faceret, flagitium-ve alteri. Praeclare. Judiciis enim magistratuum, disceptationibus legitimis propositam vitam, non poetarum ingeniis habere debemus; nec probrum audire, nisi ea lege ut respondere liceat et judicio defendere. »

Cicéron remarque la sévérité de la loi sur ce point et il applaudit : il semble même qu'il désigne la peine prononcée par la loi comme une peine capitale. Est-ce bien là ce que nous devons entendre par le mot crime capital ? Horace nous répondra ; et à son tour il va nous servir à commenter la législation romaine. Cette peine, c'était le supplice du bâton.

« ... Vertere modum formidine fustis. »

Montesquieu s'y est trompé : il invoque cette loi comme un témoignage de la cruauté de cette législation des XII. Tables.

Montesquieu. Esprit des lois IV, 15

« Tite-Live dit sur le supplice de Metius Suffetius, dictateur d'Albe, qui fut condamné par Tullus Hostilius à être tiré par deux chariots, que ce fut le premier et le dernier supplice où l'on témoigna avoir perdu la mémoire de l'humanité. Il se trompe : la loi des XII Tables est pleine de dispositions très cruelles. »

« Celle qui découvre le mieux le dessein des décemvirs est la peine capitale prononcée contre les auteurs des libelles et les poëtes. Cela n'est guère du génie de la république, où le peuple aime à voir les grands humiliés. Mais des gens qui voulaient renverser la liberté craignaient les écrits qui pouvaient rappeler l'esprit de la liberté. »

La peine capitale était à Rome dans les premiers temps de son histoire, celle qui dégradait le citoyen et entraînait pour lui la <u>deminutio capitis</u>.

Cette pénalité sévère fut admise dans d'autres temps puis remise en vigueur par les lois de Sylla, et plus tard par les édits impériaux d'Auguste. Nous la retrouvons enfin dans certains Sénatus-Consultes, certains édits que rapportent les <u>Pandectes</u> et dans le Code Théodosien.

Les vers d'Horace nous font voir que la poésie fescennine était devenue bientôt politique. C'était l'expression du mécontentement et de la haine des plébéiens contre les patriciens, et comme la poésie des festins et des fêtes patriciennes était tout aristocratique, la poésie fescennine était éminemment démocratique. Voilà pourquoi elle fut poursuivie, menacée, châtiée mais elle se défendait par cet esprit de liberté si cher aux anciens Romains. Elle était trop dans les mœurs de Rome

pour qu'on pût l'en arracher complètement. Il
de se rappeler les fêtes des Saturnales et des Matron
Cette liberté des vers fescennins ressemblait beau
à la liberté dont profitait l'esclave d'Horace p
dant les fêtes de Décembre.

Sat. II, 7. v. 4 et 5.

« Age, libertate decembri,
Quando ita majores voluerunt, utere : narra. »

Elle est une partie de ce rôle que jouait la Satire
la vie publique et privée des Romains. Partout
retrouvons la bouffonnerie, dans la marche sol
qui précédait les jeux, dans les noces où l'époux
pas épargné : Témoins ces vers de Catulle dan
l'Epithalame de Manlius et de Julia.

Cat. 61, v. 121 et sq.

« Tollite, o pueri, faces :
Flammeum videor venire
Ite concinite in modum
Io hymen hymenæe io,
Io hymen hymenæe.
Ne diu taceat procax
Fescennina locutio. . . .

Des bouffons paraissaient jusque dans les fun
ils contrefaisaient la démarche, l'allure, l'attitude
défunt. Il est donc bien naturel que la poésie fes
nine une fois introduite dans la grande solenn
du triomphe y ait conservé son rôle.

Cependant comment accorder cette licence souvent si emportée de la satire dans le triomphe d'un César, avec la sévérité de la loi qui punit la satire personnelle, l'injure. Cela étonne tout d'abord, mais il faut faire une distinction. Si les lois punissaient le libelle composé à loisir, l'injure préméditée, tout ce qui portait le caractère d'une saillie improvisée trouvait grâce devant elles. Faut-il admettre pour cela que les vers fescennins, d'une raillerie souvent assez fine, et qui répondaient avec tant d'à propos aux louanges du triomphateur fussent le jet naturel de l'imagination d'une soldatesque animée? Nullement; mais on ne lui demandait pas compte de ses cris. De telles saillies passaient pour improvisées et à ce titre elles échappaient à la loi. En outre la liberté railleuse et malveillante d'un poète anonyme ne pouvait mieux trouver sa place qu'en un tel jour. En effet rappelons nous ce qui était le triomphe à Rome. Représentons nous le triomphateur revêtu de la robe des Dieux, monté sur un char traîné par quatre chevaux blancs. Ne dirait-on pas une véritable apothéose? Le citoyen romain pouvait oublier son caractère au milieu de l'ivresse du triomphe. Aussi avait on soin de placer derrière lui un esclave qui lui

Tertull. Apol. 33

répétait sans cesse ces graves paroles.

« Respice post te: hominem memento te. »

Correctif sublime de l'enthousiasme populai[re] avec lequel s'alliait merveilleusement la libe[rté] même injurieuse des soldats. La poésie fescen[nine] jouait en ce jour le même rôle que l'esclave p[lacé] derrière le général vainqueur.

Elle conserva cette liberté jusque sous l'em[pire]. C'est elle que Martial invoque pour défendre [ses] vers.

Epig. 1, 5.

« Contigeris nostros Caesar si forte libellos,
Terrarum dominum pone supercilium
Consuevere jocos vestri quoque saepe triumph[i]
Materiam dictis nec pudet esse ducem. »

et ailleurs.

Epigr. VII, 8.

« Festa coronatus ludet convicia miles,
Inter laurigeros cum comes ibit equos;
Fas audire jocos leviora que carmina, Caesa[r]
Et tibi, si ludos ipse triumphus amat. »

A mesure que l'on avance dans l'époque imp[ériale] les saillies font place à l'éloge. Quand les [...] grands poëtes du siècle d'auguste parlent des triomphes de l'empereur, ils ne parlent que [de] cris de joie: Virgile dans sa description du bouclier d'Enée nous représente un triomphe

de César. Quel changement !

Eneid. VIII, 714.

At Caesar, triplici invectus Romana triumpho
Mœnia, dis Italis votum immortale sacrabat,
Maxima tercentum totam delubra per Urbem.
Lætitia ludisque viæ, plausuque fremebant; .....
Omnibus in templis matrum chorus, omnibus aræ;
Ante aras terram cæsi stravere juvenci.
Ipse, sedens ....

L'apothéose est sans mélange.

Horace est aussi réservé que Virgile. A côté des cris de triomphe que le poète répète avec la foule, nous ne trouvons pas le souvenir de plaisanteries satiriques.

Od. IV, 2.

Teque, dum procedis, Io triumphe!
Non semel dicemus; Io triumphe!
Civitas omnis ....

Chose singulière, Horace et Virgile ne touchent qu'en passant à l'usage du triomphe. Plus tard, et quand le triomphe eut cessé d'exister, ou du moins quand il fut exclusivement réservé à la famille impériale, les poètes abondent en descriptions de triomphe. Properce demande au Dieu Mars et à Vesta qu'il lui soit donné de voir, avant sa mort, le triomphe d'Auguste.

Eleg. III, 4.

Mars pater, et sacræ fatalia numina Vestae,
Ante meos obitus, sit, precor, illa dies,

Qua videam spoliis onerato Caesaris axe
Ad vulgi plausus sæpe resistere equos,
In que sinu caræ nixus spectare puellæ
Incipiam et titulis oppida capta legam,
Tela fugacis equi et braccati militis arcu
Et subter captos arma sedere duces

. . . .

Mi sat erit sacra plaudere pone viā,,
Ovide revient souvent à cette description qu'il en-
chit de détails où l'on reconnait son esprit. Du fo[nd]
de son exil, il assiste en imagination au triomph[e de]
Tibère vainqueur des Germains et des Illyriens

Pontiques II. 1.

Gratia, Fama, tibi; perquam spectata triumph[i]
Incluso mediis est mihi pompa Getis.
Indice te didici, nuper visenda coïsse
Innumeras gentes ad ducis ora sui . . .

. . . .

Quā que ierit, felix adjectum plausibus o[m]
Saxa que roratis erubuisse rosis.
Protinus argento versos imitantia muros,
Barbara cum victis oppida lata viris:
Fluminaque, et montes, et in altis pascua silvi[s]
Armaque cum telis in strue mista suis.
Deque triumphato, quod sol incenderit, auro
Aurea Romani tecta fuisse fori. . . .

Déjà le poète avait prévu ce triomphe avant que la renommée vînt le lui apprendre et il l'avait décrit avec plus de poésie. Quel bonheur d'assister à ce triomphe!

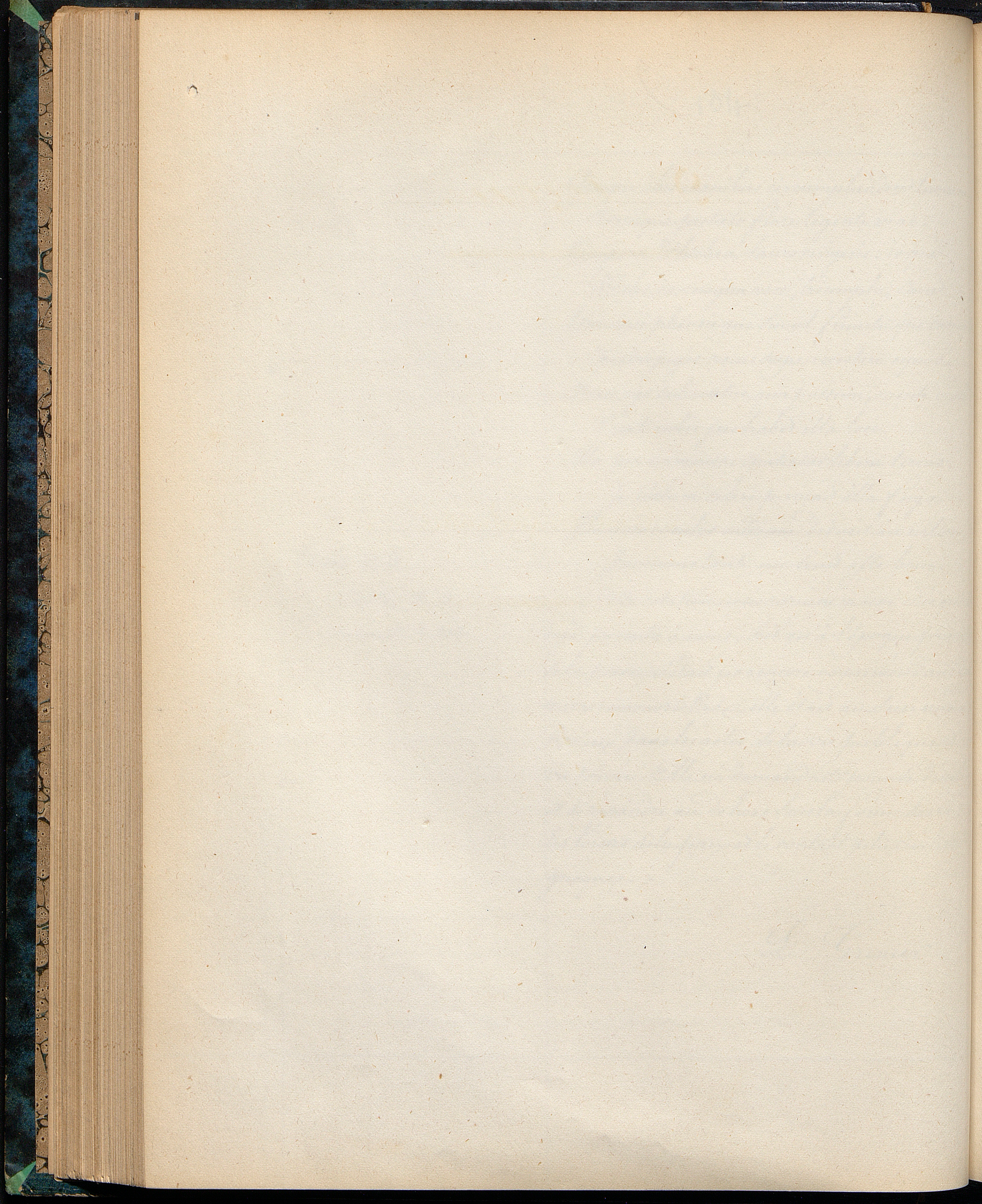
Ergo omnis poterit populus spectare triumphos,
Cumque ducum titulis oppida capta leget,
Vinclaque captiva reges cervice gerentes,
Ante coronatos ire videbit equos.
. . . .
Hic, qui Sidonio fulget sublimis in ostro,
Dux fuerat belli: proximus ille duci.
Hic, qui nunc in humo lumen miserabile figit,
Non isto vultu, quum tulit arma, fuit:
Ille ferox, oculis et adhuc hostilibus ardens,
Hortator pugnae consiliumque fuit.
Perfidus hic nostros inclusit fraude locorum
Squallida promissis qui tegit ora comis. ....
Cornibus hic fractis, viridi male tectus ab ulva,
Decolor ipse suo sanguine Rhenus erit.
Crinibus en etiam fertur Germania passis,
Et ducis invicti sub pede mœsta sedet:
Collaque Romanae præbens animosa securi,
Vincula fert illa, qua tulit arma, manu.
Hos super in curru, Caesar, victore veheris
Purpureus populi rite per ora tui:

Quaque ibis manibus circumplaudere tuorum,
Undique jactato flore tegente vias.
Tempora Phœbea lauro cingeris: io que
Miles, io, magna voce, triumphe, canet.
Ipse sono plausuque simul fremituque canentum
Quadrijugos cernes sæpe resistere equos. ..
... Haec ego submotus, qua possum, mente videbo
Erepti nobis jus habet illa loci.
Illa per immensas spatiatur libera terras:
In Cœlum celeri pervenit illa fuga.
Illa meos oculos mediam deducit in urbem,
Immunes tanti nec sinit esse boni. ....

Tristes IV, 2.
Pontiq. III. 4.
Ars amat. 1. 213.

Cette citation nous ramène à une idée qui s'est déjà présentée à nous, c'est qu'à l'époque primitive si la poésie n'était pas encore exprimée dans des œuvres immortelles, elle était au sein même de Rome dans les actes de la vie publique et de la vie privée. Elle ne demandait pour se développer et se répandre au dehors sous la forme des vers que les loisirs de la paix et le contact de la civilisation grecque.

L. Grenier.



9e leçon.

Chants des funérailles.

Chants funéraires

Les funérailles étaient un des grands spectacles de la vie publique des Romains. La pompe avec laquelle on les célébrait n'avait point seulement pour but d'étaler à tous les yeux la douleur et les regrets des proches du défunt, elle voulait encore montrer la gloire de la famille et de la patrie: cette cérémonie était une leçon et un appel aux vertus civiques.

Sans entrer dans des détails un peu étrangers à notre sujet, et que d'ailleurs on trouvera longuement mentionnés soit dans les Antiquités Romaines d'Adam, soit dans l'ouvrage de M. Dezobry intitulé: Rome au siècle d'Auguste, nous nous contenterons de dire avec Polybe (VI, 53) que le convoi quittait en grande pompe la maison mortuaire et se rendait au forum; là, le fils du mort, ou à son défaut, le plus proche parent montait à la tribune, et rappelait les vertus et les actes glorieux qui avaient honoré sa vie. A ce discours venaient s'ajouter des chants lyriques, récités au son de la flûte.

Insuffisant. Le passage très significatif et très beau aurait dû être cité, et même traduit. (ajouté, en partie, à la fin.)

Quelle était la forme, quel était le caractère de ces chants? nous l'ignorons absolument: Mais les discours

qu'ils accompagnaient nous étant ~~jusqu'à un point~~ un peu mieux connus, nous allons, de l'examen de ces derniers, tirer qques conjectures au moins vraisemblables sur la poésie funéraire des Romains.

Le premier éloge public dont nous ayons connaissance, est celui de Brutus, prononcé l'a[n] 245 par Valerius Publicola (Plutarque vie [de] Valérius Publicola) Denys d'Halicarnass[e] Antiquités romaines - V. 17) en 365, cet hom[mage] jusque là réservé aux hommes, fut aussi accordé [aux] femmes, en récompense des sacrifices qu'elles s['étaient] imposés pour compléter la rançon exigée par le[s] Gaulois. - C'est Tite-Live qui nous l'appren[d] « Is honos habitus est, ut earum, sicut virorum, » solennis post mortem laudatio esset. » (L. V. §.

Quelquefois, à défaut de parents, l'éloge étai[t] prononcé par un ami illustre, ou même par un ora[teur] que désignait le Sénat, et qui était ordinairemen[t] l'un des magistrats de la République (Cicéro[n] De legibus II, 26) Quintilien: Instit. orato[ire] III, ch. 7. E. 1er) C'est d'ailleurs ce qui se voi[t] dès l'origine même de cette cérémonie; ce fut le consul Valérius Publicola qui fut chargé de prononcer l'éloge de Brutus.

Des circonstances touchantes venaient [...]

+ En 303, la législation des XII tables consacra cet usage: honoratorum virorum laudes in concione memorentur etiam cantus ad tibicinem prosequitur (Cicer. de legibus. II, 24.)

fois donner à ces éloges un intérêt tout particulier, comme quand un père avait à louer son fils mort dans toute la force de l'âge : c'est ainsi qu'on vit Fabius Maximus venir à la tribune prononcer lui-même l'éloge de son fils. (Plutarque. Vie de Fabius, 24)

Malheureusement, cette noble institution dégénéra bientôt : l'on vit les éloges prostitués souvent à des personnages indignes, ou bien mêlés de circonstances et d'assertions mensongères. (Cicéron (Brutus 16) nous atteste que les anciens éloges subsistaient encore de son temps, conservés par la vanité des familles ; mais qu'ils étaient remplis d'une foule de mensonges. Tite-Live, (VIII, 40) confirme l'assertion de Cicéron, et nous apprend à nous défier des éloges funèbres.

A ce propos nous remarquerons que Tite-Live emploie le mot laus, pour désigner un éloge funèbre, tandis que Cicéron et les autres auteurs se servent du mot laudatio. Sénèque, (102e épître à Lucilius) fait la distinction entre les deux termes, et dit que laus n'a jamais été employé pour signifier éloge funèbre. Il ne se rappelait sans doute point le passage de Tite-Live.

Les mensonges intéressés qui abondaient ainsi

Dans les discours, ont dû se reproduire dans les cha[nts]
lyriques. et c'est ainsi sans doute que se sont intr[oduits]
dans l'histoire tous ces récits poétiques que présent[e]
à chaque instant les premiers Siècles de Rome, [et]
qui ont fait regarder à de savants critiques toute [son]
histoire comme fabuleuse.

Parmi les éloges funèbres prononcés à R[ome]
nous en trouvons deux, celui de Julia et de Cor[nélie,]
tante et femme de César, débités à la tribun[e]
par César lui-même. Suétone (Vie de Cés[ar]
VI.) qui nous apprend ce fait, nous donne [en quel-]
ques mots l'analyse × de l'éloge de Julia.
César, a ce qu'il parait ××, y rappelait l'illustr[ation]
royale et divine de sa famille: et remontant
jusqu'aux antiquités les plus reculées, il montr[ait]
que Julia descendait d'Ancus Martius par [sa mère]
Marcia, et par son père, elle tirait son origin[e]
d'Jule, fils d'Enée, et petit fils de Vénus.

On voit par cet exemple jusqu'où s'empor[tait]
la vanité romaine et toutes les fables que l'org[ueil]
dut introduire dans l'histoire, originairement [écrite]
par les seuls patriciens.

Sous l'empire, la mode des éloges contin[ua.]
Nous voyons dans Suétone, Tibère âgé de 9 [ans]
prononcer l'éloge de son père, et Néron cel[ui]

× Ce n'est qu'un extrait, une citation non une analyse.
×× Nous avons le passage même.

Claude. Tacite (Annales XIII, 3) nous analyse le discours de Néron, composé par Sénèque; et il nous apprend que les assistants ne purent s'empêcher de rire quand ils entendirent l'orateur célébrer la prévoyance et la sagesse de Claude.

Pline le jeune (Lettre 1re du livre II) nous dit que Virginius Rufus eut l'insigne honneur d'être loué par le consul Tacite. Ce discours ne nous est malheureusement point parvenu: nous devons en regretter doublement la perte: car, même en laissant de côté le mérite littéraire d'une telle composition, nous pouvons être sûrs que l'austère et véridique historien avait ramené l'éloge à toute la simplicité et surtout à la sincérité des temps antiques.

Cicéron (De oratore, II, 84) nous donne une idée de ce que devait être à l'origine, cet éloge public. Selon lui, l'éloge alors devait avoir la simplicité concise d'un témoignage; les funérailles s'accommodant peu des ornements et des agréments oratoires. L'appréciation conjecturale de Cicéron peut être étendue par nous aux chants lyriques; il est très probable que ces chants étaient simples, brefs, austères, en un mot qu'ils ressemblaient aux inscriptions commémoratives des tombeaux.

Les chants se faisaient entendre d'abord dans

la maison même du défunt ; on les reprenait
suite au forum, à la suite et dans les intervalle
de l'éloge — C'est ce dont témoigne Appien (de
bello civili, II, 146) — Cicéron (*de legibus*, II, 24
cite un passage des XII Tables d'où il semble ré
que les chants funèbres se débitaient au For
le passage pourtant prête à un autre sens
l'on y a vu deux dispositions différentes, ind
deux cérémonies à accomplir à des intervalles p
ou moins éloignés — Il faut dire aussi que le té
gnage d'Appien, qui ne laisse aucun doute, donn
plus de crédit à la première interprétation.

La loi des XII Tables consacrait les chants
lyriques dans les funérailles ; elle y joignait u
accompagnement nécessaire, les sons de la flûte.
Cet accompagnement avait chez les Romains
plus grande importance. Tite-Live (IX, 30)
Valère Maxime (II, 5. 4) Plutarque (*quæstion*
Romanae) ×Ovide (*Fastes* IV, 653) s'accordent à
prouver. En effet, cérémonies religieuses ou polit
repas, funérailles, jeux, tout se faisait au son de
flûte. Tite-Live nous raconte qu'un jour les c
ayant exclus les joueurs de flûte de qqs cérémoni
publiques et ayant voulu diminuer leur nom×
ceux-ci se retirèrent tous ensemble à Tibur. Le

× Tous ces passages se rapportent à l'exil des joueurs de flûte

× dans les funérailles

× Orig[illegible]
Num[illegible]
aux XI[illegible]

Sénat se trouva fort embarassé, toutes les cérémonies se trouvant par leur départ, interrompues — Mais il sut se tirer d'affaire par une ruse : un de ses partisans à Tibur enivra les joueurs de flûte, les mit dans un chariot, et les renvoya de nuit à Rome — A leur retour, ils étaient masqués et vêtus de longues robes, soit que ce fut le costume qu'ils avaient à table, soit que pour soustraire leur honte aux yeux du public, le sénat leur eût permis de prendre ce déguisement. Quoi qu'il en soit, cette espèce de mascarade se répéta tous les ans aux petites Quinquatries.

Une déesse particulière, Nænia, dont le temple était situé près de la porte Viminale, présidait aux cérémonies et surtout aux chants funéraires. C'était le chant lui même divinisé ; absolument de la même façon qu'on avait imaginé le Dieu Triumphus pour présider aux triomphes (St Augustin Cité de Dieu VI, 9.)

N'oublions pas de dire en passant que les chants des funérailles, comme ceux des festins, étaient réservés aux familles patriciennes.

M. Corssen[x] a conjecturé que dans l'origine, c'étaient les parents qui devaient chanter dans les funérailles, de même que c'étaient eux qui célébraient l'éloge du mort. La conjecture est assez vraisemblable : en effet ce

[x] Orig. Poes. rom. et aussi Edelestand Duméril, Poés. popul. lat. antérieures au XIIe Siècle.

n'est que plus tard qu'on appela des chanteuses
gages, appelées *Præficæ*, *quia luctui præficieban*
(Voir Varron, Nonius, Festus au mot *præfica*)
C'était là évidemment une décadence : les Romain
l'ont senti de bonne heure, et nous voyons le person
ge de la *Præfica* servir de texte assez fréquent au
plaisanteries des auteurs comiques et satiriques

Varron (*de lingua latinâ* (VII, 70) nous con
ce mot de Nævius « hæc quidem, mehercle op
praefica est; nam mortuum collaudat. »

Plaute (*Truculentus* act. II, Sc. VI v. 16 intro
un fanfaron qui après avoir fait l'éloge de la v
s'écrie :

Sine virtute argutum civem habeam pro præ
Quæ collaudat alios, ipsa per se nil potest !

Nonius nous a conservé ces vers de Lucili

. . . . Mercede quæ
Conductae flent alieno in funere praeficae
Multo et capillos scindunt magis . . . .

Et Horace dit dans le même sens (*Art. Poet.*
Ut qui conducti plorant in funere, dicunt
Et faciunt prope plura dolentibus ex animo, sic
Derisor vero plus laudatore movetur.

L'entremise de ces personnages mercenaires f
déchoir la Nénie de sa première importance

sens du mot s'altéra bientôt: Naenia signifiait dans l'origine complainte funèbre: à la fin, ce fut un synonyme de Nugae. Plaute (Asinaria IV 1e Scène) le prouve suffisamment.

Hæc non sunt nugae; non enim Mortualia.

Ennius, dans son épitaphe refuse aussi les honneurs de la Nénie, trop vulgaires pour lui sans doute: ses vers le rendent immortel: (Cicéron Tusculanes 1, 15)

Nemo me lacrymis decoret, nec funera fletu
Faxit: cur? volito vivu' per ora virum.

Horace parle dans le même sens (II, Ode 20)

Absint inani funere Naeniae....

Malgré ce mépris où elle était tombée, la Nénie existait pourtant toujours. Suétone (Vie d'Auguste, 100) nous apprend qu'à la mort d'Auguste, le sénat, entre autres honneurs, décréta que des enfants de l'un et l'autre sexe, choisis parmi les meilleures familles, chanteraient la Nénie au convoi du prince.

Qqs années plus tard, les cendres de Germanicus ayant été rapportées à Rome, et placées sans pompe par Tibère dans le Mausolée d'Auguste, le peuple s'indigna de ne pas entendre aux funérailles du héros la Nénie et l'éloge funèbre: „Meditata ad memoriam virtutis carmina et laudationes.

C'est ce que nous dit Tacite (Annales III, 5)

Le caractère des Nénies était ferme et ma[...] les XII Tables le prouvent par la distinction q[...] font entre Naenia et Lessus — (Cicéron de Leg[...] II, 23)

« Mulieres genas ne radunto, neve lessum fun[...] ergo habento. »

Une difficulté s'est élevée sur le mot lessus. Q[...] uns ont voulu y voir un vêtement de Deuil : ma[...] cela n'est guère probable. — C'était plutôt un[...] gémissement lugubre, comme cela paraît résu[...] de ce vers de Plaute, où en parlant d'Achille (Truculentus act. IV, Sect II v. 18) il dit :

Thetis lamentando lessum fecit filio —

Comparons à ce passage un morceau en vers [...] par Cicéron dans ses Tusculanes (II, 23) et o[...] commentateurs au lieu de fletus préfèrent le[...] lessus, se rapprochant ainsi du sens donné [...] dernier mot dans le De legibus. —

Ceci n'est pas exact — Voir le passage —

Niebuhr conjecture que les Naenia étaien[...] répétées dans le repas funèbre, et peut-être m[...] dans les festins, où elles composaient les Carm[...] Convivialia : et que ces complaintes étaient en[...] gravées sur les tombeaux en guise d'épitaph[...] Mais qq. vraisemblables que soient ses suppo[...]

on n'y doit ajouter foi que comme à des conjectures.

Les épitaphes peuvent nous donner une idée du ton que prenait la douleur chez les anciens Romains : elles sont courtes, simples, graves et nobles : nous ne craignons pas de nous tromper en affirmant que les <u>Naeniae</u> devaient, à l'origine, avoir le même caractère.

A. Charles.

Polybe VI. 53.

Lorsqu'à Rome un homme considérable est mort, le jour des funérailles, on porte son corps, en grand appareil, ~~[illegible]~~ aux Rostres, sur le forum ; d'ordinaire on le porte droit, de façon que tous puissent le voir ; plus rarement couché. Là en présence du peuple entier rassemblé à l'entour, son fils, s'il en a un qui soit en âge, et qui se trouve à Rome, sinon quelqu'un de ses parents, monte à la tribune pour rappeler les vertus du mort et les belles actions qu'il a faites durant sa vie. En l'entendant louer, les assistants qui se rappellent et se remettent ainsi sous les yeux tout ce qu'il a fait, sont tellement touchés, que le deuil d'une famille

ξύλινα ναΐδια περιτιθέντες.

.... καὶ κατὰ τὴν πλάσιν καὶ κατὰ τὴν ὑπογραφήν.

ἄγουσιν εἰς τὴν ἐκφορὰν, περιτιθέντες ὡς ὁμοιοτάτοις εἶναι δοκοῦσι κατά τε τὸ μέγεθος, καὶ τὴν ἄλλην περικοπήν.

devient en quelque sorte un deuil public. ensuite quand les funérailles sont terminées, et que les derniers devoirs ont été rendus au mort, on place son image dans l'endroit le plus apparent de la maison, au milieu d'un petit temple de bois. cette image est un portrait sculpté et peint. Dans les fêtes publiques, on la découvre, on la pare avec soin. S'il meurt quelque personnage illustre de la famille, on affuble de ces mêmes images les hommes qui paraissent le mieux ressembler pour la taille et la tournure à ceux qu'elles représentent, et on les mène ainsi au convoi. Ces hommes revêtent une prétexte, si le mort était consul, ou préteur; une robe de pourpre, s'il était censeur; d'or, s'il avait obtenu ou mérité le triomphe. Ils s'avancent sur des chars. devant eux on porte les faisceaux et les haches, ou d'autres insignes, suivant le rang que ces aïeux de la famille ont occupé dans la république. Aux Rostres, ils se placent en ordre sur des sièges d'ivoire.

L'orateur chargé de l'éloge du mort, lorsque cet éloge est terminé, prononce celui des ancêtres ainsi représentés dans la cérémonie, en commençant par le plus ancien. etc.

10e leçon

10e leçon.

Inscriptions.

Des chants épiques
supposés par Niebuhr.

Poésie des inscriptions.

1° Inscriptions funèbres.

L'historien Niebuhr pense que les chants qui accompagnaient le convoi funèbre des patriciens étaient ensuite gravés sur le marbre de leurs tombeaux, et qu'ainsi la poésie des inscriptions se bornait à copier celles des funérailles. Cette opinion est très douteuse: car il devait y avoir une grande différence pour l'inspiration et le mouvement poétique, entre des chants lyriques et de simples inscriptions. En revanche, si nous en croyons le témoignage de l'antiquité sur ces Nœnies funèbres, les inscriptions que nous possédons n'en étaient pas indignes pour la force de la pensée, la gravité du ton, et la brièveté du tour: et comme les unes et les autres étaient écrites dans le mètre Saturnien, on conçoit que Niebuhr en les rapprochant ait été tenté de les confondre.

Inscription du tombeau des Scipions

Parmi les inscriptions funèbres que le temps a épargnées, les plus belles assurément sont celles qui couvraient le tombeau des Scipions situé à Rome, sur la voie appienne, près de la porte Capène. Le tombeau de cette illustre famille était justement célèbre: on ne sait pourtant si les cendres du premier Africain y étaient déposées. Les Romains eux-mêmes n'étaient pas d'accord

sur le lieu de sa mort et de sa sépulture. On montr
son monument et sa statue, tout à la fois à Literne et
Rome. Tite Live qui nous l'apprend (liv. XXXVII
ch: 56) avait vu lui même à Literne la statue de
l'Africain placée autrefois au sommet de son tom
et récemment renversée par une tempête: à R
dans le tombeau commun des Scipions étaient réu
trois statues, dont deux représentaient Publius et Luc
Scipion et la troisième le poète Ennius.

Découvertes en 1780.

Les inscriptions de ce tombeau, bien qu'elles n'aie
pas été entièrement ignorées de la Renaissance,
été réellement découvertes qu'en 1780, deux ans plus
que le chant des frères Arvales. Elles furent publié
1785 par Piranesi, dans un ouvrage intitulé: Le
monument des Scipions à Rome: (On les trouvera
outre dans l'histoire de Niebuhr, dans celle de M.
Michelet (notes du premier volume p. 360), da
le recueil d'Orelli, enfin dans les *Reliquiae* de M.
Egger) le texte en parait fort altéré et s'entend
reste assez aisément. Parmi ces inscriptions nous
choisirons quatre, les plus étendues et les plus belles
celles qui peuvent nous donner la plus haute idée
style lapidaire des anciens Romains. Bien qu'e
en vers elles se recommandent beaucoup moins p
l'éclat poétique que par la mâle simplicité du

sentiment et de la pensée: On y admire moins l'œuvre d'un écrivain habile que l'hommage rendu à de grands hommes par un peuple digne d'eux.

Inscription de L. Corn. Scipio Barbatus Cons. 456.

La plus ancienne regarde Lucius Cornélius Scipion Barbatus, bisaïeul du premier Africain, et qui fut consul en 456. En voici le texte, tel que le donne Orelli (p. 550)

Cornelius Lucius Scipio Barbatus gnaivod patre || prognatus. Fortis vir sapiensque: quojus forma virtutei parisuma || fuit consol censor aedilis quei fuit apud vos. Taurasia Cisauna Samnio cepit. Subigit omne Loucana Opsidesque abdoucit.

Pour rendre ce texte tout à fait intelligible, il suffit d'expliquer le mot gnaivod comme le conseille Orelli par Gnaeo, et de rétablir l'm final des mots Taurasiam Cesannam Samniom (pour Samnium) omnem et Loucanam (pour Loucaniam). Orelli pense que Samnio est à l'ablatif pour in Samnio.

Remarques sur certaines formules d'épitaphe.

M. Egger a remarqué que cette inscription est le premier monument authentique de la langue latine où se rencontre le mot consul; anciennement on donnait le nom de praetor aux premiers magistrats de la République. Pour nous, historiens de la poésie plutôt que de la langue latine, nous remarquerons le tour particulier de cette inscription dans ces mots apud vos. L'inscription

semble ici prendre une voix et parler elle-mêm
aux Romains. Ce tour est en lui-même f
beau et serait d'un grand effet dramatique
n'eût été employé qu'une fois Mais tout au
contraire, c'était là une de ces formules consacré
se reproduisaient traditionnellement dans la plu
des inscriptions romaines : et loin d'y révéler une
spontané et poétique, elle en accuse au contrai
la forme rigoureuse et officielle. Il en est
même de cette autre formule très fréquente
sur les tombeaux « Beaucoup d'hommes, beau
de nations s'accordent... à reconnaître au mo
telles ou telles qualités : plurimi consentiunt...
plurimae consentiunt gentes ; ... etc. Cicéro
cite en deux endroits de ses traités : C'était à ce
parait par ces mots que commençait l'épitaph
d'un certain Calatinus dont la sépulture
comme celle des Scipions sur la Voie Appi
proche de la porte Capène. « Lisez dit Cicé
à un épicurien, lisez les éloges de nos Romain
les éloges de ceux de votre maison : vous ne verre
personne qui ait été loué pour avoir été un e
artisan de voluptés. Ce n'est pas là ce que porte
les inscriptions de nos monuments comme c
près de la porte Capène. Uno ore cui plurim

Inscription de Calatinus.

consentiunt gentes, populi primarium fuisse virum

Croyez vous que tout le monde ait reconnu Calatinus pour le premier citoyen parce qu'il était plus entendu que tout autre dans ce qui regardait la volupté? » (Cicéron, de finibus bon. et mal. liv. II ch. 35. trad. de Regnier Desmarais)

Cette épitaphe de Calatinus reparait dans le traité de Cicéron De Senectute ch: 17. « La couronne du vieillard, dit Cicéron par la bouche de Caton, c'est l'autorité qui s'attache à sa personne. Combien elle était grande dans Lucius Cæcilius Metellus! Combien grande dans Atilius Calatinus, qui a mérité cette épitaphe unique Plurimae consentiunt gentes populi primarium fuisse virum. Lambin s'est étonné que Cicéron appelât cette formule très usitée une épitaphe unique, elogium unicum; et il a proposé de lire au lieu de Unicum: Plurimae etc... uno ore cui plurimae en rétablissant l'inscription telle quelle est mentionnée dans le de Finibus. Soit qu'il faille s'en tenir à l'ingénieuse conjecture de Lambin, soit que ce qu'il y eut d'unique aux yeux de Cicéron dans cette épitaphe ne fût point la formule plurimae consentiunt gentes, mais l'honneur que l'on attribuait à ce Calatinus d'être le premier citoyen de la République; toujours est

il que cette formule, aussi bien que les mots optu
vos, que nous remarquons sur le tombeau de Scip
Barbatus, était d'un emploi très fréquent et par là
perdait une grande partie de sa beauté. Ces ancien
inscriptions avaient donc un caractère de fixité in
riable qui laissait peu de place à l'invention, pa
et qui refusait à la pensée le mouvement, la
la grandeur. Peu à peu cependant l'épitaphe
s'anima pour ainsi dire, et prit d'âge en âge un
allure plus libre, et par conséquent plus poétiq

Inscription de M. L. Corn. Scipion Cons. 495.

Ce progrès, il faut l'avouer, est encore à pei
sensible dans notre seconde inscription, celle de
Lucius Cornélius Scipion, fils du précédent, qu
édile en 466, consul en 495 et censeur en 496
commence par la même formule que celle de Cala
La voici d'après le texte d'Orelli, N° 552.

Honc oino ploirume cosentiont R. duonoro opt
fuisse viro // Lucio Scipione. Filios Barbati // cons
censor aidilis hic fuet a .... // hec cepit Cors
aleriaque urbe. dedet tempestatibus aide mer

C'est à dire, en corrigeant les irrégularités de
l'ancienne orthographe.

Hunc unum plurimi consentiunt Romani bon
optimum fuisse virum, Lucium Scipionem. Fi
Barbati, consul, censor aedilis hic fuit (ici un

lacune à remplir) apud vos Hic cepit Corsicam Alesiamque urbem: dedit aedem tempestatibus merito.

Nous trouvons l'explication de ce dernier détail dans les *Fastes* d'Ovide, liv VI v. 193.

Te quoque Tempestas meritam delubra fatentur,
Quum pæne est Corsis obruta classis aquis.

La flotte de Scipion avait contre toute espérance échappé à une furieuse tempête qui l'assaillit sur les côtes de Corse, et le général avait, en mémoire de cet événement, élevé un temple aux Tempêtes.

Voilà encore une inscription qui commence par une formule et qui ne contient guère qu'un simple récit. Cependant ces mots: il fut entre les bons le meilleur ont quelque chose de touchant, et déjà de poétique.

Inscription des deux fils de Corn. Scip. Hispallus coss. 578.

La poésie se montre beaucoup plus dans l'inscription ou plutôt dans les deux inscriptions suivantes consacrées aux deux fils de Cornélius Scipion Hispallus, consul en 578. Nous voici à la fin du VIe siècle et déjà la pensée est plus vive, le tour plus libre. Ce n'est plus l'inscription, c'est le mort lui-même qui parle et rappelle ses dignités et ses vertus. On est étonné de trouver l'épitaphe de l'un des deux fils écrite en distiques déjà réguliers.

Virtutes generis meis moribus accumulavi:
Progeniem genui: facta patris petii:

Majorum obtenui laudem, ut sibi me esse creat[um]
Lætentur : stirpem nobilitavit honor.

Celle de l'autre fils, écrite en vers Saturniens est [plus]
poétique et plus touchante encore. Il était mort [à]
vingt ans, et cette circonstance est heureusement
rappelée.

Magna sapientia || multas que virtutes aetate [quom]
parva || posidet hoc saxsum quoei vita defecit [non]
honos honore is hic situs quei nunquam || victu[s est]
virtutei ..... le reste de l'inscription manque
presque entièrement. (Orelli N° 554

Il faut suppléer les m de Magnam Sapient[iam]
comme dans les autres inscriptions : le reste [s'explique]
sans difficulté.

Quelle plus triste image de la fragilité hu[-]
maine et quel plus noble éloge de ce jeune [hom-]
me sitôt moissonné que ces simples mots : [une]
grande sagesse et beaucoup de vertus avec [peu]
d'âge voilà ce que renferme, ou plutôt ce que
possède cette pierre ?

Inscription du fils du premier Africain Cons. 548.

Vient enfin l'épitaphe du fils du premier
Africain, qui fut en même temps le père adoptif du [second]
Orelli N° 558. Ici c'est l'inscription qui parle,
pour s'adresser au mort lui-même, qui lui aussi
avait péri jeune.

Quei apicem insigne (? m) Dialis flaminis gesistei // mors perfecit tua ut essent omnia // brevia honos fama virtus que gloria atque ingenium quibus sei // in longa licuisset tibe (pour tibi) utier vita // facile superases gloriam // majorum Quare lubens te in gremiu (m) Scipio recipit terra Publi // pro gnatum Publio Corneli.

Caractère général des inscriptions funèbres.

Voilà dans cette dernière épitaphe une vraie et grande poésie. On y reconnaît non plus la réunion stérile de quelques faits sous une formule consacrée, mais l'inspiration et l'émotion personnelle de celui qui l'a écrite. C'est peut-être ici la perfection du style lapidaire. Car si d'une part, on est charmé de trouver dans les épitaphes, à mesure qu'on avance, plus de sentiments, on ne tardera pas à regretter d'y trouver moins de faits, et cette liberté poétique que nous admirons dans les inscriptions du tombeau des Scipions, une fois qu'elle aura dépassé un certain point, dégénérera presque fatalement en un bavardage solennel. Ici la grandeur du génie Romain paraît encore tout entière : et ces dernières inscriptions en s'affranchissant de la raideur et de la sécheresse des premières, n'ont rien perdu de leur mâle simplicité.

2° Inscriptions triomphales.

Les mêmes mérites et les mêmes défauts que nous avons relevés dans les inscriptions funéraires se retrouvent

dans un autre ordre d'inscriptions qui jouaient aussi un grand rôle dans la vie politique de l'ancienne Rome : je parle des inscriptions triomphales, gravées d'ordinaire sur des tables d'airain ou de bronze fixées aux parois des temples, et particulièrement du temple de Jupiter Capitolin. Le grammairien Atilius Fortunatianus qui vivait au temps de Cassiodore, c'est à dire vers la fin du 5e siècle de l'Ère chrétienne nous apprend que plusieurs de ces inscriptions étaient en vers Saturniens : il dit dans son langage emphatique en parlant des généraux qui, avant d'obtenir le triomphe inscrivaient leurs exploits sur des tables dans le Capitole : titulum victoriae Saturniis versibus prosequebantur (recueil des Gram. Lat. de Putsch p. 2679) Il cite ce vers qu'il avait lu sur une inscription d'Acilius Glabrion, le vainqueur des Thermopyles.

Inscription d'Acilius Glabrion Cons. 562.

Fugat, fundit, prosternit maximas legiones

Inscription de L. Regillus Cons. 563 ou 564.

et cet autre tiré d'une inscription de L. Æ. Regillus

Magno duello dirimendo, regibus subigendis

Tite Live nous donne quelques détails sur cette dernière inscription et en reproduit même le texte (ch. 52.) Elle était fixée au dessus des portes d'un temple des Lares marins, consacré par Marcus Æmilius Regillus en exécution d'un vœu que son père Lucius avait

dans une bataille navale contre le roi Antiochus, et rappelait cette bataille. On reconnaît dans la première ligne le vers que lisait Atilius Fortunatianus, mais fort altéré et à peine intelligible.

Duello magno regibus dirimendo capud subigendis patrandae pacis. haec pugna exeunti L. Aemilio M. Aemilii filio auspicio, imperio felicitate ductu que ejus inter Ephesum Samum Chiumque inspectante consule ipso Antiocho exercitu omni, equitatu, elephantis que classis regis Antiochi antea sic victa fusa contusa fugata que est ibique eo die naves longae cum omnibus sociis captae XLIII. Ea pugna pugnata rex Antiochus regnumque .... Ejus rei ergo aedem Laribus Permarinis vovit.

Tite-Live ajoute que cette inscription était reproduite dans le temple de Jupiter Capitolin, et appliquée aux portes.

Inscription de Sempronius Gracchus 578.

Le même historien rapporte une inscription placée dans le temple de Junon par Tibérius Sempronius Gracchus qui avait conquis ou plutôt reconquis la Sardaigne. L'inscription était de l'an de Rome 578 et en vers saturniens. Malheureusement Tite-Live n'en reproduit pas le texte exact et le corrige si bien qu'Hermann lui-même renonce à la restituer.

Titi Sempronii Gracchi consulis imperio auspicio

que legio exercitus que populi Romani Sardinia[m]
subegit. In eâ provincia hostium caesa aut cap[ta]
suprâ octoginta millia. Republica felicissime g[esta]
atque liberalibus vectigalibus restitutis exerc[itum]
salvum atque incolumem plenissimum praed[a]
domum reportavit. Iterum triumphans in u[rbem]
Romam rediit cujus rei ergo hanc tabulam
donum Jovi dedit. (Tite Live l. XLI ch. 33)

Inscription d'Ap. Cl. Caecus cens. 442.

Ces inscriptions du VIe siècle de Rome peuv[ent]
nous donner une idée de celles qui les ont précédé[es].
Nous croyons devoir placer parmi ces dernières [l']
inscription d'Appius Claudius Caecus dont l'o[rtho]
graphe semble cependant attester une origi[ne]
assez moderne. Elle est dans Orelli, No 539.

Appius Claudius // C. F. Caecus // censor co[s]
bis dict. interrex III pr. II aed. cur. II q. tr.
mil III com // plura oppida de Samnitibus ce[pit]
Sabinorum et Tuscorum exerci//tum fudit. [Pacem]
fieri cum Pyrrho rege prohibuit. In censura
viam // Appiam stravit. Et aquam in // urbem
adduxit aedem Bellonae fecit.

M. Corssen (orig. poes. rom. (p. 122.) remarque
justement qu'au temps d'Appius Claudius Cae[cus]
on eut écrit aide et duelonai pour aedem et
Bellonae mais il est permis de penser que

inscription fut réellement rédigée au temps d'Appius Claudius ; et que le monument qui la portait, situé à Arretium (Arezzo) en Etrurie, ayant été détruit dans les dévastations de Sylla, elle fut rétablie plus tard avec l'orthographe moderne.

Caractère de ces inscriptions.

Ces inscriptions triomphales belles dans leur simplicité comme les inscriptions funéraires, et qui ont comme elles ce singulier mérite que ce sont les faits qui louent, complètent pour nous la série des fragments ou plutôt des souvenirs de cette poésie primitive inspirée aux Romains par les grandes scènes de leur vie publique. Faut-il y ajouter comme le veut l'historien Niebuhr d'anciennes épopées populaires perdues pour nous, et dont les Romains eux-mêmes au siècle d'Auguste ne retrouvaient aucune trace ?

3° Chants épiques supposés par Niebuhr.

Niebuhr a été conduit à cette supposition par le caractère fabuleux que revêtent dans les historiens, et particulièrement dans Tite-Live, les origines et les commencements de Rome. Il a pensé que ces traditions poétiques s'étaient conservées dans la mémoire du peuple sous la forme d'épopées nationales et s'étaient transmises ainsi de siècle en siècle jusqu'à l'époque où elles entrèrent dans l'histoire. Sur ce fondement assez spécieux il a reconstruit par la pensée le plan et le

caractère de ces épopées, et les a réparties entre les diffé-
rentes populations que selon lui avaient concouru
à former le peuple romain.

Son hypothèse est double.

L'hypothèse de Niebuhr est double: il suppo
d'abord qu'il exista une tradition fabuleuse sur l'origi
de Rome; et en second lieu que cette tradition av
une forme épique.

1° Il existait réellement une tradition fabuleuse sur l'origine de Rome.

La première de ces idées ne lui appartient pas
aussi ancienne que l'histoire romaine. Les plus vie
historiens de Rome savaient tout aussi bien que Nie
distinguer les documents sérieux qu'ils possédaient d
temps les plus rapprochés d'eux, d'avec ces traditions fa
leuses qui défiguraient les temps anciens. M. Le Cl
a mis cette vérité en lumière dans son mémoire sur
annales des pontifes (p. 150) et l'on suit les premi
pas de cette critique naissante dans les plus ancie
historiens, Caton, Pison, Sempronius Asellio. Tite-
lui même qu'on accuse beaucoup de crédulité, n'a
jamais confondu la légende avec l'histoire: s'il
est vrai qu'il rapporte beaucoup de fables, il est
aussi qu'il ne les donne que pour des fables. Il a
soin de nous dire lui même ce qu'il en pensait.
Liv. V ch. 21, dans l'histoire de la prise de Véies,
rapporte une prédiction d'un Aruspice étrusque
ajoute <u>Sed in rebus tam antiquis, si quæ similia</u>

sint pro veris accipiantur, satis habeam: haec, ad ostentationem scenae gaudentis miraculis aptiora, quam ad fidem, neque affirmare neque refellere operae pretium est. Quand, au chapitre 23 du même livre, il rapporte que la Junon de Véies interrogée, suivant l'usage, si elle voulait venir à Rome, baissa la tête et répondit qu'elle le voulait bien, il raconte ce fait comme une fable, et encore comme une fable arrangée et embellie avec le temps: fabulae adjectum est, dit-il en rapportant ce dernier détail. Enfin, au commencement de son VIe livre, il établit une distinction bien nette entre l'histoire fabuleuse qui s'étend jusqu'à l'invasion des Gaulois, parceque beaucoup des documents authentiques ayant alors péri dans l'incendie de Rome furent suppléés par des fables, et l'histoire sérieuse qui commence à cette époque: Quae a condita urbe Roma ad captam eamdem urbem Romani sub regibus primum, consulibus deinde ac dictatoribus, decemviris que ac tribunis consularibus gessère, foris bella, domi seditiones, quinque libris exposui: res quum vetustate nimia obscuras, velut quae magno ex intervallo loci vix cernuntur: tum quod parvae et rarae eadem per tempora litterae fuere, una custodia fidelis memoriae rerum gestarum: et quod etiam si quae in commentariis pontificum aliis que publicis privatis que erant monu-

mentis incensa urbe interiere. Clariora deinceps certi
que, ab secunda origine, velut a stirpibus lætius feliciusque
renatæ urbis, gesta domi militiæque exponentur. Tite
Live sait donc fort bien que l'histoire Romaine devient claire et certaine
plutôt, simplement, plus claire et plus certaine qu'à
partir de la prise de Rome par les Gaulois. Mais
dira-t-on, s'il ne croyait pas aux fables qu'il débite,
pourquoi en a-t-il rempli son histoire? Il a lui-
même prévenu cette objection dans sa préface. Quæ
ante conditam condendam ve urbem, poëticis magis
decora fabulis quam incorruptis rerum gestarum monu-
mentis, traduntur, ea nec affirmare, nec refellere in
animo est. Datur hæc venia antiquitati, ut, miscendo
humana divinis, primordia urbium augustiora
faciat. Et, si cui populo licere oportet consecrare
origines suas, et ad Deos referre auctores, ea belli gloria
est populo Romano, ut, quum suum conditorisque
que sui parentem Martem potissimum ferat, tam
et hoc gentes humanæ patiantur æquo animo, quam
imperium patiuntur. Ainsi la grandeur romaine
autorise les fables qu'on a répandues sur sa divine
origine: et il suit de là que c'est faire acte de respect
envers elle, sinon de les croire, au moins d'en tenir compte.
Etienne Pasquier va encore plus loin que Tite Live
lorsqu'en parlant des pieuses traditions qui existaient

sur l'origine de l'oriflamme et de la Sainte Ampoule, il ajoute que: bien qu'elles ne soient point aidées d'autheurs anciens, si est-ce qu'il est bienséant à tout bon citoyen de les croire pour la majesté de l'empire. Tite Live ne force personne à croire Mars père de Romulus; et quand la raison ne nous attesterait pas la fausseté de ces origines, le témoignage de Tite Live lui même suffirait pour le décrier.

2° Cette Legende ne prit point à Rome la forme épique.

Jusqu'ici Niebuhr est donc parfaitement d'accord avec Tite Live et avec tout le monde: il s'écarte de l'opinion commune quand de ces légendes sur l'origine de Rome il fait arbitrairement une ou plusieurs épopées. Il ne peut citer en faveur de son opinion qu'un seul argument à la vérité très fort: c'est que tous les peuples que nous connaissons eurent leur épopée fabuleuse. C'est là une vérité générale, reconnue il y a bien longtemps par Lucrèce lui-même, qui fait naître la poésie épique dès l'origine des sociétés. (Lucrèce de natura rerum liv. V v. 1439 et seq.)

Jam validis septi degebant turribus ævum
Et divisa colebatur discretaque tellus.
Tum mare velivolis florebat navibu' pandis,
Auxilia et socios jam pacto fœdere habebant,
Carminibus quum res gestas cœpere poetæ.

Tradere; nec multo prius sunt elementa reperta

Nous n'aurons donc garde de contester à Niebu[hr]
cette vérité générale que Lucrèce connaissait aussi b[ien]
que lui: mais nous lui contesterons l'application
en fait aux Romains. Car si c'est une règle, qu[e tout]
peuple ait son épopée fabuleuse, les faits sont là
pour prouver que les Romains firent exception. —
Niebuhr croit retrouver la trace de ces anciennes ép[opées]
dans la poësie des festins patriciens, des funérailles [et]
des triomphes: mais nous ne saurions reconnaître [dans]
cette poësie raide, brève, toute en sentences et en fa[its]
le mouvement, l'abondance et les brillantes descrip[tions]
de l'épopée. Ces débris, peu nombreux sans d[oute]
mais authentiques nous révèlent un peuple acti[f,]
laborieux, d'un esprit positif et pratique, peu d[isposé]
à écouter les longs récits d'un poëte épique. Il n'a[imait]
pas les poëtes qu'il regardait comme des oisifs et d[es]
parasites: il les souffrait parce qu'il en avait b[esoin]
pour fixer dans sa mémoire les formules des lois [et]
pour mêler quelques chants aux grandes scènes [de]
sa vie publique. Mais il n'avait garde de les
encourager à tenter davantage. D'ailleurs si c[ette]
poësie épique avait existé, il serait bien étran[ge]
qu'on en eût perdu jusqu'au moindre vestig[e.]
Or jusqu'à Niebuhr lui-même, il ne par[aît]

× les fictions merveilleuses, les peintures passionnées

pas que personne y ait songé. Les historiens ne parlent pas de rapsodes qui aient récité ces épopées. Horace, qui fut de son temps un véritable historien de la littérature, cite tous les genres de l'ancienne poésie romaine et n'oublie que l'épopée. Cicéron, Varron gardent le même silence: et tous deux s'appuient en parlant des lettres romaines sur le témoignage de Caton qui n'en savait pas plus long qu'eux là dessus. Comment donc expliquer la disparition complète de toute une poésie qui fleurissait selon Niebuhr vers le milieu du Ve siècle de Rome? Niebuhr s'en prend à Ennius: il l'accuse d'avoir habillé à la Grecque les anciennes fables romaines, et en même temps d'avoir détruit cette poésie primitive qui les retraçait dans leur forme originale et vraiment nationale. On ne saurait imaginer qu'un homme ait eu tant de pouvoir: et quand Ennius aurait pu anéantir l'ancienne épopée romaine, son caractère nous garantit qu'il ne l'aurait pas voulu. L'eut-il fait, il a eu des commentateurs qui n'eussent pas manqué de signaler ses emprunts aux poètes antérieurs: il était contemporain des premiers historiens de Rome, qui auraient fait quelque mention de ces anciennes épopées qu'ils voyaient périr sous leurs yeux. Ennius

a dit, il est vrai, en parlant de la 1e guerre Puni

Scripsere alii rem

Versibu' quos olim Fauni vates que canebant

Mais ces autres poëtes dont il parle, c'est tout simp
ment Nævius, son prédécesseur immédiat, qui ch
en effet la guerre Punique en vers saturniens. N
à son tour, ne se rattachait pas à une race d'anc
poëtes latins. Il marchait sur les traces de Livi
Andronicus, qui en traduisant l'odyssée révéla
premier l'épopée aux Romains. Force nous est
de convenir que l'épopée qui est d'ordinaire le p
fruit et le plus spontané de l'imagination des p
naissants, ne fut chez les Romains qu'une imita
tardive et réfléchie des oeuvres des Grecs: voilà p
quoi l'épopée commence seulement à Rome à
la seconde époque de la poésie latine, c'est à dire
le VIe siècle.

Lachelier.

11e leçon.

Origines du théâtre à Rome.

Origines du théâtre à Rome.

Agricolae prisci, fortes parvoque beati,
Condita post frumenta, levantes tempore festo
Corpus, et ipsum animum spe finis dura ferentem,
Cum sociis operum pueris et conjuge fida
Tellurem porco, sylvanum lacte piabant,
Floribus et vino Genium memorem brevis aevi;
Fescennina per hunc inventa licentia morem
Versibus alternis opprobria rustica fudit.

Hor. Lib. 2. Ep. 1. v. 139

Ainsi s'exprime Horace dans son épitre à Auguste. En effet, chez tous les peuples du midi, les loisirs des travaux agricoles, les réjouissances de la moisson et de la vendange, font naître une poésie grossière, accompagnée d'une rustique pantomime; ᾆσμα ἀμοιβαῖον, <u>carmen amœbæum</u>; qui, dans les siècles de civilisation raffinée, devint l'idylle de Théocrite et l'églogue de Virgile. Toutefois cette poésie fut auparavant l'origine de la satire et de la comédie; de la satire, à cause de ses inspirations mordantes; de la Comédie, par sa forme dialoguée et le geste qui l'animait. C'est aux fêtes de Bacchus et de Cérès qu'on trouve les commencements du théâtre comique d'Athènes: « le second jour des Anthestéries, les vignerons et les jeunes villageois se livraient

Magnin. Orig. du th. moderne T. 1. p. 53.

au jeu de l'outre et à toutes les licences de la Co
(danse bachique). Ce jour là, on donnait un
à celui qui buvait le plus de vin nouveau. Au
ébats joyeux se mêlaient des railleries malign
les joues empourprées de lie, les acteurs agrestes m
taient sur des chariots et de là lançaient des s
casmes aux spectateurs, ou même dirigeaient
iambes moqueurs contre les citoyens les plus
connus. » De même pour les pompes d'Eleu

Magnin. id. ibid. p. 102

« Les femmes s'y rendaient dans des chars rusti
semblables à ceux qu'on employait pour la
moisson.... A l'origine, elles échangeaient
entr'elles et jetaient aux piétons des sarcasm
et des railleries.... Près du pont du Céphise,
hommes du peuple, postés comme en embusca
adressaient des paroles moqueuses aux passan
et surtout aux personnes éminentes de la Répu

Cette coutume rappelait l'antique légende
cherchant sa fille Proserpine, s'était arrêtée à Eleu
où les plaisanteries d'Jambé, servante de ses hô
n'avaient pu distraire un instant de ses douleurs.

Hymne à Cérès v. 195.

..Χλεύης μὲν Ἰάμβη κέδν' εἰδυῖα
πολλὰ παρασκώπτουσ' ἐτρέψατο πότνιαν, ἁγνὴ
μειδῆσαι, γελάσαι τε, καὶ ἵλαον σχεῖν θυμόν
On a pensé (M. Magnin entr'autres) que du

de cette servante vient le mot Iambe, désignant le genre de vers propre à la satire* et à la comédie anciennes.

* Satire lyrique, celle d'Archiloque etc.

Des grossiers dialogues des fêtes de Bacchus et de Cérès naquit la comédie primitive d'Athènes, ébauche fort imparfaite dont l'improvisation faisait tous les frais: ἄρματα αὐτοσχέδια. Ces essais précédèrent l'introduction de la comédie mégarienne, par Susarion.

Aristote. Poet. ch. 14 chif. 5 et 6. Maxime de Tyr (Dissert. 27)

De même à Rome, Livius Andronicus, auteur d'une pièce comique régulière (514), eut des devanciers. Les latins égayaient aussi leurs fêtes par des dialogues sans art. Comme les agrestes acteurs des Anthestéries, ils se barbouillaient le visage avec une couleur pourprée:

Agricola et minio suffusus, Bacche, rubenti.

Tib. Eleg. II, 1, 55.

L'usage du masque ne leur était pas inconnu:

Nec non Ausonii, Trojâ gens missa, coloni
Versibus incomptis ludunt, risuque soluto,
Oraque corticibus sumunt horrenda cavatis.

Virg. Georg. ch. 2. v. 385.

Les Romains empruntèrent ces dialogues à Fescenni, ville des Falisques: j'ai tort de dire « ces dialogues »; car ce fut seulement la coutume qu'ils empruntèrent, avec l'esprit et le ton de la poésie, non pas avec les paroles mêmes et le



rhythme particulier des vers. Dans la langue la
fescenninus (fescennin ou fescennien) était syn
nyme de piquant, satirique:

Sénèque Médée v. 113.

Festa dicax fundat convicia fescenninus.

Catulle LX, 126.

Les dialogues fescennins n'étaient pas à
proprement parler un spectacle. Ils miren
pourtant les Romains sur la voie du dra
bien plus que les jeux du cirque dont nous d
aussi dire quelques mots.

Romulus avait le premier donné une fê
à ses compagnons et aux peuples d'alentour
Mais ce fut seulement sous Tarquin l'An
que l'on construisit le grand cirque, entre le
Palatin et l'Aventin: « Tum primum Circ

Tite Live Lib. 1. ch. 35.

qui nunc maximus dicitur, designatus locus
loca divisa patribus equitibusque ubi specta
sibi quisque facerent: fori appellati. Spectav
furcis duodenos ab terra spectacula alta sus
nentibus pedes; ludicrum fuit equi pugiles
ex Etruria maxime acciti. » Outre les cour
de chevaux et les luttes au pugilat, on vit
bientôt dans le cirque des combats entre des
animaux, puis entre des hommes et des bê
féroces; enfin des combats de gladiateurs,
490.

Un siècle après, on inaugurait les jeux scéniques. Tite-Live dans un chapitre spécial, nous rappelle cet évènement littéraire. C'est là une heureuse innovation dans l'histoire, qui, jusqu'alors, bornée aux récits des guerres, parlait peu des institutions et des mœurs, nullement de la littérature. Tite-Live croit devoir excuser sa hardiesse, car c'en était une aux yeux de ses contemporains; non seulement nous l'excuserons, mais nous le féliciterons, regrettant toutefois çà et là quelques obscurités dans ses paroles:

Tite Live. Lib. 7. ch. 2.

« C. Sulpicio Petico, C. Licinio Stolone Coss., pestilentia fuit..... Ludi quoque scenici nova res belli coso populo (nam circi modo spectaculum fuerat) inter alia cœlestis irae placamina instituti dicuntur. Ceterum parva quoque, (ut ferme principia omnia) et ea ipsa peregrina res fuit. Sine carmine ullo, sine imitandorum carminum actu, ludiones ex Etruriâ acciti, ad tibicinis modos saltantes, haud indecoros motus more Tusco dabant, imitari deinde eos juventus, simul inconditi inter se jocularia fundentes versibus, cœpere; nec absoni a voce motus erant. Accepta itaque res, saepiusque usurpando excitata; vernaculis artificibus, quia hister Tusco verbo ludio vocaba-

tur, nomen histrionibus inditum; qui non, sicu
ante, Fescennino versu similem incompositum
temere ac rudem alterius jaciebant, sed impleta
modis saturas, descripto jam ad tibicinem
cantu, motuque congruenti peragebant. Liv
post aliquot annos, qui ab saturis ausus est
primus argumento fabulam serere (idem scilic
id quod omnes tum erant, suorum carminum
actor) dicitur, quum saepius revocatus voc
obtudisset, venia petita puerum ad Canen
ante tibicinem quum statuisset, canticum
egisse aliquanto vigente motu, quia nihil vocis
impediebat: inde ad manum cantari histrionibu
cœptum, diverbiaque tantum ipsorum voci relicta.
Postquam lege hac fabularum ab risu et soluto jo
avocabatur, et ludus in artem paulatim verterat, ju
tus, histrionibus fabellarum actu relicto, ipsa int
more antiquo, ridicula intexta versibus jactitare c
quæ exodia postea appellata, consertaque fabell
potissimum Atellanis sunt. Quod genus ludor
ab Oscis acceptum tenuit juventus, nec ab histrio
pollui passa est. Eo institutum manet, ut actore
Atellanarum nec tribu moveantur, et stipendia,
tanquam expertes artis ludicrae, faciant. Inter
aliarum parva principia rerum, ludorum quoq

prima origo ponenda visa est, ut appareret, quam ab sano initio res in hanc vix opulentis regnis tolerabilem insaniam venerit. »

Val. Max. liv. 2. ch. 4. chif. 4.

Essayons, avec l'aide de Valère Maxime, de tirer au clair ce passage de Tite Live.

En 391, une peste ayant obligé les Romains de recourir aux expiations, on institue les jeux scéniques pour conjurer la colère divine. Des Etruriens viennent à Rome: depuis long temps, ils avaient dans leur pays des spectacles solennels, solemnia ludorum, qu'il était défendu d'interrompre, quos intermitti nefas erat. Leurs représentations consistent d'abord en des danses au son de la flûte, avec des gestes qui ne manquent pas de grace. Ovide les dépeint en deux vers, mais il les fait à tort remonter jusqu'à Romulus. Un poète peut se tromper de quatre cents ans:

T. L.

Ovide. Art d'aimer L. 1. V. 111.

Dumque rudem præbente modum tibicine Tusco,
Ludius æquatam ter pede pulsat humum

Quelle était l'origine de ce nom de Ludius? ne rappellait-il pas que l'Etrurie fut peuplée de colonies lydiennes?

Val. Max. loc. cit. (~~[illegible]~~)

« Ludium » accessunt dit Valère Maxime, « cujus decora pernicitas vetusto ex more Curetum Lydorumque, a quibus Etrusci originem traxerunt »

Horace nous introduit, pour ainsi dire, au théâtre

primitif de Rome, dans les vers suivants de son épître aux Pisons:

Horace Ep. ad Pisones V. 202.

Tibia non, ut nunc, orichalco vincta, tubaeque
Aemula, sed tenuis simplexque foramine pauco,
adspirare et adesse choris erat utilis, atque
Nondum spissa nimis complere sedilia flatu,
Quo sane populus numerabilis (ut pote parvus)
Et frugi castusque verecundusque coibat.

Les spectateurs, comme ce passage l'indique, n'étaient en très grand nombre. Cela se conçoit: les Roma peuple belliqueux, préféraient les courses de cha ou les luttes du Cirque aux danses du théâtr Encore si ces danses eussent été accompagnée paroles? mais comment les acteurs Etrurien auraient-ils plu à la populace de Rome qu n'entendait pas leur langage? Ces acteur reçurent le nom d'histrions× ~~sans doute~~ parceque l'un d'eux (le chef de la troupe) s'appelait hister. Festus fait ven Hister d'Istria: je ne vois pas l'à propos cette étymologie.

× Soit, selon T. Live parceque Hister Tusco verbo Ludio vocabatur, Soit, selon un auteur cité par Plutarque, Quaest. rom.

Bientôt la jeunesse de Rome imita les étra Dès lors, le chant se mêle à la danse et les piè se nomment Saturae. C'est que, chez les Sabi lanx Satura désignait le plateau sur leque on entassait les fruits de toutes sortes offerts a

Dieux comme prémices. Dans Satura, il y a par conséquent l'idée de mélange et ce terme s'applique métaphoriquement à la comédie ancienne; puis il passa à la Satire, qui employait plusieurs sortes de vers à l'origine, et enfin lui resta tout à fait.

Les paroles sont introduites dans les jeux scéniques, mais l'unité manque encore au drame. Livius Andronicus la lui donne le premier. Admirateur des Grecs, il s'inspire de leur génie et ose à Rome: « Argumento rem serere » c. à d. lier la fable comique par l'unité du sujet. Nous avons peine à comprendre une fable sans unité. Cependant le témoignage de Tite Live est confirmé et expliqué par celui de Valère Maxime: « Primus omnium poeta Livius ad fabularum argumenta spectantium animos transtulit » et nous savons que de la marche capricieuse et désordonnée des Saturae primitives, les Romains tirèrent plus tard l'expression proverbiale: « Tota fabella est sine argumento ».

Valer. max. L. 2. ch. 4. chif. 4.

Cic. Pro Cælio 27.

Après ce perfectionnement, l'art, qui existe enfin, se partage entre les histrions et les Romains libres. Les histrions jouent les pièces régulières, fabulae; les jeunes gens continuent les bouffonneries des temps passés, les farces fescennines et Atellanes. Ils ne souffrent pas que ce genre soit souillé par les histrions. Ces

acteurs d'une condition plus relevée jouissent des droits
Valère Max. loc. cit. — de citoyens et sont admis dans la légion : « Neque tri
moventur neque a militaribus stipendiis repelluntur
Festus (au mot (personata.) dit qu'on ne pouvait les
forcer, comme les histrions, à quitter leur masque

Les Atellanes ne sont importées à Rome
temps de Nævius; peut-être quelques années plus
M. Magnin. T. 1. p. 309 et 312. — tard. « La jeunesse de Rome, sentant l'infériorité
saturae, recourut pour balancer le succès des pièces
imitées du grec, aux Atellanes ... qui répondaient
mieux que les tragédies ou les comédies d'Athènes
d'Alexandrie aux habitudes nationales. Le re
aux pièces Osques (Atella était une ville Campanienne
fut, comme on voit, une réaction de l'esprit italien
contre les premières importations à Rome des chefs
d'œuvre de la scène grecque ..... J'ajouterai que
Nævius pourrait bien avoir été l'un des introducteurs
de ce nouveau genre : ce n'est là qu'une conjecture
mais qui s'appuie pourtant sur trois indices remar-
quables : 1° Nævius était originaire de Campanie
berceau des Atellanes. 2° Ce poète composa des
pièces tirées soit des événements contemporains, soit
des annales de Rome. 3° Enfin on cite de lui une
comédie masquée, personata, à une époque où il est
douteux que les comédiens et les tragédiens eussent

adopté à Rome l'usage des masques. » A part cette dernière observation qui ne s'accorde guère avec le vers de Virgile :

Oraque corticibus sumunt horrenda cavatis,

les remarques de M. Maginn ne nous semblent pas contraires à la vraisemblance et à la vérité.

Il y avait donc les acteurs réguliers, jouant la grande pièce, et les amateurs jouant l'Atellane. Jos. Scaliger (comment. sur Manilius) distingue trois intermèdes dans le spectacle Εἰσόδιον, ἐμβόλιον, ἐξόδιον. L'atellane était l'<u>exodium</u> ou pièce finale. Festus le montre clairement, en traduisant ἐξόδιον par <u>exitus</u>. Le scholiaste de Juvenal (Sat. 6. v. 71), dit que l'<u>exodium</u> arrive à la fin du spectacle pour effacer les traces de la tristesse, causée par la pièce principale ; il cite ce vers de Lucilius :

Principio exitus exodiumque sequatur.

Plut. Crassus. Ch: 33.

Tel paraît être aussi l'avis de Plutarque. Cet écrivain raconte, que, lorsqu'on apporta au Suréna des Parthes la tête de Crassus, un acteur était en train de jouer devant lui une scène des <u>Bacchantes</u> d'Euripide. Jason (ainsi s'appelait l'acteur) saisit par les cheveux la tête ensanglantée. Un des généraux voulut la lui arracher, s'attribuant la gloire du meurtre. Une dispute s'engagea, burlesque dans son horreur, et qui

réjouit beaucoup Hyrodès. εἰς τοιοῦτό φασιν ἐξόδιον τὴν Κράσσου στρατηγίαν ὥσπερ τραγῳδίαν τελευτῆσαι.

Enfin Cicéron parle du mime, comme ayant succédé à l'atellane dans le rôle de pièce finale: « Nunc venio ad jocationes tuas, quum tu secundum Oenomaum Accii non, ut olim solebat, atellanam sed, ut nunc fit, mimum introduxisti. »

Cic. Lett. fam. l. 9. Ep. 16.

Dacier, à l'occasion des vers suivants de l'Épître aux Pisons:

Hor. ad Pisones v. 227.

Verum ita risores, ita commendare dicaces
Conveniet Satyros, ita vertere seria ludo,
Ne quicumque Deus, quicumque adhibebitur heros,
Regali conspectus in auro nuper et ostro
Migret in obscuras humili sermone tabernas,
Aut, dum vitat humum, nubes et inania captet.

Dacier, dis-je, bâtit un singulier système: selon lui, après la tragédie, vient l'atellane, puis l'exode qui suit l'atellane, avec les mêmes personnages de plus en plus dégradés. C'est là un roman de critique. Que l'atellane quelquefois tourne en ridicule les héros de la fabula, cela est possible. Mais qu'au dessous il y ait encore une pièce où la dignité du personnage comique soit ravalée davantage, nous ne le croyons pas du tout. Horace conseille simplement de ne

pas trop compromettre et dégrader les acteurs de la grande pièce dans les plaisanteries de la pièce finale.

L'exode et l'atellane ne sont donc qu'une seule et même chose. Des passages de beaucoup d'auteurs anciens nous en fournissent la preuve : Suétone, par exemple, emploie cette expression « Atellanicum exodium » et Lydus, plus explicite, nous dit : Ἀτελλάνη δέ ἐστιν ἡ τῶν θεατρῶν ἐξόδιον. »

Suét. Tibère ch. 45

Lydus. De magist. Romanis.

Qu'est-ce que c'était que l'atellane ? une pièce bouffonne dont l'idée fut empruntée aux habitants de la ville Campanienne d'Atella ; un canevas comique livré à l'improvisation des acteurs qui avaient toujours le même nom, le même masque, le même caractère. C'étaient le Maccus, gourmand et maladroit ; le panniculus ou pannceatus, habillé de pièces rapportées, arlequin ; le Bucco, lourdaud aux joues enflées ; le Dorsennus, savant, bossu et pédant ; le Pappus, vieillard qui remplit les rôles de Cassandre, puis viennent le Mandubus, la Mania, géants qui furent la terreur des enfants à Rome. C'est avec raison que Schlegel dans son cours de littérature dramatique, a rapproché des Atellanes quelques unes des farces populaires modernes, comme celles d'arlequin et de Polichinelle, et croit même ces personnages descendus en droite ligne du personnel de l'Atellane.

Les Romains emprunterent-ils aussi aux habitants d'Atella la langue de leurs pièces bouffonnes? Strabon le dit; mais il se trompe sans doute sur l'expression « osce loqui » dont le sens est: « parler d'une manière grossière » et non pas « s'exprimer en Osque. Ce n'était que dans des circonstances extraordinaires qu'on admettait à Rome des histrions parlant toutes les langues omnium linguarum histriones.

Suet. César. 39. Auguste 43.

Tite Live semble dire que les Romains n'entendaient pas le langage des Osques: « Gnarum Oscae linguae exploratum quid agatur mittit. »

T. L. l. 10. Ch. 21.

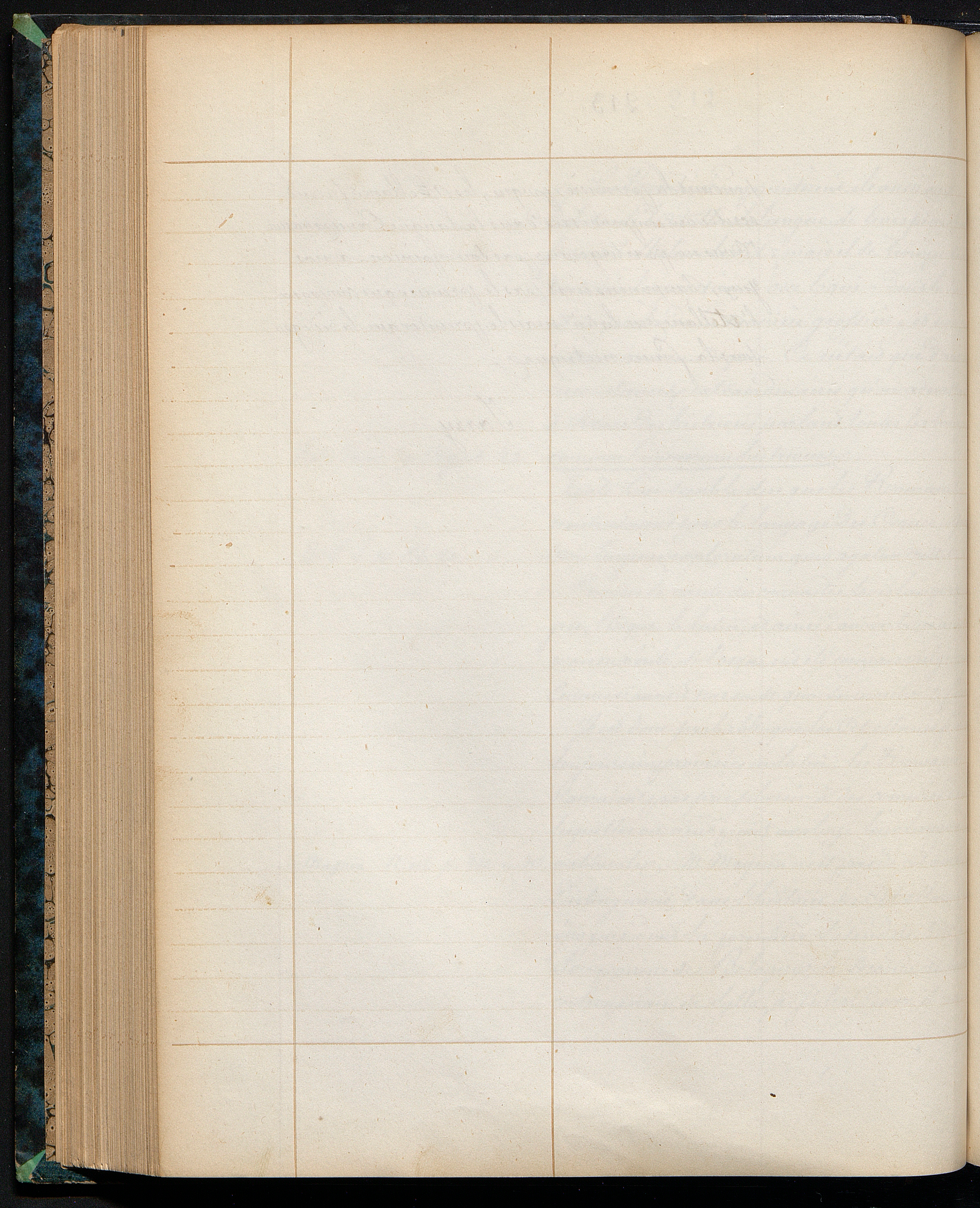
Ennius se vante de connaître trois langues, le grec, l'osque, le latin, et ainsi d'avoir trois âmes; mais en vérité, si l'osque eût été compris vulgairement Ennius n'aurait pas eu de quoi se montrer si fier.

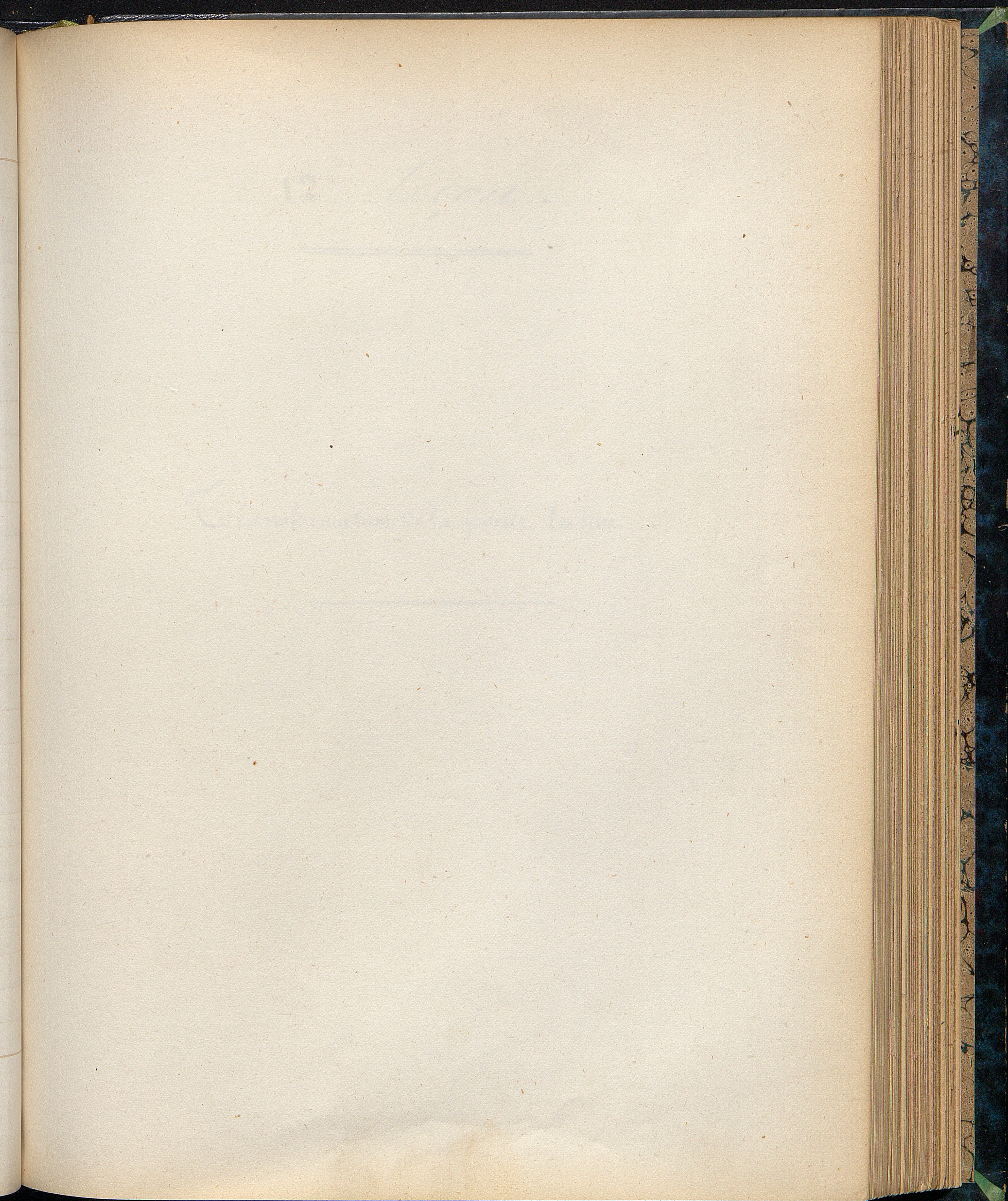
Il est donc probable que les Atellanes furent toujours improvisées en latin: les Romains n'auraient pas pris plaisir à des comédies dans lesquelles on n'eût point employé leur langue nationale. M. Magnin n'est pas de cet avis. Distinguant, dans l'histoire des Atellanes, deux époques dont la première s'étend de 540 à Pomponius de Bologne, la seconde de Pomponius contemporain de Sylla, à Jules César, il croit

Magnin 1.er vol. p. 312 et 313.

pendant la première époque, les Atellanes furent écrites ou improvisées dans la langue Campanienne. Nous ne partagerons pas son opinion : à nos yeux, Pomponius n'est pas le premier qui composa l'Atellane en latin, mais le premier qui la rédigea sous la forme métrique.

Jarry.





12e leçon.

Transformation de la poésie latine.

Transition de la première période de la poésie latine à la seconde période.

Nous avons vu ce qu'était la poésie latine dans les cinq premiers siècles de Rome. Les premiers Romains, peuple de mœurs toutes positives et toutes pratiques, n'eurent guère le temps de composer des vers. Continuellement occupés à la campagne de labourage, à la ville d'affaires contentieuses, souvent distraits par les troubles civils ou par les guerres étrangères, pour eux la première des vertus, était l'activité; le plus grand éloge que pût recevoir un homme était le nom d'<u>industrius</u>, et le plus grand outrage celui d'<u>iners</u>. Aussi fesaient-ils peu de cas des poëtes, qu'ils regardaient comme des oisifs, des fainéants, des parasites; ou bien s'ils les estimaient un peu plus, ils ne voyaient en eux que des rédacteurs de ces formules officielles nécessaires à la vie civile et les appelaient <u>Scribae</u>. Néanmoins on ne peut pas dire que la poésie ait manqué absolument au peuple romain des premiers siècles. Mais elle ne s'exprimait pas, elle était dans les choses elles-mêmes. Ce peuple travaillait à une histoire admirable à laquelle ses croyances donnaient pour point de départ des origines merveilleuses, et à laquelle les oracles assignaient pour but la conquête du monde. Cette histoire contenait une épopée secrète qui agissait au

au sein de l'action sur les acteurs eux-mêmes. La p
était encore dans ces grands spectacles dont la religi
animait la vie agricole et la vie civile, dans ces innom
brables fêtes, tantôt riantes, tantôt majestueuses q
plus tard les poëtes décrivirent avec amour, dans la
pantomime consacrée au barreau, accompagnement
de formules consacrées elles-mêmes, dans les scènes
nelles qui donnaient un caractère dramatique aux
déclarations de guerre et aux traités, et surtout dans
les grandes représentations patriotiques des triomph
et des funérailles. Telle était surtout la poésie ch
les Romains, poésie muette, sans paroles, mais no
pas moins puissantes sur les âmes.

Quant à l'autre poésie, celle qui agit par l'h
monie et les images, elle existait, mais bien pauvr
inexpérimentée, timide encore. C'était un germe
n'attendait que des circonstances favorables pour se
développer. Il semble que dès lors cette poésie se p
sente sous deux aspects, répondant à la division d
ordres de l'Etat, l'aristocratie et la démocratie. La p
démocratique était la poésie fescennine, ce dialog
facétieux, licencieux, satirique, né dans les champ
transporté à la ville, mêlé à certains usages de la
privée et publique, se montrant avec impudence da
la gravité des noces ou dans la majesté des triomph

où ils faisaient entendre derrière le char du triomphateur des plaisanteries grossières et même des insultes. De cette source sont sortis le drame d'abord, puis la satire, et, à une époque beaucoup plus éloignée, certaines formes de l'églogue. Pour la poésie aristocratique, tout le reste lui appartient. C'est par les patriciens, chefs suprêmes de la religion, de la justice, du gouvernement, c'est sous leurs ordres qu'ont été rédigées les prières, composant un rituel invariable, des sentences morales, les préceptes agronomiques, les formules législatives et judiciaires, les chants commémoratifs de la vertu et de la gloire patricienne dans certains banquets solennels, les inscriptions funéraires et triomphales. Voilà ce qui composait la poésie aristocratique, source féconde d'où sortirent la poésie didactique, si convenable au caractère pratique des Romains, et la poésie lyrique, qui n'a pu manquer aux sentiments religieux et patriotiques.

Qui devait perfectionner les genres dont on avait déjà l'idée, et y ajouter les genres complètement inconnus? Qui devait corriger la rudesse des plaisanteries plébeiennes et ôter à la poésie aristocratique si grave, si mâle, si énergique sa sécheresse et sa raideur, pour l'initier aux libres mouvements de l'imagination? C'était la poésie grecque, aussitôt que la Grèce soumise par les Romains les aurait soumis à son génie et à ses arts.

Cette conquête des vainqueurs par les vaincus nous la trouvons exprimée chez les auteurs Romains eux-mêmes. Le premier qui en parle est Porcius Licinius, vieux poète de la fin du sixième siècle auteur d'un ouvrage en vers où il traite De Poetis, sujet qui semble prématuré. Cicéron le cite au 1er liv. ch. 2 du de Finibus; Suétone (vie de Térence) dit de lui que Volcatius le préférait à Térence; et comment Licinius parle de la conquête intellectuelle de Rome par la Grèce. (Aulu-Gelle. XVII, 21.)

× On cite des vers curieux sur Térence

Pœnico bello secundo Musa pinnato gradu
Intulit se bellicosam in Romuli gentem feram.

Cette forme vive et poétique semble avoir inspiré les fameux vers de la première épître du deuxième livre d'Horace (V. 156 et suiv.)

Graecia capta ferum victorem cepit, et artes
Intulit agresti Latio: sic horridus ille
Defluxit numerus Saturnius, et grave virus
Munditiae pepulere; sed in longum tamen aevum
Manserunt hodieque manent vestigia ruris.
Serus enim Graecis admovit acumina chartis;
Et, post Punica bella quietus, quaerere coepit
Quid Sophocles et Thespis et Aeschylus utile ferrent.
Tentavit quoque rem, si digne vertere posset,
Et placuit sibi, natura sublimis et acer.

Nam spirat tragicum satis, et feliciter audet,
Sed turpem putat inscite metuitque lituram.

Tite-Live exprime par la bouche de Caton (XXXIV, 4) la crainte qu'inspiraient aux vieux Romains les séductions de la civilisation grecque: « et jam in Graeciam Asiam transcendimus omnibus libidinum illecebris repletas, et regias etiam attrectamus gazas, eo plus horreo ne illae magis res nos ceperint quam nos illas. » Ovide aux Fastes, III, 101, a répété Horace avec son élégance et son aisance ordinaires:

Nondum tradiderat victas victoribus artes
Graecia, facundum sed male forte genus.
Qui bene pugnarat, romanam noverat artem,
Mittere qui poterat tela disertus erat.

Cette opposition du génie grec et du génie romain est admirablement caractérisée dans ces beaux vers de Virgile: *

Excudent alii spirantia mollius aera,
Credo equidem; vivos ducent de marmore vultus;
Orabunt causas melius, caelique meatus
Describent radio et surgentia sidera dicent:
Tu regere imperio populos, Romane, memento;
Haec tibi erunt artes, pacisque imponere morem,
Parcere subjectis et debellare superbos.

Dans les premiers de ces passages, l'époque de la

* dont Ovide se souvient aussi très visiblement.

révolution intellectuelle de Rome est indiquée d'une
manière générale : elle est à peu près contemporaine
des guerres puniques. Cette révolution qui compr
un assez grand nombre d'années, se groupe autou
de certaines dates : La prise de Tarente, 418 de R
la prise de Syracuse 542, de Corinthe, 608. C'es
en 514 que commença par Livius Andronicus
l'imitation directe des lettres grecques, et pendan
la seconde guerre punique elle se continua, représen
tée surtout par Ennius et Plaute. Mais de telle
révolutions ne surgissent pas tout à coup : elle
sont préparées, amenées de loin par des causes
inévitables : il en fut de celle-ci comme des au
Trois causes prédestinaient fatalement la poési
romaine à s'absorber dans la poésie grecque : ces
causes sont la langue, le mètre et le fond poétiqu
c'est à dire la fable.

Les anciens remarquèrent de grandes affini
entre la langue latine et la langue grecque, p
ticulièrement le dialecte éolien. Denys d'Hali
nasse (Antiq. rom. 1, 90.) dit à ce sujet : Ῥωμα
δὲ φωνὴν μὲν οὔτ' ἄκραν βάρβαρον, οὐδ' ἀπηρ
νως Ἑλλάδα φθέγγονται, μικτὴν δέ τινα ἐξ
ἀμφοῖν, ἧς ἐστιν ἡ πλέιων Αἰολίς. Quintilien (
31) remarque aussi les affinités antérieures au VI.

siècle, à partir duquel les Romains imitèrent les Grecs. Pour nous aujourd'hui il nous est difficile de distinguer les ressemblances postérieures provenant de cette imitation, des rapports primitifs des deux langues. Il n'est pas non plus facile de déterminer la cause de ces rapports. Divers systèmes ont été imaginés pour expliquer comment la langue des Pélasges, anciens habitants de l'Italie, avait fourni des éléments à la formation de la langue latine. On pensa que du mélange de cette race avec d'autres populations était né le mélange dans la langue (M. Fauriel). Une solution différente l'a depuis emporté sur celle-là : les rapports primitifs du latin et du grec paraissent avoir une cause antérieure à ce mouvement de peuples. C'est la parenté originaire de ces deux langues se rapportant à une source commune, le sanscrit. Quoi qu'il en soit, la vieille langue des Romains n'était pas dans sa première barbarie sans ressemblance avec la langue si parfaite des Grecs, et elle devait subir son influence mystérieuse dès qu'elle serait en contact avec elle. Cette révolution s'était déjà opérée dans l'Italie même ; lors de l'établissement des Grecs dans la Grande-Grèce, la langue plus cultivée et plus parfaite des Hellènes absorba celle des Pélasges.+ (Hérod.) C'est cette fusion qui commença à Rome au VIe siècle et qui ne cessa qu'au temps de César et d'Auguste : le résultat

+ Ces deux langues différaient l'une de l'autre selon Hérodote 1, 56.

fut la belle langue de Cicéron, de Catulle, de Virgi
et d'Horace.

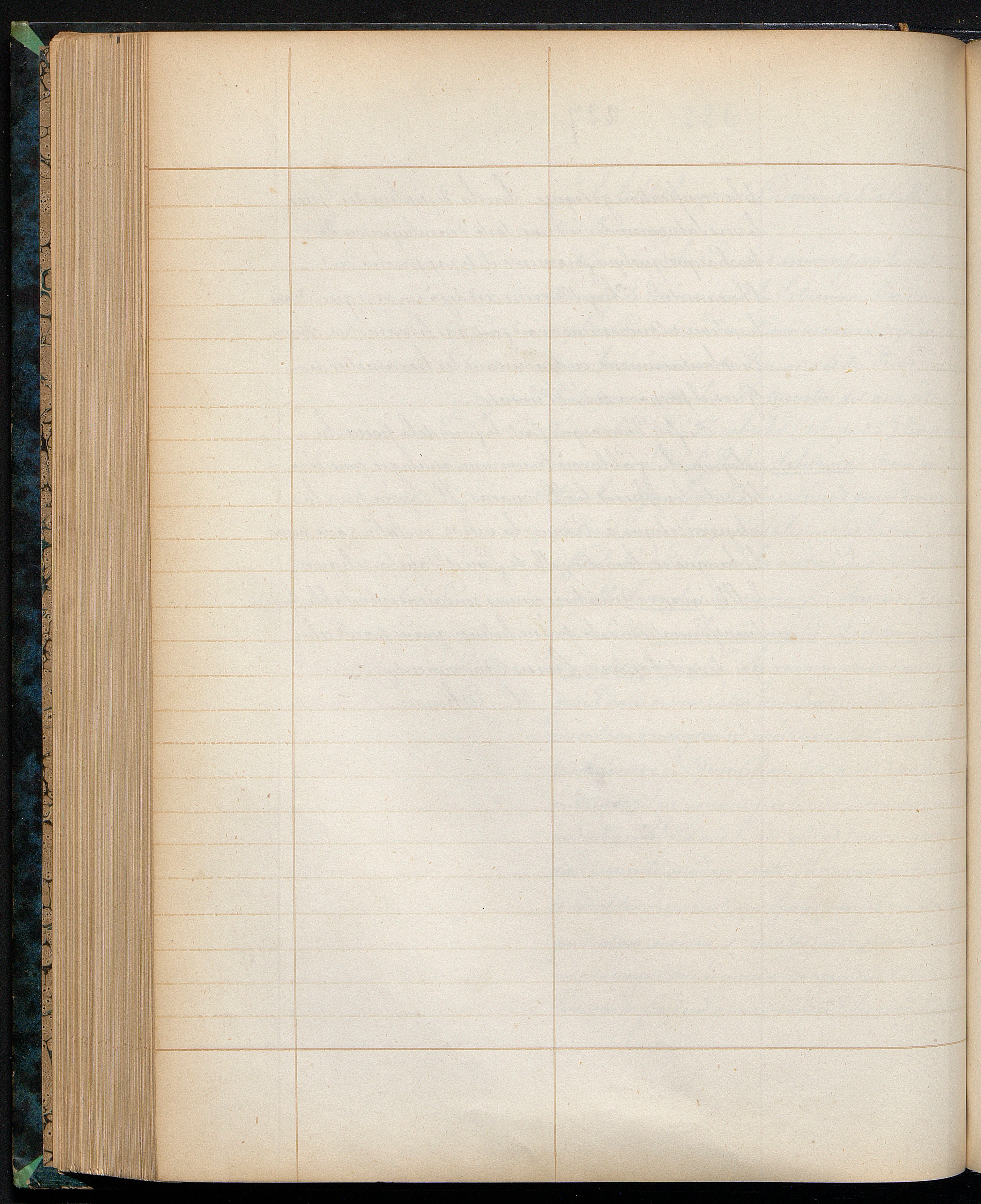
La même chose devait arriver pour le mètre. Le m
primitif de Rome était le Saturnien. On donne div
explications de ce nom. Ennius nous dit qu'on s'en ser
dans les cérémonies de Faunus et de Picus, descend (fils et petit-fils)
de Saturne. Atilius Fortunatus dit que c'était le n
d'une ville. M. Niebuhr (1.e, p. 35) tire ce nom
ancien nom de l'Italie, Saturnia. Quoi qu'il en
tous les étymologistes s'accordent pour donner au
Saturnien une origine italienne et latine. Il est
difficile de déterminer la nature de ce vers, qu'H
appelle horridus Numerus. Servius (Georg. II,
dit ces mots: versibus incomptis id est carminibus
rio metro compositis.+ Les grammairiens anciens di
guent dans ce vers latin non seulement des pieds, m
un certain arrangement métrique, soit iambique,
trochaïque. Quintilien (IX 4. 114) parle de la
métrique; il ne nomme pas le vers saturnien, mais
évident qu'il l'a dans l'idée: „Sicut poema nemo dub
erit imperito quodam initio fusum, et aurium mensu
et similiter decurrentium spatiorum observatione
generatum, mox in eo repertos pedes.„ Ainsi à une m
un peu vague succéda un arrangement soumis à cert
lois, qui se fixèrent quand vinrent les modification

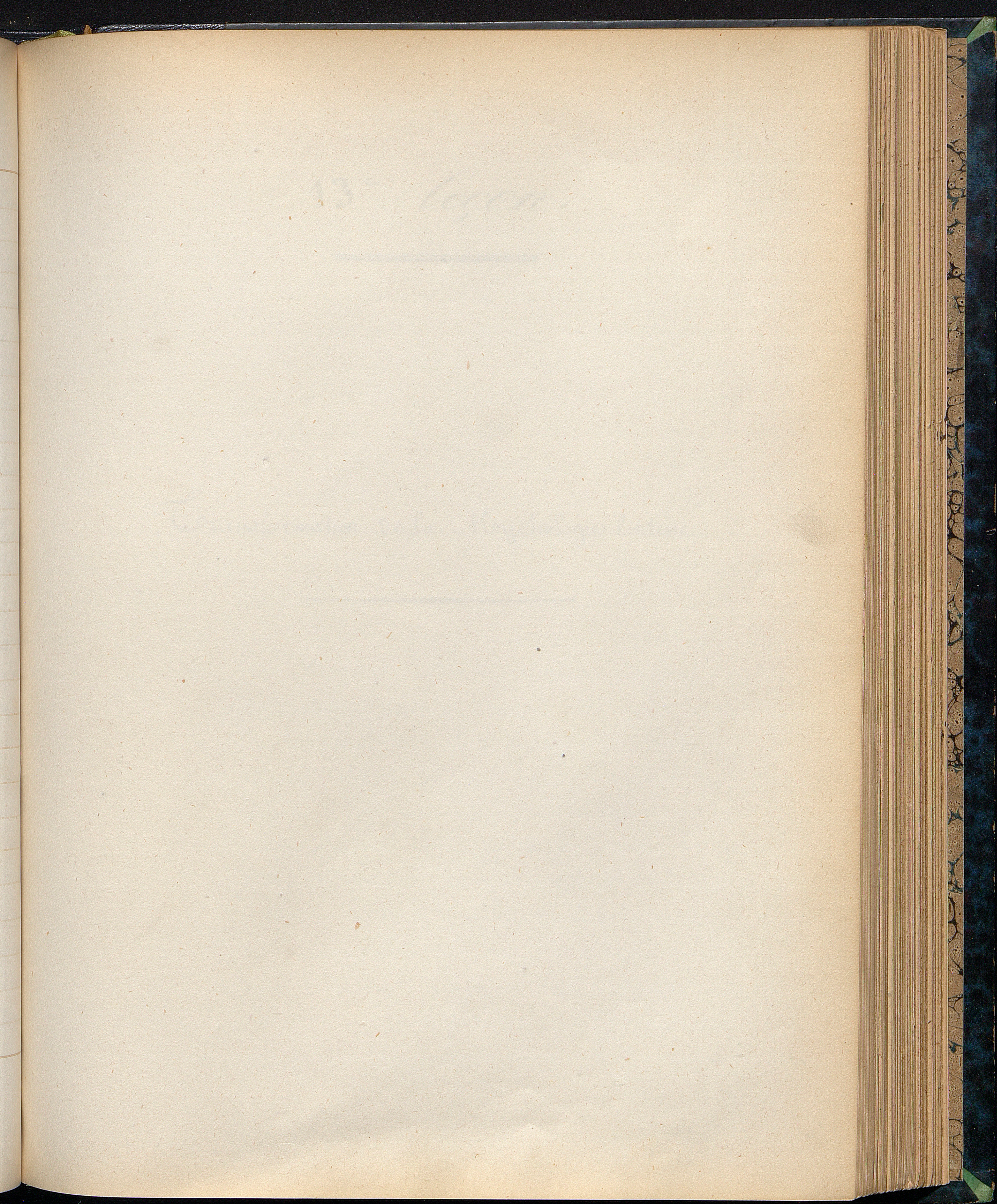
+ quod ad Rhythmum solum componere vulgare consueverant

dela versification grecque. Sous la discipline des Grecs, le vers saturnien devint une sorte d'ambique ou de trochaïque, quelquefois même il se rapprocha de l'hexamètre. Chez Nævius c'est déjà un vers grec. Avant lui, Livius Andronicus avait fait qqs hexamètres comme involontairement, en traduisant les hexamètres des Grecs, il prépara ceux d'Ennius.

Enfin dans ce qui fait le fond dela poésie, la religion, la fable, on trouve une analogie considérable entre les Grecs et les Romains. Il s'opéra pour la religion italique à Rome la même révolution que pour la langue et le mètre; elle se fondit dans la religion hellénique. Ainsi trois causes rendaient inévitable la transformation dela poésie latine, quand parut celui qui devait l'opérer, Livius Andronicus.

L. Thenon.





13e leçon.

Transformation de la Mythologie latine.

Transformation de la mythologie latine par la mythologie grecque.

Nous sommes entrés dans la seconde époque de la poésie latine, époque où l'originalité inféconde des premiers âges se transforme heureusement, en passant sous la domination du génie grec. Nous avons lu des vers où quelques poètes latins ont retracé avec autant d'exactitude que d'agrément le souvenir de cette révolution littéraire. Nous avons cherché ensuite à nous rendre compte des causes qui la rendaient inévitable. Ces causes, nous les avons trouvées d'abord dans l'extrême imperfection, dans l'infériorité primitive de la langue et du mètre, qui, en raison de cette infériorité même, en raison aussi de certaines affinités secrètes avec des formes meilleures de versification, ne pouvaient manquer d'aller s'y confondre. Nous avons enfin distingué dans la fusion de la religion de l'Italie avec la religion des Grecs une troisième cause de transformation. La langue, le mètre et la fable une fois conquis, la conquête de la poésie entière suivait d'elle-même. Nous avons donc à rechercher comment par la 3e de ces causes la poésie latine était destinée à devenir Latino-Grecque, avant d'être tout à fait latine. — Consulter à ce sujet: Heyne... Excursus

le 5e et le 6e sur le livre VII de l'Enéide;
Le IVe à la suite des Fastes d'Ovide (Edit. Lemaire)
Religions de l'antiquité T. II. Liv. 4. Section 2.
Michelet. Histoire romaine T. 1. P. 27. T. II, P. 5[illegible]

Les anciennes religions de l'Italie d'où est sortie la religion des Romains étaient en grande partie d'origine Pélasgique. Or, la religion des Pélasges était primitivement une religion symbolique, c'est-à-dire exprimant certaines notions de l'ordre physique ou moral par des emblêmes sensibles destinés uniquement à en rappeler l'idée. Ces emblêmes tendent peu à peu à s'éloigner de leur signification primitive et à prendre la forme humaine. À l'ancien symbolisme succéda l'antropomorphisme, aux anciennes représentations des représentations nouvelles. Cette révolution s'est faite dans la Grèce elle-même; elle se fit aussi en Italie, mais à une époque ultérieure. Les emblêmes de la religion Pélasgique s'y conservèrent longtemps. Parmi ces emblêmes symboliques, quelques uns approchent du fétichisme, culte grossier qui place la divinité dans le premier objet venu. Le symbolisme est quelque chose de plus. Il voit dans les objets la représentation d'une idée. Eh bien! il y avait

l'une de l'autre dans les anciennes religions de l'Italie. On adorait certaines forces de la nature, le Soleil, les lacs, les fleuves, mais aussi des choses plus voisines de l'homme, comme le pain et la lance. Servius nous dit (*Géorg.* I, 7.) que le pain chez les Sabins s'appelait *Ceres*. Si cela est, le pain devint une divinité de ce nom, divinité d'abord toute symbolique. Mais il y a plusieurs étymologies de ce mot. Les uns (Varron IV, 10. *de lingua latina*) le font venir de *creare*, les autres (Cicéron *De nat. Deor.* II, 26) de *gerere*, *a creandis*, ou *a gerendis frugibus*. Quoi qu'il en soit, *Ceres* est le pain chez les Sabins, et il devint une divinité qui se confondit avec la déesse grecque Δημήτηρ. Par une métonymie *contraire*, le mot Cérès a reçu chez les poëtes le sens de *pain*, de *moisson*, de *blé*. Voici des exemples qui témoignent des significations diverses de ce mot :

(Virg. Georg. 1. 297) — At rubicunda Ceres medio succiditur aestu.

(Hor. Epodes. II, 43.) — Reddit ubi cererem tellus inarata quotannis.

(id. Odes III, 24. vers 12.) — Immetata quibus jugera liberis
Fruges et Cererem ferunt.

(Virg. Enéide 1, 181.) — Tum Cererem corruptam undis Cerealiaque arma
Expediunt fessi rerum.

— Dant famuli manibus lymphas cereremque canistris
Expediunt.

Dans ces anciens temps aussi on adorait la lance sous les noms de Mamers, de Mavors, dont l'on a fait Mars et Mors; Mars, le Dieu guerrier, le Dieu de la reproduction, qui par suite est devenu le Dieu agricole. Il se confondit avec l'Aρης des Grecs. — C'est par un procédé analogue que de Quiris, nom Sabin de la lance on a formé les noms de Quirinus et de Quirites. C'est Ovide qui nous indique cette étymologie (Fastes II, 47 & suiv.)

Postera lux vacua est et tertia dicta Quirino
Qui tenet hoc nomen Romulus ante fuit,
Sive, quod hasta curis priscis est dicta Sabinis
Bellicus a telo venit in astra Deus;
Sive suum regi nomen posuere Quirites
Seu quod Romanis junxerat ille Cures.

Vesta n'eut jamais d'autre forme que celle de la flamme. Terme fut toujours une pierre. Les génies Pénates des Etrusques, avaient des ailes couvertes d'yeux. Janus avait une double face. Si l'on parcourait cette ancienne mythologie, l'on trouverait beaucoup de divinités semblables. Ces divinités symboliques étaient des signes expressifs de la nature fécondante ou fécondée × mais on le beau n'entrait pas comme élément. Ce ne fut que plus tard et

× de la mort et de la vie, de l'année et de ses diverses périodes etc.

graduellement que ces symboles devinrent des représentations nobles et élégantes de l'humanité. Elles gagnèrent en beauté, mais elles perdirent en signification.

Comment s'opéra cette transformation en Italie ? Ce fut par le contact des peuples de la Grèce. On sait que les Etrusques étaient en rapport avec les Grecs : de là les progrès de l'anthropomorphisme ; de là une lutte entre les symboles de l'Italie et la religion grecque. On pourrait trouver un emblème de cette lutte dans le personnage d'Hercule, vainqueur des monstres de l'Occident, de Géryon en Espagne, de Cacus en Italie. Les traditions relatives à ce héros nous représenteraient symboliquement la conquête d'une religion monstrueuse par une religion meilleure. Peut être même y a-t-il lieu de voir un emblème de ce genre dans les vers où Virgile à l'occasion de la bataille d'Actium oppose les divinités Romaines aux monstres de l'Egypte.

Enéide VIII 698.

Omnigenûmque Deûm monstra et latrator anubis,
Contra Neptunum et Venerem contra que Minervam
Tela tenent : saevit medio in certamine Mavors.

Dans l'Enéide les deux religions se partagent le poème. Les six premiers livres appartiennent à la

religion grecque, les six derniers plutôt à la religion de l'Italie.

Dans les Fastes, de nombreux passages nous attestent le mélange de traditions indigènes et d'éléments grecs. Ce mélange est même un des principaux agréments du poème. Ovide, par exemple est tout étonné de ne savoir à quelle divinité grecque rattacher le Dieu Janus.

(Fastes 1. 88)

Quem tamen esse Deum dicam te, Jane, biformis?
Nam tibi par nullum Graecia numen habet.

Plus bas, il dit en parlant des sœurs de Carmenta mère d'Evandre.

1, 631

Si quis amas ritus veteres, assiste precanti;
Numina percipies non tibi nota prius;
Porrima placatur Postvertaque.

Les populations italiennes adoptaient les nouvelles divinités des Grecs et les alliaient avec leurs propres Dieux par des analogies, par des étymologies même, par de fausses fondations de villes et des légendes inventées à plaisir. Ainsi disparut l'antique symbolisme pour faire place aux divinités grecques; la plupart des dieux primitifs se confondirent avec elles, au moyen de ces divers procédés. Ainsi Saturne se confondit avec Κρόνος.

a pensé que cette confusion tient à ce que tous deux étaient représentés une faulx à la main, l'un comme Dieu de l'agriculture, l'autre comme ayant mutilé son père. Par une conséquence toute naturelle, la déesse italienne Ops, femme de Saturne, dont le nom désignait l'abondance, la fécondité, devint la même que Ρέα, femme de Κρόνος.

Le nom de Minerve est d'origine latine; Festus nous en donne l'étymologie. Il vient de l'ancien mot promenervare (donner de bons conseils) d'où Minerva; quod bene moneat. Minerva ne fut peut-être qu'une épithète ajoutée après coup à l'Ἀθήνη des Grecs.

Liber (a libare) était un Dieu italien qui présidait aux semences et à la reproduction. Il se confondit avec Διόνυσος.

Cérès se confondit avec Δημήτηρ, Mars avec Ἄρης.

Faune s'est confondu avec le Dieu Arcadien Pan, et les Satyres avec les Faunes. Dans la description de la fête des Lupercales, Ovide nous indique parfaitement cette transformation. D'abord il se sert du nom grec:

Fastes II, 271

Pana Deum pecoris veteres voluisse feruntur.

Evandre transporte dans le Latium les dieux

Champêtres de l'Italie.

(Fastes.. II, 279. — Transtulit Evander Silvestria numina Secum

Hic ubi nunc urbs est; tum locus urbis erat.

Inde Deum colimus, devectaque Sacra Pelasgis

Flamen adhuc prisco more dialis agit.

Alors revient le nom Latin de Faune:

(Ibid.... 303.) — Sed cur precipue fugiat velamina Faunus

Traditur antiqui fabula plena joci.

Plus bas:

Ibid.... 359 — Adde peregrinae causam, mea Musa, Latin

Horace nous montre le Dieu Faune quittant souvent le Lycée pour le Lucretile.

(Odes. 1, 18me) — Velox amœnum Saepe Lucretilem

Mutat Lycaeo Faunus, ...

Les antiques Camènes ou Casmènes se confond avec les Muses. Nous avons déjà cité un passa des Annales d'Ennius, où le poète en invoquant les muses:

Musae quae pedibus vastum pulsatis Olymp

ajoute, comme une espèce de note mythologique

Musae, quas memorant Casmenas esse Latin

Ces confusions sont sans nombre. Presque toujo c'est le type grec qui domine: Mais les Latins donn aux divinités le nom Italique.

Voici un exemple curieux des procédés de

transformation dont se servaient les Latins. A Satricum, et par suite à Rome, on adorait la déesse Matuta. Le roi Servius lui avait consacré un temple :

(Fastes VI. 499) Hic ubi luce ferunt Matutæ sacra parenti
Sceptriferas Servî templa dedisse manus.

De Matuta est venu l'adjectif Matutinus. Ce mot se lie à mane et à Manum qui signifie le matin. Matuta était donc la déesse du matin. Lucrèce, dans un passage où il rapproche la fable latine et la fable grecque, dit en parlant de cette déesse, aussi appelée Alba Dea :

Tempore item incerto roseam Matuta per auras
Ætheris auroram defert et lumina pandit.

Eh bien ! cette Matuta, déesse de l'Aube, une simple analogie verbale l'a fait confondre avec la Leucothée des Grecs. Nonius et Cicéron (De nat. Deor. III, 15) (Tusc. I, 12) nous attestent cette confusion. Or Leucothée n'a aucune espèce de rapport avec l'aurore. Leucothée était primitivement Ino, fille de Cadmus et sœur de Sémélé, qui, persecutée par Junon, poursuivie par son époux, forcée à la fuite et se précipitant dans les flots, ne périssait pas, et devenait une déesse maritime sous le nom de Leucothée. Mélicerte son fils, qui l'avait suivie devient Palémon. Cette

fable de Leucothée est bien ancienne. On en trouve des traces dans l'Odyssée. Ulysse est sur le point de faire naufrage. Leucothée vient à son secours, et à ce propos Homère rappelle l'origine mortelle de la déesse :

Τὸν δὲ ἴδεν Κάδμου θυγάτηρ, καλλίσφυρος Ἰνώ,
Λευκοθέη, ἣ πρὶν μὲν ἔην βροτὸς αὐδήεσσα,
νῦν δ' ἁλὸς ἐν πελάγεσσι θεῶν ἐξέμμορε τιμῆ[s]

Comment l'identification est-elle venue? Il a fallu inventer une histoire. Cette histoire, Ovide la raconte en parlant de la fête des Matralia, fête célébrée par les dames romaines, dont il nous indique les origines. Il appelle d'abord Matuta, Thebana Dea :

(Fastes VI. 473

Ite bonae matres, vestrum Matralia festum
Flavaque Thebanae reddite liba Deae.

Qu'est-ce que cette déesse? Ovide le demande à Bacchus fils de Sémélé. Le Dieu raconte brièvement l'histoire d'Ino. Il en avait déjà parlé dans les métamorphoses (IV 416). Mais il s'arrêtait naturellement à l'instant où la fille de Cadmus et Mélicerte deviennent des Dieux :

Metam. IV 538.

Annuit oranti Neptunus et abstulit illis
Quod mortale fuit, majestatemque verendam
Imposuit, nomenque simul faciemque novavit

Leucothee que Deum cum matre Palemona dixit.
Les fastes continuent l'histoire pour la relier à la fête des Matralia. Ino et Mélicerte sont reçus par Panopé et les Néréides qui leur font voir leur demeure:

(Fastes VI 498)

Excipit illaesos Panope centumque Sorores,
Et placido lapsu per sua regna ferunt.

Ici le poète se met en contradiction avec lui-même: il ajoute que les deux fugitifs ne s'appelaient pas encore Leucothée et Palémon.

Nondum Leucothee, nondum puer ille Palaemon.

Ils sont transportés sur les bords du Tibre, dans le bois de Sémélé, où, selon Tite-Live (XXXIX, 12) se célébraient les Bacchanales. Ino et Mélicerte y rencontrent les Ménades divinités d'origine Arcadienne, que Junon excite contre eux. Ino implore la protection des Dieux indigènes:

(Fastes VI 516.)

Quos ignorat adhuc invocat illa Deos:
Dique viri que loci, miserae succurrite matri;
Clamor Aventini saxa propinque ferit.

Hercule passait par là avec les bœufs enlevés à Cacus: il reconnait Ino, puisqu'il était Thébain comme elle. Ino reçoit l'hospitalité de Carmenta, mère d'Evandre qui lui offre des gâteaux: de là l'offrande de gâteaux dans la fête des Matralia.

(Fastes. VI 529) Hospita Carmentis fidos intrasse penates
Diceris, et longam deposuisse famem.
Liba sua properata manu Tegeæa sacerdos
Traditur in subito cocta dedisse foco.

Carmenta, qui est une divinité prophétique annonce à Ino sa destinée: elle deviendra une déesse maritime sous les noms de Leucothée en Grèce, de Matuta en Italie. Son fils régnera sur les ports et recevra des Latins le nom de Portunus, des Grecs celui de Palémon.

— Læta canam; gaude defuncta laboribus Ino
Dixit, et huic populo dextera semper ades.
Numen eris pelagi; natum quoque pontus habebit.
In vestris aliud sumite nomen aquis.
Leucothee graecis, Matuta vocabere nostris;
In portus nato jus erit omne tuo.
Quem nos Portunum, sua lingua Palæmona dicet.

Virgile donne ce nom de Portunus au dieu marin qui pousse le vaisseau de Cléanthe.

(En. V, 239.) Et pater ipse manu magna Portunus euntem
Impulit: .....

On a refusé de voir dans Portunus le même personnage que Mélicerte; on s'est fondé pour cela sur les mots de pater et de manu magna, qui au

conviennent pas à l'enfant d'Ino. Mais pourquoi Mélicerte devenu Palemon, transformé en Dieu marin, serait-il resté enfant. Et d'ailleurs le mare magnum doit-il faire supposer l'intervention de Neptune, quand celle d'une divinité inférieure est parfaitement suffisante?

Virgile fait ailleurs mention du même personnage, considéré comme dieu marin; mais il lui conserve son nom Grec:

Géorg. 1, 437.

Votaque servati solvent in littore nautae
Glauco et Panopeae et Inoo Melicertae.

Ovide sans doute a mêlé un peu du sien dans la légende d'Ino et de Mélicerte. Mais il nous indique un des procédés de transformation dont se servirent les latins pour identifier leurs Dieux indigènes avec les divinités grecques: une simple analogie verbale entre Alba Dea et Λευκοθέη a fait confondre ces deux déesses, et l'on a vu quel travail d'imagination il a fallu pour cela.

Il y a, dans les fastes, d'autres exemples d'une pareille confusion. Ainsi la déesse Anna Peranna s'est confondue avec la sœur de Didon qui, réfugiée auprès d'Enée excite la jalousie de Lavinie, tombe dans le fleuve Numicius, s'y noie et devient une nymphe des eaux.

4

Néanmoins les Romains résistèrent long-temps par leurs mœurs et par leurs lois à cette invasion de la mythologie grecque. On cite plusieurs lois des rois, plusieurs articles des Douze tables qui témoignent de ce fait. St Augustin (de Civitate Dei IV. 31) dit d'après Varron que pendant plus de 170 ans les Romains adorèrent des divinités sans ima[ges]. Ce culte se rapprocherait alors de l'ancien symbolisme. Plutarque confirme l'assertion de St Augustin. Il nous dit (Numa II) qu[e] Numa défendait d'attribuer aucune forme aux dieux. Selon Tertullien, les Romains d[es] premiers siècles n'avaient pas de temples. Denys d'Halicarnasse (1, 18) fait allusion à certaines lois qui prescrivaient l'adoration uni[que] de Faunus. Les mêmes idées sur la divinité se retrouvent dans le De legibus (II) où Cicéron reconstruit la législation ancienne. Tous ces textes témoignent de la difficulté que renc[on]tra la religion grecque pour pénétrer en Italie.

Tite Live, d'ailleurs, nous montre en pl[us] d'un endroit le sénat luttant contre l'introduction des pratiques étrangères. Toutes les divinités de la Grèce ne pénétrèrent pas à Rome en même temps

Apollon, selon Arnobe (II, 95) n'y vint que très tard, et il résulte d'un texte de Macrobe (Saturn. 1, 2.) que Vénus était inconnue, à l'époque des rois.

C'est donc par degrés que s'introduisirent les divinités grecques. Avec elles s'introduisit la poésie, contre laquelle ne pouvaient lutter le mètre grossier et l'imagination pauvre des premiers Romains. Quand cette révolution a-t-elle commencé? C'est ce qu'il est difficile de dire au juste; mais on peut le faire d'une manière approximative. Ainsi dès le règne de Tarquin l'ancien, par l'intermédiaire des Toscans, beaucoup de fables et de croyances grecques durent se mêler à la mythologie des Latins. Les Etrusques étaient en relation avec les Grecs, comme nous le prouvent leurs médailles et leurs vases. Peu à peu les idoles à la façon des Grecs, furent introduites à Rome par les artistes d'Etrurie. Cette révolution commença avec Tarquin et se continua sous la république. Pline (XXXV, 45 hist. nat.) nous montre ce prince faisant exécuter une image de Jupiter par un sculpteur de Frégelles. Plus tard la conquête de Fidènes, de Véïes, de Volsinies enrichit Rome de statues et d'idées d'origine grecque. On attribua même la conquête de Volsinies au désir qu'éprouvèrent les Romains

de posséder les 2000 Statues qui, dit-on, y étaient renfermées. (Pline ~~XXXV~~. 45. ibid.)

Sous Tarquin le Superbe, les livres Sybillins font apparition à Rome. Or les oracles qu'ils contenaient étaient dus à l'inspiration des divinités grecques. Toutes les fondations de temples sont autorisées de quelques uns de ces oracles.

En 255 a lieu la bataille du lac de Rhégille. De là date la légende des Dioscures racontée par Cicéron (De nat. Deor. 11, 12) et par Florus (1, 11) On croit reconnaître dans les deux cavaliers qui vinrent annoncer la victoire, Castor et Pollux; leur introduction parmi les divinités Romaines, remonterait donc à cette époque.

Ainsi, la mythologie grecque avait de bonne heure pénétré dans l'Italie et amené avec elle la poésie. D'ailleurs à cette époque, de toutes parts la civilisation grecque envahissait la barbarie romaine. Les douze tables ~~étaient~~ passaient pour être rédigées sous l'inspiration de la Grèce. On élevait des statues à Pythagore et à Alcibiade, à Pythagore comme au plus sage, à Alcibiade comme au plus courageux des Grecs. (Pline XXXIV ch. 2, chiffre 2) La philosophie pythagoricienne gagnait de proche en proche les Romains

+ à Hermodore, conseil des decemvirs

témoin l'anachronisme d'Ovide, qui en fait remonter l'introduction au temps de Numa. Une autre preuve plus décisive, c'est l'épithète de Pythagorique, que Cicéron donne au poème d'Appius Caecus, poème dont nous avons déjà parlé. La guerre contre Pyrrhus mit en contact les Romains avec les Grecs. Fabricius, Curius, Coruncanius apprirent avec étonnement de Cinéas, à la table de Pyrrhus, qu'il y avait alors en Grèce un philosophe qui enseignait l'indifférence des dieux aux destinées du monde et la mortalité des âmes. Ils ne se doutaient guère que cette philosophie qu'ils maudissaient (de senectute. 13) (Plutarque vie de Pyrrhus 24) allait bientôt arriver jusqu'à Rome et en préparer la ruine.

Quelque temps auparavant, les Romains avaient envoyé à Tarente des ambassadeurs. Introduits au théâtre, ils furent tournés en ridicule pour la manière vicieuse dont ils prononçaient le Grec. Ce fut à la suite de la guerre entreprise pour les venger que furent rapportés ~~les~~ quelques uns des modèles de ces comédies destinées à devenir les délices du peuple Romain[x] (L'amphitryon de Rhinton); Enfin Tarente donna à Rome Livius Andronicus.

A. Cornet.

14 [illegible]

14e leçon.

Livius Andronicus.

Livius Andronicus.

Nous avons vu les efforts des Romains dans les cinq premiers siècles de leur histoire pour se donner une poésie, et nous avons indiqué les causes qui ont destiné la barbarie romaine à passer sous la domination intellectuelle de la Grèce. C'était, comme nous l'avons reconnu, un événement inévitable. En suivant cette route, nous sommes arrivés à Livius Andronicus, après nous être bien préparés à comprendre l'importance de la révolution littéraire qu'il accomplit. Si nous avions parlé de lui tout d'abord, cette importance eût disparu au milieu de la rudesse de ses essais græco-latins

Nous pourrions dire avec Boileau, proportion gardée entre des genres bien divers et des mérites bien inégaux ~~[illegible]~~ : Enfin Livius vint......

Livius Andronicus n'est pas seulement le plus ancien poète de l'école grecque, il est aussi le plus ancien des poètes latins, au dire de ceux qui niaient ou oubliaient la poésie primitive de Rome.

Épitres II Ep. 1. 62. Horace après l'énumération un peu malique

qu'il fait des vieux poètes romains conclud ain[si]
Voici ceux que Rome compte pour ses poètes
depuis Livius jusqu'à nos jours :

habet hos numeratque poetas
Ad nostrum tempus Livi scriptoris ab aevo.

On voit qu'Horace ne remonte pas plus ha[ut]
que Livius Andronicus, et pourtant il connaiss[ait]
bien la littérature primitive de Rome.

Inst. Orat. X. 2.

Quintilien était du même avis qu'Horace.
Que serait-il arrivé, dit-il, si l'on n'avait pas eu
l'ambition de faire un pas de plus que son
modèle ? Nous n'aurions rien en poésie au de[là]
de Livius Andronicus.

Nam rursus quid erat futurum, si nemo plu[s]
effecisset eo quem sequebatur ? nihil in poeti[s]
supra Livium Andronicum haberemus.

Ainsi c'était à Livius Andronicus que les Rom[ains]
rapportaient leur poésie primitive, sans tenir com[pte]
des essais antérieurs.

Livius Andronicus était un Grec de Tarente.
On connait fort peu de choses de son histoire, co[mme]
on n'a pour tout renseignement que quelques
passages de Cicéron et d'Eusèbe.

Tout le monde sait quelle était alors la
situation de l'Italie méridionale. Après la

défaite de Pyrrhus et son retour en Grèce, Tarente venait de tomber au pouvoir des Romains (482). Andronicus devint l'esclave de Livius Salinator et fit l'éducation de ses enfants ; puis quand ses bons services lui valurent d'être affranchi, il prit le nom de son protecteur.

Livius entreprit aussi l'éducation du public romain, soit en interprétant dans son école les œuvres des Grecs, soit en y lisant les siennes propres, comme le fit plus tard Ennius. Suétone dans un passage fort curieux nous montre le poète Tarentin faisant à Rome l'office de grammairien et y commentant les écrits des Grecs par les siens.

Suetone, de illustrib. Gram. I.

« Initium quoque ejus (grammaticae) mediocre « exstitit, si quidem antiquissimi doctorum, qui idem « et poetae et oratores semigraeci erant (Livium et « Ennium dico ; quos utraque lingua domi forisque « docuisse adnotum est), nihil amplius quam graeca « interpretabantur ; ac si quid latine ipsi composuis« sent, praelegebant. »

M. Osann dans son ouvrage intitulé : Analecta critica poesis scenicae reliquias illustrantia), ne pense pas que Livius ait pu jouer le rôle que lui prête Suétone. Il prétend qu'à cette

Opuscules p. 284.

époque il n'y avait pas encore de professeurs de
littérature). Cependant il est bien difficile de révoq
en doute le témoignage de Suétone. — Un autr
savant M. Boettiger dans son traité Qui
sit docere fabulam, après avoir établi qu
ces mots docere fabulam signifient mont
une pièce, tire du passage cité plus haut
un tout autre sens que le nôtre. Selon lui
ces mots quos utraque lingua domi forisqu
docuisse adnotum est, signifient que Livius
et Ennius ont fait jouer des pièces non seul
ment à Rome, mais dans d'autres villes
encore. Livius aurait d'abord donné les
siennes à Tarente. Mais l'ensemble du
passage de Suétone s'oppose à cette interpr
tation; car il est tiré d'un traité sur la gram
maire où l'auteur passe en revue les princi
paux professeurs de littérature qui se son
succédé à Rome, à commencer par les poèt
Nous admettrons donc, sur son témoignage
que Livius et Ennius ont enseigné d'au
l'une et l'autre langue, soit à Rome, soit a
quelque autre ville. Il est piquant que le
premier maître de grec des Romains, ait é
un Tarentin, un homme de la ville dont les

insultes avaient allumé la guerre. C'étaient les outrages prodigués aux ambassadeurs romains malhabiles à prononcer le grec, qui avaient amené la prise de Tarente et la captivité de Livius.

Livius Andronicus tenait donc école à Rome, enseignant le Grec au moyen de ses traductions, et faisant l'éducation de la littérature romaine jusque là impuissante et inféconde. Ce rôle d'instituteur public, Livius le remplit longtemps, et par ses leçons et par ses ouvrages. Cicéron fait dire à Caton qu'il a vu la vieillesse de Livius. « Vidi etiam senem Livium: qui quum sex annos ante quam ego natus sum fabulam docuisset, Centone Tuditanoque consulibus usque ad adolescentiam meam processit ætate. »

Cicer. de Senect. 14.

Caton parle ici de l'année 514; mais Livius vécut longtemps encore, car nous l'allons voir en 545 remplir un rôle public.

C'est par un drame qu'il a inauguré la poésie latine. Rome n'avait encore d'autres représentations dramatiques que les jeux du Cirque, les jeux fescennins, et ce drame informe appelé satire. La satire, où le vers fescennin était venu se mêler à la gesticulation des Etrusques,

dura 123 ans. Les Romains étaient peu inventeurs. Pour devenir de véritables pièces dramatiques, les satires, jusque là si mélangées de sujets et de tons, devaient arriver à l'unité de la fable. Livius y introduisit ce dernier perfectionnement, comme nous l'apprend Tite-Live dans le passage que nous avons déjà eu occasion de citer.

Tite Live VII. 2.

Livius post aliquot annos qui ab saturis ausus est primus argumento fabulam serere.

Valère Maxime rend à Livius le même témoignage:

Valère Maxime II. 4.

A quibus satiris primus omnium poeta Livius ad fabularum argumenta spectantium animos transtulit.

Cette révolution littéraire d'où sortit le drame régulier, est de l'année 514. C'est ce qui résulte du rapprochement de différents passages où Cicéron discute assez subtilement plusieurs questions de chronologie relatives à Livius (Voy: de Senect. 14 - Brutus, 18 - Tuscul. 1, 1)

Est-ce par une tragédie ou une comédie que débuta Livius? Nous ne saurions le dire. Mais il écrivit dans les deux genres, et à l'exemple des Grecs, il fut lui-même acteur dans

ses propres pièces. Tite Live rapporte à ce sujet une anecdote curieuse qui a fort exercé les savants.

Tite Live VII, 2.

.... idem scilicet, id quod omnes tum erant, suorum carminum actor, dicitur, quum saepius revocatus vocem obtudisset, venia petita puerum ad canendum ante tibicinem quum statuisset, canticum egisse aliquanto magis vigente motu, quia nihil vocis usus impediebat. Inde ad manum cantari histrionibus cœptum, diverbiaque tantum ipsorum voci relicta — *Ad manum cantari* est une expression difficile à entendre; elle semble vouloir dire: accompagner du chant la gesticulation de l'acteur, αὐτοῖς ὑπᾴδειν (*illis succinere*) comme a dit Lucien dans un passage que nous aurons occasion de citer tout à l'heure. C'est là le sens le plus probable de ces paroles, surtout si on les rapproche de l'espèce de traduction que Valère Maxime en a donnée. Il s'exprime ainsi:

Valère Max. II, 4.

.... isque sui operis actor, quum saepius a populo revocatus vocem obtudisset, adhibito pueri et tibicinis concentu, gesticulationem tacitus peregit.

C'est une chose qui nous paraît surprenante que cette séparation de la récitation et du geste.

M. Boettiger (p. 339 de sa dissertation: *Quatu aetates rei scenicae apud veteres*) et M. Magnin (p. 329 tom. 1.) pensent qu'il en était déjà de même chez les Grecs.

« Nous avons vu, dit M. Magnin, qu'en Grè après le temps d'Alexandre les chants tragiqu furent chantés si grossièrement par les choreute tragiques, qu'on finit par ne plus charger ces pauvres gens que de la danse; ils faisaient les gestes pendant qu'un coryphée plus habil chantait les paroles. Livius Andronicus intro duisit à Rome un usage à peu près semblabl

Pour bien se rendre compte de l'innovation intro par Livius, il faut se rappeler que le drame romain composait du *diverbium* et du *canticum*. Par *diverbium* il faut entendre le dialogue; le *cantic* était un monologue accompagné de gesticulation de danse. Il remplaçait le chœur de la tragédi grecque. Les grammairiens ont fait cette distinc comme on peut le voir par le passage suivant Diomède (111.)

Latinae vero comoediae chorum non habent, se duobus tantum membris constant, diverbio et cant

La même remarque se trouve dans Donat.

Or le canticum qui dans l'origine était chanté et dansé par le même acteur fut, à partir de Livius, partagé entre deux exécutants.

Lucien nous apprend que dans le commencement les mêmes acteurs chantaient et dansaient, mais dans la suite on s'aperçut que la difficulté de respirer gênait leur chant, et l'on jugea qu'il serait plus à propos que d'autres chantassent pendant qu'ils danseraient.

Voici les paroles mêmes de Lucien.

Lucien, de Saltatione, 30.

Πάλαι μὲν γὰρ αὐτοὶ καὶ ᾖδον καὶ ὠρχοῦντο· εἶτ' ἐπειδὴ κινουμένων τὸ ἆσθμα τὴν ᾠδὴν ἐπετάραττεν, ἄμεινον ἔδοξεν ἄλλους αὐτοῖς ὑπᾴδειν.

Aulu-Gelle. Nuits Attiq. X. 2.

Aulu-Gelle fait la même remarque. Autrefois, dit-il les acteurs chantaient en dansant, ce qu'ils chantent sans bouger de place.

Saltabundi autem canebant quae nunc stantes canunt.

On peut considérer comme un témoignage qui se rapporte à notre sujet un passage de la vie de Caligula, où Suétone nous met en quelque sorte sous les yeux une représentation dramatique de Rome.

Suétone, Vie de Caius Caligula 54

Canendi ac saltandi voluptate ita efferebatur (Caius),

ut ne publicis quidem spectaculis temperaret quominus et tragœdo pronuntianti concineret et gestum histrionis quasi laudans vel corrigens palam effingeret.

De ces différents témoignages il résulte qu'à dater de Livius Andronicus, dans les morceaux appelés Cantica c. à. d. dans les intermèdes de musique de chant et de danse qui remplaçaient le chœur antique des Grecs, ces trois arts eurent chacun leur représentant. Aussi disait-on indifféremment chanter, danser, jouer une pièce. Ovide parlant de ses ouvrages dramatiques, dit qu'on les danse avec succès.

Tristes V. Eleg. VII, v. 25.

Carmina quod pleno saltari nostra theatro
Versibus et plaudi scribis, amice, meis .....

Et ailleurs :

Tristes II, v. 520.

Et mea sunt populo saltata poemata sæpe.

Cette opinion que la danse et le geste étaient séparés du chant et de la déclamation, et même que danse et le chant étaient notés, a été soutenue par l'abbé Dubos, par l'abbé Vatry, par Rollin.

L'abbé Dubos: Réflexions sur la peinture et la musique. T. III, p. 188.
— Dissertation de l'abbé Vatry T. 8 p. 211 des mémoires de l'Académie des Inscript. et B. L.
— Dissertation de Louis Racine T. XXI p. 209 des mémoires de l'acad. des Inscr. et B. L.
— Dissertation de l'abbé Duclos même vol. p. 191.
— Barthelemy. — Voyage du jeune Anacharsis ch. 70.

On peut douter que le chant et la danse aient été notés. C'est un point qui a été l'objet de grandes discussions. Quelques uns ont distingué du chant la danse et ont réduit à cette partie du spectacle la

Condillac. Origine des connaissances humaines 2e partie ch. 8.
Schœll. histoire de la littérature latine T. 1.

potation que d'autres attribuaient au chant et à la danse. Schœll dans son histoire de la littérature romaine a assez bien résumé la controverse.

En résumé, dès son origine, le drame romain renfermait les germes de sa destruction. Les trois arts dont il réclamait le concours, tendirent sans cesse à s'effacer mutuellement et à se faire une existence indépendante. Et ils y parvinrent. Horace parlant des progrès de la musique nous montre le joueur de flûte, autrefois si modeste, devenu un personnage important. Au lieu de se tenir inaperçu à sa place comme au temps de Plaute, il se promène sur le théâtre et y étale ses vêtements.

Ars poetiq. 215

Sic priscae motumque et luxuriem addidit arti
Tibicen, traxitque vagus per pulpita vestem

Nous le voyons ailleurs excitant l'admiration des spectateurs par la couleur éclatante de sa robe.

Epist. lib. II, ep. II 207.

Lana Tarentino violas imitata veneno

— Sous l'empire il y eut des théâtres spéciaux pour la musique. On y chantait différents morceaux de tragédie. Ce fut sur l'un d'eux que Néron se fit entendre dans le rôle d'Oreste.

Les grands tragédiens de Rome Roscius et Æsopus étaient surtout renommés par la distinction de leur jeu. Ils furent les devanciers des Bathylle et des Pylade, admirables pantomimes, qui finirent par renoncer tout

a fait à la parole. Le triomphe de ces arts divers et
en particulier de la pantomime était pour ainsi dire
écrit d'avance dans la constitution du drame latin.
Leur séparation devint complète au temps d'Auguste.

Livius a écrit des tragédies et des comédies. Par
quelle sorte de pièce a-t-il débuté? Selon le grammairien Diomède (lib. III) ce serait par une comédie.

At constat apud illos primum sermone latino
comœdiam Livium Andronicum scripsisse.

Mais il ne serait pas impossible que Comœdiam
voulut dire tout simplement une pièce de théâtre.

Nous trouvons la même indication dans un Scholiaste d'Horace (au vers 69 de la 1e Epitre du 2e liv.)

Mais si l'on considère que le nombre des tragédies
de Livius dépasse de beaucoup celui de ses comédies, on
sera conduit à penser, comme M. Magnin (p. 324)
que sa première pièce dut être une tragédie. Il nous
reste les titres de 10 ou selon d'autres de 15 tragédies
et de trois comédies seulement (Gladiolus, Lydius, Virgo)

Du reste, rien n'est plus incertain que cette supputation
car il a bien pu se faire que les grammairiens aient
confondu le nom de Livius avec celui d'un poète
appelé Lævius et postérieur à Livius, ou même avec
celui de Nævius. Bentley dans ses commentaires
sur Horace et M. Osann ont fait cette remarque.

× M. Weichert dans son livre: Poetarum latinorum reliquiæ
a essayé de faire au poète Lævius une petite fortune littéraire au dépens de Livius, de Nævius &c.

Nonnius attribue à Livius Andronicus une pièce intitulée Equus Trojanus, mais Macrobe (VI, 1) en donne une du même nom à Naevius. Y a-t-il donc eu deux ouvrages dramatiques de ce nom, ou s'il n'y en a eu qu'un, est-il de Livius? Il serait intéressant de le savoir, car cette pièce a eu une longue existence; on la donnait encore en 698. Cicéron dans une lettre adressée à Marius un de ses amis, le console de n'avoir point assisté aux jeux de Pompée en l'assurant qu'il ne s'y serait guère amusé. On y a donné, dit-il, la représentation d'une vieille pièce Equus Trojanus; il est vrai qu'on y a ajouté de grands embellissements, et que selon l'usage de ce temps, on a transformé la tragédie en une pièce à spectacle. Ce passage est fort curieux; il nous montre comment l'appareil de la représentation enlevait tout le plaisir de la pièce. (omnem hilaritatem)

(Cicer. ad famil. VII, 1.)

Quid tibi alia narrem? Nosti enim reliquos ludos; qui ne id quidem leporis habuerunt quod solent mediocres ludi. Apparatus enim spectatio tollebat omnem hilaritatem; quo quidem apparatu non dubito quin aequissimo animo carueris. Quid enim delectationis habent sexcenti muli in Clytemnestra aut in Equo Trojano craterarum tria millia? Aut

armatura varia peditatus et equitatus in aliqua pugna? quæ popularem admirationem habuerunt delectationem tibi nullam attulissent.

Nous voyons déjà commencer ces excès de la représentation qu'Horace a peints avec tant de vivacité. Les anciennes pièces qu'on reprenait ainsi n'étaient plus guère qu'un prétexte à des magnificences théâtrales que Cicéron jugeait peu dramatiques.

× Epist. II, 1, 187 sqq.

On n'a pas trouvé vraisemblable que le cheval de Troie de Livius ait pu être représenté au temps de Cicéron. Il nous dit lui-même dans le Brutus qu'on ne peut pas lire deux fois une tragédie de Livius.

Cicer. Brutus 18.

Et Livianae fabulae non satis dignae quæ iterum legantur.

D'un autre côté Horace, dans son énumération des anciens poëtes dramatiques de Rome, ne semble pas se souvenir de Livius. Mais on retirerait la pièce de l'Equus Trojanus à Livius pour la donner à Nævius, que la reprise de cette pièce au temps de Cicéron n'en resterait pas moins un fait très curieux. Du reste ces vieilles tragédies en reparaissant sur la scène subissaient de grands rajeunissements par l'appareil du spectacle. Les modes qui accompagnaient les anciennes pièces de Livius existaient

encore, mais on y joignait une gesticulation destinée à amuser les yeux. C'est ce qui ressort clairement du passage suivant de Cicéron :

Cic. de legib. II, 15.

Illa quidem quae solebant quondam compleri severitate jucunda Livianis et Naevianis modis, nunc ut eadem exsultent, cervices oculosque pariter cum modorum flexionibus torqueant.

Ce qu'il y avait de trop ancien dans le style de Livius était sans doute corrigé et accommodé à l'intelligence des spectateurs (?).

Cicéron dans une de ses lettres rappelle un mot de l'Equus Trojanus qui était passé en proverbe : « C'est tard que les Phrygiens commencent à être sages. »

Cic. Ad famil. VII 16.

In equo Trojano scis esse in extremo ; « Sero sapiunt. »

Il ne faut donc pas trop se hâter de retirer à Livius la tragédie du cheval de Troie. On peut lui enlever celle d'Ino avec moins de scrupule. Priscien la lui attribue (liv. VI), et Terentianus Maurus en cite un passage. C'est un chœur chanté par de jeunes filles à la déesse Minerve ; il se compose d'une sorte de vers hexamètres dont le dernier pied est quelquefois un iambe. Hermann s'étonne fort de voir attribuer à Livius des vers aussi élégants, à une époque où l'on ne connaissait encore que le vers saturnin. On sera facilement de son avis en lisant

Hermann. Elementa doctrinae metricae p. 354.

Weichert. Poetarum latinor. reliquiae p. 63.

ce prétendu fragment de la tragédie de Livius:
Et jam purpureo suras include cothurno,
Balteus et revocet volucres in pectore sinus,
Pressaque jam gravida crepitent tibi terga pharetra;
Derige odorisequos ad certa cubilia canes.
Les autres fragments qui nous restent de Livius sont
moins suspects, mais ils n'ont pour la plupart été
rapportés que comme des exemples d'irrégularité grammaticale. Supposons qu'à une époque éloignée, il
ne reste de Racine que ce qu'en a dit d'Olivet; ses
observations seraient utiles sans doute pour l'histoire
de la langue, mais elles ne révéleraient rien sur
l'état du théâtre au temps de Racine. Nous en
pouvons dire autant de la plupart des fragments de
Livius; et pour cette raison nous n'y insisterons pas.

Voy. le fragm. de Livius dans Bothe. Poetae scenici latini, dernier volume.

M. Bothe donne le titre de quinze tragédies de
Livius; M. Ribbeck les réduit à dix seulement.

Ribbeck. Tragicorum latinor. reliquiae Leipsick 1852.

Quoique plusieurs des fragments de Livius soient
parfaitement intelligibles, ils sont trop peu nombreux
pour nous faire connaître les modèles qu'avait imités
l'auteur. Cependant on croit y reconnaître surtout
l'inspiration d'Euripide, celui qui de tous les poètes

On voit dans le livre de M. Magnin (p. 325) que quelques mots, fort douteux de Servius ont donné à penser que Livius essaya de créer

dramatiques de la Grèce était le plus voisin par sa
date et le plus accessible par ses beautés et ses défauts.
L'imitation d'Euripide devient bien plus apparente

dans les ouvrages d'Ennius de Nævius et de Pacuvius.
Parmi les pièces attribuées à Livius on citait une Helène, dont Macrobe nous a conservé le vers suivant:
Tu qui permensus ponti maria alta velivola.
Nous y remarquons le mot velivola si fréquent dans Lucrèce. Ce poète qui nous paraît si vieux avait beaucoup emprunté à ses devanciers, à Livius, à Ennius etc. Le mot velivola se trouve aussi deux fois dans les fragments d'Ennius.

Aux tragédies et aux comédies de Livius dont les fragments n'ont qu'un intérêt grammatical, il faut ajouter des essais d'épopée et de poésie lyrique. Cette universalité des premiers poètes de Rome nous étonnera moins, si nous nous rappelons qu'au fond ils n'étaient que des traducteurs. Aux époques où les littératures se forment par l'imitation, on ne rencontre guère que des traducteurs sans vocation spéciale pour tel ou tel genre. En France, au XVIe Siècle, tous les poètes se croyaient appelés à réussir dans tous les sujets.

Livius Andronicus avait donc traduit l'Odyssée. C'était sans doute sa traduction qui servait dans les écoles au temps d'Auguste. Horace l'apprit dans sa jeunesse:
Romae nutriri mihi contigit, atque doceri
Iratus Graiis quantum nocuisset Achilles.

la tragédie nationale, et composa peut être un Regulus — mais ce passage de Servius est trop suspect pour qu'on en puisse tirer cette conséquence. (M. Magnin ne croit pas, infirme lui même l'autorité de ce passage) (Macrobe Saturnal. VI. 5.)

Voy. Cic. Brutus. 18.
Nam et Odyssea ea latina est sic, tanquam aliquod opus Daedali.

Horat. Epist. Lib. II, Ep. II. 41.

5

Il l'écrivit sous la dictée du sévère Orbilius.

. . . . Carmina Livi
. . . . memini quæ plagosum mihi parvo
Orbilium dictare

S'il en est ainsi, il ne faut donc pas tant s'étonner de voir représenter au temps de Cicéron une pièce de Livius Andronicus. Mais quand Fulgence évêque de Carthage du VIe Siècle, nous cite[+] comme existant encore de son temps l'Odyssée de Livius, il ne faut voir là, comme on l'a toujours pensé qu'une faute de transcription.

× Mythol. 1, 26.

Les copistes auront écrit Livii pour Ovidii. La traduction de Livius n'est point ainsi arrivée jusqu'au Seuil des temps modernes,

Elementa doctrinae metricae. p. 618.

Hermann a réuni tous les fragments de l'Odyssée de Livius et a essayé de les rétablir dans l'ancien mètre Saturnien. On y trouve accidentellement quelques vers héroïques ; mais du reste il n'est pas impossible qu'il en soit échappé quelques-uns au traducteur.

Aulu-Gelle Nuits Attiq. XVII. 9

D'après le témoignage d'Aulu-Gelle le poème commençait ainsi

Virum mihi, Camena, insece versutum

Priscien (VI) nous a conservé la traduction de ces vers de l'Odyssée (1, 64)

τέκνον ἐμὸν ποῖόν σε ἔπος φύγεν ἕρκος ὀδόντων;

. . . . mea puera,
mea puera, quid verbi ex tuo ore subterfugit ?

La traduction de Livius dut frapper beaucoup ses contemporains. Cicéron la traite encore avec égard, et au temps d'Horace elle servait toujours à l'enseignement.

Nous n'avons jusqu'ici considéré Livius que comme l'imitateur et le traducteur des Grecs ; il va maintenant se révéler à nous comme poète romain.

En 545, des prodiges menaçants avaient effrayé les Romains. Les Pontifes décidèrent que des chœurs de trois fois neuf jeunes filles iraient par la ville en chantant un hymne en l'honneur des dieux. Cet hymne avait été composé par Livius qui devenait ainsi l'interprète des sentiments publics. Jamais poète à Rome n'avait joué un rôle pareil. Aussi Tite-Live a-t-il pris soin de rappeler cette circonstance.

Tite-Live. XXVII. 37.

Decrevere item pontifices ut virgines ter novem per urbem euntes carmen cantarent. Id quum in Jovis Statoris æde discerent, conditum ab Livio poeta carmen, tacta de cælo ædes in Aventino Junonis

Reginae....

Pendant ces cérémonies le temple de Junon Regina ayant été frappé de la foudre, on ordonna de nouvelles expiations, et de nouveaux chœurs de jeunes filles parcoururent la ville. Il est à regretter, que Tite Live par un excès de délicatesse se soit fait un scrupule de citer le texte de Livius le premier essai de la poésie lyrique chez les Romains. Nous aurions aimé à connaître ce chant qui fut exécuté dans une procession solennelle et accompagné de danse et de musique comme chez les Grecs.

× Ses paroles étaient importantes à citer. Carmen..... canentes.... illa tempestate forsan laudabile rudibus ingeniis nunc abhorrens et inconditum si referatur.

En 552, les mêmes circonstances se reproduisirent. Cette fois les jeunes romaines chantèrent un hymne composé par Publius Licinius Tegula. — Malheureusement Tite Live ne nous en a point non plus conservé le texte. Voici ses paroles.

Tite-Live XXXI, 13.

Carmen praeterea ab ter novenis Virginibus cani per urbem jusserunt, donumque Junoni Reginae ferri. Ea uti fierent C. Aurelius consul ex decemvirorum responso curavit. Carmen sicut patrum memoria Livius, ita tum condidit P. Licinius Tegula.

Tel fut le premier éveil de la poésie lyrique à Rome.

En résumé, les chants des premiers âges ne nous ont offert que des formules liturgiques et presque invariables dans un texte devenu inintelligible. Les chants qui se faisaient entendre à la table des patriciens, dans les triomphes, dans les funérailles ne manquaient probablement ni d'énergie, ni d'élévation ; mais dans leur brièveté sentencieuse ils avaient trop de sécheresse et de dureté. Enfermés dans des formules qui appartenaient à tout le monde, ils n'étaient à proprement parler qu'une poésie collective. Avec Livius au contraire la poésie lyrique commence à devenir une œuvre personnelle. Quel fut le succès de cette innovation, nous ne le savons pas. rien n'est resté des œuvres qu'elle avait fait naître. Toujours est-il que la poésie ainsi transformée attira les regards des Romains. Livius Andronicus comme fondateur de la tragédie, auteur et acteur, reçut à Rome des honneurs presque religieux. Le texte où se trouve rapportée cette circonstance nous fait assez connaître l'importance qu'on attacha à Rome au premier éveil de la poésie nationale.

Festus au mot Scriba.

Voici le passage de Festus :

Itaque cum Livius Andronicus bello Punico secundo scripsisset carmen quod a Virginibus est cantatum, quia prosperius respublica populi romani geri cœpta est,

publice attributa est et in Aventino aedis Minervae in qua liceret scribis histrionibusque consistere, ac dona ponere in honorem Livii, quia is et scribebat fabulas et agebat.

E. Carriot.

15e leçon.

Névius. _ Son théâtre.

Névius

Livius Andronicus a presque immédiatement un successeur : c'est Névius, qui le continue avec un progrès évident pour l'art de la versification, l'élégance et l'harmonie du style, le talent poétique et l'inspiration originale dans les genres divers de la tragédie, de la comédie et de l'épopée. Il a eu l'universalité des écrivains qui fondent une littérature par l'imitation ; il est cependant plus qu'imitateur ; il ne relève que de lui-même dans des ouvrages d'un caractère national, où, reprenant les licences de la poésie Fescennine, il a fait régner une liberté toute démocratique. x

(Cf Monographie de Névius par Klussmann, Jéna 1843)

x Dans d'autres aussi, de forme dramatique ou épique, où il devient l'interprète des sentiments publics de Rome.

Cnéius Névius est peut-être sorti de la Campanie comme Livius Andronicus de Tarente : la poésie à Rome n'est point indigène : elle est une importation du dehors. Mais sur quoi se fonde-t-on pour faire de Névius un Campanien ? Sur le témoignage d'Aulu-Gelle (L. 1, C. 24, nuits attiques) qui rapportant son épitaphe, composée par le poète lui-même avec une confiance presque insolente, la déclare pleine d'une arrogance campanienne (Campanae arrogantiae) : la voici :

Mortales immortales flere si foret fas,
Flerent divae Camœnae Nævium poetam :

Ita, postquam est Orcino traditus thesauro,
Obliti sunt Romae loquier Latinâ linguâ.

Cette épitaphe est véritablement belle, élégante : et cette pureté de langage dont le poète se glorifie d'avoir donné l'exemple et qui va bientôt disparaître, est un fait intéressant. Mais on s'appuie peut être à tort sur l'épithète dont Aulu-Gelle la caractérise : ce devait être une expression proverbiale. Il y avait d'ailleurs d'autres Névius à Rome : entre autres un tribun qui accusa le premier Scipion et le contraignit de s'exiler ce pouvait être un parent du poète, qui fut, comme lui l'ennemi des Scipions. C'est du tribun que Scipion a dit par un jeu de mot rapporté dans Cicéron (De oratore L. 2. c. 61) Quid hoc Nævio ignavius ?. Ces Névius qu'on rencontre à Rome feraient supposer que le poète est Romain. Il a servi d'ailleurs dans l'armée Romaine pendant la première guerre punique (V. Varron de Poetis, cité par Aulu-Gelle, L. 17 c. 21) avant d'en faire un poème. On tire de ce fait une certaine présomption, bien qu'il ait pu entrer, comme Campanien, dans les corps auxiliaires. Enfin Cicéron semble nous prêter un nouvel argument pour appuyer ces conjectures. Il fait dire à Crassus (de Orat. L. 3. c. XII) qui parle de la pureté de langage conservée par sa parente Lélia « Equidem quum audio

Socrum meam Laeliam ...., eam sic audio ut Plautum mihi aut Naevium videar audire." On a cru pouvoir s'autoriser de ces paroles pour voir un Romain dans Naevius, bien que Plaute soit un Ombrien. Le passage est d'ailleurs curieux en ce qu'il met sur la même ligne, comme modèles d'élégance, ces deux poètes.

Quoi qu'il en soit de sa naissance, Naevius a traduit ou imité les Grecs, comme on l'avait fait avant lui, et comme après lui on le fera encore. Mais il semble que son imitation soit plus libre, que son style soit moins chargé d'hellénismes, que la pureté de sa diction soit plus native et moins altérée par l'introduction nécessairement d'abord indiscrète des richesses d'une autre langue. C'est peut-être contre cet abus qu'il s'élève dans son épitaphe. Sans vocation particulière, il avait fait œuvre de langue, de versification, de perfectionnement littéraire, et il craignait sans doute de ne point avoir de successeurs dans cette voie.

Naevius débute au théâtre, 5 ans après Livius Andronicus, en 519. A la différence de Livius, la tragédie occupe moins de place dans ses fragments et dans sa renommée que la comédie: On lui attribue 7 ou 9 tragédies et 37 comédies. La chronique d'Eusèbe l'appelle poète comique; il entre dans le catalogue par ordre de mérite

que Volcatius Sedigitus (cité par Aulu Gelle, L. 15. c. 2[…]) a fait des poëtes comiques de la *fabula palliata*; il occupe même une place importante, puisqu'il vient le troisième, après Cecilius et Plaute, et deux rangs avant Térence.(1) Ces rangs surprennent quelque fois : On s'étonne que Térence soit nommé si tard, et la place accordée à Névius nous donne une grande idée de l'estime qu'en faisaient les anciens.)

Ce que nous avons de ses tragédies, dont nous parlons d'abord nous a été conservé par les grammairiens pour des curiosités grammaticales. On a les titres de 7 ou de 9 tragédies : Bothe (*poetae scenici*, t. 5) lui en reconnaît 9 et Ribbeck (*Tragicorum latinorum reliquiae*, Leipsick 1852) 7 seulement. Ces divergences viennent de ce que la critique ne saurait décider souvent si telle ou telle pièce, attribuée à Névius, n'est pas de Livius Andronicus ou de Lavius ou de Novius, auteur d'Atellanes.

Parmi les pièces de Névius, on trouve un *Equus Trojanus*, comme dans le catalogue de Livius. Cette tragédie lui appartient-elle ? La quelle de ces deux tragédies, s'il y en eut deux réellement, fut représentée aux jeux que donna Pompée en 698 ? La critique doute et ne saurait se décider. Névius est aussi l'auteur d'un *Hector* ou *Hector proficiscens* : le sujet en

(1) Cæcilio palmam Statio do comico. Plautus secundus facile exsuperat cæteros. Dein Nævius qui fervet pretio in tertio est.... In sexto sequitur hos loco Terentius.

était peut-être emprunté directement à Homère, comme Horace le conseillait aux poètes tragiques; mais cette supposition n'a guère de fondement. L'art était encore dans l'enfance et l'on n'eût pas osé se hasarder au delà de l'imitation. On attribue encore à Névius un Lycurgue (c'est le roi de Thrace, ennemi de Bacchus) imité probablement d'Eschyle. Mais c'est Euripide surtout que prennent pour modèle les poètes tragiques de cette époque, et il a fourni sans doute à Névius une Alceste, une Danaé, une Iphigénie, des Phéniciennes, un Protésilas, une Andromaque; toutefois la critique conteste au poète Romain l'Alceste, les Phéniciennes, le Protésilas, avec une apparence de raison.

Les fragments qui nous sont restés de ce théâtre ne nous montrent pas plus pour Névius que pour Livius, quel avait été le modèle grec et jusqu'où l'imitateur avait poussé la fidélité. Il est probable que cette imitation était fort libre et qu'on peut transporter à Névius ce que Cicéron dit de ses successeurs: « delectat Ennius, Pacuvius, Accius, multi alii, qui non verba, sed vim graecorum expresserunt poetarum » (Académiques L. 1, c. 3. N° 10) Cependant le même Cicéron dit ailleurs: « fabellas latinas ad verbum de graecis expressas. » (De Fin.

L. 1. c. 2) Mais ce n'est qu'une exagération pour appuyer la thèse qu'il soutient et il outrepasse ici sa pensée. Le premier témoignage de Cicéron est la vérité. Térence nous en est un sûr garant. Un vieux poète, jaloux de sa renommée, Luscius de Lanuvium, l'attaquait sans cesse et lui reprochait d'altérer les pièces grecques par la liberté de son imitation (contaminare) Térence est forcé de se défendre dans ses prologues et il s'excuse par l'exemple de ceux qui l'ont précédé.

Qui cum hunc accusant Nævium, Plautum, Ennium
Accusant, quos hic noster auctores habet;
Quorum æmulari exoptat negligentiam
Potius, quam istorum obscuram diligentiam (Andr.

Il ne rougit pas de cette heureuse négligence (negligentia) qui donne à son imitation un caractère original et qui met les pièces grecques à la portée d'un auditoire Romain, tandis que l'exactitude de ses ennemis n'engendre qu'obscurité (obscura diligentia). Chose singulière! ces poètes qu'on taxe aujourd'hui de servilité, faute de les bien connaître étaient accusés alors de n'avoir pas suivi leurs modèles d'assez près! Mais ils avaient déjà compris cette imitation féconde dont parle Horace:

Nec verbum verbo curabis reddere, fidus

Interpres, nec desilies imitator in arctum,
Unde pedem proferre vetet pudor aut operis lex.
(Ep. aux Pisons 133 et Seqq.)

Outre ce caractère d'imitation libre, les fragments de Névius en offrent encore un autre ; c'est un tour plus précis et plus élégant qu'il n'appartenait peut-être à son époque, et qu'on ne le voit dans Livius. Cette élégance semble admettre quelque familiarité. D'après Servius (Georg. L. 1. v. 266.) Névius avait composé une Andromaque ; il en cite ces deux vers que des critiques modernes n'ont point trouvés assez relevés pour une tragédie et qu'ils ont mieux aimé attribuer à Novius (V. Bothe, Poetae scenici, T. V. p. 42)

Quid tu, mi gnate, quaeso, ut in pectus tuum
Demittas, tanquam in fiscinam vindemiator.

Il y a une précision énergique dans ce vers de l'Hector ou Hector proficiscens (Prisc. L. 8. Hermann le regarde comme un excellent vers trochaïque)

Tunc ipsos adoriant, ne quis istinc Spartam referat nuntium.

et dans celui-ci de la même pièce, que Cicéron cite par trois fois, tant il en avait été frappé. (Tusc. L. IV, c. 31; Lett. fam. 5, 12 ; 15, 6 ; Sen. Ep. ad Luc. 202.)

Laetus sum, pater, laudari me abs te laudato viro.

Les tragédies dont on a conservé le plus de fragments sont une Danaé imitée peut-être d'Euripide et un

Lycurgue emprunté à Eschyle. Comme à Athènes, les représentations dramatiques avaient lieu pendant les fêtes de Bacchus, la légende du Dieu a dû fournir de tout temps le sujet de plus d'une tragédie. On citait + un Penthée d'Euripide, une Erigone de Phrynichus, trois trilogies d'Eschyle, tirées de la fabuleuse histoire de Bacchus, dont l'une contenait un Lycurgue, modèle présumé de celui de Nævius. Le Lycurgue du poète latin ne nous est connu que par quelques vers conservés dans Nonius où l'on entrevoit le sujet: l'arrivée de Bacchus et de son cortège, l'opposition et les menaces insensées de Lycurgue, le dénouement enfin, où l'impiété est punie. Plusieurs de ces vers, réunis assez arbitrairement par des critiques modernes, semblent former un Canticum où Lycurgue dit à sa suite avant de partir pour la chasse:

Vos qui regalis corporis custodias
Agitis, ite actutum in du frondiferos locos,
Ingenio ubi arbusta nata sunt, non obsita.
Ducite eo cum argutis linguis mutas quadrupedes.
Alii sublime alios saltus illicite, ubi
Bipedes volucres lino linquant lumina.
Et in tenatu vitulantes ex aviis
Locis nos mittant pennis decoratos feris.

(Nonius, ex div. loc.)

Quelle que soit la valeur de cette restitution, on ne

+ Insuffisant et confus. Voir pour plus de détails Etudes sur les tragiques grecs t. III, chap. sur les Bacchantes d'Euripide.

peut méconnaître dans ces vers un grand progrès sur le langage encore rude de Livius et une précision élégante qui satisfait déjà l'esprit.

Parmi les fragments de la Danaé, il en est un où le poète semble détester la puissance corruptrice de l'or:

Omnes formidant homines ejus valentiam.

Ce vers est peut-être l'antécédent de l'ode fameuse (Liv. III, od. 16) où Horace arrive par le récit des malheurs de Danaé à des réflexions sur l'irrésistible pouvoir des richesses.

Il est d'autres fragments de Névius qu'on n'a pu rapporter à aucun titre connu de ses tragédies: le suivant est de ce nombre:

Male parta male dilabuntur.

C'est du latin comme celui des meilleurs temps, aussi clair qu'il est vif.

Parmi toutes ces tragédies, si peu connues de nom, il en est une dont le titre est remarquable: c'est selon Varron (De ling. Lat. L. 7. c. 3) Romulus. Selon Donat (comm. in Ad. A. IV, sc. 1 v. 21) Alimoniae Remi et Romuli. Voici comment Donat est amené à citer cette tragédie. Au passage cité, Ctésiphon, le fils de famille, s'entretient avec Syrus du retour redouté de son père: tout à coup Syrus l'aperçoit:

Sy... Hem tibi autem. C. Quidnam est? S. Lupus in fabula. C. Pater adest? S. ipsu' st.

Ce *Lupus in fabula* était un proverbe qui remontait, dit on, à la pièce de Névius : on racontait que pendant la représentation un loup véritable avait paru sur le théâtre. Donat ne croit pas à cette histoire, mais elle avait eu cours autrefois. Malheureusement, il ne donne pas d'autres détails sur la pièce. L'emploi d'un mot de la langue Osque a porté à y voir une comédie, mais ce devait être une tragédie. C'est la 1ère du genre des *fabulae praetextae* ou *fabulae praetextatae*, c'est à dire des drames dont le sujet est Romain. Rien n'est plus incertain en effet que le *Régulus* attribué à Livius. La tragédie latine devint ainsi Romaine de grecque qu'elle était, grâce à Névius, et il a le premier sa part dans les louanges qu'Horace accorde aux anciens tragiques :

Nec minimum meruere decus, vestigia graeca
Ausi deserere et celebrare domestica facta,
Vel qui praetextas vel qui docuere togatas.

(Epist. ad Pison. 386 et s.)

Il n'a pas moins mérité cet éloge à titre de poète comique : car il a composé des Comédies dont il empruntait directement le sujet aux mœurs romaines, *fabulae togatae*. Même dans ses *fabulae palliatae*, ou comédies de sujet grec, il a assaisonné son comique d'une

hardiesse toute romaine; il en a fait une satire contemporaine, mais à ses dépens.

Ces comédies dont il reste les titres et des fragments sont au nombre de 37. On est aussi embarrassé que pour les tragédies: il s'élève même de plus grands doutes pour les Comédies: Le nom de Névius ressemble tant à celui de Novius, qui, avec Pomponius de Bologne, renouvela par une rédaction métrique le genre usé de l'atellane! Quoiqu'il en soit, ces fragments attribués à Névius sont infiniment plus nombreux et plus intéressants que ceux de Livius. Il est difficile de démêler le sujet particulier auquel ils se rattachent, et l'on n'entrevoit guères que les mœurs générales dont la pièce était l'expression. Nous les rapporterons donc, ces fragments, aux principaux traits de mœurs qui forment le fond de la Comédie de Névius comme celui de la comédie latine. Rien n'est plus fréquent dans les pièces de Térence et de Plaute, ainsi que dans leurs modèles grecs, que ces jeunes gens amoureux et dissipateurs, toujours en querelle avec leurs pères. Dans la Carentilla (Charis. Peregre) Névius faisait dire à un de ses personnages:

Ubi isti habent adolescentes duo
Qui hic ante parta patria peregre prodigunt?

Le mot parta est un mot tout latin: il caractérise

bien ce peuple qui attachait tant d'importance à la conservation du patrimoine. Il se retrouve dans ce vers de Lucrèce qui résume bien des comédies

(IV, 1125) Haec bene parta patrum fiunt anademata, mitrae

Dans le *Trifallus*, on voit les menaces d'un père irrité à un esclave qui favorise les déportements de son fils:

Si unquam quidquam filium rescivero
Argentum amoris causa sumse mutuum,
Extemplo te illo ducam ubi non despuas.

Que ces vers sont faciles! D'ailleurs le style comique a sa racine dans les anciens essais indigènes des Romains et il arrive presque, dès Naevius, à toute l'élégance qu'il aura plus tard. Chez les mêmes auteurs, il y a une grande distance entre le style de leurs comédies et celui de leurs tragédies.

Voici un débris d'un dialogue du *Praeco posterior* (sans doute parce qu'il avait été précédé d'un *Praeco prior*: d'autres critiques attribuent cette pièce à Novius) où un fils tient à son père un langage qui nous semble peu respectueux:

Ego dedita opera te, pater, solum foras
Seduxi, ut ne quis esset testis tertius
Praeter nos, tibi quum tunderem labias lubens.

Les comédies étaient semées de maximes galantes

Sur le commerce avec les courtisanes : en voici une tirée d'un Exodium, c'est à dire d'une Atellane qui terminait le spectacle (d'autres la donnent à Novius)

Multum ames, paulum des crebro, venias rarenter.

Il nous reste de la Tabellaria une sorte de maxime proverbiale sur le mariage.

Qui habet uxorem sine dote, pannum positum in purpura est.

En général les poëtes comiques se moquent des épouses dotées : mais le vers est probablement jeté dans une discussion.

Les esclaves occupent beaucoup de place dans les comédies avec leurs services immoraux par lesquels ils se vengent de leur servitude et les peines qui les frappent à chaque instant.

Signare oportet frontem calida forcipe (Prisc. L. 5

(Festus. Tintinnare.) Ibi molae crepitum faciebant, tintinnabant compedes.

Les parasites gourmands sont un des grands éléments de la comédie ancienne ; dans le Miles Prometianus, sans doute une fabula togata (Non. Simile ; quelques critiques la donnent à Novius)

Tu pusilli simile es, quia enim ad os fers quidquid nactus es.

On trouve le même tour dans la pièce intitulée Gymnasticus :

Pol. haud parasitorum aliorum simile est.

Dans une comédie sans titre :

Ingurgitavit se usque ad imum gutturem.

Les parasites sont des flatteurs, personnages habituels de la comédie antique. Il y avait un Κόλαξ de Ménandre qui fut souvent imité par les comiques de Rome, entre autres par Névius. Nous trouvons ce détail dans le prologue de l'*Eunuque* où Térence se défend encore contre son envieux, Luscius de Lanuvium, qui l'accuse d'avoir composé son *Eunuque* de larcins faits à Névius et à Plaute dans leurs imitations du Κόλαξ :

Exclamat, furem, non poetam fabulam
Dedisse, et nil dedisse verborum tamen :
Colacem esse Naevi et Plauti veterem fabulam.
Parasiti personam inde ablatam et militis.

C'était peut-être au *Colax* de Névius qu'appartenait ce vers trouvé dans la correspondance de Marc-Aurèle et de Fronton :

Qui linguis faveant atque adnutent et subserviant.

Parmi les vices que censure la comédie ancienne, il faut compter l'avarice et une facilité immorale à s'approprier le bien d'autrui :

Per Deam Sanctam Lavernam quae cultrix quaestui sit.
(Non. Cultrix)

Horace qui n'a peut-être critiqué les vieux poëtes que par humeur et qui connaissait à fond l'ancienne littérature de Rome, semble s'être souvenu de ce trait de comédie (L. 1. Ep. XVI, v. 60)

Pulchra Laverna,
Da mihi fallere, da justum sanctumque videri :
Noctem peccatis et fraudibus objice nubem.

A côté de ces passages dignes des beaux temps de la comédie romaine, il en est d'autres d'un bas comique. Ainsi Plaute répondait à tous les goûts, forcé de plaire au peuple autant qu'aux chevaliers et aux Sénateurs. Voici un vers de Névius qui est très élégant bien que d'un goût douteux.

Cui cepe edendo oculus alter profluit (Prisc. L. 6.)

On trouve certains passages littéraires, appartenant sans doute aux prologues, à ces préfaces si pétulantes de verve chez Plaute, si agréables, si spirituelles et si discrètes chez Térence. Il avait imité une pièce grecque intitulé Ἀκοντιζόμενος et il la défendait dans ce vers :

Acontizomenos fabula est prime proba (Charit.)

Le sujet en est peut-être contenu dans ce vers qui devait faire partie de l'argument raconté par l'auteur :

Hujus autem gnatus dicitur geminum alterum
Falsò occidisse ... (Charis.)

Dans les prologues de Plaute, il y a souvent des plaisanteries sur tout le monde, sur l'auteur lui-même, sur les spectateurs qu'il interpelle. C'est probablement une saillie de ce genre que contient le fragment suivant de l'Exodium :

Quando ad ludos venit, alii quum tacent, totum diem

Argutatur quasi cicada (Non, verb. Argutari)
Il en est de même de cet autre où le mot rhetoricari montre qu'alors les Romains sous la discipline des Grecs commençaient l'étude de la rhétorique.

Age nunc, quando rhetoricasti, responde quod te rogo (...)
On entrevoit dans ces fragments les moeurs générales de la comédie latine telles qu'elles furent exprimées plus tard par Plaute et Térence. Comme eux, Névius relève de la comédie nouvelle ; il semble pourtant qu'il ait voulu la rapprocher de l'esprit de l'ancienne comédie, emprunter quelque chose à Cratinus, Eupolis, Aristophane et faire de la fabula palliata une comédie plébéienne, dirigée contre les patriciens. Ses inclinations sont toutes libérales.

Libera lingua loquemur ludis Liberalibus.

On a cité ce passage comme témoignage du tour indépendant de son esprit :

odi summissos : proinde aperte dice quod sies.

Et les suivants l'un de l'Agitatoria l'autre du Projectus

Semper pluris feci, potioremque ego
Libertatem habui multo quam pecuniam (Charis)
Populus patit, tu patias modo (Diom)

Mais voici un passage plus frappant que tous les autres qui semble non pas seulement exprimer un vif amour du franc parler, mais faire entendre une réclamation éloquente pour la liberté du théâtre entravée par les

(Charis.; Aulu Gelle L. 6. c. 85)

patriciens.

Quae ego in theatro hic meis probavi plausibus
Ea non audere quemquam regum rumpere?
Quanto libertatem hanc hic superat servitus!

Le poëte était hardi : il touchait aux choses les plus délicates, à des traits de mœurs romaines qu'il était difficile et périlleux de transporter sur la scène. Il y avait dans l'ancienne législation une clause plus que sévère qui adjugeait au créancier comme sa propriété le débiteur insolvable : Nævius n'avait pas craint de la flétrir. Le fait est cité dans Cicéron, mais le passage où il se trouve est un peu obscur. Il est question de différentes formes de la plaisanterie : (*De Or.* L. 2. ch. 63) et entr'autres de celles que l'équivoque rend plus piquantes : « Ut apud Nævium videtur esse misericors ille qui judicatum duci videt, percunctatus ita : « Quanti addictus? Mille nummum. » Si addidisset tantummodò « ducas licet » esset illud genus ridiculi præter exspectationem : sed quia addidit « nihil addo : ducas licet » addito ambiguo, altero genere ridiculi fuit, ut mihi quidem videtur, salsissimum. » Ce *nihil addo* n'est pas clair : Ernesti l'explique ainsi : je n'enchéris pas : *non plus liceor*, *habe tibi mancipium* et son explication paraît la vraie : Un créancier passe avec le débiteur que la loi lui adjuge : un citoyen le

rencontre et lui demande : pour quelle somme ? En répondant ensuite nihil addo, par une saillie inattendue et équivoque, il transformant en quelque sorte cette rencontre purement fortuite en une scène de vente aux enchères et de quelle marchandise s'agissait-il ? d'un citoyen de Rome. Nous avons peut-être outré par ce commentaire la pensée de Névius : mais son esprit était si indépendant qu'il a pu aller jusque là. L'allusion à cette loi odieuse est détournée, et il fallait qu'elle le fût : on n'attaque point en face une législation respectée comme était celle de l'ancienne Rome.

L'intention politique est plus évidente dans un fragment que nous a conservé Cicéron (De Sen. C. VI. §. 20). Le poète faisait la leçon à quelques jeunes patriciens qui s'étaient mêlés trop tôt des affaires publiques :

Proveniebant oratores novi, stulti, adolescentuli.

C'était déjà pousser le franc parler assez loin. Mais le poète ne s'en est pas tenu là. Nous verrons que non content de ces critiques générales qui ne frappent en particulier personne, mais que beaucoup peuvent s'appliquer, il en vint à mettre des noms à ses satires. Son audace fut malheureuse et ces traits mordants retombèrent sur celui qui les avait lancés.

Bazin.

16e Leçon.

Varron. — Poésie satirique de ce poète. — Son époque.



16e leçon.

Névius. – Génie satirique de ce poëte. – Son épopée.

Nævius (Suite)

Nævius ne débuta qu'après Livius Andronicus, mais il le suivit de très près, et fut moins son successeur que son émule ; le premier ouvrage de Livius Andronicus est de l'an de Rome 514 (239 avant J. C.)[x] En 545, (208) Livius Andronicus était encore le poète officiel de Rome ; c'est alors qu'il composait l'hymne que devaient chanter les jeunes romaines ; la mort de Nævius n'est postérieure à cette composition que de cinq ans ; elle est de l'an de Rome 550 (203 av. J. C.)

[x] et celui de Nævius de 519 (234)

Mais, si ces deux poètes sont contemporains, Nævius semble postérieur à Livius Andronicus par la supériorité de son talent poétique. On remarque dans ses fragments tragiques et plus encore dans ses fragments comiques, une certaine élégance de langage, de la précision, de la netteté, de la vivacité, une allure de style plus dégagée, et une langue moins altérée par l'introduction indiscrète de formes empruntées au Grec.

Liberté de Génie de Nævius.

Ce qui distingue Nævius, c'est une liberté de

génie qui manque à Livius Andronicus. Il imite aussi les Grecs, mais il les imite avec une certaine indépendance, qui laisse plus de place à l'inspiration originale. Il ne se contente pas de pièces dont les personnages et le lieu de la scène soient grecs (fabulae palliatae); il fait des pièces qui sont romaines par le sujet (fabulae togatae, fabulae praetextae). Il faut d'ailleurs remarquer que celles même de ses pièces qui sont grecques par le sujet sont romaines par les mœurs.

La liberté de Nævius se montre surtout dans la hardiesse qu'il met à s'attaquer aux mœurs romaines. Dans ses comédies, les poètes grecs qu'il imite, ce sont les poètes de la comédie nouvelle; mais, déjà initié à l'art de mêler les modèles, il introduit dans ses pièces des traits qu'il prend à la comédie ancienne. Ce qu'il emprunte surtout à la comédie ancienne, c'est ~~surtout~~ la hardiesse satirique qui en est le caractère: il anime de l'esprit d'Aristophane des pièces faites sur le modèle de celles de Ménandre, et on peut lui appliquer ce que dit Horace de Lucilius:

Hor. Sat. I 4. v. 6. — Hinc (e Comœdia veteri) omnis pendet Lucilius.

Hor. Sat. II, 1, v. 69. — Primores populi arripuit, populumque tributim.

Des Comédies romaines (Togatae) de Naevius.

Les recueils d'histoire littéraire ne citent qu'une fabula togata de Naevius, intitulée Clastidium; c'est le nom d'une ville de la Gaule Cisalpine, qui fut livrée par trahison à Annibal peu de temps avant la bataille de la Trébie, et où il trouva des approvisionnements considérables: « id horreum fuit Poenis sedentibus ad Trebiam. » le sujet de la pièce de Naevius est tout à fait inconnu; Varron ne la cite que pour une observation purement grammaticale. Mr Klussmann (l'auteur d'une monographie sur Naevius et l'éditeur de ses fragments poétiques) est tenté d'y ajouter une autre pièce intitulée Pulli. Il y en a deux autres qu'on peut regarder comme des comédies de sujet romain, ce sont l'Hariolus et le Leon; nous en parlerons plus loin.

Tite Live XXI, 48.

Mr Klussmann. Biogr. de Naevius.

Hardiesses politiques de Naevius dans ses comédies romaines (fabulae togatae)

Cicéron, dans le De Oratore, cite une scène du théâtre de Naevius, qui appartenait probablement à une comédie de sujet romain: elle nous donne un exemple de la hardiesse comique de Naevius, dans

un sujet fort irritant, qui touchait à la vieille querelle des riches et des pauvres; c'est une allusion à la législation des XII Tables, qui adjugeait le débiteur insolvable à son créancier. Voici le passage de Cicéron: il cite le mot de Nævius, comme un exemple de plaisanterie:

Cicer. De Orat. II, 63.

« Scitis esse notissimum ridiculi genus, quum aliud exspectamus, aliud dicitur. Hoc nobis metipsis noster error risum movet: Quod si admixtum est etiam ambiguum, fit salsius; ut apud Nævium videtur esse misericors ille, qui judicatum duci videns (c'était le mot consacré: judicatum pecuniae, addictum ducere, emmener en esclavage un débiteur insolvable) percunctatur ita,

Quanti addictus? Mille nummum.

Si addidisset tantummodo, Ducas licet; esset illud genus ridiculi præter exspectationem; sed quia addidit,

Nihil addo; Ducas licet

addito ambiguo, altero genere ridiculi, fuit, ut mihi quidem videtur, salsissimus. »

Voici la scène de Nævius; un débiteur est emmené par son créancier à qui il vient d'être adjugé; un homme s'avance et demande pour combien le débiteur est emmené; pour mille sesterces, lui dit-on, oh! je ne renchéris pas, répondit-il, vous pouvez l'emmener: nihil addo; ducas licet. C'était

une satire hardie par laquelle Nævius transformait l'adjudication du débiteur en une sorte d'enchère qui le livrait au plus offrant.

L'histoire de Rome présente plus d'un exemple des troubles que ces rigueurs cruelles des créanciers excitaient parmi le peuple ; il faut citer à ce sujet une scène des plus tragiques de Tite Live ; l'émotion populaire que souleva l'application de cette loi nous expliquera l'intérêt que devait offrir une pareille scène dans l'œuvre d'un poète populaire.

Tite Live VI. 14.

L'an de Rome 370 (382 av. J.C.), sous la dictature de A. Cornélius Cossus, M. Manlius Capitolinus délivra un débiteur qu'on emmenait ainsi en esclavage. « Centurionem, nobilem militaribus factis judicatum pecuniae quum duci vidisset, medio foro cum caterva sua accurrit, et manum injecit ; vociferatusque de superbia patrum, ac crudelitate fœneratorum, et miseriis plebis, virtutibus ejus viri fortunaque. Inde rem creditori palam populo solvit, libraque et aere liberatum (exemple des cérémonies symboliques qui accompagnaient les actes publics à Rome ; quand on vendait un esclave, on mettait dans une balance un as qui en représentait le prix) emittit.... Acceptus et ipse (centurio) in tumultuosam turbam, et ipse tumultum augebat,

cicatrices acceptas Veienti, Gallico, aliisque deinceps bellis, ostentans. Se militantem, se restituentem eversos penates, multiplici jam sorte exsoluta, mergentibus semper sortem usuris, (Sors, capital; usurae, intérêts) obrutum fœnore esse. Videre lucem, forum, civium ora, M. Manlii opera: omnia parentum beneficia ab illo se habere; illi devovere corporis vitaeque ac sanguinis quod supersit.... His vocibus instincta plebes, quum jam unius hominis esset, addita alia commotioris ad omnia turbanda consilii res. Fundum in Veienti, caput patrimonii, subjecit praeconi. Ne quem vestrum, inquit, Quirites, donec quidquam in re mea supererit judicatum addictum ve duci patiar. Id vero ita accendit animos, ut per omne fas ac nefas secuturi vindicem libertatis viderentur »

Comme Nævius, Plaute a fait allusion à cet usage de livrer le débiteur en esclave à son créancier mais seulement par un mot qu'il jette en passant

Plaute.. Les deux Bacchis acte V. sc. 2. V. 87.

..... Ducite nos quo lubet, tanquam quidem addictos.

Satire personnelle : Les Metellus et les Scipions

La liberté comique de Nævius ne se borna pas à ces satires générales contre des institutions ou des usages.

il alla jusqu'à s'en prendre aux personnes, et, si, dans ses pièces grecques, il avait mêlé à ses imitations de la comédie nouvelle qqs traits de la comédie ancienne, il osa, à la manière d'Aristophane, diriger des attaques personnelles contre les personnages politiques, et les plus puissants, tels que les Métellus et les Scipions.

Cicer. 1e Verrine X, 29.

Dans son premier discours contre Verrès, Cicéron s'adressant à Métellus, dit : « Nam hoc Verrem dicere aiebant te non fato, ut cæteros ex vestra familia, sed opera sua, consulem factum. » Il y a dans ces paroles une allusion à un vers malicieux de Nævius contre les Métellus, que le commentaire d'Asconius Pedianus nous explique. Il paraît que Nævius avait dit à propos de l'élévation d'un Métellus au Consulat : (Vers iambique)

Fato Metelli Romae consules fiunt.

C'est par le hasard (et un hasard fâcheux, une sorte de fatalité) que les Métellus deviennent à Rome consuls ; et c'est par allusion à ce mot de Nævius que Cicéron disait à un Métellus : Vous, à en croire Verrès, ce n'est pas le hasard, mais ses propres soins qui vous ont élevé au consulat.

Les Métellus ne laissèrent pas le vers de Nævius sans réponse, mais, à ce que nous disent les grammairiens Terentianus Maurus et Atilius Fortunatianus,

ils ripostèrent par un autre vers : (Vers Saturnien)

Dabunt malum Metelli Naevio poetae. ×

Réponse improvisée, qui ressemble fort aux vers satiriques que les soldats répétaient dans les triomphes en insultant à la gloire du général vainqueur ; il y avait là quelque chose de la poésie fescennine ; mais cette fois, ce n'était pas les plébéiens qui avaient la réplique, c'étaient les nobles, et leur réponse était menaçante. Qu'était-ce donc que ce châtiment (<u>malum dabunt</u>) qu'ils promettaient au poète ? Ce n'était pas la peine capitale, <u>poena capitalis</u>, mais la mort civile, peine réservée à quiconque outrageait quelqu'un dans des vers+ ; cette peine, comme Horace nous l'apprend, c'était la peine du bâton, <u>fustis</u>.

Vertere modum formidine fustis. (Hor. Ep. II, 1, v. 15[illegible])

<u>Malum</u> est un mot général qui désignait souvent les traitements ignominieux infligés aux esclaves. Plaute et Térence l'emploient dans ce sens :

... Non potest

× C'est Cicéron qui nous apprend cette sévérité de la loi des XII Tables contre les libelles diffamatoires : « si quis occentavisset, sive carmen condidisset quod infamiam faceret flagitiumque alteri. (Cicéron De Rep. IV, X. Passage conservé par St Aug. Cité de Dieu) II, 9.

Plaute. Rudens. acte IV. sc 4 ; v. 81.

+ Le vers de Naevius était un vers iambique trimètre ; celui des Métellus un vers iambique trimètre hypercatalectique, c'est à dire ayant une syllabe de plus que le premier ; c'est un vers Saturnien.

Sine malo fateri; video.

Ter. Eun. Acte IV sc. IV; v. 45

Non ego te comprimere possum sine malo?

C'est dans le même sens que Tite-Live le prend quand il fait dire à Sextius, tribun du peuple:

Tite-Live IV, 49.

Auditis, Quirites, sicut servis malum minantem militibus? (Postumium, tribunum militum)

Ces deux vers de Nævius et des Métellus, nous montrent d'un côté Nævius, poète populaire, attaquant les patriciens, et de l'autre les châtiments dont les patriciens le menacent au nom de la loi aristocratique des XII Tables: en dépit de cette loi, l'esprit de satire persistait à Rome.

Nævius ne ménagea pas plus les Scipions que les Métellus; nous avons de lui des vers, dirigés contre le plus grand même d'entre eux, contre le premier Africain, où il le plaisante sur les faiblesses galantes de sa jeunesse; Aulu-Gelle, qui cite ces vers, dit lui-même de Scipion: Scipionem istum, verone an falso incertum, fama tamen, quum esset adolescens, haud sincera fuisse. » Un vieil historien, Valérius d'Antium, ajoute-t-il, parlait des mœurs de Scipion tout autrement que tous les autres historiens. il est vrai qu'Aulu-Gelle attribue cette opinion de Valérius d'Antium aux vers mêmes de Nævius: « His ego versibus credo

Aulu-Gelle N. att. VI. 8.

3

adductum Valerium Antiatem adversum cæteros omnes Scriptores de Scipionis moribus sensisse, et eam puellam captivam non redditam patri scripsisse, contra quam nos supra diximus, sed retentam a Scipione, atque in deliciis amoribusque ab eo tempatam. » Il s'agit de cette jeune fille qui fut remise à Scipion en Espagne; Polybe dit qu'il la rendit à son père pour la donner en mariage à qui il voudrait, mais qu'il l'eût volontiers gardée, s'il n'eût été général, et s'il eût pu jouir de son temps et des plaisirs de la jeunesse.

Polybe. X, 19.

Des soldats romains s'étaient emparés d'une jeune fille dans la fleur de l'âge qui était la plus belle de toutes les femmes; ils savaient bien que Scipion aimait les femmes (φιλογύνην ὄντα τὸν Πόπλιον); ils la lui amenèrent et la lui offrirent comme un présent qu'ils voulaient lui faire. Scipion frappé de la beauté de cette jeune fille, et la regardant avec admiration: « Si j'étais simple particulier, dit-il, aucun présent ne pourrait m'être plus agréable; mais comme je suis général, il n'en est point que je ne préfère. » C'est aux faiblesses de la jeunesse de Scipion que Nævius faisait allusion dans les vers suivants:

Aulu Gelle VI, 8.

Etiam qui res magnas manu sæpe gessit gloriose,

Cujus facta viva nunc vigent, qui apud gentes solus
Praestat, eum suus pater cum pallio uno ab amica abduxit.

On voit que Naevius lui reproche en même temps un trop grand attachement au costume des Grecs (pallio; Romanos rerum dominos, gentemque togatam); Scipion avait pris le costume des Grecs, en même temps que leurs mœurs; l'aristocratie romaine se faisait grecque, et Naevius, le poète populaire, le lui reprochait dans ses comédies.

Naevius est jeté en prison.

Ces hardiesses coûtèrent cher à Naevius, les grands qu'il attaquait ne le lui pardonnèrent pas, et bientôt, il fut arrêté par l'ordre des Triumvirs et jeté en prison: « Cum ob assiduam maledicentiam et probra in principes civitatis, de Graecorum poetarum more, dicta, in vincula Romae a triumviris conjectus esset. » Plaute a fait en passant allusion à cette disgrâce de Naevius, dans des vers où il ne faut pas voir, comme on l'a fait souvent, une insulte à ses malheurs, mais où Plaute n'a d'autre intention que de rappeler au peuple qu'il y a dans les fers un poète condamné pour l'avoir égayé aux dépens des grands. Plaute en parle

Aulu Gelle III, 3.

sans doute d'un ton léger et plaisant, mais c'e[st]
un poète comique. Voici le passage: Palaestrion
l'esclave fourbe et industrieux, le Scapin de Moliè[re]
se met l'esprit à la torture, pour imaginer quelq[ue]
bon tour contre le soldat fanfaron; Périplectom[ène]
qui suit tous ses mouvements, les décrit en mê[me]
temps; « bon dit-il, le voilà qui se met à bâti[r]
il étaie son menton sur son bras, comme sur une
colonne; » etc.

Miles gloriosus Acte II. Sc. 2. v. 54.

Ecce autem ædificat: columnam mento suffulsit suo.
Apage, non placet profecto mihi illa inædificatio.
Nam os columnatum poetae esse inaudivi barbaro,
Quoi bini custodes semper totis horis accubant.

Le poeta barbarus ne signifie pas ici un poète
étranger: Plaute lui-même s'appelle ainsi dans
un de ses prologues: les poètes romains se donnaient
alors eux-mêmes le nom de barbares, que les Grecs
leur donnaient. Quant aux deux gardiens qui sont
à toute heure aux côtés du poète, ce sont les chaînes
qui le retiennent: ce sont comme des chiens de garde
Un vers de Plaute nous explique ce mot:

Curculio Acte V, Sc. 3. v. 13.

Delicatum te hodie faciam cum catello ut accubes.
Plaute joue sur les mots catena, catella, catellus,
(chaînes ou chiens de garde)

Nævius compose en prison deux pièces où il répare ses hardiesses.

Plaute n'avait d'autre but que d'attirer ~~l'attention~~ l'attention sur le poète qu'il représentait en prison dans une si triste attitude; c'était comme une réclamation en sa faveur, et elle fut entendue: les tribuns du peuple firent élargir Nævius; ce qui, aux yeux de M. Klussmann, est une nouvelle preuve que Nævius était citoyen romain; autrement les tribuns ne se seraient pas ainsi entremis dans cette affaire.

Aulu-Gelle, III, 3.

Nævius concourut lui-même à son élargissement, en composant en prison deux pièces, où il réparait ses hardiesses passées contre les grands de Rome, « Unde post a tribunis exemptus est, quum in iis, quas supra dixi, fabulis delicta sua et petulantias dictorum, quibus multos ante læserat, diluisset. » Le titre de ces pièces était, comme Aulu-Gelle nous l'apprend, Hariolus et Leon; le sujet nous en est entièrement inconnu; il est probable que c'étaient des pièces de sujet romain.

Aulu-Gelle III, 3.

Il reste quelques vers de l'Hariolus. Il y en a un qui semble faire allusion au poète lui-même: « Essayez d'ôter son frein au lion affamé. »

« Je crois que c'est plutot mettre »

Deprandi autem leoni subdas oreas.

Festus au mot Orea.

4

Macrobe cite ceux-ci :

Macrobe Saturn. II, 14.

Quis apud te heri (cœnavit)? Praeneste et Lanuvio hospites
– Suopte utrosque decuit acceptos cibo,
Alteris inanem bulbam madidam dari,
Alteris nuces in proclivi profundere.

Mercator Act. V, Sc. 2. v. 98.

Nous trouvons dans Plaute une expression analogue à celle de Lanuvio hospites :

Video ibi hospitem Zacyntho.

Il est à croire que l'*Hariolus* était une *fabula togata*, et que la scène se passait dans une ville romaine, mais c'est une simple conjecture*. Quand à la pièce du *Leon*, on n'en connaît absolument rien.

* assez probable par cette mention de Lanurium et de Preneste.

Nævius commit sans doute quelque nouvelle imprudence à l'égard des grands ; car, malgré la protection des tribuns, il fut banni de Rome ; il se retira à Utique, où il mourut, l'an de Rome 550 (203 av. J.-C.).

Cic. Brutus, 60.

C'est la date que donne Cicéron d'après les vieilles annales de Rome (*Veteribus commentariis*) ; Varron (*Brutus* 60) et Eusèbe (chronique) prolongent un peu la vie de Nævius. Il pouvait avoir une soixantaine d'années quand il mourut.

Nævius poète épique. Poème sur la 1ère guerre punique

Nævius n'était pas seulement un poète de parti, qui

sur le théâtre, critiquait la loi aristocratique des XII tables, ou la conduite des grands; c'était aussi un poète national, touché de la gloire de sa patrie et qui la célébrait dans des vers faits pour plaire à tout citoyen romain. Telle était la tragédie intitulée: Alimoniae Remi et Romuli; tel fut surtout le poème sur la guerre punique (la première). Ce poème fut l'ouvrage de sa vieillesse. Cicéron parlant de l'amour qu'ont les écrivains pour les travaux de leur vieillesse, dit: « Quam gaudebat bello suo punico Naevius. » Peut-être Naevius travailla-t-il à ce poème, dans son exil à Utique, près des lieux mêmes où il avait combattu: il avait été soldat de la première guerre punique.

Cicer. de Senect. 50.

Avant Naevius, Livius Andronicus avait traduit l'Odyssée; ces deux poèmes épiques sont très voisins par la date, et par la forme; ils sont tous deux écrits en vers saturniens, et si l'hexamètre s'y rencontre parfois, c'est un pur accident; c'est Ennius qui le premier fit sciemment usage du vers épique.

Le poème de Livius Andronicus n'était qu'une traduction; celui de Naevius fut une épopée nationale.

Naevius chante des évènements qu'il a vus et auxquels il a pris part; Aulu-Gelle le dit d'après Varron: « Quem M. Varro, in libro de poetis primo, stipendia fecisse ait bello punico primo, idque ipsum Naevium dicere in eo carmine

Aulu-Gelle Nuits Attiq. XVII, 21.

quod de eodem bello scripsit" Nævius dit lui même qu'il combattit dans la guerre punique; c'était sans doute à la fin de son poème qu'il le disait, et dans une sorte d'épilogue semblable à celui de Virgile dans les Géorgiques.

Virg. Georg. IV. 558.

Haec super arvorum cultu pecorumque canebam,
Et super arboribus, Caesar dum magnus ad altum
Fulminat Euphraten bello, victorque volentes
Per populos dat jura, viamque affectat Olympo.
Illo Virgilium me tempore dulcis alebat
Parthenope, studiis florentem ignobilis oti;
Carmina qui lusi pastorum, audaxque juventa,
Tytire, te patulae cecini sub tegmine fagi.

L'intervention personnelle du poète dans l'épopée au milieu des événements qu'il raconte était chose toute nouvelle; dans Homère on ne voit rien de semblable. L'exemple de Nævius fut suivi à Rome. Si Virgile ne se nomme pas dans l'Enéide (les 4 premiers vers Ille ego..... passent pour apocryphes) le poète se montre du moins q. q. fois à certains traits de sensibilité qui sont l'expression de ses propres sentiments; il ne raconte pas toujours, il parle parfois en son nom.×

× Avant Virgile, Catulle mêle à l'Epopée des mouvements lyriques.

Caractère historique de l'épopée de Nævius.

Il y a sans doute un avantage à raconter des événe-

ments dont on a été le témoin et où l'on a été soi-même acteur : l'impression en est plus vive et l'inspiration doit y gagner. Mais les faits n'ont pas encore reçu du temps cette grandeur que le lointain leur donne ; il en est des événements comme des hommes ; ils sont plus grands pour la postérité que pour les contemporains. Ce n'est qu'avec le temps que l'imagination agrandit les faits et leur ajoute ce merveilleux que demande la poésie épique ; aussi une épopée qui raconte des événements contemporains risque-t-elle fort de ressembler plutôt à une histoire en vers qu'à un poème ; l'exactitude seule du récit ne fait qu'un annaliste, et malheur au poète épique qui n'aurait pas d'autre mérite !

Boileau Art. poet. II.

Loin ces rimeurs craintifs dont l'esprit flegmatique
Garde dans ses fureurs un ordre didactique ;
Qui, chantant d'un héros les progrès éclatants,
Maigres historiens, suivront l'ordre des temps !
Ils n'osent un moment perdre un sujet de vue :
Pour prendre Dôle, il faut que Lille soit rendue ;
Et que leur vers, exact ainsi que Mézerai,
Ait fait déjà tomber les remparts de Courtrai.

La chaleur même et la passion, jointes à la fidélité du récit, ne suffisent pas pour un poème épique ; il ne peut se passer du merveilleux ; et Marius en sent

5

bien le besoin, mais comme il lui est impossible de l'introduire dans des faits récents, que beaucoup ont vus que tout le monde connaît, il le transporte dans des préambules où il parle des temps fabuleux. Mais qu'arrive-t-il ? C'est que la fable et l'histoire sont nécessairement séparées, et que le poème est formé de deux parties distinctes qui sont plutôt juxtaposées qu'unies. Tel est aussi le caractère des Annales d'Ennius. Après Ennius, la poésie épique s'est séparée en deux branches, la mythologie d'un côté, et l'histoire de l'autre jusqu'au moment où Virgile a concilié avec art la fable et l'histoire, le merveilleux et le réel, que Nævius n'avait fait que rapprocher durement. Dans Virgile comme dans Nævius, l'histoire est au fond du sujet, mais dans Virgile, elle se déguise en quelque sorte sous le vêtement de la fable. Le surnaturel, les Dieux, les héros, voilà la fable, et voilà la poésie; l'histoire ne se laisse entrevoir que de temps à autre par des perspectives qui s'ouvrent tout à coup.

Nævius, qui fut véritablement le créateur de l'épopée romaine, ne pouvait arriver du premier coup à cette perfection de l'art, et son sujet même ne le lui permettait pas.

Toutefois la grandeur même des événements que chantait le poète donna de la grandeur à son œuvre

et il rencontra quelque fois l'inspiration. Aussi son succès fut il considérable, et son poème longtemps estimé chez les Romains.

Durée de l'Œuvre de Nævius.

Lorsque dans ses annales Ennius vint à parler des mêmes événements que Nævius, il crut avoir à s'excuser d'en recommencer le récit; on sent que l'œuvre de Nævius le gêne; toutefois, il n'en parle pas avec un grand respect:

Ennius.

Scripsere alii rem
Versibu' quos olim Fauni, vatesque canebant,
Quum neque Musarum scopulos quisquam superarat,
Nec dicti studiosus erat.

Cicer. Brutus. 77.

Cicéron relève avec esprit la légèreté avec laquelle Ennius parle des vers de Nævius: « ... Sed ipse dicit cur id faciat: Scripsere, inquit, alii rem versibu'. Et luculente quidem scripserunt, etiamsi minus, quam tu, polite. Nec vero tibi aliter videri debet; qui à Nævio vel sumpsisti multa, si fateris; vel, si negas, surripuisti. » Ennius profita de ces vers qu'il disait si rudes.

Le poème de la guerre punique ne tarda pas à avoir des commentateurs; à propos de ce vers,

Varron De la langue lat. VI, 89.	Atque prius pariet locusta Lucam bovem
	Varron cite deux commentateurs qui expliquent diffé-
	remment l'origine de l'expression Luca bos, l'un s'ap-
	pelle Cornelius, l'autre Virgilius.
Suetone. De illust. gramm. 2.	Suétone cite Caius Octavius Lampadion qui comm
	aussi le poème et qui le divisa en sept livres; jusque
	là il n'y avait pas de divisions: uno volumine et
	continenti scriptura expositum (erat poema). Les
	grammairiens lisaient les poèmes dans les écoles et
	ils les divisaient en plusieurs parties pour en facilit
	la lecture et l'étude. Ces commentaires attestent la du
	et la vie du poème de Nævius.
	La gloire de Nævius était encore vivante du tem
	de Cicéron et d'Horace. Varron le cite souvent et
	Cicéron, comme nous l'avons vu, le défend contre
	les dédains d'Ennius. Cicéron compare l'Odyssée
	d'Andronicus aux ouvrages d'un vieux sculpteur
	de Sicyone nommé Dédale, et le poème de Nævius
Cic. Brutus 72.	aux œuvres de Myron: « Odyssea est sic tanquam
	opus aliquod Dædali et Livianæ fabulæ non sat
Cic. Brutus 76.	dignae quæ iterum legantur. » « Illius (Nævii)
	quem in vatibus et Faunis enumerat Ennius,
	bellum Punicum, quasi Myronis opus, delectat. »
	Or on voit à la phrase de Cicéron qu'il n'estime pas
	beaucoup les œuvres de Dédale; tandis qu'il a dit

Cic. Brutus. 70.

de Myron: « Nondum Myronis (signa) satis ad veritatem adducta; jam tamen quæ non dubites pulchra dicere. »

L'an de Rome 698 (55 av. J.C.) aux jeux de Pompée on représenta une pièce qui avait pour titre Equus Trojanus; Nonius l'attribue à Livius Andronicus, Macrobe à Nævius. M. Klussmann l'attribue à Nævius, il peut avoir raison; mais il argue d'un passage de Varron, dans lequel il se méprend.

Varron De la langue lat. VII, 1.

Un savant grammairien, du nom d'Ælius, ~~dit~~ Stylo, dit Varron, a essayé d'expliquer le chant des Saliens, il ne l'a pas pu et il n'y a rien là d'étonnant, « Nec mirum quum non modo Epimenides post annos quinquaginta experrectus à multis non cognoscatur, sed etiam Teucer Livii post annos quindecim ab suis qui sit ignoretur. » Il s'agit là du personnage de Teucer qui dans la pièce de Livius Andronicus, revient au bout de 15 ans à Salamine et n'y est pas plus reconnu qu'Epiménide après son sommeil de cinquante ans; il ne s'agit pas de la pièce même d'Andronicus, comme le dit M. Klussmann, et Varron ne dit pas que cette pièce fut inintelligible au bout de 15 ans; si L. Andronicus n'avait pas vécu plus longtemps comment Nævius, son contemporain, aurait-il pu vivre jusqu'au temps de Pompée, puisque c'est à lui que M. Klussmann

attribue la pièce de l'*Equus Trojanus* représentée aux jeux de 698?

Horace irrité par les éloges exagérés que les amateurs du passé donnent aux vieux poètes, s'étonne que le nom de Nævius soit encore illustre, et s'en fâche; mais il constate par cela même la perpétuité de sa gloire.

Hor. Ep. II. 1. v. 52.

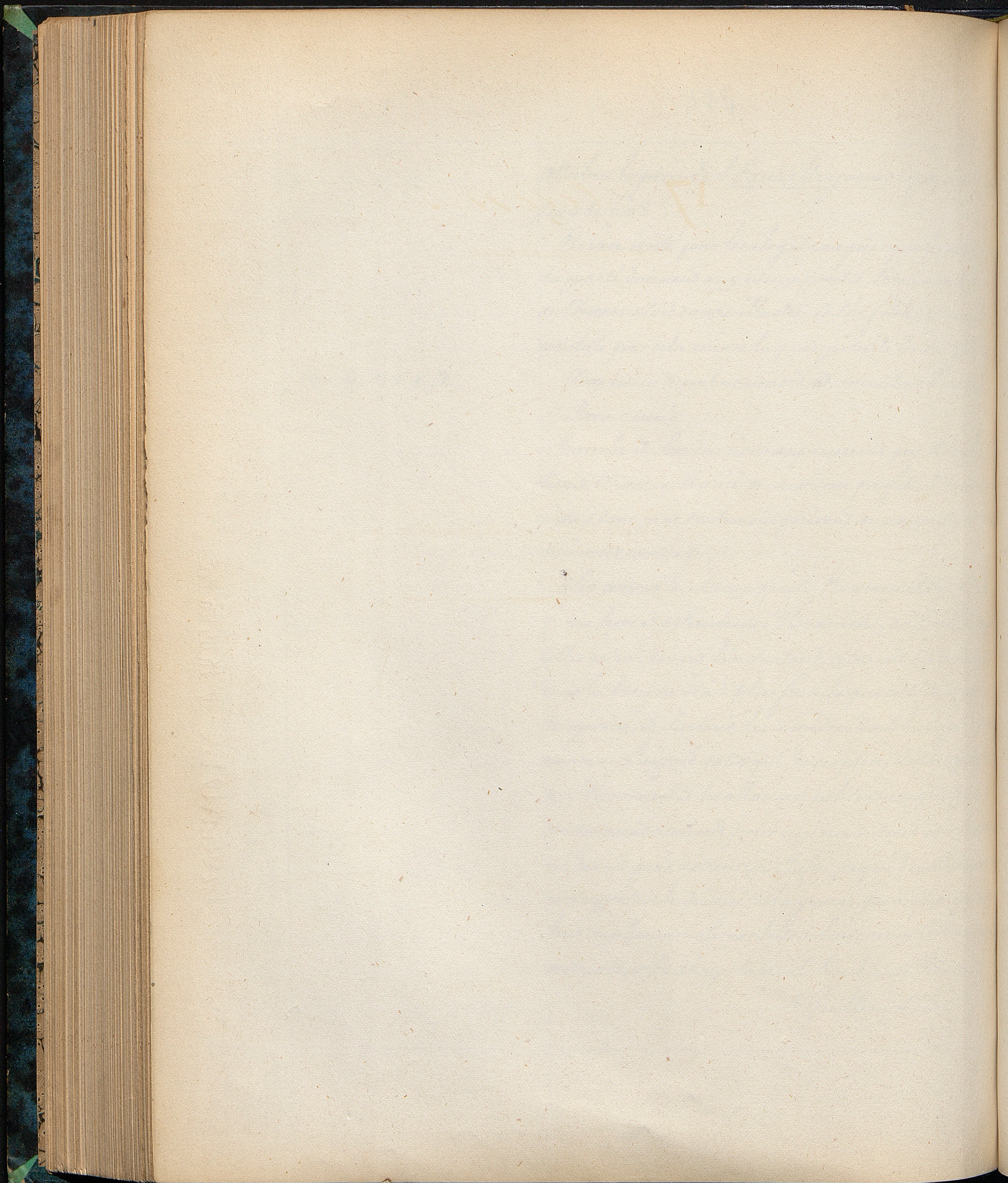
Nævius in manibus non est, et mentibus hæret,
Pæne recens.

Macrobe et Servius nous apprennent que Virgile lisait Nævius, et qu'il en a même profité. Nævius n'était donc pas seulement présent aux esprits; on lisait même ses ouvrages.

Les œuvres du vieux poète Nævius étaient donc encore lues et estimées des Romains, au siècle d'Auguste. Celles qu'on devait lire surtout, c'étaient ses comédies, dont la langue était plus formée que celle de ses tragédies, et surtout les comédies dont le sujet était romain. L'esprit satirique de ces pièces devait plaire aux Romains et les allusions politiques qu'elles contenaient avaient pour eux un intérêt que le temps ne devait pas détruire. Enfin, ce qui devait durer encore, c'était le poème de la guerre punique qui rappelait aux Romains les exploits de leurs aïeux et leurs premières victoires sur Carthage, la rivale terrible de Rome.

Guillemot.

17 [illegible]



17e leçon.

Névius. – Son épopée.

Naevius

De son poème épique.

Naevius nous l'avons vu, comme tous les écrivains d'une littérature qui ne fait que de naître, embrasse tous les sujets ; comme eux il est imitateur, tout en conservant une assez grande originalité ; il n'altère pas le caractère natif de la langue romaine et il a pu, jusqu'à un certain point, dire avec une spirituelle insolence, que lui seul savait parler latin à Rome. Nous avons dit comment dans les cadres empruntés aux Grecs Naevius fit entrer les traits de l'ancienne comédie et la verve d'Aristophane : grecques par l'intrigue et le lieu de la scène, ses comédies sont romaines par les moeurs. Il n'y avait plus alors qu'un degré à franchir pour arriver aux *fabulae togatae* et *praetextae* et Naevius le franchit.

(Il faut ajouter pour que cela soit juste : « par l'imitation. »)

« seul. »

Plaute l'était aussi. il faut dire à la nouvelle comédie

Hor. Art poét. v. 330 et ss.

> Nil intentatum nostri liquere poetae :
> Nec minimum meruere decus, vestigia graeca
> Ausi deserere et celebrare domestica facta,
> Vel qui praetextas, vel qui docuere togatas.

C'est de Naevius, poète national et épique, que nous avons à parler maintenant. Le sujet de son épopée est la première guerre punique pendant laquelle Naevius avait servi comme légionnaire dans les

armées de Rome. Traiter ainsi un sujet contemporain
offrait sans doute de grands avantages, à cause
de l'intérêt qu'il ne pouvait manquer d'exciter; mais
il y avait aussi des dangers, car le poète en parlant
d'événements auxquels il avait assisté, risquait souvent
de n'être forcément qu'un historien timide, et c'est ce que
Naevius n'évita pas toujours. Ajoutons que le
merveilleux est interdit au poète qui chante ce que tous
ont vu, et avec le merveilleux disparaît un des
plus grands charmes de l'épopée. Quoiqu'il en
soit, le poème de Naevius eut un grand succès, qui
se soutint jusqu'aux derniers temps de la littéra-
ture latine.

Du temps d'Auguste, Horace disait :

« Naevius in manibus non est, sed mentibus haeret
Paene recens. (Ep. à Auguste v. 53)

Dans une de ces époques de décadence où les vieux
auteurs retrouvent des lecteurs à cause des singularités
de langage qu'ils peuvent offrir, l'Empereur Marc-
Aurèle écrivait à son maître Fronton : « Litterae tuae
amore capitali, ut ait Naevius, animum meum
compleverunt. » Le nom de Naevius apparaît souvent
dans cette correspondance. Ailleurs, le Rhéteur le cite
à son disciple comme un des auteurs qui excellent le
plus dans le choix et l'arrangement des mots : « Qui

Lettres de Marc-Aurèle et de Fronton
(Ed Cassan T. 1. p. 107)

Ibid. E. 1. p. 229.

se in eum laborem studiumque et periculum verba industriosius quaerendi commisere. » On trouve souvent chez lui, dit-il, des expressions inattendues et inespérées : « insperatum atque inopinatum verbum, quod praeter spem atque opinionem legentium atque audientium promitur. » Ces expressions vieillies et qu'on ne peut retrouver que par l'étude, Fronton voudrait que Cicéron les eût employées plus souvent : « Verba quae non nisi cum studio atque cura atque vigilia atque multa veterum carminum memoria indagantur. » Pour nous, qui ne sommes pas des fanatiques de l'antiquité, nous ne pouvons que louer Cicéron d'avoir souvent cité fort à propos les vieux poëtes, mais nous lui savons gré aussi de ne pas leur avoir emprunté leur langage suranné et de s'être borné en homme de goût à parler celui de son temps.

De Fronton à Aulu-Gelle, son disciple, la transition est naturelle, et là encore nous trouvons le même culte de l'archaïsme. Aulu-Gelle raconte (Nuits attiques XIX, 7.) qu'à un dîner où il assista avec Celsinus, on lut l'Alceste de Naevius ou de Laevius, et en revenant il s'entretint avec son ami des expressions étranges et nouvelles qu'ils avaient rencontrées dans cette pièce : « Quum apud Julium

Paetum poetam ego et Celsinus cognossemus, et audissemus apud mensam legi Laevii (vel Naevii) Alcestin, rediremusque fere in urbem sole jam occiduo, figuras habitumque verborum nove aut insigniter dictorum in laeviano illo carmine ruminabamur. » L'Alceste, dont il est question ici, est attribuée tantôt à Naevius, tantôt à Laevius, auteur d'un goût suspect : On est vraiment tenté de la laisser à ce dernier, quand on a vu les expressions qu'Aulu-Gelle en a retenues et qu'il cite à la fin de son chapitre.

Du temps de Macrobe, il fallait que les livres de Naevius fussent encore dans les mains des lettrés, puisque ce grammairien se contente de dire que Virgile mit à profit Naevius, renvoyant pour la comparaison au texte même des deux poètes : « Sunt

Saturnales VI. 2.

alii loci plurimorum versuum, quos Maro in opus suum cum paucorum verborum immutatione transtulit. Et quia longum est universos versus ex utroque transcribere, libros veteres notabo, ut qui volet, illic legendo, aequalitatem locorum conferendo miretur. » Après avoir cité un exemple, il ajoute « hic locus totus sumptus est à Naevio, ex primi libro belli Punici. »

Malheureusement ce poème si connu encore du

temps de Macrobe, n'est pas venu jusqu'aux modernes. Il est aujourd'hui presque entièrement perdu, et nous n'en avons que quelques fragments conservés par les grammairiens pour des raretés grammaticales. Recueillis d'abord par Henri & Robert Estienne, ces fragments ont été classés par Spangenberg* (Leipzig 1825) on les trouve réimprimés dans la monographie de Naevius par M. Clussmann. Ces deux derniers éditeurs de notre poète ne s'accordent pas toujours; ils admettent, il est vrai, la division du poème de Naevius en 7 livres; mais Spangenberg compte 89 vers et Clussmann quelques uns de plus; de plus ils ne rangent pas toujours les fragments dans le même ordre** et varient assez souvent sur le texte, qui nous est parvenu fort altéré.

Nous allons commencer nous-mêmes l'examen des fragments épiques de Naevius et nous les diviserons en deux classes :

1° Les fragments légendaires, que nous rapporterons aux deux premiers livres du poème.

2° Les fragments historiques, qui appartiennent aux cinq derniers.

Depuis Homère toute épopée commence par une invocation, à la muse et par une exposition du sujet. Naevius, qui connaissait le poète grec pour l'avoir

* à la suite de son édition des fragments des *Annales* d'Ennius.

** ne les rapportent pas aux mêmes faits.

Au Soit dans l'original soit dans la traduction récente de Livius Andronicus plaça donc une invocation et une exposition au début de son ouvrage. Un savant italien du XVe siècle, Merula, d'Alexandrie, nous en a conservé les deux premiers vers. Il prétend les avoir tirés d'un ouvrage de Calpurnius Pison intitulé *De continentia poetarum*, ouvrage que lui seul possédait mais que personne n'a retrouvé depuis. Cette disparition du traité de Calp. Pison pourrait faire soupçonner ici une de ces fraudes littéraires si fréquentes à l'époque de la Renaissance. Quoiqu'il en soit, voici les vers cités par Merula: nous les donnons sous toute réserve, en avouant cependant qu'ils rappellent assez bien par leur énergie le style de Naevius.

Van Merle, dit Merula, était hollandais et recueillit les fragments des annales d'Ennius en 1595, après l'italien Colonne (Columna) qui avait recueilli en 1590 tous les fragments des ouvrages divers d'Ennius. C'est ce recueil de Merula dont M. Spangenberg a donné en 1825 une édition.

« Qui terrai latiai hominès tuserunt [2] [1]
« Vires frudesque Poenicas, fabor. »

Marius Victorinus a conservé un autre vers de Naevius qui pouvait aussi appartenir au début du poème:

" Novem Jovis concordes filiae sorores."

Quelques critiques veulent que cette invocation se place vers le milieu du second chant (comme dans Homère): mais ce n'est là qu'une conjecture qui ne repose sur aucun fait précis.

(en tête d'un tableau comparatif des deux partis engagés dans la lutte.

Après l'invocation venait dans le poème de

Naevius un long préambule sur les origines de Rome et de Carthage; il comprenait en grande partie les deux premiers livres. C'est dans cette partie sans doute que le poète avait placé le merveilleux, qui lui était interdit dans le reste de son ouvrage. Naevius rattachait déjà l'origine de Rome à Enée et à la colonie troyenne, d'après la tradition plus tard reprise par Virgile.

On a remarqué dans les premiers livres de Virgile les efforts du poète pour donner un rôle actif à Anchise: il le représente comme un personnage inspiré des Dieux. C'est Anchise qui au IIe livre de l'Enéide explique le prodige de la flamme qui brille tout d'un coup sur la tête du jeune Ascagne.

Enéide II. v. 681.

Ecce levis summo de vertice visus Iuli
Fundere lumen apex, tactuque innoxia mollis
Lambere flamma comas, et circum tempora pasci.
Nos pavidi trepidare metu, crinemque flagrantem
Excutere, et sanctos restinguere fontibus ignes.
At pater Anchises oculos ad Sidera laetus
Extulit, et Cœlo palmas cum voce tetendit:
Jupiter omnipotens, precibus si flecteris ullis,
Aspice nos; hoc tantum; et si pietate meremur,
Da deinde auxilium, pater, atque haec omina firma.

C'est Anchise qui excite les Troyens à débarquer

sur la côte orientale de l'Italie et s'écrie à la vue des chevaux blancs qu'il rencontre :

Bellum, ô terra hospita, portas!
Bello armantur equi; bellum haec armenta minantur.
Sed tamen idem olim curru succedere sueti
Quadrupedes, & frena jugo concordia ferre :
Spes et pacis, ait. . . . . .

C'est encore lui qui apparaît en songe à son fils et lui conseille d'abandonner en Sicile les femmes, les enfants et les vieillards :

Eneide V. 729.

lectos juvenes, fortissima corda,
Defer in Italiam : gens dura atque aspera cultu
Debellanda tibi Latio est.

Enfin au VIe livre de l'Eneide Anchise reçoit Enée aux enfers, et lui dévoile les brillantes destinées réservées à ses descendants.

Or, Naevius avait déjà donné dans son poème à Anchise le rôle de conseiller et de prophète.

Probus (sur l'Eglogue 6e de Virgile) cite des vers de Naevius qui semblent confirmer cette assertion :

Ce sont des vers d'Ennius inexactement cités.

« Doctus
« Anchisa, quem Venus pulcerrima divum fata
« Docet, divinum ut haberet pectus. »

Un passage rapporté par Priscien (VII. 16.) nous montre Anchise invoquant les Dieux comme à la fin

du 2e livre de l'*Enéide* :

« Senex fretus pietate, Deum allocutus
« Summi Deûm regis fratrem Neptunum
« Marum regnatorem. »

p. marium.

Comme Anchise n'est pas nommé dans ce passage, quelques critiques ont mieux aimé rapporter cette prière à Duillius le vainqueur des Carthaginois, malgré le nom de *Senex* donné à celui qui la prononce.

Probus rapporte ce passage au IIIe livre de Naevius ; mais comme Anchise y est nommé il est plus probable qu'il appartient à l'un des deux précédents.

Dans d'autres vers, le nom d'Anchise est cité (Probus *ad Virgilium* Eglogue VI.)

Ac posteaquam avim de templo spexit Anchisa,
Sacra ordine in mensa penatium Deorum
Ponuntur, Victimam auream pulchram immolabat.

Ces derniers vers sont curieux en ce qu'ils nous font connaître à la fois et la présence d'Anchise dans le poème de Naevius et le caractère prophétique et sacerdotal que lui attribue le poète. *Auream pulchram* ne sont point une redondance de langage, ce sont les termes mêmes du rite augural. +

x *Pulchram* du moins, comme on le verra dans le morceau d'Ennius où Romulus et Remus prennent les augures.

Il y aurait à relever encore d'autres emprunts de Virgile. Les beaux vers du commencement du IIIe chant de l'*Enéide* auraient été, si l'on en croit Servius, inspirés par ce passage de Naevius, où il parlait des femmes d'Anchise et d'Enée :

Littora quum patriae lacrymans,
Portusque relinquo
Et campos ubi Troja fuit.....

Amborum

Uxores noctu Troade exibant capitibus

Opertis, flentes ambae, lacrymis cum multis.

Avant que Virgile eût tracé cet admirable tableau, (Liv. II v. 796):

Atque hic ingentem comitum affluxisse meorum

Invenio admirans numerum, matresque, virosque,

Collectam exilio pubem, miserabile vulgus;

Undique convenere, animis que opibus que parati

Le vieux Naevius avait dit:

Horum sectam sequuntur multi mortales,

Multi alii ex Troja strenui viri foras

Cum auro illic exibant . . . .

Servius admire ici la fécondité de Virgile qui aime à refaire ainsi les vers et les tableaux de ses devanciers; mais cela seul que Virgile l'imite, prouve que Naevius n'était pas un poète vulgaire.

Voici encore quelques passages repris et remaniés par Virgile; nous terminerons ainsi ce que nous avons à dire du premier livre de Naevius.

Chez celui-ci, Enée quand il débarque en Italie n'a qu'un seul vaisseau, construit par Mercure. (Servius. Enéide 1. v. 170) Suivant Macrobe (Saturnales VI. 2) Virgile a emprunté à son devancier la tempête qui disperse la flotte

d'Enée, les plaintes de Vénus et sa prière à Jupiter :
« In principio Aeneidos tempestas describitur &
« Venus apud Jovem queritur de periculis filii sui
« et Jupiter eam de futurorum prosperitate conso-
« latur ..... hic locus totus sumptus est a Naevio,
« è primo belli Punici .....

Servius (Enéide I v. 198) confirme le témoi-
gnage de Macrobe, et nous apprend que ces deux
vers si touchants qu'Enée adresse à ses compagnons,
ont été pris ainsi que tout le passage du poème
de Naevius ;

O Socii, neque enim ignari sumus ante malorum,
O passi graviora, dabit Deus his quoque finem.

Naevius d'ailleurs avait été ici lui même l'imi-
tateur d'Homère ;

Ὦ φίλοι, οὐ γάρ πώ τι κακῶν ἀδαήμονές εἰμεν·
Οὐ μὴν δὴ τόδε μεῖζον ἔπι κακόν, ἢ ὅτε Κύκλωψ
Εἴλει ἐνὶ σπῆϊ γλαφυρῷ κρατερῆφι βίηφιν
Ἀλλὰ καὶ ἔνθεν ἐμῇ ἀρετῇ βουλῇ τε νόῳ τε
Ἐκφύγομεν· καί που τῶνδε μνήσεσθαι οἴω.

Ce passage a été encore imité par Horace (I. ode
7) quand il met en scène Teucer encourageant
ses compagnons :

O fortes pejoraque passi
Mecum saepè viri ;

et par le Tasse (Jérusalem délivrée V stance 90.)
Nous sommes arrivés maintenant au second livre du poème de Naevius. Le grammairien Nonius a conservé deux vers qui en faisaient partie :

Blande et docte percontat Aenean
Quo pacto Troiam urbem liquerit

V. le T. 1. p. 269 de la traduction française.

Niebuhr s'est fondé sur ce passage pour prétendre que dans Naevius, Enée allait déjà à Carthage. Mais pourquoi serait-ce Didon qui parle dans ces vers et non pas quelque prince italien chez qui Enée débarque soit Evandre soit Latinus ? Servius, il est vrai, fait sur le 9e vers du IV e livre de l'Enéide cette réflexion : « Cujus filiae fuerint Anna et Dido Naevius dixit. » Mais si Naevius a parlé d'Anna et de Didon, pourquoi ne point croire que ce soit dans la 2e partie de son 2e livre, au moment où il rappelait les origines de Carthage ? Ici encore rien qui autorise la conjecture de Niebuhr. — D'ailleurs Macrobe, dans le chapitre des Saturnales où il énumère les emprunts faits par Virgile à Naevius ne signale point le voyage d'Enée à Carthage comme ayant été un des épisodes du poème du vieil auteur ; cependant si le fait eût été vrai, le grammairien n'eût pas manqué de le relever à cause de son importance. Nous ne nous croyons donc pas

Comme addition à ce qui a été dit sur ce que présente de douteux l'hypothèse de Niebuhr.

en droit avec Niebuhr, de rien rabattre ici de l'originalité de Virgile en faveur de Naevius /

Voir pourtant q.q. arguments à l'appui de l'hypothèse de Niebuhr, dans la leçon suivante.

Dans le second livre de ce dernier figurait la sibylle de Cumes sous le nom de Sibylle Cimmérienne.

Lactance (Instit. Div. 1. 6.)

« Quartam Cimmeriam in Italiâ, quam Naevius in libris punici belli nominat. »

Naevius nomme aussi l'Aventin et le Palatin, et il paraît avoir donné l'étymologie de ces deux mots (Varron De latinâ linguâ 43. 53) la lui emprunte. « Aventinum ab ave, quod ei se a Tiberi ferrent aves ». Palatium ou plutôt Balatium, quia « hunc locum dictum à pecore putat. »

Dans ce même livre, si nous en croyons Festus, le pont Sublicius était nommé.

Enfin il est fait mention de Romulus comme petit-fils d'Enée. « Naevius et Ennius Aeneae ex filiâ nepotem Romulum conditorem urbis tradunt. »

Naevius (Enéide 1. 273)

Voilà à peu près tout ce qui nous reste des deux premiers livres de Naevius. Le premier, autant qu'on peut le conjecturer contenait la ruine de Troie, la fuite et les erreurs d'Enée; le second l'histoire primitive de Rome et de Carthage et le dénombrement des forces des deux puissances /

Peut-être même selon quelques uns le commencement de la guerre;

Nous n'aborderons pas les livres suivants sans avoir examiné d'abord une question importante par le

rôle même qu'elle joue dans la littérature latine?
Comment s'est formée cette tradition de l'arrivée d'une Colonie troyenne en Italie, tradition qui depuis Naevius et Virgile a tant occupé les poëtes de Rome?
Voir les _Excursus_ de Heyne sur Virgile, et la dissertation de Bochard, _Num Aeneas fuerit in Italia_, placée en tête de la traduction de l'_Enéide_ par Segrais.

La première origine connue de cette tradition se trouve dans Homère (Iliade XX 293 sqq) Enée attaqué par Achille va succomber; quand Neptune exhorte les Dieux à le sauver, tant à cause de sa piété qu'en vue des hautes destinées qui sont promises à sa race:

Ἀλλὰ τίη νῦν οὗτος ἀναίτιος ἄλγεα πάσχει
Μὰψ ἕνεκ' ἀλλοτρίων ἀχέων, κεχαρισμένα δ' αἰεὶ
Δῶρα θεοῖσι δίδωσι, τοὶ οὐρανὸν εὐρὺν ἔχουσιν;
Ἀλλ' ἄγεθ' ἡμεῖς πέρ μιν ὑπ' ἐκ θανάτου ἀγάγωμεν,
Μήπως καὶ Κρονίδης κεχολώσεται, αἴ κεν Ἀχιλλεὺς
Τόν δε καταχτείνῃ μόριμον δὲ οἵ ἐστ' ἀλεάσθαι
Ὄφρα μὴ ἄσπερμος γενεὴ καὶ ἄφαντος ὄληται
Δαρδάνου.
Νῦν δε δὴ Αἰνείαο βίη Τρώεσσιν ἀνάξει
Καὶ παίδων παῖδες, τοί κεν μετόπισθε γένωνται

L'auteur de l'_hymne à Vénus_ faisait promettre

la même destinée à Anchise pour son fils Enée (v. 197)

Σοὶ δ' ἔσται φίλος υἱὸς, ὃς ἐν Τρώεσσιν ἀνάξει
Τῷ δὲ καὶ Αἰνείας ὄνομ' ἔσσεται . . .

A propos de ces vers un Scholiaste d'Homère cite un passage du logographe Acusilaüs d'Argos, où il est dit que c'est en vue même de ces hautes destinées que Vénus s'était unie à Anchise, et avait excité Paris à ravir Hélène, pour amener ainsi la ruine de Troie.

« Ἀφροδίτη, χρησμοῦ ἐκπεσόντος ὅτι τῆς τῶν Πριαμιδῶν ἀρχῆς καταλυθείσης, οἱ ἀπ' Ἀγχίσου Τρώων βασιλεύσουσιν, Ἀγχίσῃ ἤδη παρηκμακότι συνῆλθε. Τεκοῦσα δ' Αἰνείαν, καὶ βουλομένη πρόφασιν κατασκευάσαι τῆς τῶν Πριαμιδῶν καταλύσεως, Ἀλεξάνδρῳ πόθον Ἑλένης συνέβαλε, καὶ μετὰ τὴν ἁρπαγὴν τῷ μὲν δοκεῖν συνεμάχει τοῖς Τρωσί, ταῖς δ' ἀληθείαις παρηγόρει τὴν ἧτταν αὐτῶν, ἵνα μὴ παντελῶς ἀπελπίσαντες ἀποδῶσι τὴν Ἑλένην· ἱστορεῖ Ἀκουσίλαος.

Du passage d'Homère (Iliade XX 293) on a quelquefois conclu que c'est en Phrygie même qu'Enée régna sur les Troyens; c'est ce qu'atteste Denys d'Halicarnasse.

« Τοῖς Ὁμήρου ἔπεσιν οὐκ ὀρθῶς λαμβανομένοις

« Παρακουσθέντες ..... ὑπολαβόντες τὸν
« Ὅμηρον ἐν Φρυγίᾳ δυναστευόντος εἰδέναι τοὺς
« ἄνδρας (Ant. Rom. I. ch. 12. 1.)

Cette tradition du séjour d'Enée en Phrygie, était assez répandue dans l'antiquité. Q.q.s historiens cités par Strabon (XIII p. 608) prétendent qu'Enée fut épargné par les Grecs comme ennemi de Priam. (Voir dans l'Iliade XIII 460 l'inimitié des deux princes) & qu'après le départ des vainqueurs il resta en Troade, suivant d'autres il se retira en Phrygie et son fils Ascagne régna à Scepsis conjointement avec Scamandrius fils d'Hector. (Strabon XIII (p. 607.)

Comme addition.

Cette tradition semble avoir pour elle une autorité assez grave. On lit dans Xanthus de Lydie, (Strabon XII p. 572 XIV p. 680) historien né dans un pays voisin de la Troade et qui par conséquent pouvait être bien renseigné, qu'après la prise de Troie un état troyen continua de subsister au pied de l'Ida. On peut même croire d'après les paroles de l'historien que la ville de Troie fut relevée. Cet état fut détruit par les Phrygiens, quand ce peuple passa de la Thrace en Asie. « τῶν δὲ Φρυγῶν ἐκ τῆς Θράκης περαιωθέντων εἵλοντο τὸν τῆς Τροιάς ἄρχοντα καὶ τῆς πλησίον γῆς. » Le récit de Xanthus de Lydie se concilie assez bien avec les vers d'Homère et les explique peut-être.

Il existait un tombeau d'Enée à Bérécynthe (V. Festus au mot Roma) Plusieurs lieux de la Troade, de la Thrace portaient des noms, qui à ce qu'on dit, leur avaient été donnés par Ascagne ou Enée lui-même (Etienne de Byzance — Pomponius Méla)

D'autres traditions conduisent Enée en Thrace où il fonde la ville d'Aenos ou d'Aeneas, Eximia est Aenos ab Aenea profugo condita. (Pomponius Méla II. 2.), et où il finit ses jours, selon q.q.s auteurs (Denys d'Halicarnasse 1, 49). D'autres le font aller en Arcadie, où il fonde Capys (Strabon XIII. 608.) quelques-uns en Sicile où il s'établit dans la ville

d'Elyme. Enfin on lui fait continuer son voyage jusqu'à l'embouchure du Tibre et au Latium où régnait alors le roi Latinus.

Ainsi donc il existe sur Enée des traditions bien diverses : elles furent recueillies et arrangées par quelques historiens ou mythographes, et de là sortit enfin ce long voyage attribué au héros troyen et où, comme le dit spirituellement Bochard, « les poëtes semblent avoir servi de fourriers. »
(V. sur ces traditions Denys d'Halicarnasse & Heyne Excursus I sur le III chant de l'Enéide)

Disons le tout d'abord, Homère n'a pas eu la moindre connaissance des destinées qui appelaient Enée en Italie. Il est impossible de supposer qu'il ait fait allusion à Rome, qui n'était pas encore fondée de son temps. D'ailleurs la science géographique des Grecs à l'époque d'Homère était peu étendue ; l'Odyssée l'atteste assez. Dans ce poëme la Sicile est présentée comme un pays plein de géants et de monstres et la contrée des Cimmériens c. a. dire le rivage de Cumes en Italie, comme l'extrémité même du monde. (Odyssée XI 1-40)

Hésiode qui vécut probablement après Homère ne connait guère l'Italie mieux que lui. Circé, dit-il, eut trois fils, Agrius, Latinus & Télégonus

qui régnèrend bien loin à l'extrémité des îles sacrées
sur le peuple entier des Tyrrhéniens. « Le vague
de ces expressions montre assez celui de la connais-
sance même du poète. (*Théogonie* V 1009)

Τεῖνατ' Ὀδυσσῆος ταλασίφρονος ἐν φιλότητι
Ἄγριον ἠδὲ Λατῖνον ἀμύμονα τε κρατερόντε,
Τηλέγονόν τε ἔτικτε διὰ χρυσέην Ἀφροδίτην·
Οἵ δι ἤτοι μάλα τῆλε μυχῷ νήσων ἱεράων
Πᾶσιν Τυρσηνοῖσιν ἀγακλειτοῖσιν ἄνασσον.

Qu'Eustathe nous dise après cela, qu'Homère
a bien pu prévoir et prédire l'établissemend d'Enée
en Italie en vertu de ce don prophétique parfois
accordé aux grands poètes ; nous pardonnons volon-
tiers cette naïveté au savand évêque de Thessalonique
c'esd le moindre défaud des commentateurs de ne
savoir rien refuser à leurs auteurs favoris. Toujours
reste-t-il vrai, que pour faire arriver Enée à la
cour de Latinus, Eustathe esd obligé de changer
la naissance du prince italien et de lui donner
pour père, contrairemend à la tradition d'Hésiode,
non plus Ulysse, mais Faunus.

Strabon (XIII 609) nous apprend que des scholias-
tes, soit pour flatter le peuple romain, soit pour
éviter les difficultés qui s'élevaiend relativemend
au sort futur d'Enée, avaiend ainsi changé le vers

d'Homère cité plus haut :
Νῦν δὲ δὴ Αἰνείαο γένος πάντεσσιν ἀνάξει.
En substituant γένος à βίη & πάντεσσιν à Τρώεσσιν, on faisait clairement allusion à la puissance romaine.

C'est sans doute la leçon que traduisait Virgile, quand l'oracle de Délos parle ainsi aux Troyens (En. III. 94) :
Hic domus Aeneae Capitoli immobile saxum
Accolet, imperiumque pater Romanus habebit.

Cette généalogie fabuleuse des Romains fut donc imaginée par les Grecs. Mais à quelle époque doit-elle être rapportée ? Plutarque (Questiones Romanae & vie de Romulus) ; Denys d'Halicarnasse (Ant. Rom.) et Festus (Roma) nomment quelques uns des auteurs qui ont adopté cette tradition.

Didot. (fragm. des hist. grecs t. II. p. 64 & 66.)

C'est chez Damastès de Sigée, logographe du Ve siècle, disciple d'Hellanicus et contemporain d'Hérodote, qu'il est pour la 1re fois question du voyage d'Enée en Italie.

Id. t. III p. 80.

Le second écrivain qui en ait parlé est Dioclès de Péparèthe, suivi par Q. Fabius Pictor, le père de l'histoire à Rome (d'après Plutarque) ou Numerius Fabius Pictor (d'après Cicéron de

Divinatione 1, 21.)

On nomme ensuite Céphalon de Gergithe auteur d'un ouvrage intitulé Τρωϊκά; enfin Lycophron poète alexandrin qui vivait sous Ptolémée Philadelphe, et qui dans son ténébreux poème de Cassandre faisait prédire à la prêtresse troyenne la future grandeur de Rome. (Cassandre v. 1226.) Virgile qui a quelquefois profité des Alexandrins, s'est souvenu du passage de Lycophron, quand il met dans la bouche d'Anchise ces vers: (En. III. 182)

Nate Iliacis exercite fatis,
Sola mihi tales casus Cassandra canebat.

Tout nous montre donc que ce sont les Grecs qui imaginèrent de faire descendre les Romains d'une colonie troyenne; la tradition de cette origine existait en Grèce longtemps avant que Rome eût des historiens.

H. Klipffel.

On soupçonne d'ailleurs d'interpolation le passage de Lycophron. Sur ce poète voir dans la biographie universelle un excellent article de M. Boissonade.

18

18e leçon.

Névius. Son épopée.

(Suite).

Névius - son épopée (suite)

Dès le début du poème de Nævius, et dans les fragments qui nous sont restés du premier livre, nous avons trouvé cette antique tradition qui rapportait l'origine de Rome à Enée et aux Troyens. Nous avons vu comment cette tradition était venue de la Grèce; comment, née d'un passage assez vague d'Homère, elle avait été introduite dans l'histoire par des écrivains tels que Damastès de Sigée, Dioclès de Péparèthe, Céphalon de Gergyte, qui l'avaient transmise enfin aux premiers chroniqueurs et aux premiers poètes de Rome, dans la seconde partie du troisième siècle avant J. Christ.

Mais pour que cette tradition, adoptée par la poésie épique de Nævius, ait été accueillie à Rome, il fallait que les Romains y fussent préparés par leurs croyances. Sans quoi elle eût eu le même sort qu'eût chez nous au Moyen Age la fable par laquelle Ronsard rattachait la nation française à Hector, invention capricieuse d'un poète érudit, à laquelle la France ne pouvait s'intéresser, et qui n'eût pas plus de succès que le poème même de la Franciade.

au XVIe Siècle

La tradition de l'origine troyenne remontait

elle à Rome jusqu'à l'époque des rois ? Romulus se regardait-il déjà comme un héritier d'Enée, et comme un petit fils de Vénus ? Cela n'est pas vraisemblable. Macrobe nous dit, d'après Cintius, auteur d'un livre *De Fastis*, que dans les chants Saliens Vénus n'était pas nommée parmi la longue série des divinités Romaines. Il ajoute à l'autorité de Cintius celle de Varron, qui affirme « nomen Veneris ne sub regibus quidem apud Romanos vel Latinum vel Graecum fuisse ». C'était à tort que q.q.s étymologistes faisaient venir le nom du mois d'avril, Aprilis, de ἀφρός (écume) et rattachaient ainsi ce nom à la Vénus grecque, Ἀφροδίτη : car Vénus n'avait pas de fête dans ce mois. La véritable étymologie du mot *Aprilis* suivant Varron est celle-ci : le mois d'avril venant au commencement du printemps, à l'époque où le ciel devient serein, où la mer s'ouvre aux navigateurs, où tout bourgeonne et fleurit sur la terre, est appelé *Aprilis* « quia omnia hoc verno mense aperiuntur ». — Ovide dans ses *fastes* ne s'accorde pas en cela avec Varron et, dédiant son poème à Germanicus, il lui dit :

Macrobe 1er. 12.

(Fastes IV, 20)

Si qua tamen pars de Fastis te tangere debet,
Caesar, in Aprili, quo tenearis, habes.
Hic ad te magna descendit imagine mensis,

Et fit adoptiva nobilitate tuus.

Puis le poète raconte que Romulus instituant l'année Romaine, donna la seconde place dans son calendrier au mois de Vénus, après avoir donné la première à celui de Mars, son divin père :

Hoc pater Iliades, longum quum scriberet annum,
Vidit, et auctores rettulit ipse suos.
Et que fero Marti primam dedit ordine sortem,
Quod sibi nascenti proxima causa fuit,
Sic Venerem, gradibus multis in gente repertam,
Alterius voluit mensis habere locum.

Mais le témoignage poétique d'Ovide n'a pas une valeur égale à celui du savant Varron, et la tradition suivie par le poète semble plus nouvelle et moins autorisée que la première (1) —

(1) suspecte aussi de complaisance pour la maison des Césars

S'il n'était pas encore question sous les rois de l'origine troyenne de Rome, la première apparition de cette croyance ne dut pas être de beaucoup postérieure. De très bonne heure le temple de Vesta, fondation de Numa, fut appelé du nom de foyer Iliaque, que lui donne Ovide à chaque instant :

(Fastes III, 418)

Quisquis ades sacraeque colis penetralia Vestae,
Cratera Iliacis thuraque pone focis;

dit le poète au prêtre de Vesta ; et, quelques vers

plus loin, invoquant la déesse, il la prie de protéger son grand pontife actuel, Auguste, successeur de Lepide dans cette charge:

Ortus ab Aenea tangit cognata sacerdos
Numina: cognatum, Vesta, tuere caput.

— Ce temple de Vesta renfermait des objets sacrés que la croyance populaire regardait comme venus de Troie. C'était avant tout le Palladium, qui passait pour avoir été apporté par Enée. Ce Palladium était une petite statue de Minerve, tombée du ciel sur les remparts de Troie à l'époque de la prospérité troyenne, soigneusement gardée par les Troyens comme un gage de l'empire, et transmise par eux aux Romains. Il y avait bien une tradition, la tradition homérique, qui disait que ce Palladium avait été enlevé par Diomède et Ulysse pendant le siège de Troie: mais on expliquait aisément cette tradition à Rome: on supposait avec complaisance que les deux héros Grecs n'avaient pas enlevé le véritable Palladium, mais seulement une copie du véritable. D'autres disaient que Diomède avait en effet enlevé le vrai Palladium, mais qu'étant venu plus tard s'établir en Italie où il devint gendre du roi Daunus, il avait rencontré là Enée, et lui avait remis entre

les mains la précieuse statue. Quoiqu'il en fût, les Romains étaient sûrs de la posséder, et la gardaient avec soin, comme un talisman, dans leur temple de Vesta. En l'an 511 de Rome ce temple de Vesta fut incendié: et l'on peut voir par ce qui se passa dans cet incendie combien était déjà profonde au commencement du 6e siècle la vénération des Romains pour leur Palladium. L. Cécilius Métellus, alors grand pontife, se dévoua pour le sauver; il y perdit la vue et eut un bras brûlé. Pline nous apprend que pour récompense il obtint le privilège inouï jusqu'alors de se faire conduire en char au Sénat. L'histoire du Palladium occupe une grande place dans le 6e livre des *Fastes* d'Ovide. Le poète commence par nous en donner l'origine:

(Tite Live. Epit. XIX.)
(Val. Maxim. 1, 5.)

(Plin. hist. nat. VII, 45.)

(Fastes, VI, 419 et suiv.)

Mœnia Dardanides nuper nova fecerat Ilus,
Ilus adhuc Asiae dives habebat opes.
Creditur armiferae signum Cœleste Minervae
Urbis in Iliacae desiluisse juga.

L'oracle d'Apollon avait dès cette époque attaché l'empire à la conservation de cette statue:

Consulitur Sminthens, lucoque obscurus opaco
Hos non mentito reddidit ore sonos:
« Aetheriam servate deam, servabitis urbem;

Imperium secum transferet illa loci.

Ilus et Laomedon gardèrent en effet le gage précieux; mais il fut moins bien conservé par Priam; la déesse elle même le voulait ainsi:

Sic ipsa volebas,
Ex quo judicio forma revicta tua est.

Puis, Ovide termine par une peinture frappante du dévouement de L. Cécilius Métellus:

Heu quantum timuere patres, quo tempore Vesta
Arsit, et est adytis obruta paene suis!
....
Attonitae flebant demisso crine ministrae;
Abstulerat vires corporis ipse timor.
Provolat in medium, et magna, succurrite, voce;
Non est auxilium flere, Metellus ait,
Pignora virgineis fatalia tollite palmis,
Non ea sunt voto, sed rapienda manu.
Me miserum! dubitatis? ait: dubitare videbat,
Et pavidas posito procubuisse genu
Haurit aquas; tollens que manus, Ignoscite, dixit,
Sacra: vir intrabo non adeunda viro:
Si scelus est, in me commissi poena redundet,
Sit capitis damno Roma soluta mei.
Dixit, et irrupit: factum dea rapta probavit
Pontificis que sui munere tuta fuit.

Nunc bene lucetis sacrae sub Caesare flammae,
Ignis in Iliacis nunc erit estque focis.

Évidemment un dévouement comme celui de Métellus témoigne d'une croyance bien profonde à Rome, et, pour être aussi profonde, il fallait qu'elle fût bien ancienne. La littérature et la poésie ne venaient que bien loin à la suite, pour ajouter une consécration nouvelle à cette antique tradition du culte national.

— D'autres indices encore existaient dans les antiquités Romaines de la vieille croyance à l'origine troyenne. À Lavinium, la ville fondée par Enée, Vesta avait un temple, et dans ce temple étaient les dieux Pénates que l'on regardait comme apportés de Troie. Macrobe nous dit, d'après Varron, que Dardanus les avait transportés de Samothrace en Phrygie, et Enée de Phrygie en Italie; et il nous apprend qu'il était d'usage à Rome que les préteurs et les consuls entrant en charge allassent sacrifier aux Pénates de Lavinium. Ces dieux avaient leur légende et voici ce que nous en raconte Denys d'Halicarnasse: « Dans le temps qu'on bâtissait Albe, il arriva un prodige fort étonnant. Car dès qu'on eut érigé un temple avec un sanctuaire et qu'on eut transporté les Statues des Dieux qu'Enée avait apportées de la Troade, et qu'il avait placés à Lavinium,

(Macrobe Sat. III. 4.)

(Den. d'H. Antiq. Ro. Ier. 15)

la nuit suivante, quoique les portes du temple fussent bien fermées, ces Statues changèrent de place, sans qu'il y eut aucune ouverture aux murailles ni au toit, et on les retrouva à Lavinium sur leur ancien piédestal. On les rapporta une seconde fois de Lavinium au temple d'Albe avec des prières et des Sacrifices propitiatoires: mais elles retournèrent comme auparavant au même endroit. Les Albains restèrent longtemps en suspens sur ce qu'ils devaient faire; personne ne pouvait se résoudre ni à demeurer à Albe sans les dieux de ses pères, ni à retourner à Lavinium leur ancienne demeure qu'ils avaient abandonnée. » Il y a dans le IXe livre de la Pharsale de Lucain une belle allusion à ces Pénates. Le poëte, par une heureuse invention, conduit César sur les ruines d'Ilion, et le fait parler ainsi aux divinités de ce lieu, devenues divinités Romaines :

(Phars. IX V. 990 et Suiv.)

Di cinerum, Phrygias colitis quicumque ruinas,
Aeneaeque mei quos nunc Lavinia sedes
Servat et Alba, lares, et quorum lucet in aris
Ignis adhuc Phrygius, nullique aspecta virorum
Pallas, in abstruso pignus memorabile templo,
Gentis Iuleae vestris clarissimus aris
Dat pia tura nepos, et vos in sede priori

Rite vocat: Date felices in cetera cursus:
Restituam populos. Grata vice mœnia reddens
Ausonidae Phrygibus, Romana que Pergama surgent. –

Un autre souvenir de l'origine troyenne honoré par les Romains était le tombeau d'Enée. Denys d'Halicarnasse nous en parle: c'était un petit tertre près du fleuve Numicius, entouré d'un bois sacré, qui est appelé par Pline Lucus Jovis Indigetis: car tel était le nom d'Enée divinisé. Le plus ancien des historiens Romains, Pison, avait parlé de ce bois sacré bien avant Denys d'Halicarnasse et Pline. –

(Denys d'Hal. Antiq. 1.)

(Pline Hist. III, 5)

Un fait raconté par Tite-Live et Valère Maxime se rapporte encore aux vieilles croyances de Rome touchant son origine Asiatique. En 550, 40 ans après l'incendie du temple de Vesta, pour obéir à un oracle, on alla chercher en Asie Mineure la statue de la grande déesse et on institua les jeux Megalésiens. Cybèle avait été négligée dans la première importation des divinités Troyennes: On songeait à elle après 600 ans, et l'on rendait un nouvel hommage à l'antique patrie. Ovide raconte encore ce fait dans sa poésie Mythologique:

(Fastes IV 251 & suiv.)

Quum Trojam Aeneas Italos portaret in agros
Est dea sacriferas pæne secuta rates.
Sed nondum fatis Latio sua numina posci

Senserat, adsuetis substiterat que locis.
Post ut Roma potens opibus jam secula quinque
Vidit, et edomito sustulit orbe caput,
Carminis Euboïci fatalia verba Sacerdos
Inspicit: inspectum tale fuisse ferunt:
« Mater abest; matrem, jubeo, Romane, requiras:
Quum veniet, casta est accipienda manu. »

Plutarque, Vie de Flamininus, XVIII

A la même époque, au 555 de Rome, Flamininus, après avoir fait proclamer aux jeux Isthmiques la prétendue liberté des Grecs, consacra dans le temple de Delphes des boucliers d'argent et une couronne d'or avec une inscription dans laquelle il déclarait les Romains descendants d'Enée, et s'appelait lui-même un petit fils d'Enée. Ainsi ces mensonges religieux avaient leur place alors jusque dans les actes publics et jusque dans la politique de Rome. —

Un an avant que Flamininus dédiat ces boucliers au dieu de Delphes, et suspendit cette inscription dans son temple, au 554 de Rome, le consul L. Scipion, marchant contre Antiochus, avait été visiter d'abord la ville d'Ilion. Il faut voir dans Tite-Live et dans Justin le récit de cette visite, la joie des habitants d'Ilion, fiers de se trouver une pareille descendance, et des Romains, heureux aussi de retrouver leur antique patrie. On pense qu' Ennius faisait allusion à cette

(Tite-Live XXXVII, 37.
Justin XXXI 8.)

entrevue, au 14e livre de ses Annales, dans un passage dont on a conservé que ce fragment.

Ut patefecerunt Bruges.... (p. Phryges).— Enfin en 565, dans un traité de paix imposé au Roi de Syrie Antiochus, on voit le général romain stipuler que le vaincu livrera aux habitants d'Ilion, parents des Romains, les deux villes de Rhétée et de Gergyte— (Tite-Live. XXXVIII. 39)

Tous ces témoignages réunis montrent combien la tradition de l'origine Troyenne était un fait accrédité à Rome, ayant même sa place dans les actes du peuple romain, dans ses institutions, dans les cérémonies de son culte public, quand, au commencement du VIe siècle, la poésie de Naevius s'en empara, à la même époque où l'histoire naissante allait l'enregistrer dans ses annales—

Il y a une seconde question non moins intéressante que la première, à laquelle peuvent donner lieu les deux premiers livres du poème de Naevius. Virgile n'est pas le premier qui, au mépris de la chronologie, ait supposé la contemporanéité entre Enée et Didon. Nous savons par Servius, dans son commentaire sur le 4e livre de l'Enéide, au sujet du vers 682, que Varron y avait cru avant Virgile: seulement, selon lui, ce n'était pas Didon que l'amour d'Enée avait réduite à se donner la

(Servius. Aen. IV 9)
Il dit seulement que Naevius nommait le père d'Anna et de Didon – de là la conjecture de Niebuhr.

la mort, mais Anna sœur de Didon. Enfin, avant Varron, Naevius (c'est encore Servius qui nous l'indique) s'était servi de la même tradition. Il est probable qu'il l'avait empruntée à la croyance populaire. Le culte d'Anna Perenna semble en effet témoigner de la publicité de cet anachronisme: et ce culte était bien antérieur à Naevius. Anna Perenna était dans l'origine une divinité secondaire du Latium. Son nom se rapportait aux mots Annus, Annona, et aussi au mot Anus. On

(Macrobe. Sat. 1er 12.)

l'invoquait, dit Macrobe, afin qu'elle accordât à l'année un cours prospère: « ut annare perennareque commode liceat ». Sa fête, qui se célébrait

(Fastes III. 523)

aux Ides de Mars, était des plus joyeuses, et Ovide nous en donne une charmante description. C'était encore Anna Perenna qui, en 259, avait nourri les Romains retirés sur le mont Sacré, et s'était présentée à eux sous la forme d'une vieille femme de la petite ville de Boville. Telle était l'histoire primitive d'Anna Perenna: puis, à une époque indéterminée, cette déesse se confondit, à cause d'une ressemblance de nom, avec Anna sœur

(Punica VIII 44 et suiv.)

de Didon. Silius Italicus, sous l'empire, se demande comment il s'est fait que cette divinité Tyrienne, Anna de Carthage, ait eu un temple

à Rome :

Multa retro rerum jacet atque ambagibus aevi
Obtegitur densa caligine mersa vetustas ;
Cur Sarrana dicent Oenotri numina templo,
Regnisque Aeneadum germana colatur Elissae.

Ovide, avant Silius, cherchait à expliquer la confusion de ces deux personnages, Anna sœur de Didon, et Anna Perenna divinité Latine. Il l'expliqua à l'aide d'inventions poétiques, et en prêtant force aventures à la sœur de Didon. Selon lui, une invasion d'Jarbas à Carthage après la mort de Didon força Anna à s'exiler; elle alla d'abord à Malte; mais la haine de Pygmalion le poursuivant jusque dans cette île, elle s'embarqua de nouveau, et fut jetée par la tempête sur les côtes d'Italie; là elle rencontra Enée qui la reçut chez elle; de nouveaux dangers l'attendaient chez Enée, elle excita la jalousie de Lavinie, et, pour échapper aux menaces de sa rivale, elle alla demander asyle au fleuve Numicius, dont elle devint l'épouse : le lendemain, quand on la chercha, on la vit paraître au dessus des flots et elle même raconta son aventure :

« Placidi sum nympha Numici ;
Amne perenne latens, Anna Perenna vocor. »

Un voyageur moderne, M. Bonstetten de Genève dans un livre intitulé Voyage sur la Scène des six derniers chants de l'Enéide, raconte qu'il a trouvé sur le mont sacré, non pas les ruines d'un temple d'Anna Perenna, mais une chapelle élevée à Anna Petronilla, sainte chrétienne : ainsi, par un art pieux, le christianisme naissant profitait de certaines ressemblances de noms pour prendre possession des postes qui pouvaient servir ses progrès. Quoi qu'il en soit, les rapports entre Didon et Enée étaient dans la croyance populaire à Rome. Dans la réalité, Didon paraît avoir été postérieure de 300 ans environ à l'époque d'Enée : car entre les trois traditions différentes sur la date de la fondation de Carthage, la plus généralement adoptée est celle qui place cette fondation vers l'an 860 av. J. Christ : et Didon était partout regardée, à Rome aussi bien qu'à Carthage, comme la fondatrice de Carthage. Aujourd'hui la science moderne habile à interpréter les traditions antiques, ne voit plus dans Didon comme dans Anna que des déesses de la religion Phénicienne qui auraient passé postérieurement dans l'histoire fabuleuse de Carthage. Ovide semble avoir eu lui même quelque soupçon de cette transformation mythologique car il dit en parlant d'Anna, v. 657 du 3e livre des Fastes :

(V. Appien. Punica 1er)

(V. Creutzer, t. II. p. 1029)

Sunt quibus haec luna est, quia mensibus impleat
+ annum. —

+ et dans les vers de Silius Italicus [c]ités plus haut *Didon* et *Anna* [s]ont appelés *Sarrana Numina*.

En résumé, c'est dans les croyances populaires de son temps que Naevius paraît avoir trouvé les deux traditions que nous venons d'examiner, et dont il avait fait le préambule de son poème, tout historique d'ailleurs: 1° La tradition de l'origine Troyenne de Rome; 2° celle des rapports de Rome et de Carthage à leur naissance dans la personne de leurs deux fondateurs, la première destinée à faire le fond même de l'Enéïde de Virgile, et la seconde destinée à fournir le sujet d'un des plus intéressants épisodes du même poème.

A. Hubert.

19

19e leçon.

Différences de l'ancienne épopée romaine
et
de l'épopée grecque.

Différence entre l'épopée Romaine et l'épopée grecque.

Les antiques traditions de Rome que nous venons d'étudier, s'étaient, jusque vers le milieu du IIIe siècle avant l'ère chrétienne, conservées par la seule mémoire. Il n'y avait pas encore eu de poète qui les pût réunir et consacrer. Les faits historiques eux-mêmes, enregistrés dans les Annales des Pontifes n'avaient pas encore été présentés en un tableau tant soit peu savant. Mais lorsque Livius Andronicus eut montré aux Romains, en traduisant l'Odyssée, de quelle manière les vieilles légendes de la Grèce se perpétuaient chez la postérité, la fable et l'histoire ne tardèrent pas à paraître, revêtues de la forme épique; quelque temps après, le premier historien, Fabius Pictor, publiait son ouvrage. A Rome donc, comme partout ailleurs, l'histoire fut précédée de l'épopée. A Rome aussi, malgré le caractère imitateur des écrivains, Ennius et les poètes des âges plus anciens encore, Marcius, et Appius Claudius Caecus mirent la morale en vers, avant qu'elle fut exposée par les prosateurs.

Toutefois si l'épopée précéda l'histoire chez les Romains, elle était condamnée à ne guère différer

d'elle, à cause du temps même où elle prit naissance. Vossius range les poètes épiques qui frayèrent la route à Virgile parmi les historiens, et il a raison. Ennius n'avait-il pas choisi le titre d'« Annales » pour son œuvre nationale ? Ces poètes, en effet, ne pouvaient employer avec quelque vraisemblance le merveilleux en racontant des évènements dont ils étaient en partie contemporains ; d'un autre côté, ils sentaient le besoin du merveilleux pour frapper les esprits, et Nævius divisait son poème en deux parties. Dans la première, il rappelait, comme en un préambule, les traditions fabuleuses ; dans la seconde, il faisait purement et simplement le récit de la guerre punique ainsi que l'aurait fait Fabius Pictor.

Ce n'est pas là l'unique différence entre l'épopée Romaine et l'épopée grecque. Celle-ci est une, comme le drame : « Μῦθος δ' ἔστιν εἷς, οὐχ ὥσπερ τινες οἴονται, ἐὰν περὶ ἕνα ἦ· πολλὰ γὰρ καὶ ἄπειρα τῷ γένει συμβαίνει, ἐξ ὧν ἐνίων οὐδέν ἐστιν ἕν· οὕτω δὲ καὶ πράξεις ἑνὸς πολλαί εἰσιν, ἐξ ὧν μία οὐδεμία γίνεται πρᾶξις. Διὸ πάντες ἐοίκασιν ἁμαρτάνειν, ὅσοι τῶν ποιητῶν Ἡρακληΐδα καὶ Θησηΐδα καὶ τὰ τοιαῦτα ποιήματα πεποιήκασιν· οἴονται γὰρ ἐπεὶ εἷς ἦν ὁ Ἡρακλῆς, ἕνα καὶ τὸν μῦθον εἶναι προσήκειν. Ὁ δ' Ὅμηρος, ὥσπερ καὶ

Aristote. Poétiq. Ch. 8.

τὰ ἄλλα διαφέρει, καὶ τοῦτο ἔοικε καλῶς ἰδεῖν, ἤτοι διὰ τέχνην ἢ διὰ φύσιν. Ὀδύσσειαν γὰρ ποιῶν οὐκ ἐποίησεν ἅπαντα ὅσα αὐτῷ συνέβη, οἷον πληγῆναι μὲν ἐν τῷ Παρνασσῷ, μανῆναι δὲ προσποιήσασθαι ἐν τῷ ἀγερμῷ, ὧν οὐδὲν θατέρου γενομένου ἀναγκαῖον ἦν ἢ εἰκὸς θάτερον γενέσθαι, ἀλλὰ περὶ μίαν πρᾶξιν, οἵαν λέγομεν, τὴν Ὀδύσσειαν συνέστησεν, ὁμοίως δὲ καὶ τὴν Ἰλιάδα. Χρὴ οὖν καθάπερ καὶ ἐν ταῖς ἄλλαις μιμητικαῖς ἡ μία μίμησις ἑνός ἐστιν, οὕτω καὶ τὸν μῦθον, ἐπεὶ πράξεως μίμησίς ἐστι, μιᾶς τε εἶναι καὶ ταύτης ὅλης, καὶ τὰ μέρη συνεστάναι τῶν πραγμάτων οὕτως ὥστε μετατιθεμένου τινὸς μέρους ἢ ἀφαιρουμένου διαφέρεσθαι καὶ κινεῖσθαι τὸ ὅλον. Ὃ γὰρ προσὸν ἢ μὴ προσὸν μηδὲν ποιεῖ ἐπίδηλον, οὐδὲ μόριον τοῦ ὅλου ἐστί. »

Voici la traduction de ce chapitre d'Aristote, tirée de l'excellent ouvrage de M. Egger: « La fable est une, non pas comme quelques-uns le pensent, par l'unité du héros. En effet, bien des choses peuvent arriver à un seul homme, et d'une variété infinie, parmi lesquelles on ne trouvera pas de quoi former un ensemble, et de même un seul homme peut faire bien des actions dont aucune n'offrira l'unité. C'est donc à tort que les auteurs de l'*Héracléide*, de la

Théséide, et autres ouvrages de ce genre, croient, parceque leur héros est un, que leur poème devra l'être aussi. Homère, qui les surpasse encore par tout le reste, ne s'est pas mépris sur ce point, soit que la nature ou l'art l'ait dirigé. Ainsi, en composant son Odyssée, il n'y a pas mis tous les événements de la vie d'Ulysse, tels que la blessure sur le Parnasse, et la folie simulée au moment de la réunion des Grecs, qui ne tenaient pas l'un à l'autre par la nécessité ou par ressemblance; mais il a renfermé son Odyssée comme son Iliade dans le cercle d'une seule action, telle que nous l'avons définie. Puisque donc, pour les autres genres d'imitation, l'unité de l'œuvre est dans celle du sujet, la fable qui imite l'action doit n'en imiter qu'une seule, une, complète, et dont les parties doivent être disposées de telle sorte qu'on n'en puisse déranger ou enlever une sans disjoindre ou altérer l'ensemble. Car ce qui peut être dans un tout ou n'y pas être, sans qu'il y paraisse, ne fait pas partie du tout. »

Nævius et Ennius avaient cherché l'unité de leurs poèmes dans les événements historiques. Mais ces poèmes nous manquent, et nous ne saurions avoir à leur sujet une opinion bien nette et bien claire.* Nous avons, pour nous donner une idée

* nous en savons assez pour voir que ces ouvrages rapportent la variété des événements exposés à une autre unité qu'à celle qui vient d'être définie par Aristote: à l'unité de l'histoire (celle aussi de Silius, malgré ses prétentions épiques)

complète de l'épopée historique à Rome l'ouvrage de Silius Italicus, un récit de la seconde guerre punique. C'est Polybe, c'est Tite-Live délayé en dix-sept chants et revêtu des ornements épiques convenus. L'épithète de « Perpetuus » que Martial ajoute au nom de Silius, ne signifierait-elle pas que le poème de ce dernier est continu comme une narration d'historien?

Liv. 6. Epig. 64.

« Quas (nugas, les épigrammes de Martial) et
perpetui dignantur scrinia Sili »
et ailleurs

Liv. 7. Epig. 63.

« Perpetui nunquam moritura volumina Sili. »
Ce mot semble bien avoir ici le même sens que chez Ovide, qui commence ainsi ses métamorphoses :

Métamorphoses L. 1. v. 1.

« In nova fert animus mutatas dicere formas
Corpora. Di coeptis, nam vos mutastis et illas,
Adspirate meis, primaque ab origine mundi
Ad mea perpetuum deducite tempora carmen ».

Enfin Cicéron, dans sa fameuse lettre à Lucceius, met habilement en relief la différence entre l'histoire générale et l'histoire particulière. Celle-ci a plus de rapports avec l'épopée : « Deesse mihi nolui quin te admonerem, ut cogitares, conjuncte ne malles cum reliquis rebus nostra contexere, an, ut multi graeci fecerunt, Callisthenes Troicum bellum, Timaeus Pyrrhi, Polybius Numantinum, qui omnes a perpetuis suis

Cicer. ad famil. L. V Ep. 12.

historiis ea, quae dixi, bella separaverint, tu quoque item civilem conjurationem ab hostilibus externisque bellis sejungeres..... Si in uno argumento unaque in personâ mens tua tota versabitur, cerno jam animo, quanto omnia uberiora atque ornatiora futura sint..... quo mihi accideret optatius, si in hac sententia fueris, ut a continentibus tuis scriptis, in quibus perpetuam rerum gestarum historiam complecteris, secernas hanc quasi fabulam rerum eventorumque nostrorum.

Ainsi, l'épopée Romaine, n'a point l'unité dramatique. C'est une histoire en vers. Comment introduire le merveilleux dans une histoire? Les Romains, tout superstitieux qu'ils étaient, ne croyaient plus que les Dieux vinssent sur la terre et prissent la forme humaine pour se mêler aux affaires des mortels. Il ne faut donc pas, avec M. Klussman, voir dans quelques vers de Nævius, conservés par Priscien, des divinités qui combattaient pour Rome ou pour Carthage; mais, avec M. Spangenberg, des figures de divinités ornant la proue des vaisseaux.

(Macrobe Saturn. liv. 6. ch. 5.)

Prima incedit Cereris Proserpina puer;
Dein pollens sagittis inclitus arcitenens,
Sanctus que Delphis prognatus Pythicus Apollo.

Les poètes historiques des temps postérieurs n'ont fait

aucun usage du merveilleux, ou bien ils ont entièrement échoué dans leur tentative pour s'en servir.

Pharsale Ch. 9. V. 950 &c.
id. Ch. 3. V. 399 &c.

Où se trouve le merveilleux dans Lucain? Est-ce la visite de César aux ruines de Troie? Est-ce la description de la forêt de Marseille et la sombre peinture du Culte des Druides? Sont-ce les consultations d'oracles semées çà et là? — Mais de telles choses sont aussi bien du domaine de l'histoire que de la poésie. —

id. Ch. 3. V. 8. &c.

Est-ce donc le songe de Pompée, auquel l'ombre de Julie vient, pendant la nuit, annoncer les malheurs de la guerre? — Cela est de tous les temps et de tous les lieux — Le récit

Ch. 1er. V. 523 &c.
Ch. 7. V. 151. &c.

des prodiges qui apparaissent, quand la lutte va commencer entre César et Pompée, ou que va s'engager la

Ch. 1er V. 584. &c.

bataille de Pharsale? Les fureurs prophétiques du devin Aruns, de Figulus, ou de cette dame Romaine qui, échevelée, parcourt toute la ville? — Mais Tite-Live

Ch. 6. V. 420.

et les historiens sont remplis de telles peintures — Est-ce cette évocation d'un mort devant Sextus Pompée, par la magicienne Erichtho? — Non; le poète s'inspire ici des superstitions de son propre temps. Tout cela n'est pas le merveilleux, tel qu'on le voit dans Homère, tel que Virgile, imitateur d'Homère, le met en œuvre dans son Enéide. Le plus grand effort de

Ch. 1. V. 185 &c.

Lucain, c'est d'avoir personnifié la patrie, qui, au milieu des ténèbres, se montre à César sur les bords

du Rubicon.

Et ventum est parvi Rubiconis ad undas
Ingens visa duci patriae trepidantis imago,
Clara per obscuram vultu maestissima noctem,
Turrigero canos effundens vertice crines,
Caesarie lacerâ, nudisque adstare lacertis,
Et gemitu permixta loqui : a Quo tenditis ultra?

Lucain, auquel on reproche tant de mauvais goût a fait preuve d'un excellent esprit, en se gardant de mêler le merveilleux à sa Pharsale, ou du moins en y mêlant un merveilleux tel qu'on le pouvait admettre en des événements si rapprochés.

Silius Italicus, sans doute parce qu'il racontait la Seconde Guerre Punique trois siècles environ après cette guerre, s'est cru autorisé à mettre les Dieux en scène et à suivre pas à pas Virgile, son modèle sa divinité. Il use des procédés épiques convenus, fait des dénombrements d'armées, nous peint Scipion et Annibal se livrant un combat singulier décrit des jeux, descend aux enfers, en un mot ajoute à son poème tous les ornements postiches qu'il dérobe maladroitement aux vrais chantres épiques. Nous retrouvons dans Silius, Jupiter Junon, Mars, Vénus ; tout l'olympe des temps fabuleux d'Ulysse ou d'Enée. Annibal est

blessé à Sagonte de la main de Jupiter et c'est Junon qui arrache le trait de la plaie :

Ch. 1. V. 618.

« Bis pater intonuit.....
Inde inter nubes ventorum turbine cæco
Ultrix injusti vibravit lancea belli,
Ac femine adverso librata cuspide sedit
......
Sed Juno....
Advolat, obscura circumdata nube, per auras,
Et validam duris evellit ab ossibus hastam. »

Dans une bataille, les Romains sont aveuglés par la poussière brûlante que le vent leur jette aux yeux. C'est Eole, qui, à la prière de Junon, a déchaîné le Vulturne :

Ch. 9. V. 438

« Ventis positus custos.....
Regnantem Aetolis Vulturnum in prœlia campis
Effrenat....
Qui....
Perflat, agens cæcam glomerato pulvere nubem. »

C'est Vénus qui énerve les Carthaginois dans les délices de Capoue.

Ch. 11. V. 385.

« Non Venerem interea fugit exoptabile tempus
Pœnorum mentes cæco per laeta premendi
Exitio, et luxu corda importuna domandi. »

Nævius, plus voisin des événements que Silius, n'avait

païen, nous le croyons du moins, la malheureuse idée de recourir au merveilleux. Les épopées Romaines avaient donc trois caractères, différents de ceux des épopées grecques.

1°. Elles se divisaient en deux parties; le préambule et l'ouvrage lui-même.

2°. Une suite historique d'événements, sans unité épique, formait le corps de l'œuvre.

3°. Le merveilleux du préambule s'y effaçait graduellement devant les réalités de l'histoire.

Il faut joindre à ces caractères, un prosaïsme inévitable. Souvent chez ces vieux poëtes, chez Ennius surtout, le grammairien, l'antiquaire joue le principal rôle. Naevius fournit à Varron les étymologies des mots Aventin et Palatin. Ne serait-ce pas un reste de cette manie d'érudition que nous rencontrons chez Virgile, dans ces vers du premier chant de l'Enéide:

« Tres notus abreptas in saxa latentia torquet
(Saxa vocant Itali mediis quæ in fluctibus Aras)
Dorsum immane mari summo)

Le prosaïsme consiste aussi dans le tour d'expression; plus d'un passage de Naevius, s'il n'était versifié, paraîtrait tiré de l'ouvrage de Fabius Pictor; c'est une ligne de prose, que ce fragment conservé par Charisius:

« Marcus Valerius consul partem exerciti
In expeditionem ducit. »

On rattache ce débris au 2e chant de Naevius, et l'on s'en autorise pour conjecturer que le récit de la guerre Punique commençait à la fin de ce second chant.

Un autre fragment, conservé par Nonius (au mot concinnare) et rattaché au 4e livre, nous rappelle le style lapidaire des anciennes inscriptions que nous avons étudiées :

« Transit melitam Romanus exercitus ; insulam integram
Urit, populatur, vastat rem hostium concinnat. »

Voici deux autres fragments conservés aussi par Nonius et qu'on croit appartenir l'un au 6e, l'autre au 7e chant de Naevius. A propos du mot Illico :

« Septimum decimum annum illico sedent. »

dit le poète en parlant des consuls établis en Sicile.

A propos du mot pacisco :

« Captivos plurimos Sicilienses paciscit, ut reddant obsides. »

C'était là une nécessité du genre.

Mais dans ce prosaïsme, il y avait place pour de beaux traits. On aimerait à savoir comment Naevius parlait des grands hommes et des grandes

choses de cette guerre de vingt-quatre années; de Duilius, de Lutatius Catulus, de Régulus, d'Amilcar Barca; de la marine improvisée des Romains, que Florus attribue aux Dieux eux mêmes: « non arte factae, sed quodam munere Deorum conversae in naves atque mutatae arbores videntur, » des faits d'armes de simples tribuns; de la victoire des îles Egates; du traité si avantageux pour Rome par lequel la lutte se termine. Malheureusement les passages cités par les grammairiens ne sont, pour la plupart, intéressants, qu'à cause d'une forme de langage ou d'un terme rarement employé.

Florus. L. 2. ch. 2.

M. Klussman cite une phrase d'Isidore de Séville (de Natura rerum) qui, à propos du mot « flustra » exprimant « motus maris sine tempestate fluctuantis » semble indiquer que Naevius parlait de la Colonne rostrale élevée à Duilius: « ut in inscriptione ait Naevius » dit-il:

Onerariae onustae stabant in flustris.

Mais c'est là une pure conjecture, et il faut toujours être fort prudent, lorsque l'on étudie ces questions littéraires pour lesquelles nous n'avons que des renseignements si vagues et si peu nombreux.

Jarry.

20

20e leçon.

Névius. Passages rapprochés de Névius et d'Ennius.

Nevius.

Passages rapprochés de Nevius et d'Ennius

Nous avons vu dans la précédente leçon que l'épopée de Nævius contemporaine des premiers essais de l'histoire, et pour ainsi dire rivale de ces compositions en prose, puisqu'elle traitait le même sujet, devait différer par des caractères essentiels des poèmes purement mythologiques. Dans ces conditions il était nécessaire qu'elle préférât à l'unité épique l'unité historique, qu'elle reléguât le merveilleux dans un préambule, et qu'elle ne pût enfin échapper le plus souvent aux détails prosaïques et vulgaires de la vie réelle.

En présence de ce nouveau genre de poème, distinct de la primitive épopée, on est porté à se demander si la Grèce, la patrie d'Homère, l'avait connu. Nous voyons au temps d'Hérodote[+] ou de Thucydide[++] un poète nommé Chérilus, dans sa Perséide, traiter, en concurrence avec les historiens, le grand sujet des guerres médiques. Ἀθηναίων νίκη κατὰ Ξέρξου. On peut ajouter à ce nom le nom célèbre d'Empédocle qui vivait à l'époque de la guerre du Péloponnèse et qui s'exerça aussi dans ce genre : du moins cela résulte-t-il du

[+] Selon Suidas

[++] Selon d'autres.

témoignage d'Aristote (Problèmes XXI. 2) de Diogène Laërce (VIII. §8) et de Suidas (Empédocle). C'était une grande nouveauté que ces épopées historiques, mais la légende était épuisée. Déjà au théâtre Phrynichus laissant les antiques traditions avait osé mettre sur la scène un évènement tout récent, la prise de Milet par les Perses. (Hérodote VI. 21) Condamné pour avoir représenté devant le peuple un désastre domestique, il avait fait ces Phéniciennes où il célébrait comme Eschyle le triomphe des Grecs pour ainsi dire au lendemain de Salamine. Enfin Eschyle dans ses *Perses*, huit ans après cette mémorable victoire, la mettait encore sur le théâtre. Cependant ce genre nouveau avait ses périls et ses inconvénients, et Chérilus au début même de son poème les exprime avec grâce et avec poésie (Aristote Problèmes III, 14) nous a conservé quelques mots de ce curieux morceau qui a été cité tout entier par ses Scholiastes.+

« Heureux, dit-il, le serviteur des muses, qui vivait
« savant dans l'art de la poésie, alors que leurs prés
« n'étaient pas fauchés ! mais maintenant que le
« partage est fait, que les arts ont atteint leurs
« limites, venus les derniers dans le stade nous regar-
« dons de tous côtés sans trouver, pour y monter, le
« char encore vide. »

+ Voir ce morceau et les autres fragments à la suite de l'*Hésiode* de F. Didot. plus, une notice sur Chérilus de M. Dübner d'après Næke.

Ἆ μάκαρ ὅστις ἔην κεῖνον χρόνον ἴδρις ἀοιδῆς
Μουσάων θεράπων, ὅτ' ἀκήρατος ἦν ἔτι λειμών·
νῦν δ' ὅτε πάντα δέδασται, ἔχουσι τε πείρατα τέχναι,
ὕστατοι ὥστε δρόμου καταλειπόμεθ', οὐδέ πη ἔστι
πάντῃ παπταίνοντα νεοζυγὲς ἅρμα πελάσσαι.

Cette nouveauté plut ; et même bientôt ces poètes historiens devinrent des historiographes attachés à quelque grand personnage. Plutarque dans la vie de Lysandre (8) nous apprend que ce général emmena avec lui de Samos le même Chérilus, espérant lui fournir par ses actions le sujet d'une seconde épopée. Chérilus meurt en Macédoine auprès du roi Archélaüs. Son poème obtint à Athènes, au milieu des vainqueurs de la guerre médique, une très grande faveur. On les lisait aux Panathénées en même temps que les poésies d'Homère. Les alexandrins ont un peu sacrifié la *Perséide* à la *Thébaïde* d'Antimaque qui méritait peu cette préférence, si du moins nous en croyons Catulle.

... Populus tumido gaudeat Antimacho.

On ne voit dans ce qui reste de Chérilus aucune trace de merveilleux, et peut-être n'y en avait-il point. Nous pouvons seulement affirmer qu'il rehaussait sa narration par l'éclat du style et par la hardiesse des métaphores, qu'il jetait de la variété dans son

sujet en y mêlant des détails géographiques ou archéologiques. C'est à notre connaissance le premier auteur payen qui ait fait mention des Juifs comme on le voit dans Josèphe (Contre Apion.) Ces poëmes grecs présentent quelques caractères des vieilles épopées latines, mais avec une grande supériorité pour l'art et pour l'harmonie.)

Mais si l'âge même où il vivait refusait à Nævius cette perfection; soldat de la première guerre punique, il devait trouver dans un pareil sujet une puissante inspiration. Quelques débris épars peuvent nous en donner une idée: Festus (aux mots rumitare & Stuprum) cite un fragment de trois vers

Simul alis alid aliunde rumitant inter se,
Sese quei ii perire mavolunt ibidem.
Quam cum stupro redire ad suos popularis.

Il y a dans le ton de ce court passage une brièveté grave, une élévation de sentiment qui frappent tout d'abord; mais rien n'y est donné à l'imagination, rien non plus à la grâce. On y trouve pour tout agrément que cette répétition cherchée des mêmes syllabes si chère aux vieux poëtes latins, et dont l'usage n'est pas encore tout à fait perdu même dans Virgile

Per liquidum mare eunt sedentes atque sudantes,
dit ailleurs Nævius avec une allitération qui est presque un jeu de mots (Varron. De lingua lat. VI. 23.) Les critiques qui se sont occupés en particulier de Nævius ont cherché à quel fait pouvait se rapporter les trois vers que nous avons cités plus haut. Selon M. Spangenberg, il est question des compagnons de Regulus; suivant M. Klussman (p. 62) il s'agit de l'armée d'Aulus Atilius Calatinus en Sicile. Si cette dernière hypothèse est vraie, il faut citer ici les vers que les deux critiques rapportent au dévouement du tribun Calpurnius Flamma dans cette occasion.

Sin illos deserant fortissimos virorum,
Magnum stuprum fieri populo per gentes.

C'est Festus qui les a conservés au mot Stuprum. Toute cette scène se serait terminée par deux vers où le poète montre le général et ses soldats délivrés.

Is qui sursum ad cœlum sustulit suas res
Attilius gratabatur deos . . . . . .

Cette aventure se trouve racontée dans Florus (II. 2) et dans Tite-Live (XXII. 60.) Mais dans Aulu-Gelle, qui nous la raconte d'après Caton, elle a une singulière gravité, qui se sent du style du vieil historien et du voisinage même de l'action (Nuits Attiques III. 7.)

Le consul Atilius Calatinus était enfermé dans un défilé et était menacé d'y périr avec toutes ses troupes, quand un tribun se présente à lui et lui conseille d'envoyer quatre cents hommes s'emparer d'une éminence située au milieu du défilé, persuadé que l'ennemi porterait de ce côté tous ses efforts et permettrait ainsi à l'armée consulaire de se tirer de ce pas dangereux. Comme le général demandait qui conduirait cette troupe: « Si il ne s'en présente « pas d'autre, répondit le tribun, choisis moi pour la « commander; je serai heureux de donner ma vie pour « la République. » L'histoire de nos guerres nous présente une réponse analogue et plus sublime encore parce qu'elle est plus simple. Dans la guerre de Vendée Kléber disait à un officier « Tu iras là, tu t'y feras tuer et tu nous sauveras. » L'Officier répondit « Oui, Général » Caton en racontant le dévouement du tribun et le bonheur qu'il eut d'échapper seul à la mort, se reporte avec un orgueil tout romain vers l'histoire de ces Grecs qu'il poursuit avec tant d'acharnement; il compare la réputation qu'ils ont faite à leur Léonidas avec le peu de gloire que recueillit à Rome ce tribun dont on ignore presque le nom; car les uns l'appellent Calpurnius, les autres Seditius, les autres Laberius

Que si belle action ne pouvait manquer d'inspirer Névius, elle a bien inspiré à Caton une expression admirable. Il peint le départ du tribun et de ces soldats par ces seules paroles dignes du vieux poète par leur brièveté mâle et austère. « proficiscuntur ad moriendum. »

Il ne reste plus à citer de Névius que des mots épars, des vers isolés, sous lesquels il est bien difficile de rien reconnaître. Nonius nous conserve de lui une très belle expression sur l'inconstance de la Victoire.

. . . . Vicissatim volvi victoriam.

Ce mot peut s'appliquer à bien des circonstances, la victoire a changé souvent dans la première guerre punique. On cite souvent comme exemple de ces incroyables hasards Cnéius Scipio Asina, qui, nommé consul fut battu et pris par les Carthaginois; sorti de sa captivité, il revint au consulat et défit ces mêmes Carthaginois: ce que Valère Maxime exprime par ces simples mots. « Ex consule captious et e captivo consul. »

Nonius cite un autre vers comme appartenant au IVe livre, où Névius représente les légions romaines écrasées avec dédain:

Superbiter, contemptim conterit legiones.

On se demande aussi à quel fait ce vers peut avoir trait: Klussman croit qu'il peint l'armée de Métellus à Panorme, Spangenberg y voit la description d'une tempête, et joint ici les deux suivants.

Ju hospitali victrices absorbet
Latium legiones homonum......

Pour suppléer à ce qui nous manque dans Nævius on peut avoir recours au VIIe livre des Annales d'Ennius qui traite de la même guerre. Quoiqu'on n'en possède aussi que de bien rares fragments, on y trouvera au moins plus de suite plus de sens, et plus de poésie; nous y retrouverons ce dont la brièveté et le petit nombre des fragments de Nævius, et aussi le caractère de son génie nous ont tout à fait privés. Nous demandions au premier des détails sur cette marine créée pendant la première guerre punique, Ennius nous les donnera. Il nous parlera avec poésie, avec imagination de la fabrication des vaisseaux de guerre, de la manœuvre, de la navigation. Nous voyons les forêts abattues pour fournir les matériaux, c'est déjà une belle description:

Non: les vers d'Ennius se rapportent à la construction d'un bucher funéraire et non pas à la fabrication de vaisseaux.

Rarescunt frudes...... longi que Cupressi
Stant foliis rectis, et amaro corpore buxum.
Capitibus nutantes pinus, rectosque Cupressos

Incidunt; arbusta præ alta securibu' cædunt;
Percellunt magnas quercus; inciditur ilex,
Fraxinu' frangitur atque abies consternitur alta;
Pinus proceras pervertunt: omne sonabat
Arbustum sonitu silvai frondiferai.
Certes il y a encore loin de là à cette beauté parfaite des tableaux de Virgile.
Procumbunt piceae, sonat icta securibus ilex:
Mais c'est déjà beaucoup que cette verve descriptive à côté de la sévérité sèche et nue de Naevius. Lucain dans le passage où il décrit la forêt de Marseille cherche plutôt des détails spirituels, et il tombe ainsi bien au dessous de Virgile et même d'Ennius, car ces deux poètes, comme les premiers peintres, avaient une idée très haute de la beauté, s'ils ne pouvaient souvent la bien rendre. La même affectation se retrouve dans Silius Italicus, qui n'a pas manqué comme ses prédécesseurs de décrire aussi une forêt abattue (X 535)

Il y a encore dans ce livre des annales des détails tout à fait épiques sur la navigation; nous y retrouvons cette naïveté homérique, cette admiration d'enfant pour une chose nouvelle: c'est ce qu'on peut appeler le merveilleux des mœurs. Aussi la navigation si peu perfectionnée chez les anciens était-elle

toujours poétique et merveilleuse. Servius à propos du vers:

Bis senas Italo texamus robore naves.

nous montre pour ainsi dire la généalogie de cette expression: Texere naves: il nous indique un mot singulier par lequel Ennius désignait les chantiers de construction:

Idem campus habet textrinam navibu' longis.

Nous avons encore d'autres détails conservés par Isidore (XIX. 2.) par Festus, par Nonius sur la manœuvre, qui rappellent tout à fait les mêmes descriptions dans Homère:

Et clavum rectum teneant navimque gubernent

On a conservé cet autre fragment à propos du mot portisculus qui désigne la baguette avec laquelle le chef des rameurs marquait le mouvement.

. . . . tonsam arte tenentes)
Parerent, observarent portisculi signum.

Ailleurs nous entendons le commandement:

Poste recumbite, vestraque pectora pellite tonsis!
Pone petunt, enim referunt ad pectora tonsas.

Telle est la poésie de ces âges primitifs où tout est d'hier, où tout enchante par sa nouveauté. Lucrèce en nous déroulant dans son Ve livre

l'épopée du genre humain, n'a pas manqué de nous faire sentir le prix et le charme qu'ajoutait à toutes choses cette douce nouveauté, cette aimable simplicité du monde naissant. C'est ainsi qu'il nous dépeint les repas de ces premiers hommes (V. 941)

. . . . Novitas tum florida mundi
Pabula dia tulit miseris mortalibus ampla.

Chez Virgile ce merveilleux des moeurs est nécessairement plus rare et toujours imité. Si nous descendons à une époque où la civilisation est plus avancée encore et plus raffinée, jusqu'à notre XVIIIe Siècle par exemple, nous n'en retrouverons plus aucune trace; on ne le comprend plus et quand on le trouve dans les auteurs anciens il est traité de grossièreté. La Henriade n'offre aucun vestige de ces descriptions naïves: Henri IV à Jersey fait un repas champêtre, mais où tout est abstrait: nous sommes loin des festins d'Homère).

Ce Vieillard au héros que Dieu lui fit connaître,
Au bord d'une onde pure, offre un festin champêtre:
Le prince à ces repas était accoutumé):
Souvent, sous l'humble toit du laboureur charmé,
Fuyant le bruit des Cours et se cherchant lui-même
Il avait déposé l'orgueil du diadème).

Delille avait quelque raison de dire que dans ce poème il n'y avait pas même d'herbe pour les chevaux. Dans les vieux poetes, au contraire, par la naiveté même les détails les plus prosaïques prennent une teinte de poésie ; d'ailleurs Ennius savait déjà les relever par l'expression.

On peut montrer par des rapprochements encore plus directs le progrès qu'Ennius a fait faire à la poésie. Naevius dépeint ainsi la consternation des Carthaginois

Sis Poeni contremiscunt artibus, universum
Magni metus tumultus pectora possidet.
Caesum funera agitant, exsequia ititant ;
Temulentiam tollunt festam......

Il y a dans ces vers une énergie concise ; Ennius a plus de richesse, plus de mouvement, plus de sentiment dans le même tableau ; le premier vers nous en a été conservé par Ciceron (De Orat. III 42.), les autres sont tirés par Merula de ce manuscrit du grammairien Calpurnius Pison que seul il a connu.

Africa terribili tremit horrida terra tumultu
Undique, multimodis consumitur anxia curis
Omnibus in du locis ingens apparet imago
Tristitiae, oculosque manusque ad sidera lassas

Protendunt, exsecrando duci facta reprendunt
Parri: pervertentes omnia circumcursant.

La même vigueur et la même poésie se retrouvent dans un vers qui ne nous est pas suspect, puisque c'est Horace qui nous le cite lui-même. (Sat. 4. 1.) Horace qu'on n'accusera pas de partialité pour la vieille poésie latine accorde à cette occasion à Ennius le génie et la grandeur poétique, le os magna sonans. Il s'agit dans ce précieux fragment que Virgile a imité, du temple de Janus fermé seulement sous Numa et sous Auguste.+

+ et aussi, dans l'intervalle, en 517, peu après la première guerre punique, sous les consuls C. Atilius Balbus et T. Manlius Torquatus. — De là le passage d'Ennius

. . . . postquam discordia tætra
Belli ferratos postes, portas que refregit.

Nous avons remarqué dans Nævius la précision du style lapidaire, de la force sans aucun éclat. Nous allons voir avec Ennius s'éveiller l'imagination poétique: aux monuments de sculpture égyptienne sont succéder les statues grecques, animosa, spirantia signa: en même temps un nouveau mètre viendra perfectionner la forme même de la poésie. Si Nævius s'est glorifié avec raison du caractère latin de ses œuvres, s'il a même prévu et comme regretté d'avance la réforme qui allait s'opérer après lui, et donner une nouvelle force à l'influence des lettres grecques; nous trouverons aussi dans Ennius la conscience orgueilleuse du progrès qu'il a accompli. Nous ne regretterons pas avec M. Klussman et



quelques autres critiques qu'on ait dépassé Névius:
Nous suivrons Ennius qui nous conduit à Lucrèce
et à Virgile, et nous lui appliquerons un de ses vers:

Atque manu magna Romanos impulit omnes.

Heuzey.

21e leçon.

Biographie d'Ennius.

Biographie d'Ennius.

Nous avons terminé la dernière leçon par un rapprochement entre Nævius et Ennius, et là nous est apparue une poésie toute nouvelle, enfin dégagée, ou du moins quelque peu, de cette raideur, de cette sécheresse, dont étaient trop constamment mêlées les nobles inspirations de la Muse primitive des Romains. Nous parlons ici de la muse sérieuse; car, chose étonnante pour un peuple si grave! il en était tout autrement de leur muse folâtre, fescennine, comique. Celle-là, de bonne heure, avait eu des allures très libres.

Nævius, si gêné dans le genre héroïque, rencontrait dans le genre comique des grâces faciles et piquantes; il était tout à fait contemporain de Plaute, tant par le talent que par la date. Il y a donc en quelque sorte deux Nævius. Le poète épique ou tragique, et le poète comique, émule de Plaute. Ces inégalités dans un même temps, chez un même auteur, ne sont pas tout à fait particulières à la poésie latine. Elles se retrouvent aussi dans la poésie française. Ainsi chez Clément Marot, l'auteur des épîtres, des ballades, des rondeaux, des madrigaux, des épigrammes a une avance très grande sur l'auteur de la traduction

des psaumes, et, à une époque plus voisine encore de la nôtre, chez Ronsard, les grands vers homériques, pindariques et même virgiliens restent bien en arrière des vers simplement marotiques. Ainsi, il y a eu chez nous deux Marot, deux Ronsard, comme il y a eu à Rome deux Nævius. Cela change presque complètement lorsque de Nævius nous passons à Ennius. Nous avons cités quelques uns des vers de ce poëte, et dans ces courts fragments nous avons rencontré pour la première fois cette imagination, ce souffle poétique large et puissant qu'Horace attribue particulièrement aux Grecs:

Ad Pisones. 323.

Graiis ingenium, graiis dedit ore rotundo
Musa loqui.

Cet ingenium, cet os rotundum il nous a semblé que nous en trouvions quelque chose dans Ennius nous y avons trouvé cette élévation de ton, cette forte harmonie qui sont pour l'auteur des Satires la marque du poëte.

(Satires 1. 4. Vers. 43)

Ingenium cui sit, cui mens divinior atque os
Magna sonaturum, des nominis hujus honorem.

Ces caractères nous ont frappés dans une certaine proportion quand nous sommes passés des vers encore si rudes et si prosaïques de Nævius dans l'épopée, aux vers d'une tout autre richesse d'ima-

giration d'Ennius. Nous étions placés à un point de vue favorable pour en juger ainsi. En effet, si de Virgile ou même de Lucrèce nous nous étions retournés vers Ennius, il nous eût paru bien rude encore. Mais nous sommes arrivés à Ennius par une tout autre route; nous quittions le désert poétique des cinq premiers siècles, nous quittions les constructions un peu grossières des commencements du sixième; il nous semblait arriver à un majestueux, à un riche palais. Nous contemplions avec Enée ces masses imposantes qui autrefois n'étaient que des chaumières.

Miratur molem Aeneas, magalia quondam

Cette impression n'était pas sans doute exempte de quelque illusion produite par la nouveauté du spectacle; plus tard les choses se réduiront à leur juste proportion. Le palais ne redeviendra pas chaumière, mais il pourra nous paraître d'une exécution un peu rude et un peu surannée à mesure que nous nous approcherons des ~~grands~~ monuments + de Lucrèce et surtout de Virgile. C'est ainsi qu'en jugeaient les Romains eux-mêmes, sans cesser toutefois de révérer celui qui s'était appelé lui-même avec orgueil un autre Homère: Alter Homerus

+ d'un art plus régulier, plus pur, plus élégant; des grands poèmes de...

Plusieurs passages des auteurs anciens nous

× respectueuse, presque religieuse

témoignent de l'admiration× qu'Ennius avait excité. Les expressions sont curieuses à ce sujet. Rappelons d'abord le mot de Vitruve :

(Vitruve. IX. 3)

« Qui litterarum jucunditatibus instructas habent mentes Non possunt non in suis pectoribus dedicatum habere Sicut Deorum, sic et Ennii poetae simulacrum. »

Ainsi pour les Romains c'est une espèce de culte religieux rendu à la mémoire de ce vieux poète, qui avec le temps, est devenu une personne sacrée.

Quintilien ne reste pas en arrière sur Vitruve ; chacun se rappelle la majesté d'expression avec laquelle il parle du vieux poète.

(Inst. Or. X. 1 chiffre 88)

Ennium, sicut sacros vetustate lucos, adoremus, in quibus grandia et antiqua robora jam non tantam habent speciem, quam religionem.

C'est encore une sorte d'adoration pour ce Dieu antique du Parnasse latin.

Quand à nous, qui ne le connaissons encore que par quelques vers, c'est dans de pareils sentiments que nous devons aborder l'étude de l'antique Ennius.

Ennius n'était pas romain. Il avait cela de commun avec presque tous les poètes de Rome. La plupart venaient de la grande Grèce. Livius Andronicus était né en Calabre : c'est là aussi que naquit

Ennius; dans la petite ville de Rudies. Delà une singulière expression par laquelle Horace fait allusion à la poésie d'Ennius: Calabrae Pierides: cette métonymie par laquelle il applique à une montagne de la Calabre le mot de Pierides, en le détournant de son sens propre, n'est pas sans exemple en latin. Pierides est devenu ici un simple synonyme de Musae. Quoiqu'il en soit, Horace n'a pas besoin d'en dire davantage: par là il révère assez la mémoire du vieil Ennius. On appelle encore le poète du nom dont il s'était appelé lui-même, Rudius ou Rudinus, l'homme de Rudies. Nous serons amenés plus tard à citer le vers, où il rappelle le souvenir de son origine en se glorifiant d'être devenu le citoyen de Rome;

Nos sumu' Romani qui fuvimus ante Rudini.

Cette circonstance est rappelée en vers par Silius Italicus dans son poème sur la 2e guerre punique:

(Sil. Ital. XII. 396)

. . . . . hispida tellus

Miserunt Calabri, Rudiae genuere vetustae,

Nunc Rudiae solo memorabile nomen alumno.

Il faut dire que d'autres auteurs ont fait naître Ennius à Tarente: ainsi Eusèbe, dans sa chronique; mais il y a chez eux une contradiction à ce sujet. Eusèbe dit, en effet, que les os d'Ennius furent rapportés du

Janicule à Rudies, sa patrie. On explique cette contradiction en disant que Rudies était une ville très peu importante, et qu'il était très naturel de rapporter à Tarente l'honneur d'avoir donné naissance à Ennius. Rudies était comme la banlieue de cette grande cité.

Voilà pour la patrie d'Ennius. Passons maintenant à sa famille, ou plutôt à la famille qu'il s'était poétiquement donnée. Suidas citant Elien à l'article Ἔννιος ajoute ποιητὴς ὁ Μεσσάπιος, ce qui veut dire probablement, né dans la Messapie, contrée d'Italie, sur la mer adriatique, entre l'Apulie et l'Japygie. Cependant on a quelquefois attaché à ces mots un autre sens; on a cru qu'ils voulaient dire le petit fils de Messapus. Servius, dans son commentaire sur l'Enéide nous dit qu'Ennius se glorifiait d'avoir pour ancêtre le roi Messapus, et ce Messapus fondateur du royaume de Messapie, le confond avec un autre Messapus d'Etrurie, confusion que relève le savant Heyne (VII 691 Enid. Excursus VIII) Dans cette note de Servius, il ne faut recueillir que l'opinion d'Ennius, qui ne saurait tirer à conséquence, si l'on se rappelle que ce poète Pythagoricien, s'était donné lui-même pour Homère revenu au monde ✝. C'est une simple licence poétique de sa part.

(Servius. En VII 691.)

✝ Il a bien pu de même se donner une origine royale;

Quoi qu'il en soit, Silius Italicus a pris au sérieux (et il en avait le droit dans son poème) cette fiction d'Ennius, et il le fait descendre de Messapus.

Ennius antiqua Messapi ab origine regis.

On varie sur la date de la naissance d'Ennius; mais elle peut être fixée par quelques passages de Cicéron.

(Brutus XVIII.) « .... hic Livius, qui primus fabulam, C. Claudio Caeci filio et M. Tuditano consulibus, docuit, anno ipso antequam natus est Ennius; post Romam autem conditam quartodecimo et quingentesimo ..... »

(Tusc. 1. 1.) « Annis enim fere DX post Romam conditam Livius fabulam dedit, C. Claudio, caeci filio, M. Tuditano consulibus, anno ante natum Ennium ... »

(Voir aussi de Senectute 1, 5.)

Ainsi Ennius naquit sous les Consuls C. Manilius Turrinus et L. Valérius Fulton en l'an 515 de Rome, un an après la première pièce d'Andronicus, dont nous nous rappelons la date, et quatre ans avant les débuts dramatiques de Naevius. (519)

Ennius ne vint que très tard à Rome: il était alors, à ce que l'on croit, âgé de quarante ans; jusque là sa vie s'était écoulée dans les armées romaines. Nous trouvons dans les auteurs ce qu'on peut appeler ses états de service. En 537, il fut centurion

en Sardaigne sous le consul Torquatus; c'est à cette occasion que Silius l'introduit dans son poème. En 542, il suit en Espagne Scipion l'africain dont il obtient l'amitié. En 554 nous le voyons de nouveau en Sardaigne, sous Caton l'ancien qui l'amène à Rome. En 565 M. Fulvius Mobilior fait une expédition en Etolie. Ennius le suit, à titre de soldat et aussi de poète. En 569, sous la censure de Caton, deux colonies sont établies, à Pollentia dans le Picenum et à Pisaure, dans le territoire de Gaule. Chacun des colons reçut six arpents de terre. Les Triumvirs chargés d'établir ces colonies furent Q. Furius Labéon, M. Fulvius Flaccus et enfin Q. Fulvius Mobilior, fils de celui qui Ennius avait suivi en Etolie. Ennius fut un de ces colons, et le fils de son ancien général lui fit conférer le titre de citoyen romain, qu'il avait bien mérité. c'est à cette occasion qu'il s'écrie avec orgueil :

(Tite-Live XXXIX, 44)

Nos sumu' Romani qui fuvimus ante Rudini

Pour comprendre la fierté d'Ennius, il faut se rappeler l'importance attachée à ce titre, qui était l'objet de l'ambition générale et qui bientôt excitera des guerres si vives et si longues.

Cicéron a célébré en termes magnifiques cette adoption d'Ennius non seulement par le

triumvir Q. Fulvius, mais aussi par Rome elle-même, l'adoption de celui qui avait été longtemps le soldat de Rome et qui depuis était devenu son poëte. Au nombre des arguments que l'orateur romain emploie à sa défense du poëte Archias, il rappelle le souvenir du vieil Ennius.

(Pro Archia IX. X.)

« Carus fuit Africano superiori noster Ennius, itaque etiam in sepulcro Scipionum putatur is esse constitutus e marmore........ Ergo illum, qui hæc fecerat, Rudium hominem majores nostri in civitatem receperunt. »

La vie d'Ennius n'est pas sans quelques difficultés; elle offre certains points qu'on ne sait trop comment fixer, mais qui heureusement n'ont pas une grande importance. A quelle époque Caton amena-t-il Ennius à Rome? était-ce lors de sa questure, en 550, ou à l'époque de sa préture en 556. Les autorités varient. Pour la première opinion on peut citer Cornélius Nepos.

(Nep. Vie de Caton)

« Praetor provinciam obtinuit Sardiniam, ex qua quæstor superiore tempore ex Africa decedens Q. Ennium poetam deduxerat: quod non minoris existimamus quam quem libet amplissimum Sardiniensem triumphum. »

Ces paroles sont un nouvel éloge à la mémoire

du vieux poète. Eusèbe confirme l'assertion de Cornelius Népos. Mais un autre auteur, Aurélius Victor, place avec plus de vraisemblance l'arrivée d'Ennius à Rome, à l'époque où Caton était préteur en Sardaigne :

Aurel. Vict. De Viris illust. XLVII.

« In praetura Sardiniam subegit, ubi ab Ennio Graecis litteris institutus. »

Il est vrai qu'on peut combattre ce texte par un passage du De Senectute, où Cicéron nous dit que Caton n'apprit le grec que dans sa vieillesse :

(De Senect. 1.)

« qui (Cato) si eruditius videbitur disputare, quam consuevit ipse in suis libris, attribuito Graecis litteris, quarum constat eum perstudiosum fuisse in senectute. »

Une autre difficulté c'est de comprendre comment Caton qui avait été si frappé du mérite d'Ennius, qui l'avait amené à Rome, Ennius, qu'on pouvait considérer comme un Grec, comment Caton reproche à un de ses nombreux adversaires M. Fulvius Nobilior, dans un discours resté célèbre, d'avoir emmené des poètes dans sa province :

(Tusc. 1, 1)

« ...... Honorem tamen huic generi (poetarum) non fuisse declarat oratio Catonis, in qua objecit ut probrum M. Nobiliori quod is in provinciam poetas duxisset. »

Ainsi voilà le même homme qui fait cadeau à Rome d'un grand poète, et qui plus tard accuse un autre Romain d'avoir fait quelque chose de tout à fait semblable. Il ne faut voir là qu'une de ces contradictions qui se rencontrent quelquefois même chez les esprits les plus conséquents.

C'est une très belle vie de poète que celle d'Ennius. Soldat, il chanta les grands évènements auxquels il avait mis la main. Cela avait frappé les Romains eux-mêmes. Nous avons dit qu'en 565, Ennius avait servi en Etolie M. Fulvius Nobilior. Ce fait est rapporté par Aurélius Victor, qui dit en parlant de la victoire de ce général.

(Aurel. Vict. De viris ill.)

« Quam victoriam, per se magnificam, Q. Ennius, amicus ejus, insigni laude celebravit. »

Il est rapporté aussi par Cicéron dans son plaidoyer pour Archias:

(Pro archia XI.)

« Jam vero ille, qui cum Ætolis, Ennio comite, bellavit, Fulvius non dubitavit martis manubias musis consecrare. »

Et en effet, ce général, ami des Lettres qui avait auprès de lui un grand poète, M. Fulvius, à son retour, consacra aux Muses par une allusion

à son commerce avec ce grand poète le butin fait en Etolie. (des statues et des tableaux, selon Aurelius Victor)

Nous sommes amenés à citer en entier le passage de Silius Italicus dont nous avons précédemment détaché quelques vers. Silius Italicus, dans son douzième chant, a eu l'idée heureuse, ~~[illegible]~~ de mettre en action Ennius, qui à l'époque de la 2e guerre Punique était Centurion en Sardaigne.

Sil. It. XII 696.

Ennius, antiqua Messapi ab origine regis
Miscebat primas acies Latiaeque superbum
Vitis adornabat dextra decus....

Les centurions portaient un bâton de cep de vigne.

.... hispida tellus
Miserunt Calabri; Rudiae genuere vetustae,
Nunc Rudiae solo memorabile nomen alumno.
Is prima in pugna (vates ut Thracius olim,
Infestam bello quateret cum Cyzicus Argo,
Spicula deposito Rhodopeia pectine torsit,)
Spectandum sese non parva strage virorum
Fecerat, et dextrae gliscebat caedibus ardor.

Cette intervention d'Orphée est un peu commune et ôte à ce court épisode ce qu'il pourrait avoir d'original; encore l'expression est-elle bien faible

Advolat, aeternum sperans fore, pelleret Hostus

Si tantam labem, ac perlibrad viribus haftam.

Ici le poète, par un procédé familier à l'épopée, nous montre Ennius échappand au traid de son ennemi, grâce à la protection d'Apollon.

Risit nube sedens vani conamina cœpti,
Et telum procul in ventos dimisid Apollo.
Ac super his : « Nimium, Juvenis nimiumque superbi
Sperata hausisti : sacer hic, ac magna sororum
Aonidum cura esd, ed dignus Apolline vated
Hic caned inlustri primus bella Itala versu,
Attollet que duces cœlo ; resonare docebit
Hic Latiis Helicona modis, nec ceded honore
Ascræo famave seni. »

On esd un peu étonné de voir arriver là le vieillard d'Ascrée, avec le quel Ennius a peu de rapport. Aussi a-t-on proposé plusieurs corrections : Smyrnæo (Cumæo) .... ou bien encore : nec ceded Homero &a. ; ces corrections sond tout à fait nécessaires.

Pour nous résumer, dans ce morceau de Silius Italicus, l'expression esd, comme toujours, à la fois faible ed forcée : il n'a eu qu'une heureuse idée ; l'exécution manque.

Nous trouvons quelque chose d'un peu meilleur dans un poète postérieur, Claudien,

qui lui aussi a célébré la gloire d'Ennius :
(Et dans ses rapports avec Scipion, trouvé une Emblème de sa propre situation auprès de Stilicon)

(Eloge de Stilicon III. Préface)
— Major Scipiades, Italis qui solus ab oris
In proprium vertit Punica bella caput,
— Non sine Pieriis exercuit artibus arma ;
Semper erat vatum maxima cura duci.
— Gaudet enim virtus testes sibi jungere musas ;
Carmen amat quisquis carmine digna gerit.
— Ergo, seu patriis primaevus manibus ultor,
Subderet hispanum legibus Oceanum,
— Seu Tyrias certa fracturus cuspide vires,
Inferret Libyco signa tremenda mari,
— Haerebat doctus lateri, castrisque solebat
Omnibus in medias Ennius ire tubas.
— Illi post lituos pedites favere canenti
Laudavitque nova caede cruentus eques.

Ici Claudien fait de notre poète quelque chose d'un peu moderne, une espèce de barde se mêlant aux troupes romaines et les excitant par des chants, ce que peut-être n'avait pas été Ennius.

Cumque triumpharet gemina Carthagine victa,
(Hanc vindex patris vicerat, hanc patriae)
Cum longi Libyam tandem post funera belli
Ante suas maestam cogeret ire rotas,

Advexit reduces secum victoria musas,
Et sertum vati martia laurus erat

Ces vers sont d'un tour fort élégant; et ne manquent pas d'agrément; ils manquent plutôt de force. Il semble que cela devait inspirer beaucoup mieux.

Il nous reste à mentionner un troisième témoignage, témoignage moderne, qui malgré l'imperfection des vers est bien supérieur aux deux premiers. C'est celui de Pétrarque dans l'Africa. Pétrarque a été au 14e siècle le rénovateur de l'élégance latine: il imita Cicéron et Virgile. L'Africa était destinée à consoler le monde de la perte, peu regrettable pourtant, du poème de Silius Italicus qui ne fut retrouvé que dans le siècle suivant par le Pogge. L'annonce du poème de Pétrarque avait produit une sensation extraordinaire. Dédaignant ses vers écrits en langue vulgaire, il ne s'attachait qu'à son épopée latine: par là il mérita la faveur de Robert, et excita un enthousiasme qui lui fit obtenir la couronne au Capitole. Plus tard, mieux éclairé sur son génie et sur la faiblesse réelle de cette œuvre, Pétrarque la condamna et elle tomba dans un oubli dont personne ne l'a tirée. Il y a dans ce poème çà et là de très beaux traits, mais la

lecture en est insoutenable. La composition est défectueuse, ou plutôt il n'y a pas de composition, chose étonnante de la part d'un imitateur de Virgile! L'exécution elle-même est imparfaite, c'est plutôt une ébauche qu'une œuvre complète, mais c'est par moment une ébauche de grand maître. Ce qu'il y a de préférable est le morceau qui termine le poème et qui se rapporte précisément à notre sujet. Comme tout le reste, il manque de composition et d'exécution; mais il y a d'heureuses inspirations et des traits brillants. Le poète nous fait assister à une conversation entre Scipion vainqueur de Carthage, et Ennius qui revient à Rome sur le même vaisseau. Pétrarque rend à l'auteur des annales un hommage bien senti, qu'on peut rapprocher sans hésiter de ceux dont l'antiquité a honoré sa mémoire. ×

A. Cornet.

Africa l. IX v. 7.

× Ceci tourne court. Il aurait été bon de relire dans l'ouvrage même le morceau et d'en donner une analyse et des extraits ce morceau étant à la fois curieux et inconnu.

..... jam littora longe
Africa linquebant alacres, et bella canentes
ibant, ac valido frangebant remige fluctus.
Puppe ducis media tacitus meditansque sedebat
Ennius, assiduus rerum testisque comesque:
Scipio quem tandem aggreditur, verbisque benignis

excitat incipiens: nunquamne silentia rumpes,
ō mihi multorum solamen dulce laborum?
fare, precor; nam perpetuis tabentia curis
pectora nostra vides: placido sermone levare
illa soles, faciesque modo: tantum ora resolve;
si tibi nascenti, quo polles, summus Apollo
ingenium cœleste dedit, si turba Dearum
Castalio infantem demersum gurgite lavit
\+ Helicone sacro collesque eduxit in altos,
et calamum et vocem tribuit mentemque poetæ.

[On] lit ainsi dans les trois [é]ditions consultées pour cet [e]xtrait — Venise, 1503 — Bâle, 1554 — Bâle, 1581. [L]es trois éditions sont pleines de fautes — Voir la plus ancienne édition des œuvres latines de Pétrarque, Bâle, 1496.

Ennius sort de sa rêverie pour répondre au héros, son ami. Il méditait sur la gloire de Scipion, sur la difficulté de chanter de tels exploits: ~~[illegible]~~ Rome n'a point de poëte pour un tel héros. Pour lui, il sent trop bien son insuffisance: sa Muse est inculte, sa langue trop rude encore:

..... nostra peritia fandi
nondum propositam valuit contingere metam,
nuper ab exiguis radicibus orta, nec ante
cognita per Latium, argolicis contenta[*] colonis.
Hoc igitur mecum indignans sub mente movebam,
præcones meritos tua quod ustissima virtus
non habitura foret.

* Sic. contempta?

Scipion le rassure, l'invite à se mieux connaître; pour lui, il s'applaudit d'être chanté par Ennius:

parce, precor, verbis; tibi non, me judice, vates
mæonius, nec jure tibi præponitur altus
Euripides, aut quos claro cognomine Graii
concelebrant: alio nolim me carmine dici,
si dicendus ero.

L'entretien continue. Ennius a une haute et grave idée de la poésie, du rôle réservé au poète. Il faut que le poète plaise, qu'il divertisse; mais il faut qu'il instruise : les fictions, les agréments de la poésie doivent avoir pour fondement le vrai :

Scripturum jecisse prius firmissima veri
fundamenta decet, quibus inde innixus amœna
et varia sub nube potest abscondere sese;
lectori longum cumulans placidumque laborem.
. . . .
qui fingit quodcumque refert, non ille poeta
nomine censendus, nec vatis honore, sed uno
nomine mendacis.

Le modèle éternel des poètes, son poète de prédilection, à lui, c'est Homère. Homère lui est plus que familier; Homère lui est présent, en quelque sorte; nuit et jour, il l'entend, il le voit; il vit avec lui, ou plutôt il le porte vivant en lui-même (Pétrarque interprète ainsi les *promissa pythagorea* d'Ennius)

millibus e tantis unus mihi summus Homerus,
unus habet quod suspiciam, quod mirer amemque.
. . . .
qui licet ante novos reges et tempora Romæ
floruerit, tamen hoc in tempus mente reduxi,
præsentemque animo ficta sub imagine feci.
hoc sine nulla dies abiit, nox nulla sine illo.

Homère lui est apparu en Afrique, la veille d'un jour de bataille;

hic nocte sub alta
aspicio adventare senem quem rara tegebant
frusta togæ, et canis immixta et squalida barba :
sedibus exierant oculi : cava frontis imago
horrorem inculta cum majestate ferebat.
Diriguit : tunc ille manum similisque videnti
occupat ancipitem, graioque hæc more profatur :
« Salve, chara mihi latiæ telluris amice
unice; quodque diu votis animoque petisti,
aspice qualis erat quondam dum vixit Homerus.
hunc ego vix tandem reserato carmine Ditis,
emersi tacite perrumpens viscera terræ.
. . . .

Homère est venu pour lui montrer dans un lointain prophétique le poète qui, un jour, doit chanter sur les rives de l'Arno la gloire de Scipion. Homère vient prédire à Ennius le poème de l'*Africa* et le triomphe de Pétrarque au Capitole :

agnosco juvenem sera de gente nepotum,
quem regio Italiæ, quemve ultima proferet ætas :
hunc tibi tusca dabit latis Florentia muris.
. . . . . in ausoniæ descendens littora Pisæ
ille diu profugas revocabit carmine Musas.
. . . . grandia facta
vidisti quæ muta silis, cu corpus in unum
stringet, et hispanas acies Lybiaque labores
Scipiadamque tuum. etc. etc.

22e leçon.

Biographie d'Ennius ;

Jugements sur ce Poète.

22

427

Relations d'Ennius avec les Grands
Sa gloire — Ses travaux.

Quand Pétrarque, dans son poème de l'Africa, nous montre le poète Ennius s'entretenant avec le vainqueur de Carthage, on peut dire qu'il emprunte l'idée de cette scène à Ennius lui-même. Ce poète, en effet, avait peint le consul Geminus Servilius vainqueur en Sicile dans l'année 506, conversant avec un confident resté pour nous inconnu. Il avait représenté dans ce personnage, selon Aulu-Gelle, les qualités qui conviennent à l'ami plus humble d'un citoyen noble et haut placé, et peut-être avait-il voulu se peindre lui-même sous ces traits, et exprimer ses rapports familiers avec le Grand Scipion : telle était l'opinion d'Aelius Stilon, le maître de Varron, qu'Aulu-Gelle rapportée en citant les vers d'Ennius.

Gell. Noctes Atticae XII, 4.) ... Aelium Stilonem dicere solitum ... Q. Ennium de semetipso haec ... scripsisse, picturamque istam morum ... ingenii ipsius Q. Ennii factam ... (Ibid.)

Voici de quelles expressions Aulu-Gelle fait précéder sa citation : « Descriptum definitumque est a Q. Ennio in Annali septimo graphice admodum scite que, sub historia Gemini Servilii, viri nobilis, quo ingenio, qua comitate, qua modestia, qua linguae parcimonia, qua loquendi opportunitate, quanta rerum antiquarum morumque veterum ac novorum scientia quantaque servandi

tuendi que secreti religione, qualibus denique ad muniendas vitae molestias fomentis, levamentis, solatiis amicum esse conveniat hominis genere et fortuna superioris. »

Voici ces vers qui charment surtout par leur simplicité naïve. C'est un des morceaux les plus considérables qui nous restent d'Ennius, et il lui fait un double honneur tant par le mérite poétique que par le souvenir qu'il rappelle de sa liaison avec un grand citoyen.

La versification et le langage peuvent n'être pas à l'abri de la critique, mais on sent dans ces vers un accent pénétrant, et le ton en est plein d'élévation.

Ennius ex Annal. lib. VII.

« Hocce locutu vocat quicum bene saepe libenter
Mensam, sermonesque suos, rerumque suarum
Comiter impertit, magna cum lassu' diei
Parte fuisset, de summis rebu' gerundis,
5 Consilio, indu foro lato sanctoque Senatu;
Quoi res audacter magnas parvasque jocumque
Eloqueretur, tincta malis et quae bona dictu
Evomeret, si qua vellet tutoque locaret;
Quicum multa voluptas, gaudia clamque palamque;
10 Ingenium cui nulla malum sententia suadet
Ut faceret facinus, levis aut malu', doctu', fidelis,

Suavis homo, facundu', suo contentu', beatus,
Scitu', secunda loquens in tempore, commodu', verbum
Paucum, multa tenens antiqua, sepulta, vetusta
15 Quae facit mores veteresque novosque tenentem,
Multarum veterum legum, divumque hominumque
Prudentem, qui multa loqui ve tacereve posset;
Hunc, inter pugnas, compellat Servilius sic.

On peut faire sur ce morceau quelques observations de détail.

Au 1er vers, quicum est une inversion, imitée du grec, qu'on retrouve exactement dans Virgile:

(Virg. En. XI 822.)

Fida ante alias quae sola Camillae,
Quicum partiri curas

Plaute a employé la même tournure avec une autre préposition.

(Plaute Asinar. I. I. v. 106.)

Nec magis versutus nec quo ab caveas aegrius.

Les trois adverbes qui se suivent à la fin de ce premier vers sont d'un effet peu agréable; le rejet de mensam sermonesque est lourd. Impertit (v. 2 et 3) accompagné en même temps de génitifs et d'accusatifs, forme une construction embarrassée et peu régulière. Parte fuisset (v. 4) est lourd au commencement du vers.

Mais ce début exprime bien la fatigue des affaires, et aussi la majesté d'un rang élevé,

admirablement rendue surtout par cette expression *Sanctoque Senatu* (v. 5) que Virgile a empruntée à Ennius :

(Virg. En. 1. 426) Jura magistratumque dabant sanctumque Senatum

On peut rapprocher de ces vers d'Ennius un passage d'Horace où est exprimé à peu près le même sentiment : c'est le commencement de l'aventure de l'avocat Philippe et de Ménas.

Horace Epit. L. 1. 7. v. 47.

Strenuus et fortis causisque Philippus agendis
Clarus, ab officiis, octavam circiter horam,
Dum redit, atque foro nimium distare Carinas
Jam grandis natu queritur.

(au vers 7) le rejet *eloqueretur* est bien pesant ; le mot *evomeret* (v. 8) n'est pas heureusement choisi. Au même vers, *Tutoque locaret* est une expression charmante qui rappelle ce vers d'Horace.

Hor. Od. 1, 27 v. 17.

Quidquid habes age,
Depone tutis auribus.

Quicum multa voluptas (v. 9.) est lourd encore. *Cui nulla malum sententia suadet* (v. 10) est une ingénieuse expression. Aux vers 10 et 11 l'accord des temps n'est pas bien observé, (*Suadet ut faceret*) *Scitus* (v. 13) c'est un homme avisé. Ces mots *paucum verbum* (v. 13 et 14) font encore penser à Horace

Horac. Sat. 1. 9. v. 42.

Paucorum hominum.

a-t-il dit, en parlant de Mécène.

Ce trait, qui multa loquive taceeve possed (v. 17) peint très heureusement l'intimité des deux personnages et la discrétion du confident.

Enfin, le dernier vers nous ramène tout à coup à l'épopée.

En somme, c'est là un excellent morceau qui donne une bonne idée du poème d'Ennius et doit augmenter pour nous le regret de l'avoir perdu.

Les traits par lesquels Ennius a probablement peint son propre caractère dans ce morceau, peuvent être complétés par ce mot du poète que Cicéron rapporte, et qui, si Ennius se l'appliquait à lui-même, fait honneur à sa franchise: « Flammam a sapiente facilius ore in ardente opprimi, quam bona dicta teneat. »

Cicer. de Orat. II, 54.

Il se prête aussi à lui même ce caractère ouvert, dans un fragment tiré peut-être d'une de ses Satires, et recueilli par Aulu-Gelle.

(Gell. Noct. Atticae XIX, 8.)

Eo ingenio natus sum; amicitiam
atque inimicitiam in fronte promptas gero.

Ce qui a fait remarquer ces vers par Aulu-Gelle, c'est l'emploi du mot inimicitiam, au singulier. Il l'introduit dans une scène de grammairiens, où Fronton, s'appuyant sur l'autorité de César,

proscrit l'usage d'un certain nombre de mots à l'un ou l'autre nombre, par exemple d'inimicitia, au singulier, et d'arenæ ou arenas, au pluriel; au sujet de ce dernier mot, l'on peut remarquer, que, peut-être par esprit d'opposition contre César, le pluriel d'arena a été employé assez fréquemment dans le poème de Lucain.

(Plin. Jun. Epist. II, 13.)

Dans la lettre que Pline le jeune adresse à Priscus, personnage important de Rome, pour lui recommander Voconius, on peut relever un certain nombre de traits analogues à ceux sous lesquels est peint le confident de Servilius.

Ce caractère explique comment un poète amené à Rome par Caton, a pu devenir l'ami de ses adversaires, Scipion, et les deux Fulvius Nobilior. Et c'est ce qui peut, jusqu'à un certain point, rendre compte de la conduite de Caton: ce même Caton qui avait amené Ennius à Rome faisait un reproche à Fulvius d'avoir emmené des poètes dans sa province et par ces poètes il entendait Ennius: « honorem tamen huic generi non fuisse declarat oratio Catonis in qua objecit, ut probrum, M. (Fulvio) Nobiliori, quod is in provinciam poetas duxisset. Duxerat autem consul ille in Aetoliam, ut scimus, Ennium. »

(Cicer. Tuscul. I, 2.)

Peut-être Caton s'était-il refroidi à l'égard du poète devenu l'ami de ceux qu'il n'aimait point. Cependant on aime à penser qu'avec ce caractère dont nous l'avons vu doué, Ennius eut l'art de se lier avec les uns sans cesser d'être en de bons rapports avec les autres.

Cicer. Pro Archia IX.

L'amitié que Scipion ressentit pour lui est attestée par Cicéron : « Carus fuit Africano Superiori noster Ennius. »

C'est un spectacle intéressant de voir ce centurion, ce scribe (tel était le nom qu'on donnait alors aux poètes) cet homme pauvre, ami du grand Scipion.

Ita ferebat duo quae maxima putantur, onera, paupertatem et senectutem, ut eis paene delectari videretur.
Cicer. de Senect. V.

Son talent, son caractère, ses relations relevaient sa pauvreté, qu'ennoblissait surtout la manière dont il savait la supporter, aussi bien que la vieillesse.

Eusèbe. Chronique.

Eusèbe, dans sa chronique, nous a conservé le souvenir de la maison du poète sur l'Aventin, où il vivait, content d'une vie modeste, et celui de la servante unique dont les soins lui suffisaient.

Cicéron, De Orat. II, 68.
sur l'emploi des surnoms de ce genre Cf. Cicer. Tusc. I, 9.
Pline VII, 31.

A cette servante se rattache une anecdote conservée par Cicéron, et qui nous montre l'intime liaison d'Ennius avec un autre Scipion, Scipion Nasica, surnommé Corculum, (la Sagesse même) Scipion était venu pour visiter Ennius, mais

la servante l'avertit que son maître était absent; Scipion se douta qu'il n'en était rien, mais se retira cependant; bientôt après Ennius vint à son tour demander Scipion; il n'est pas chez lui, répondit celui-ci, de l'intérieur de son appartement. — Et quoi ne reconnais-je pas votre voix ? — Comment, reprit Scipion, l'autre jour j'ai cru votre servante sur parole, et vous ne me croyez pas moi-même ! »

Le récit fait assez voir sur quel pied ils vivaient ensemble.

Le commerce familier de ces grands hommes est le même qui s'établit depuis entre le second Africain, Lélius, et des poètes tels que Térence ou Lucile. Horace nous en fait un ravissant tableau.

Horace Sat. II, 1. v. 71.

Quin ubi se a vulgo et scena in secreta remorant
Virtus Scipiadae et mitis sapientia Laeli,
Nugari cum illo,* et discincti ludere, donec
Decoqueretur olus, soliti.

* cemot se rapporte à Lucile

Ces relations entre les citoyens de Rome, grands par la naissance et par la renommée militaire ou politique, et les successeurs d'Ennius ne s'interrompirent plus après lui, tel n'avait pas été le sort de Névius.

Tous deux soldats et poëtes de Rome, tous deux chantres des exploits qu'ils avaient partagés, Ennius

et Nævius ont eu les destinées les plus diverses. L'un, interprète des passions plébéiennes, en lutte avec les grands, fut, malgré les tribuns, emprisonné par ses adversaires plus puissants, et mourut en exil. L'autre, vécut jusque dans un âge avancé, honoré de l'estime et de l'amitié des principaux citoyens. Nous ne retrouverons que par exception à Rome des poètes en opposition avec les personnages puissants, et ce sont des chevaliers, Lucilius, Labérius, qui oseront seuls essayer de telles luttes.

Ennius mourut probablement en 584 à l'âge de soixante dix ans. Selon Sérénus Sammonicus, médecin du troisième siècle de l'ère chrétienne, il fut emporté par la goutte, et cette maladie était occasionnée par ses excès bachiques. Priscien a conservé de lui cet aveu: « Nunquam poetor, nisi podager. » Apparemment, il prend ici l'effet pour la cause.

(Priscien Lib. V. III. 14)

Il faut joindre au témoignage d'Ennius lui-même celui d'Horace, qui le traduit

Horace. Epist 1. 19. v. 7

Ennius ipse pater nunquam, nisi potus, ad arma
Prosiluit dicenda.

Cicer. de Senect. V.

Cicéron, faisant parler Caton, nous a laissé une belle image de la vieillesse du poète et ce passage peut servir à déterminer l'époque de sa mort. Il cite d'abord Ennius lui-même.

Sicut fortis equus, spatio qui saepe supremo
Vicit Olympia, nunc senio confectu quiescit;

et il continue en ces termes :

Equi fortis et victoris senectuti comparat suam;
quam quidem probe meminisse potestis. Anno enim
undevicesimo post ejus mortem, hi consules T.
Flaminius et M. Acilius facti sunt, ille autem
Caepione et Philippo iterum consulibus mortuus est;
quum quidem ego, quinque et sexaginta annos
natus, legem Voconiam voce magna et bonis
lateribus suasissem.

Le dialogue dans lequel Caton s'exprime ainsi
est placé en l'an 603; Ennius est donc bien mort en
584. Il est impossible de fixer une date d'une façon
plus intéressante.

Eusèbe rapporte que les os d'Ennius furent portés
du Janicule à Rudies. On a dit aussi que ses cendres
furent mêlées aux cendres des Scipions; mais les
témoignages de l'antiquité constatent seulement
qu'une statue fut élevée au poète plébéien, étranger
d'origine, sur le tombeau de cette illustre famille.
Sur ce point, tous les auteurs s'accordent; Cicéron
s'exprime ainsi, dans un passage déjà cité :

Cic. Pro Archia IX.

Itaque etiam in sepulcro Scipionum putatur is
esse constitutus e marmore.

Si Cicéron ne semble point avoir ici l'assurance d'un témoin oculaire, c'est peut-être simplement une affectation assez commune chez lui, comme s'il craignait de se montrer trop ~~connaisseur dans~~ instruit de ce qui regarde les beaux arts

Livius XXXVIII. 56.

Tite Live entre dans un détail plus précis : « Et Romae, extra portam Capenam, in Scipionum monumento tres statuae sunt, quarum duae P. et L. Scipionum dicuntur esse, tertia poetae Q. Ennii.

Ce nom semble toujours prononcé avec vénération. Ovide a dit aussi :

Ovide Ars Amandi III.

Ennius emeruit, Calabris in montibus ortus,
Contiguus poni, Scipio magne, tibi.

Valère Max. VIII. 14.

On trouve encore à ce sujet dans Valère Maxime un passage assez remarquable ; « [x] Non quidem ignarus quamdiu romanum imperium floreret, et Africa Italiae pedibus esset subjecta, totius que terrarum orbis summum columen arce Capitolina possideret, eorum extingui memoriam non posse ; si tamen literarum quoque lumen illis accessisset magni aestimans. » et Pline rapporte le même fait, en changeant seulement une circonstance.

x Superior Africanus Ennii poetae effigiem in monumentis Corneliae gentis collocari voluit, quod ingenio ejus opera sua illustrata judicaret, non quidem .....

Pline VII. 30.

« Prior Africanus Q. Ennii statuam sepulcro suo imponi jussit, clarum que illud nomen, immo vero spolium ex tertia orbis parte raptum, in cinere

Supremo cum poetae titulo legi. » Il suppose que ce fut par la volonté même de Scipion. Il faut joindre à tous ces noms celui d'Horace, qui semble avoir fait allusion à cet honneur commun rendu à la mémoire d'Ennius et de Scipion dans l'ode à Censorinus.

Horace Od. IV, 8, v. 11 & 59.

Gaudes carminibus, carmina possumus
Donare et pretium dicere muneri ;
Non incisa notis marmora publicis
Per quae spiritus et vita redit bonis
Post mortem ducibus ; non celeres fugae
Rejectaeque retrorsum Annibalis minae,
Non incendia Carthaginis impiae
Ejus qui domitâ nomen ab Africa
Lucratus redit, clarius indicant
Laudes quàm Calabrae Pierides....

On voit que l'admiration en quelque sorte religieuse pour ce fondateur de la poésie romaine est unanime. Ennius ne s'oubliait pas lui-même et l'on a pu recomposer, à l'aide de fragments épars dans Cicéron, l'épitaphe qu'il avait eu soin de se faire :

Cicer. Tusc. 1, 15 et 49 de Senect. XX.

Aspicite, o cives, senis Enni imaginis formam ;
Hic vestrûm panxit maxima facta patrum
Nemo me lacrymis decoret ; neque funera fletu

Faxit; cur? Volito vivu' per ora virum.

On trouve là l'origine de cette expression singulièrement heureuse, employée par Virgile:

(Virg. Georg. III, 9) Victorque virum volitare per ora.

Nous pouvons aussi recueillir quelques renseignements sur la vie littéraire de ce poète.

On voit dans Aulu-Gelle qu'il savait trois langues, le grec, l'osque et le latin, et qu'il disait pour cette raison, qu'il avait trois âmes: « Q. Ennius tria corda habere sese dicebat, quod loqui Graecè et Oscè et latine sciret. »

Gell. XVII, 17.

Suet. De illustr. Gramm. 1.

Selon Suétone, Ennius, comme Livius Andronicus, traduisit des ouvrages grecs en latin, enseigna dans les deux langues et lut en public ses écrits: « Siquidem antiquissimi doctorum, qui iidem et poetae et oratores semigraeci erant (Livium et Ennium dico, quos utraque lingua foris domique docuisse adnotum est) nihil amplius quam Graeca interpretabantur: ac si quid latine ipsi composuissent, praelegebant.

On a contesté cependant qu'Ennius ait enseigné le grec aux Romains, mais il semble le dire lui-même:

Enn. Ann. Ex lib. XI.

Contendunt Graecos, Graios memorare solent sos (pr suos)
Quod Graecâ lingua longos per tempori tractus
Hos pari .....

Et c'est ce que paraissent confirmer ces vers de

Sulpicia :

(Sulpic. Sat. v. 45.)

Ergo Numantinus libycusque erravit in isto
Scipio qui Rudio crevit formante magistro ;
À moins qu'on ne doive lire ici Rhodio et qu'il ne soit question d'un maître grec.

Ennius fit aussi l'éducation de la langue même, qu'il enrichit surtout par de nombreux emprunts aux divers idiômes de l'Italie et de la Grèce. De là les noms que lui donnent Suétone et Festus de Græcus, et de Semigraecus.

Cf. Suet. Loco citato.

Cette hardie formation de la langue poétique de Rome ressemble à la tentative plus téméraire encore et moins heureuse, de Ronsard au 16e. Siècle.

Horace rappelle avec quelque reconnaissance ce travail du vieux poëte latin :

Hor. ad Pison. V. 53.

Ego cur acquirere pauca,
Si possum, vereor, quum lingua Catonis et Enni
Sermonem patrium ditaverit, et nova rerum
Nomina protulerit.

Il enrichit surtout la Versification, qui lui doit le vers hexamètre, qu'il appelle long vers.

Ennius Ex Ann. VII.

Nos ausi reserare fores, nos fecimu' longos
Versus.

Expression analogue à celle dont il désigne les vaisseaux de guerre ;

Ennius Ex Ann. VII.

Textrinam navibu' longis.

Les noms techniques ne sont pas encore en usage.

Génin. Introd. de la Gramm. de Palsgrave.

C'est ainsi qu'au 16e siècle (1529) Geoffroy
Thory dans la première grammaire française qui
ait paru, se sert de cette expression : On a décrit la
vie d'Alexandre le Grand en longues lignes ces longues lignes, dit-il, sont
composées de 12 pieds et c'est de ce premier ouvrage en
hexamètres français qu'est venu le nom d'Alexandrin
sous lequel on les désigne.

Ennius introduisit ou perfectionna sans doute
d'autres mètres, grecs d'origine ; et cependant, dans
un âge plus savant, sa versification a été critiquée
et accusée de négligence.

Hor. ad Pis. V. 260.

Ad scenam missos magno cum pondere versus,
dit Horace qui se plaint de la place trop grande
qu'occupe le spondée dans ses vers iambiques.

Nous aussi nous trouvons quelquefois les vers du
vieux poète bien rudes et bien négligés ; mais souvenons-
nous toujours que pour juger les choses, il faut s'en
faire contemporain, et que si les vers d'Ennius laissent
beaucoup à désirer quand on les compare aux ouvra-
ges des siècles suivants, le progrès n'en est pas
moins manifeste relativement aux prédécesseurs
du poète.

Telle est la modération que Macrobe veut

Macrobe Saturn. VI. 3.

qu'on apporte en jugeant la poésie d'Ennius:
« Nemo ex hoc viles putet veterum poetas, quod versus eorum scabri nobis videntur. Ille enim stylus enniani temporis auribus solus placebat, et diu laboravit aetas secuta ut magis huic molliori stylo acquiesceretur. »

Il nous reste à voir à quelle variété infinie d'ouvrages, Ennius appliqua cette versification enrichie déjà formée par ses prédécesseurs et par lui-même, mais imparfaite encore.

G. de Bénazé.

23e Leçon

Liste des ouvrages d'Auteurs

quelques mots sur les [illegible]

[illegible]

23e leçon.

Liste des ouvrages d'Ennius;

Quelques détails sur les annales;

Eloges d'Ennius.

Histoire des ouvrages d'Ennius. Les annales.

Tandis qu'Ennius partageait sa longue vie entre son pauvre foyer domestique, et le commerce des illustres familles de Rome, nous l'avons vu nourrir la jeunesse romaine de langue grecque, apprendre à la langue latine de nouveaux mots et de nouveaux tours, perfectionner les mètres dérobés à ses modèles, et leur prendre enfin l'hexamètre, ce qu'il appelait lui-même les longs vers. Quelles sont donc les œuvres auxquelles il applique ces heureux emprunts?

Les ouvrages d'Ennius sont nombreux et divers. La liste même de ses ouvrages montre assez qu'une vocation particulière ne le portait pas vers un genre déterminé. Il avait laissé

1°. Les annales, grande chronique en vers hexamètres dont le sujet est l'histoire de Rome depuis son origine jusqu'à l'âge du poète.

2°. Un poème particulier en l'honneur de Scipion, dont la vie privée fut également chantée par Lucilius; ces vers d'Horace en témoignent:

Attamen et justum poteras et scribere fortem Scipiadam, ut sapiens Lucilius.

Horace Sat. lib. II, 1, v. 16.

3° Epicharme, poème traduit ou imité du poète de ce nom. Il y exposait la doctrine pythagoricienne. C'est comme un antécédent lointain du poème de Lucrèce.

4° Les Protreptica ou Praecepta, recueil (en un seul ou deux ouvrages) de préceptes qui ~~rappellent~~ annoncent de loin les épîtres d'Horace.

5. Phagetica, ou Phagesia ou encore hedyphagetica poème sur la gastronomie, traduit peut être ou imité du Grec Archestrate, antécédent de l'Halieuticon d'Ovide.

On a conservé les fragments de vingt-six tragédies qu'il avait imitées avec talent des tragiques grecs et surtout d'Euripide. Le célèbre Aesopus les jouait encore au temps de Cicéron.

Il avait composé moins de comédies, à ce qu'il paraît; on n'a les fragments que de quatre ou cinq d'entre elles.

Les traditions de la poésie Fescennine l'avaient conduit au genre nouveau de la Satire dont il fut regardé comme l'introducteur; car c'est à lui que s'appliquent ces vers d'Horace:

Fuerit Lucilius, inquam,
Comis et urbanus, fuerit limatior idem
Quam rudis & Graecis intacti carminis auctor....

On attribue encore à Ennius un livre intitulé Azotus sans pouvoir déterminer si c'est une Satire ou une Comédie. Enfin il avait traduit en prose l'ouvrage de l'Alexandrin Evhémère, qui, interprétant la mythologie, assignait à tous les Dieux une origine historique.

Le nombre et la variété de ces œuvres disposeraient à croire que le génie d'Ennius fut universel; mais son universalité sérieuse et réelle est bien plutôt dans le sentiment même de la poésie grecque, et dans le désir de la conquérir pour Rome. Ses œuvres, malgré leur mérite incontestable, ont été comme abrogées par le progrès de la langue et de la poésie, mais il conserve la gloire d'avoir poussé l'esprit romain dans toutes ses voies: on peut dire de lui ce qu'il disait d'un des personnages de son épopée.

Atque manu magnâ Romanos impulit omnes.

Arrêtons-nous sur ses annales.

L'adjectif latin Annalis signifiait primitivement Annuel, ainsi l'on disait: Solis cursus annalis et annalis possessio. On appelait aussi clavus annalis le clou qu'on enfonçait chaque année dans le temple de Jupiter Capitolin pour marquer la suite des ans, et lex annalis, la loi qui statuait sur l'âge requis pour arriver aux magistratures.

donné d'abord au tribun L. Villius qui avait fait passer une loi de ce genre.

Enfin, cet adjectif devint un surnom, comme l'atteste cette anecdote de Quintilien sur Cicéron, assez piquante pour être rapportée. Elle nous montrera du moins combien l'illustre orateur possédait la vieille littérature latine.

Quintil. Inst. orat. lib VI ch. 3. 86.

.... Dissimulavit (genre particulier de plaisanterie) Cicero, quum Sextus Annalis testis reum laesisset, et instaret identidem accusator ei, « Dic, M. Tulli, numquid potes de S. Annali » ? versus enim dicere cœpit de libro Ennii annali sexto :

Quis potis ingentis causas evolvere belli ? »

On disait souvent Annalis en sous-entendant liber. Le mot finit par devenir un substantif, lorsqu'à une époque que l'on ne peut fixer, s'établit l'usage des annales. Cicéron et Servius en offrent le double témoignage. « ...... Ab initio rerum Romanarum, dit Cicéron, usque ad P. Mucium, Pontificem Maximum, res omnes singulorum annorum mandabat litteris Pontifex maximus, referebat que in album et proponebat tabulam domi, potestas ut esset populo cognoscendi ; ii, qui etiam nunc Annales Maximi nominantur.

De oratore II, 12. ch. §2.

Servius est encore plus explicite. « Ita autem Annales dit-il, conficiebantur : tabulam dealbatam quotannis Pontifex Maximus habuit, in qua praescriptis

Servius à propos du vers 373 du 1er livre de l'Eneide.

Et vacet annales nostrorum audire laborum.

consulum nominibus et aliorum magistratuum digna memoratu notare consueverat, domi militiaeque, terra marique gesta per singulos dies. Cujus diligentiae annuos commentarios in octaginta libros veteres retulerunt, eosque a Pontificibus Maximis a quibus fiebant, Annales Maximos appellarunt, unde quidam ideo dictum ab Aenea annales aiunt, quod et ipse religiosus sit, et a Poetatum Pontifex inducatur.

Enée ne se doutait guères que les critiques lui feraient un jour l'honneur d'avoir commencé la suite des grands Pontifes et connu, sinon fondé l'institution des annales.

Ce nom d'annales, donné d'abord à la rédaction annuelle des grands pontifes, passa aux premiers ouvrages historiques de Rome, aux livres des Fabius Pictor et des Pison, qui avaient écrit, sur ce plan, des œuvres auxquelles on reprocha de bonne heure leur maigreur et leur sécheresse. On les distinguait même de l'histoire proprement dite.

Aulu-Gelle Nuits Attiques l. 5 ch. 18.

Ita historias quidem " dit Aulu-Gelle, " esse aiunt rerum gestarum vel expositionem, vel demonstrationem, vel quo alio nomine id dicendum est; annales vero esse, quum res gestae plurium annorum, observato cujusque anni ordine, deinceps

componuntur. »

Servius. En. 1r liv. v. 373.

Servius établit à son tour une autre distinction: « Inter historiam et annales hoc interest: historia est eorum temporum quæ vel vidimus vel videre potuimus, dicta ἀπὸ τοῦ ἱστορεῖν, id est videre. Annales vero sunt eorum temporum annorumque, quæ ætas nostra non novit. »

C'est d'après cette distinction que les annales et les histoires de Tacite ont été différemment désignées. Il avait vu ou pu voir les événements des histoires, tandis que ceux des annales appartenaient à la génération précédente.

On ne fit pas d'abord cette division. Les premiers historiens de Rome écrivaient surtout l'histoire contemporaine, la deuxième guerre punique, à laquelle ils avaient pris part, et dont ils ont transmis un si vif souvenir à Tite Live. Mais ils remontaient aussi jusqu'aux origines du peuple Romain. Ennius a suivi le même plan, sans mériter, il est vrai, le même reproche de sécheresse que les prosateurs. Les proportions de son œuvre sont grandes et vastes, plus vastes il est vrai, que régulières. Car après avoir commencé par l'épopée, elle continue par l'histoire, pour finir en de véritables mémoires. Comme dans Nævius, le merveilleux se montre au début, et disparait peu

à peu, à mesure que l'écrivain approche des événements contemporains. Comme dans Nævius, à côté du poète inspiré, du Vates, se laissent apercevoir le grammairien, le savant, et l'archéologue.

Ces annales occupèrent Ennius toute sa vie. Il y travaillait encore à soixante sept ans « Claudium et Tuditanum consules sequuntur Valerius et Manilius; quibus natum esse Q. Ennium in primo de poetis libro scripsit; eumque, cum septimum et sexagesimum annum haberet, duodecimum annalem scripsisse, idque ipsum Ennium in eodem libro dicere. »

(Aulu-Gelle. N. Att. XVII. 21.)

Aussi produisirent-elles une immense et vive sensation; on le prit pour ce qu'il voulait être, pour un second Homère, Alter Homerus. Il eut ses diascevastes, ses rhapsodes, et ses commentateurs. « Il y avait des grammairiens, dit Suétone, qui faisaient connaître aux Romains les vers de leurs amis ou d'autres poètes en les commentant, « ut C. Octavius Lampadio Nævii Punicum bellum, quod uno volumine et continenti scriptura expositum, divisit in septem libros; ut postea Q. Vargunteius Annales Ennii, quos certis diebus in magna frequentia pronunciabat... »

Horace (Ep. II. 1, 50.

Suétone (de gr. II)

On lut les Annales d'Ennius dans les écoles de Rome, et dans celles des provinces, jusques sous les Antonins, témoin cette anecdote d'Aulu-Gelle.

Aulu-Gelle (Nuits Attiques XVIII. 5.)

Cum Antonio Juliano rhetore, viro hercle bono et facundiae florentis, complures adolescentuli, familiares ejus, Puteolis, aestivarum feriarum ludum et jocum in litteris amoenioribus et in voluptatibus pudicis honestisque agitabamus. Atque ibi tum Juliano nuntiatur, ἀναγνώστην quemdam, non indoctum hominem, voce admodum scita et canora Ennii Annales legere ad populum in theatro. Eamus, inquit, auditum nescio quem istum Ennianistam; hoc enim se ille nomine appellari volebat. Quem quumjam inter ingentes clamores legentem invenissemus, (legebat autem librum ex Annalibus Ennii septimum); hos eum primum versus perperam pronuntiantem audivimus:

Denique vi magna quadrupes equus atque elephanti
Projiciunt sese......

Après le départ de l'Ennianiste, Julianus commence une discussion; il prétend qu'Ennius a mis eques, et non pas equus. Il cite alors des imitations de Virgile

Impositi dorso, atque equitem docuere sub armis
Insultare solo, &a.

Puis il continue: « Et ut non turbidae fidei nec ambiguae, sed ut purae liquentisque esset, equum an eques Ennius scriptum reliquisset, librum

summae vetustatis..... Studio pretioque multo unius versus inspiciendi gratia conduxi, et eques, non equus, scriptum in eo versu inveni.

Mettre avec beaucoup d'empressement un prix fort élevé à l'achat d'un livre dans lequel on veut vérifier un seul mot, c'est peut-être payer cher la satisfaction d'avoir raison.

La tache serait longue de rapporter les hommages qui ont été rendus au génie d'Ennius. Cicéron ne tarit pas en louanges: nous ne citerons que ce beau passage du Pro archia. « Carus fuit Africano superiori noster Ennius: itaque etiam in sepulcro Scipionum putatur is esse constitutus e marmore. At iis laudibus certe non solum ipsi, qui laudantur, sed etiam pop. Rom. nomen ornatur. In cœlum hujus proavus Cato tollitur; magnus honos pop. Rom. rebus adjungitur: omnes denique illi Maximi, Marcelli, Fulvii, non sine communi omnium nostrum laude decorantur. Ergo illum, qui hæc fecerat, Rudium hominem, majores nostri in civitatem recepe-runt. »

Pro archia IX

écourté

Il a renouvelé l'expression de sa haute admiration dans son traité de la nature des Dieux, et dans ses quelques pages de optimo genere oratorum.

De natura Deor. II, 37
De optimo 6.

A l'éloge de Cicéron, il faut ajouter ces vers

de Lucrèce, qui fait honneur au moins à son désintéressement :

Lucrèce, De rerum natura lib. 1. V. 118.

Ennius ut noster cecinit, qui primus amœno
Detulit ex Helicone perenni fronde coronam, ...
... Etsi praeterea tamen esse Acherusia templa
Ennius æternis exponit versibus edens ....

Virgile ne parle jamais d'Ennius ; mais ses imitations fréquentes sont encore un aveu secret du mérite de son vieux devancier. En voici quelques unes que Macrobe a réunies.

Macrobe (Saturnales. VI. 2.) 1° O Lux Dardaniae, spes ô fidissima Teucrum
(Virg. Én. 2. Songe d'Énée.)

Ennius in Alexandro : O lux Trojae, germane Hector,
Quid ita cum tuo lacerato corpore miser?
~~Aut~~ qui te ~~sic~~ ~~respectantibus~~ tractavere nobis?

2° = ... Nec te, tua funera, mater
Produxi, pressive oculos, aut vulnera lavi.
(Virg. Én. IX 485)

Ennius in Ctesiphonte : Neque terram injicere, neque cruenta
Convestire mihi corpora licuit,
Neque miserae lavere lacrymae salsum sanguinem

3° = Quum fatalis equus saltu super ardua venit
Pergama, et armatum peditem gravis attulit alvo
(Virgile Én. VI 515)

Ennius in Alexandro. Nam maximo saltu superavit
Gravidus armatis equus
... qui suo partu ardua perdat
Pergama &

écourté

Nous avons dit que Virgile ne parle jamais d'Ennius. En effet, le mot qu'on lui prête et que rapporte Donat n'est probablement qu'une fable.

Si Virgile eut le tort de ne pas reconnaître hautement le génie d'Ennius, Properce, en revanche, le loua souvent, et avec esprit. Il le fit notamment dans la seconde élégie de son troisième livre, et dans la première du quatrième. Le poète aime à se représenter comme désireux de traiter les grands sujets, et incapable d'y atteindre. Il raille ceux qui sans avoir plus de talent que lui même, ne savent pas être aussi modestes. Rien de plus agréable que ce songe, si l'on veut pardonner à Properce l'usage indiscret qu'il a fait une fois de la science mythologique. On y remarquera en passant l'éloge d'Ennius:

Elg. lib. tert. 2.

— Visus eram molli recubans Heliconis in umbrâ
Bellerophontei qua fluit humor equi,
— Reges, Alba, tuos, et regum facta tuorum,
Tantum operis, nervis hiscere posse meis.
— Parvaque tam magnis admoram fontibus ora,
Unde pater sitiens Ennius ante bibit;
Et cecinit Curios (Curiaces) fratres, et Horatia pila,

Regiaque Aemilia vecta tropaea rate;
Victricesque moras Fabii, pugnamque sinistram
Cannensem; et versos ad pia vota Deos:
Hannibalemque Lares Romana sede fugantes,
Anseris et tutum voce fuisse Jovem:

Au milieu de ce rêve ambitieux, Phœbus vient l'avertir de ne pas toucher au vers épique, et de s'en tenir à la poésie légère: Imitation originale et ingénieuse de Virgile et d'Horace.

.... Cum me Castalia speculans ex arbore Phœbus
Sic ait, aurata nixus ad antra lyrâ:
Quid tibi cum tali, demens, est flumine? quis te
Carminis heroi tangere jussit opus?
Non hinc ulla tibi speranda est fama, Properti:
Mollia sunt parvis prata terenda rotis,
Ut tuus in scamno jactetur saepe libellus,
Quem legat exspectans sola puella virum.
Cur tua praescriptos evecta est pagina gyros?
Non est ingenii cymba gravanda tui.
Alter remus aquas, alter tibi radat arenas;
Tutus eris: medio maxima turba mari est.
Dixerat ...

Apollon se retire après avoir parlé en vers qui forment le plus heureux contraste avec le tableau précédent. Les images gracieuses et douces ont succédé aux grandes

images de la guerre. Properce ne manquera pas de suivre les conseils d'Apollon. Il peint donc la place qui lui est réservée sur l'Hélicon; il a soin d'y monter par un sentier nouveau, se consolant de ne pouvoir essayer de l'épopée par le dédommagement que lui donne la poésie amoureuse où il excelle.

Dixerat, et plectro sedem mihi monstrat eburno
Qua nova muscoso semita facta solo est.
Hic erat affixis viridis spelunca lapillis,
Pendebant que cavis tympana pumicibus;
Ergo Musarum, et Sileni patris imago
Fictilis, et Calami, Pan Tegeæe, tui.
Et Veneris dominæ volucres, mea turba, columbae
Tingunt Gorgoneo punica rostra lacu;
Diversae que novem sortitae jura puellae
Exercent teneras in sua dona manus.
Hæc hederas legit in thyrsos, hæc carmina nervis
Aptat, et illa manu texit utraque rosam.

Qui ne le féliciterait d'avoir si bien choisi sa place? Avouons pourtant qu'il aurait pu consentir à la partager avec Catulle. Il a trop oublié que son prédécesseur pouvait comme lui nommer mea turba les colombes de Vénus. Calliope vient alors lui promettre l'immortalité. Elle donne au poète les mêmes conseils qu'Apollon, mais elle répète si bien, et avec des expressions si neuves,

les mêmes pensées, qu'il faut nous féliciter de ce qu'elle ait bien voulu parler encore après son maître.

E quarum numero me contigit una dearum:
Ut reor a facie, Calliopea fuit.
Contentus niveis semper vectabere cycnis;
Nec te fortis equi ducet ad arma sonus.
Nil tibi sit rauco prætoria classica cornu
Flare, nec Aonium cingere Marte nemus;
Aut quibus in campis Mariano prælia signo
Stent, et Teutonicas Roma refringat opes;
Barbarus aut Suevo perfusus sanguine Rhenus
Saucia mærenti corpora vectet aqua.
Quippe coronatos alienum ad limen amantes,
Nocturnae que canes ebria signa fugae.
Ut per te clausas sciat excantare puellas,
Qui volet austeros arte ferire viros.
Talia Calliope; lymphisque a fonte petitis
Ora Philetea nostra rigavit aqua.

Calliope est peut-être un peu libre pour une vierge de l'Hélicon; mais ce nouveau contraste entre la grande poésie guerrière et les sujets plus modestes de l'élégie ne le cède en rien pour la grâce et l'élégance à celui que nous admirions tout à l'heure.

Nous verrons bientôt comment Ovide a partagé le sentiment de Properce, et rendu également justice

au père de la poésie romaine, à l'Homère des Latins.

Henry.

24e Leçon

[illegible]

[illegible]

[illegible]

24e leçon.

Jugements sur Ennius. –

Éditeurs des fragments d'Ennius. –

1er Livre des Annales. – Songe d'Ennius.

Ennius – Son poème des Annales.

La biographie d'Ennius, sa carrière littéraire, la revue de ses ouvrages, le caractère et l'ordonnance des Annales, sa plus importante création ont déjà été tour à tour l'objet de nos études. Nous avons trouvé l'histoire du grand poème d'Ennius dans une suite de témoignages qui nous ont conduits à deux morceaux de Properce. Dans le premier*, le poète, tenté de la gloire d'Ennius, aspire à chanter comme lui les grandes actions du temps passé; mais Apollon lui donne le conseil d'être moins ambitieux et de rester fidèle à l'élégie. Dans l'autre pièce,** Properce annonce encore le dessein qu'il a de consacrer aux antiquités de Rome un ouvrage de longue haleine. Mais l'astrologue Horus remplissant cette fois l'office d'Apollon, détourne le poète de son projet, et déclare que son horoscope lui réserve une gloire plus modeste.

* Eleg. III, III.

** Eleg. IV, 1.

Voici les vers de Properce.

Optima nutricum nostris, lupa martia rebus,
Qualia creverunt mœnia lacte tuo!
Mœnia namque pio conor disponere versu.
Hei mihi! quod nostro parvus in ore sonus!
Sed tamen exiguo quodcunque e pectore rivi
Fluxerit, hoc patriae serviet omne meae.

Ennius hirsutâ cingat sua dicta coronâ;
Mi folia ex hedera porrige Bacche tua;
Ut nostris tumefacta superbiat Umbria libris,
Umbria romani patria Callimachi.
Scandentes si quis cernet de vallibus arces,
Ingenio muros æstimet ille meo.
Roma fave; tibi surgit opus; date candida, cives
Omnia, et inceptis dextera cantet avis.
Sacra diesque canam et cognomina prisca locorum,
Has meus ad metas sudet oportet equus.

Properce. Eleg. IV, 1, v. 55 et sqq.

Les vers de Properce abondent, comme on le voit, en figures de toutes sortes; mais les images n'y sont point toujours naturelles, suivies et bien liées comme dans Virgile ou dans Horace. La décadence commence à se faire sentir. On voit que le poëte a besoin de recourir aux artifices du style pour tenir en éveil un lecteur blasé et peu capable d'une attention soutenue. Il ne faut point lui demander la simplicité et le naturel des grands écrivains de l'âge précédent.

Nous avons remarqué le vers:

Sacra diesque canam et cognomina prisca locorum.

Il pourrait servir d'argument aux Fastes, où après Properce, après Aulus Sabinus, contemporain et émule d'Ovide, ce dernier avait enfin traité le sujet deux fois annoncé et essayé avant lui.

Imperfectumque dierum
Deseruit celeri morte Sabinus opus.
Ovide. Pont. IV. 16. v. 15.

Les vers de Properce que nous avons cités, offrent un singulier mélange de modestie et d'orgueil. On voit qu'au fond il n'est pas mécontent de son œuvre, ni pour lui-même, ni pour sa petite ville, ni pour Rome. Il semble, je le sais, s'humilier devant le souvenir majestueux d'Ennius, mais ses éloges ne sont pas sans un certain mélange d'ironie. Et quand il dit :

Ennius hirsuta cingat sua dicta corona.

ne faut-il pas voir dans ces paroles une allusion un peu maligne à la dureté d'Ennius. Properce entend-il que le vieux poète s'est couronné lui-même comme a fait Virgile dans ses Géorgiques ?

Georg. III. 12.

Primus Idumæas referam tibi, Mantua, palmas.

Lucrèce semble avoir aussi gardé dans ses vers le souvenir du témoignage superbe qu'Ennius se serait décerné à lui-même.

Lucr. De natur. rer. I. 118.

Ennius ut noster cecinit, qui primus amœno
Detulit ex Helicone perenni fronde coronam,
Per gentes Italas hominum quæ clara clueret.

Quoiqu'il en soit le mot, *hirsutus* qui dans les vers de Properce s'applique très bien en apparence aux feuilles du laurier, est peut-être en même temps un trait dirigé contre la rudesse du vieux poète.

Ovide s'est aussi souvenu de l'auteur des *Annales*, principalement dans la grande pièce qui forme le

deuxième livre des Tristes. Ovide y fait son apologie; ses vers, dit-il, sont moins coupables qu'on ne l'a prétendu, car ils ne sont pas les seuls qui aient chanté la passion amoureuse; Ennius lui-même en avait donné l'exemple. Rien n'est plus rude que ses Annales et cependant la jeune femme y pourra voir comment Ilia devint mère.

Ovide Tristes II. 259.

Sumpserit Annales; nihil est hirsutius illis;
Facta sit unde parens Ilia nempe leget.

Nous retrouvons ici au figuré le mot hirsutus, que Properce avait employé au propre, mais non peut-être sans une arrière pensée.

Le grand nom d'Ennius reparaît encore un peu plus loin dans la même pièce d'Ovide. Le poète continue sa justification. Bien d'autres avant lui ont écrit sur des sujets semblables; pourquoi le même droit lui serait-il refusé. Et ici se place une longue énumération des poètes érotiques de Rome, qu'Ovide rattache tous aux noms illustres d'Ennius et de Lucrèce. On voit combien l'imagination était encore frappée de la gloire du chantre des Annales.

Ovide Tristes II. v. 424.

Neve peregrinis tantum defendar ab armis
Et Romanus habet multa jocosa liber.
Utque suo Martem cecinit gravis Ennius ore,
Ennius ingenio maximus, arte rudis;

Explicat ubi causas rapi Lucretius ignis,
Causarumque triplex vaticinatur opus.

Causarumque triplex vaticinatur opus. Ce vers qui paraît obscur n'offre point de difficulté quand on se rappelle que dans le système de Lucrèce le monde a été formé de la combinaison 1° des atomes, 2° du vide, 3° du mouvement.

Ainsi se perpétuait le souvenir des annales. Ennius, comme il l'avait prédit, vivait dans la mémoire du public et des grands poëtes.

Volito vivu' per ora virum

Cependant l'ironie se mêla quelquefois à ce concert universel de louanges. Nous avons vu déjà Properce, sous couleur de respect pour son illustre devancier, laisser percer une intention maligne. Plus tard Martial s'indignera que, lorsqu'on a Virgile, on lise encore Ennius.

Martial. Epigr. V. 10.

Ennius est lectus salvo tibi, Roma, Marone.

En rapprochant Ennius de Virgile, Martial songe évidemment à l'auteur des Annales. C'est l'auteur des annales encore que Silius Italicus[x] représente protégé dans les combats par Apollon, que Claudien célèbre dans la préface de son IIIe livre de l'éloge de Stilicon, que Pétrarque met heureusement en scène dans l'Africa[xx]. Tant de témoignages d'admiration ne font que rendre à jamais regrettable et pour la poésie et pour l'histoire la perte des ouvrages d'Ennius et en particulier de ses annales. La précision des détails qui se mêlaient dans sa chronique aux pensées les plus élevées, aurait eu son prix pour celui-là même qui

x Punic. XII, 392. 194.

Afr. IX.

s'attache surtout à la vérité historique.

Le regret d'Ennius a été senti de bonne heure par les savants de la renaissance. On le trouve exprimé d'une manière aussi vive que plaisante dans le Scaligerana. « Ennius poeta antiquus magnifico ingenio! utinam haberemus integrum, et amisissemus Lucanum, Statium, Silium Italicum, et tous ces garçons-là. » Lamonnoie dans une note où il rappelle le mauvais goût et l'enflure de ces poètes, propose de lire : « et tous ces gascons-là. »

En 1590 et en 1595 à Naples et à Dordrecht deux érudits s'appliquèrent à restituer le monument d'Ennius. Le premier était Jerome Colonna de l'illustre famille des Colonne, l'autre se nommait Paul Mérula (en hollandais, Van Merle). Ils s'appliquèrent avec une égale ardeur à nous rendre Ennius au moyen des fragments recueillis çà et là par les grammairiens en témoignage de quelque forme vieillie.

Parmi ces fragments les uns étaient donnés comme appartenant à tel ou tel livre des Annales, les autres ne portaient aucune indication de livre. Il y en avait qui étaient tout simplement attribués à Ennius sans que l'ouvrage fut désigné : quelques uns étaient sans nom d'auteur, mais on y reconnaissait la manière d'Ennius et les sujets qu'il avait traités. Enfin plusieurs morceaux étaient seulement analysés ; et avaient

besoin d'être reconstruits en vers. Paul Mérula et Jérôme Colonne s'aidant des communications bienveillantes de leurs savants confrères qui de toutes parts leur envoyaient des fragments, firent l'inventaire de ces richesses un peu confuses, rassemblèrent tous les passages qui avaient été recueillis, les coordonnèrent et les relièrent entre eux par une sorte de glose historique. Quand on visite le Vatican à Rome, on pénètre dans de longues galeries où un grand nombre d'inscriptions antiques se détachent de la muraille. Tel est l'aspect du savant commentaire d'où les trop rares débris d'Ennius semblent aussi se détacher.

Le livre de Jérôme Colonne contient tout ce qu'on a sauvé du vieux poète; Paul Merula a recueilli seulement les fragments des Annales. Son ouvrage a été réimprimé à Leypsick en 1825 par M. Spangenberg qui l'a disposé dans un ordre plus commode pour le lecteur. Il a réduit le luxe de vieille orthographe d'érudition parasite et qu'avait prodigué Mérula; il a ajouté, supprimé, transposé, et a fait aussi sur Nævius un travail analogue à celui de ses devanciers sur Ennius.

Nous en avons fini avec l'histoire des Annales, ce poème si imposant par ses proportions, si remarquable par l'effet qu'il avait produit et les souvenirs qu'il avait laissés.

Il nous faut maintenant aborder l'ouvrage lui-même.

Le premier des dix-huit livres qu'y avait distingués le grammairien Q. Vargunteius est pour nous le plus considérable, celui aussi dont il nous reste les morceaux les plus significatifs. Il contenait les trente huit premières années de Rome; c'était la partie fabuleuse des Annales; car le poète avait à l'exemple de son prédécesseur Nævius, commencé par les légendes nationales. Selon le patron homérique, les Annales s'ouvraient par la proposition et l'invocation aux Muses comme l'Odyssée de Livius Andronicus, et la guerre punique de Nævius. On se rappelle les premiers vers de Nævius; le poète annonçait son sujet et implorait la protection des muses:

Qui terrai Latiai tuserunt homones

Veires frudesque Poenicas, fabor....

Novem Jovis concordes filiae sorores....

Ce dernier vers semble une imitation d'Hésiode qui appelle les muses: κοῦρας ὁμόφρονας (Théogonie v. 60.)

Les vers de Nævius se distinguent, comme nous l'allons voir de ceux d'Ennius, non seulement par leur mètre, mais par une brièveté énergique, une précision toute lapidaire. Un premier rapprochement avec les Annales va nous montrer tout d'abord que nous passons de la vieille poésie latine à une poésie latino-grecque.

L'œuvre d'Ennius débute par un vers magnifique

une sorte de fanfare belliqueuse.

Ce vers a été conservé par Calpurnius Piso, le grammairien que S. Merula a seul connu et cité.

Horrida Romuleum certamina pango duellum

Nous y voyons apparaître pour la première fois le mot <u>pango</u>. Il vient du grec πήγνυμι, <u>ficher</u>, <u>planter</u>, et par suite tracer des caractères sur la cire, et enfin, <u>composer</u>. Ennius l'a répété dans son épitaphe.

Hic vostrum <u>panxit</u> maxima facta patrum

Quelques commentateurs ont voulu lire <u>pinxit</u> mais il est plus naturel de croire que le poète a exprimé de part et d'autre la même idée par le même mot.

L'expression était nouvelle alors; elle a fait fortune, car nous la rencontrons souvent chez les auteurs postérieurs, soit dans Lucrèce

Lucrèce IV. 8.

Deinde quod obscura de re tam lucida <u>pango</u>
Carmina....

soit dans Horace

Horace ad Pisones 416

Nec satis est dixisse; ego mira poemata <u>pango</u>

Et ailleurs

id Epitres 1er l. Ep. 18 vers 40.

Nec quum venari volet ille, poemata <u>panges</u>.

Les mots <u>certamina duellum</u> rappellent le vers de Lucrèce:

Lucrèce II, 6.

Suave etiam belli certamina magna tueri

Virgile a employé la même expression:

Illi inter sese duri certamina belli
Contulerant.

Il y a quelque intérêt à voir ainsi se former les pièces qui entreront dans la composition des grands ouvrages au siècle d'Auguste. C'est comme une sorte d'héritage que les poëtes se transmettent d'âge en âge.

Duellum dans le vers d'Ennius est pour Duellorum, et duellorum lui-même pour bellorum qu'on a dit ensuite. A l'occasion de ce mot, Cicéron nous apprend que comme on avait fait bellum de Duellum et bis de Duis, on fit par analogie Bellius de Duilius, vainqueur de la flotte carthaginoise, bien que Duilius fût le nom de tous ses ancêtres.

Cicer. Orator, Ch. 45.

Nam ut duellum, bellum, et duis bis, sic Duellium eum, qui Poenos classe devicit, Bellium nominaverunt, quum superiores appellati essent semper Duellii.

Du reste Duellum demeura dans la langue comme un synonyme archaïque de bellum.

Horat. epist. lib. 1. 2. v. 7.

Graecia barbariae lento collisa duello.

Pour en finir avec le premier vers d'Ennius, nous remarquerons que pangō duellum est contraire à la quantité. O à la fin d'un verbe

est long quand la pénultième est longue. Peut-être le vers d'Ennius est-il spondaïque.

M. Quicherat propose de lire pangē à l'impératif; le poëte s'adresserait à sa muse. La correction a pour elle l'autorité de Varron qui nous apprend qu'au début de ses annales Ennius avait invoqué les muses.

Et quoniam, ut aiunt, dei facientes adjuvant, prius invocabo eos; nec ut Homerus et Ennius musas sed duodecim deos consentis.

Seulement le pluriel musas ne s'accorde guère avec pange, verbe au singulier; ni avec le θεά ou la μοῦσα des invocations d'Homère. Peut-être Ennius s'était-il souvenu davantage des vers pleins de grâce et de majesté dans lesquels Hésiode à l'entrée de sa Théogonie représente les chœurs des muses menant leurs danses sur l'Hélicon. Du moins le morceau d'Ennius rappelle-t-il le brillant tableau du poëte d'Ascra. C'est Varron qui nous l'a conservé (de lingua latina VII, 20)

Musae quae pedibus magnum pulsatis Olympum.

Le vers est plein de grandeur et d'harmonie. Il annonce une poésie nouvelle, riche, nombreuse, colorée à laquelle la brièveté un peu sèche de Nævius ne nous avait pas accoutumés. Mais dans

Varron. De re rustica I, 1.

Facientes signifie ici offrant des sacrifices. On connaît ce sens de facere, il se trouve dans Virgile: quum faciam vitula pro frugibus. Eclog. III. 77.

Μουσάων Ἑλικωνιάδων ἀρχώμεθ' ἀείδειν
αἵθ' Ἑλικῶνος ἔχουσιν ὄρος μέγα τε ζάθεόν τε,
καί τε περὶ κρήνην ἰοειδέα πόσσ' ἁπαλοῖσιν
ὀρχεῦνται καὶ βωμὸν ἐρισθενέος Κρονίωνος
καί τε λοεσσάμεναι τέρενα χρόα Περμησσοῖο,
ἢ Ἵππου κρήνης, ἢ Ὀλμειοῦ ζαθέοιο,
ἀκροτάτῳ Ἑλικῶνι χοροὺς ἐνεποιήσαντο,
καλούς, ἱμερόεντας· ἐπερρώσαντο δὲ ποσσίν.
Hésiode Théogonie.

Ennius, le grammairien se montre souvent à côté de l'homme inspiré; après la belle invocation que nous venons de lire, il ajoute:

Musae quas memorant Casmenas esse Latini

M. Ottfried Muller (page 129 de l'édition de Varron) propose de lire: Musae

Quas memorant Graii, nos nomine Casmenarum.

Le poète se serait adressé aux muses à la grecque et à la latine).

Les Casmènes dont le nom rappelle d'autres divinités du Latium telles que Canens fille de Janus, et Carmenta mère d'Evandre étaient des nymphes des eaux. Elles avaient un caractère à la fois prophétique et musical. On les confondit plus tard avec les muses grecques sans qu'il soit possible de fixer une date précise. Ce fut sans doute à l'époque où les Romains entrèrent en relations avec les Grecs de l'Italie méridionale. Nous savons par Tite Live que Numa avait consacré aux Casmènes un bois, où il se rendait souvent sans témoins, pour y consulter la nymphe Egérie.

Tite-Live. 1. 21.

« Lucus erat quem medium ex opaco specu fons perenni rigabat aqua: quo quia se persaepe Numa sine arbitris velut ad congressum deae inferebat, Camenis eum locum sacravit, quod earum

	ibi concilia cum conjuge sua Egeria essent. »
Servius ad Aeneid. 1, 8	Numa, s'il faut en croire Servius, avait aussi dédié aux Camènes une petite chapelle d'airain, qui ayant été frappée de la foudre fut plus tard transportée dans le temple d'Hercule par le patron même d'Ennius.
Eumenius. Oratio pro restaurandis scholis Augustodunensium	On lit ailleurs chez Eumenius rhéteur, gaulois du temps de Constance Chlore, qu'en l'année 564 de Rome, Fulvius Nobilior éleva un temple à Hercule Musagète, ou conducteur des muses. Il y plaça le premier les neuf statues des muses qui faisaient partie du
On vit paraître au triomphe de Marcus Fulvius Nobilior 285 statues d'airain et 230 en marbre; parmi elles les statues des muses.	butin pris à Ambracie. D'autres ont pensé que Fulvius Nobilior n'avait pas lui même fait construire le temple, mais qu'il l'avait seulement choisi pour y placer les images des muses.
Voy. Pline. Hist. nat. XXXV. 10. Tite-Live XXXVIII. 9. 43. 44. XXXIX. 4 et 5.	Les anciens ont prêté à ce fait la plus grande attention. Cicéron, dans le pro Archia, l'a rappelé d'une manière un peu générale et en l'accommodant au besoin de sa cause; mais l'allusion est évidente.
Cicer. Pro Archia.	« Jam vero ille qui cum Aetolis Ennio comite bellavit, Fulvius non dubitavit Martis manubias musis consecrare. »
	Ainsi le goût littéraire commence à s'introduire à Rome, et c'est un général vainqueur qui de tout son butin choisit les statues des muses et les

4

mes sous la protection d'Hercule.

Ovide dans ses *Fastes* a été sur le point de raconter l'arrivée à Rome de ces divinités grecques.

Ovide. Fastes VI. 799.

Dicite Pierides, quis vos adjunxerit isti
Cui dedit invitas victa Noverca manus.

Mais il n'a point tenu promesse, et les muses qu'il interroge n'ont point répondu à sa question. ×

× Clio répond à une autre qui ne lui est point faite, parlant seulement de la restauration de ce vieux temple, au temps d'Auguste, par son beau père Marcius Philippus.

Quoi qu'il en soit, il est intéressant de voir les muses grecques prendre possession des temples de Rome au moment même où Ennius les fait entrer dans la poésie latine. Les Dieux de la Grèce viennent se mêler aux Dieux de l'Italie, en même temps que la langue et la poésie des Grecs s'introduisent dans la littérature primitive des Romains, pour la féconder et la transformer. Ce sont les poètes qui ont achevé la révolution religieuse et commencé la révolution littéraire. Ennius y a pris une grande part. L'invocation qu'il adresse aux muses est comme un hommage qu'il se rend à lui même; elle fait pendant au vers où il montrait avec orgueil le Grec de Rudies devenu citoyen romain.

Nos sumu' Romani, qui fuvimus ante Rudini.

Car si les Romains sont bien supérieurs aux

Grecs dans la guerre et la politique, les Grecs de leur côté sont leurs maîtres dans les beaux-arts. Ainsi apparaissent dans l'ouvrage d'Ennius les traces de la révolution générale dont nous nous sommes appliqués à suivre l'histoire.

Les Annales débutaient comme nous l'avons vu par l'exposition du sujet et l'invocation aux muses. Venait ensuite un morceau célèbre dans l'antiquité et qui se rattache plus particulièrement à l'histoire même d'Ennius ; j'entends le Songe homérique ou pythagorique. Disciple d'Homère en poésie, de Pythagore en philosophie, Ennius avait exposé les principes de son maître dans un poème intitulé Epicharme. Le dogme de la métempsycose n'y était point oublié, et l'on peut dire que ce sont ces idées pythagoriciennes et le souvenir d'Homère toujours présent à sa pensée qui avaient inspiré à Ennius son fameux Songe. Toute l'antiquité en a parlé et nous avons vu Pétrarque s'efforçant de nous en retracer l'image.

Ennius avait à ce qu'il paraît employé déjà la même machine au commencement de son poème d'Epicharme. Il y avait aussi manifesté la prétention de faire revivre en lui Homère et Pythagore.

Il est probable qu'il avait alors présent à la pensée le magnifique passage de la Théogonie, où Hésiode simple berger, se représente appelé par les muses à la poésie.

Ἡσίοδον καλὴν ἐδίδαξαν ἀοιδὴν
ἄρνας ποιμαίνονθ' Ἑλικῶνος ὑπὸ ζαθέοιο.
Τόνδε δέ με πρώτιστα θεαὶ πρὸς μῦθον ἔειπαν,
Μοῦσαι Ὀλυμπιάδες, κοῦραι Διὸς αἰγιόχοιο·
Ποιμένες ἄγραυλοι, κακ' ἐλέγχεα, γαστέρες οἶον,
ἴδμεν ψεύδεα πολλὰ λέγειν ἐτύμοισιν ὁμοῖα,
ἴδμεν δ' εὖτ' ἐθέλωμεν ἀληθέα μυθήσασθαι.
Ὣς ἔφασαν κοῦραι μεγάλου Διὸς ἀρτιέπειαι·
καί μοι σκῆπτρον ἔδον δάφνης ἐριθηλέος ὄζον
δρέψασθαι θηητόν· ἐνέπνευσαν δέ μοι αὐδὴν
θείην, ὥστε κλύοιμι τά τ' ἐσσόμενα πρό τ' ἐόντα.

Il y a entre ces vers du poète grec, et le songe d'Ennius une analogie qui n'est sans doute pas l'effet du hasard.

Ennius racontait que se trouvant à son retour de Sardaigne au port de Luna en Ligurie, il avait rêvé qu'il s'était endormi sur le Parnasse. Homère lui était apparu et lui avait révélé qu'avant d'être Ennius, il avait été successivement un paon, puis Euphorbe au siège de Troie, puis Homère en Ionie, et enfin Pythagore dans la grande Grèce. Cette

Credere si fas est animas excedere averni
Sedibus, atque alias induere exuvias
Ennius hic, cuncti dicent, hieronymus hic est
Sicut Mæonides Ennius ante fuit.
Namque sic divulsa coirent carmina lege
Ni qui hieronymus est, Ennius ante foret ?

Métempsycose a été continué à la renaissance en faveur des savants qui avaient entrepris de nous rendre Ennius. Au milieu des témoignages d'admiration qu'ils reçurent de leurs contemporains, il y a des vers latins d'un tour assez spirituel où Ennius est devenu tantôt Colonna, tantôt Paul Merula.

Le Songe d'Ennius ne nous est parvenu que parce qu'on nous a conservé quelques morceaux plus modernes, où on aperçoit quelque expression dérobée au vieux poëte. (par intervalle) Tels sont certains monuments de l'Égypte où l'on distingue encore à côté de matériaux plus récents des débris arrachés aux édifices des premiers temps.

Le souvenir du Songe d'Ennius se présentait souvent à la pensée des anciens écrivains. Cicéron le regardait comme véritable, trouvait naturel qu'Homère, dont le poëte romain avait fait le compagnon, l'ami de tous ses instants, se présentât à lui pendant les visions du sommeil.

(Cicer. Republ. VI. 5)

« ... fit enim fere, ut cogitationes sermonesque nostri pariant aliquid in somno tale, quale de Homero scribit Ennius, de quo videlicet saepissime vigilans solebat cogitari et loqui. »

Ailleurs, Cicéron faisant sentir toute la différence qu'il y a entre la réalité et les chimères de l'imagination, entre les illusions des songes et l'évidence de l'état de

5

veille, a cité la fin d'un vers du Songe d'Ennius:

Cicer. Academic. II. 16.

. . . . Visus Homerus adesse poeta

Scholiaste d'Horace, Vers 50 de la 1ère epitre 2e livre.

Nous pouvons grâce au Scholiaste d'Horace le rétablir dans son entier:

In somnis mihi visus Homerus adesse poeta.

Il est aisé de reconnaître le tour employé par Virgile dans l'apparition d'Hector à Enée:

Eneide. II. 270.

In somnis, ecce, ante oculos mœstissimus Hector,
Visus adesse mihi, largosque effundere fletus...

Et même si l'on en croit Servius, le beau vers

Hei mihi! qualis erat! quantum mutatus ab illo.

était un emprunt fait au morceau d'Ennius.

Après Cicéron, c'est à Lucrèce qu'il nous faut adresser pour essayer de reconstruire le Songe d'Ennius. Le poëte cherchant quelle est la nature de l'âme parcourt les différentes opinions qui ont cours à ce sujet. Il arrive ainsi au système de la métempsycose, et a Ennius qui s'en était fait l'éloquent interprète. Les vers de Lucrèce sont admirables; on y sent vraiment l'émotion qui devait animer le récit du poète pythagoricien.

Ignoratur enim, quae sit natura animai;
Nata sit, an contra nascentibus insinuetur;
Et simul intereat nobiscum morte diremta,
An tenebras Orci visat, vastasque lacunas;

An pecudes alias divinitus insinuet se,
Ennius ut noster cecinit, qui primus amoeno
Detulit ex Helicone perenni fronde coronam,
Per gentes Italas hominum quae clara clueret;
Et si praeterea tamen esse Archerusia templa
Ennius aeternis exponit versibus edens,
Quo neque permanent animae neque corpora nostra;
Sed quaedam simulacra modis pallentia miris:
Unde sibi exortam semper florentis Homeri
Commemorat speciem lacrymas effundere salsas
Coepisse, et rerum naturam expandere dictis.

Lucrèce 1, 113.

ces idées singulières de pâles fantômes qui ne sont ni le corps ni l'âme se retrouvent fréquemment dans Virgile:
Et nunc magna mei sub terras ibit imago.
Enéid. IV 654.

On serait heureux de pouvoir communiquer ainsi avec tous les morceaux perdus d'Ennius par l'intermédiaire d'un poète comme Lucrèce.

Nous avons vu déjà qu'il y avait des alternatives dans la gloire d'Ennius. Aux témoignages de respect et d'admiration se mêlent parfois les accents de l'ironie. Tandis que Lucrèce laisse échapper l'expression d'un enthousiasme sincère, Horace ne craint pas de lancer à la dérobée quelque trait moqueur. Il rappelle dans une de ses épîtres les grands noms de la poésie latine et ne montre pas pour eux toute l'estime qu'il avait réellement. Il rappelle qu'Ennius s'était annoncé comme le représentant d'Homère et de Pythagore et trouve qu'il ne l'a pas suffisamment prouvé.

Horace. Ep. II. 1. V. 50.

Ennius et sapiens, et fortis, et alter Homerus,
Ut critici dicunt, leviter curare videtur
Quo promissa cadant et somnia Pythagorea.

Le premier vers est-il une allusion à la vie d'Ennius à la fois poète, philosophe et soldat, ou bien à sa prétention d'avoir été tour à tour Euphorbe au siège de Troie, Homère en Ionie et Pythagore dans la Grande Grèce. Il y a certainement là un peu de mauvaise humeur contre les anciens écrivains dont Horace s'impatientait quelquefois d'entendre vanter encore les ouvrages. Le scholiaste Porphyrion a donné aux vers que nous venons de citer un sens tout différent. Ils signifient tout simplement qu'Ennius était bien sûr de lui et n'avait aucune inquiétude sur l'accomplissement des promesses qu'il avait faites. L'explication est complaisante; elle concilie le bon goût d'Horace avec ses plaisanteries; mais peut-être dissimuler une intention qui ne cherche guère à se cacher.?

Aux traits malins d'Horace on peut opposer les jolis vers de Properce endormi sur le Parnasse, et buvant à la source sacrée où Ennius avait étanché sa soif. Ils ont déjà été cités ailleurs.

Properce Elegies III. 3, V. 1.

Visus eram molli recubans Heliconis in umbra,
Bellerophontis qua fluit humor equi,
Reges alba, tuos, et regum facta tuorum

Tantum operis nervis hiscere posse meis;
Parvaque tam magnis admoram fontibus ora,
Unde pater sitiens Ennius ante bibit;
Et cecinit Curios fratres et Horatia pila,
Regiaque Æmilia vecta tropæa rate;
Victrices que moras Fabii, pugnamque sinistram
Cannensem, et versos ad pia vota deos;
Hannibalem que Lares romana sede fugantes
Anseris et tutum voce fuisse Jovem....

Ainsi Properce renouvelle l'enthousiasme de Lucrèce;
Perse au contraire prend le ton un peu railleur d'Horace.
Il y a dans le prologue de ses satires des vers agréables
où il conteste un peu l'inspiration qu'Ennius se vantait
d'avoir puisé à la source même des Muses:

Nec fonte labra prolui Caballino,
Nec in bicipiti somniasse Parnasso
Memini, ut repente sic poeta prodirem.
Heliconidasque, pallidamque Pirenen
Illis remitto quorum imagines lambunt
Hederæ sequaces; ipse semipaganus
Ad sacra vatum carmen affero nostrum.

Perse. Prologue.

Ce petit morceau est gracieux sans doute, mais il n'a pas la facilité, l'abandon, l'aimable familiarité des vers d'Horace. On y sent tout d'abord la manière un peu tourmentée, un peu pénible qui arrête souvent

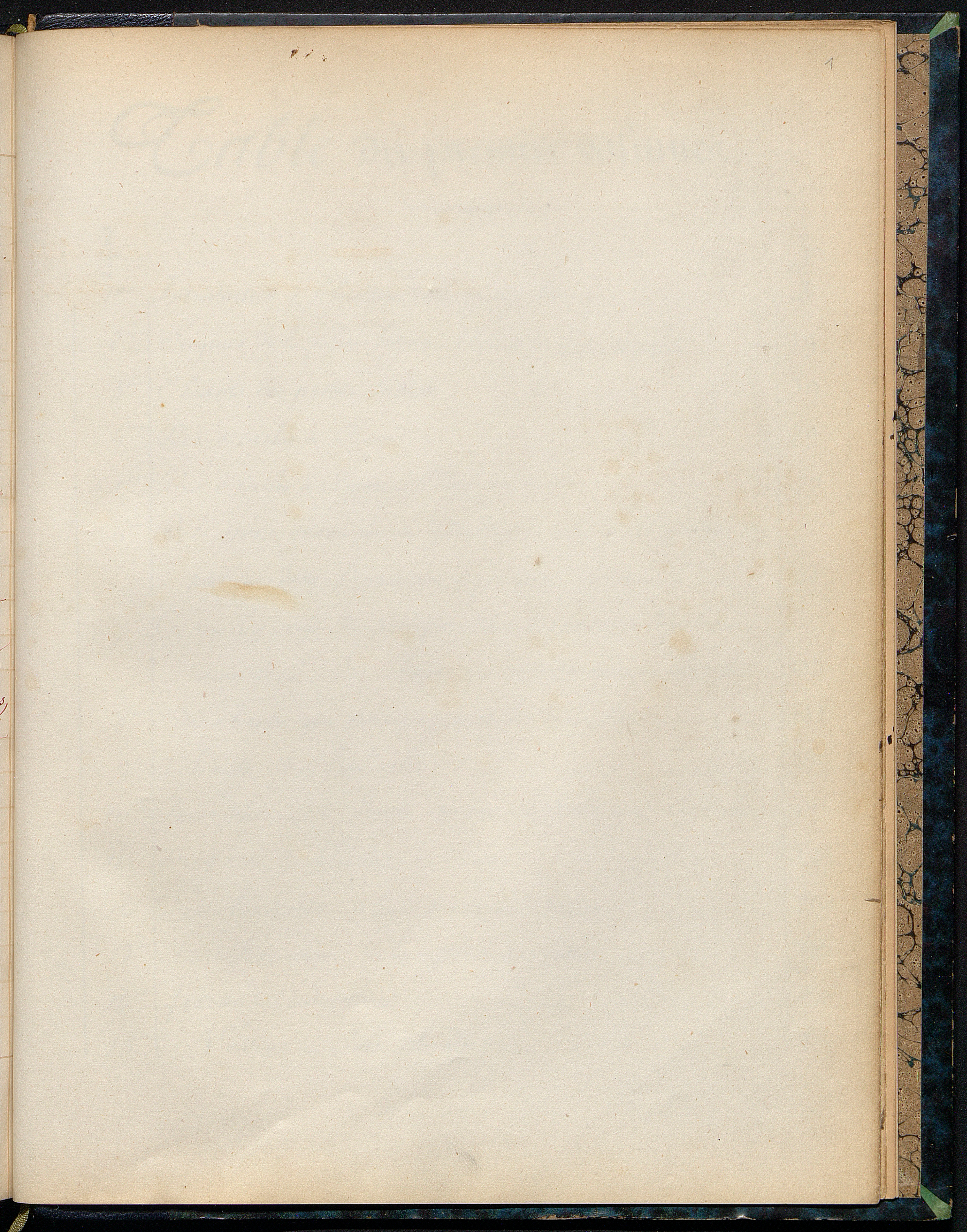
le lecteur de Perse.

On pourrait se demander s'il est bien question d'Ennius. ~~Mais~~ le scholiaste de Perse n'hésite pas à le reconnaître dans ce passage. x

E. Carriot.

x « tangit ... Ennium, qui dicit se vidisse ~~[illegible]~~ somniando in Parnasso Homerum ~~[illegible]~~ sibi dicentem quod ejus anima ~~[illegible]~~ in suo esset corpore. »

Dans un autre passage, Sat. VI, 9 sqq. (Voyez la leçon suivante) Perse revient au Songe d'Ennius, plaisantant de la manière quelque peu prosaïque dont il l'avait pour ainsi dire daté du port de Luna, sur la côte de Ligurie, et se moquant aussi, comme avait fait Horace, qu'il suit volontiers, des prétentions homériques et pythagoriciennes du vieux poète.



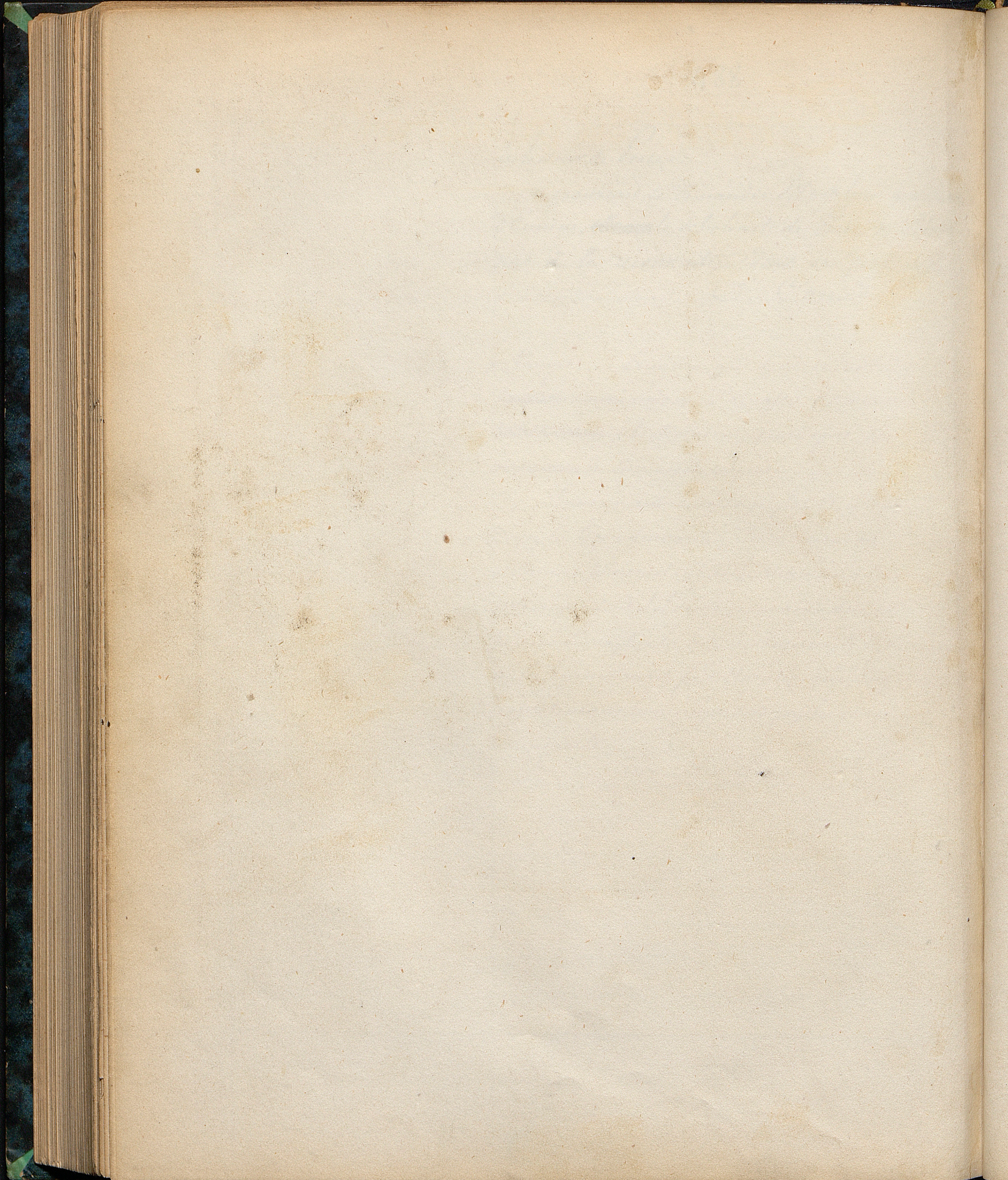


Table du premier volume.

